

**ANNEE
2023**

Rapport d'activité

CDEF 31
05.61.37.33.11
cdef@cdef31.org

Validé au CSE et au CA d'avril 2024

Le rapport d'activité est un document annuel obligatoire. Il est la mémoire de l'établissement, le témoignage de son histoire. Le rapport d'activité est inscrit dans la démarche qualité car chaque année est une expérience dont il faut tenir compte pour toujours s'améliorer face à notre mission essentielle.

2023 est une année éprouvante mais optimiste. Riche en émotions positives et négatives, des déceptions, des satisfactions et des projets à venir.

Nous avons fait le constat en 2022 de difficultés nombreuses rencontrées par les établissements d'accueil d'urgence sur le plan national et plus particulièrement par le CDEF31 et nous avons évoqué les causes multifactorielles.

2023 est une année de transition pour le CDEF. Elle est les prémices de chantiers qui vont s'étendre sur des années.

L'objectif de cette année est de poser les fondations, notion qui dans ce contexte pousse à la réflexion. Les fondations nous renvoient forcément au projet architectural qui semble si loin et si proche à la fois. C'est une opération à « tiroir temporo-spatial ». Nous travaillons sur le projet architectural et sur la manière de répondre aux besoins des enfants dans 5 ans tout en pensant à l'amélioration des conditions des enfants accueillis aujourd'hui et sans oublier l'évolution possible dans l'entre-deux. Les fondations renvoient aussi à la culture institutionnelle que nous souhaitons retrouver ou développer et garante du cadre de la mission.

Ces premiers éléments posent le constat d'un équilibre fragile à trouver. Au-delà de l'ensemble des causes multifactorielles que nous connaissons et rappelons régulièrement, l'établissement n'a pas le temps de prendre une pause pour traiter les différents maux. Nous bâtissons sans cesse sur du « sable mouvant » car c'est une institution en perpétuel mouvement, dépendante de multiples acteurs (social, médico-social, sanitaire, PJJ...) et dont la mission dépend d'un travail partenarial.

Pour autant, ce serait la solution de facilité d'évoquer seulement les causes extrinsèques à nos difficultés ou à cette fragilité. Quelle est la part de responsabilité de l'établissement ? Comment dans ce tourbillon de difficultés, on trouve la force de se questionner, de continuer à avancer et à y croire ?

2023, c'est ça. Une année de transition guidée par la volonté de poser de nouvelles bases. Et pour ce faire, si l'envie de travailler en intelligence collective et sur du management participatif prime, la condition en est la solidité de l'équipe d'encadrement. Et en 2023, cette équipe s'est renforcée avec des professionnels compétents et investis dans la mission. 2023 est une année de renouveau où la volonté de s'inscrire dans la durée est toujours présente aujourd'hui.

2023 a été une année difficile mais l'optimisme est par conséquent toujours présent.

Ce rapport d'activité est un témoignage de cette force et à ce titre je remercie l'ensemble des professionnels pour leur courage parfois à toutes épreuves et pour leur volonté. Que cette envie dure car c'est ce qui fait tenir un établissement et lui permet de grandir encore et toujours.

Pour permettre une vision globale, le rapport d'activité comprend une présentation de l'établissement (Partie I), les temps forts de la vie institutionnelle sur l'année écoulée (Partie II), l'activité des services éducatifs, des services de jour et des services transversaux (Partie III). Se trouvent dans ces parties des vignettes psycho-éducatives racontant le parcours d'un mineur ou d'une famille. Certains services ont choisi une situation emblématique du travail accompli en 2023. Dans la partie IV est présentée l'activité des services ressources et supports. Enfin se trouvent en annexe le compte administratif qui présente l'exécution budgétaire et comptable de l'année et le Rapport Social Unique.

Virginie JOSEPH
Directrice

Table des matières

PARTIE. I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
A. Missions et statuts	8
B. Les services d'accueil et d'accompagnement	9
Les services éducatifs	10
Dispositifs Transversaux et Services Ressource	10
C. L'équipe Direction - Encadrement	11
PARTIE II. VIE INSTITUTIONNELLE	12
A. Dynamique institutionnelle.....	13
B. Les Instances administratives	17
C. Partenariats et réseaux.....	18
D. Aménagements et travaux.....	20
PARTIE III. ACTIVITE DES SERVICES ET DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT	21
LE POLE PETITE ENFANCE	22
A. La Pouponnière	23
LE POLE ENFANCE	33
A. Gaïa	38
B. Arc en Ciel	42
C. Maison Robinson.....	47
D. Las Tutos	52
LE POLE ADOLESCENCE	57
A. Villa Launaguet.....	63
B. Villa Saint-Alban	70
C. Villa Revel	75
D. Villa des Nobles	83
DISPOSITIFS ALTERNATIFS ADOLESCENTS	91
A. Le HAVRE	98
B. Le SAM	103
C. ESCALE.....	110
LES DISPOSITIFS ALTERNATIFS 0 – 18 ANS	120
A. Le DAF	127
B. L'IAD	132
LE POLE PARENTALITE	136
A. Le Centre Parental.....	142
B. Le DAPE	150
LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR	157

A. La Halte-garderie.....	158
B. Le Jardin d'enfants	160
C. Le SAAJ	162
SERVICES TRANSVERSAUX ET UNITES DEDIEES	164
A. L'Equipe Mobile d'Urgence.....	165
B. Les Unités dédiées	170
C. Le Pôle santé	171
D. Le BASA	173
PARTIE. IV. L'ACTIVITE DES SERVICES RESSOURCES.....	174
A. La Comptabilité	175
B. L'accueil et la médiation	177
C. Les Services logistiques.....	178
Annexes.....	184

PARTIE. I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

A. Missions et statuts

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de la Haute-Garonne est un établissement d'accueil d'urgence, ouvert tous les jours de l'année, 24h sur 24h, pour permettre un hébergement et un accompagnement éducatif. Cet accompagnement donne lieu à une évaluation pluridisciplinaire de la situation du mineur et permet de travailler une orientation adaptée.

La mission du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille s'inscrit dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, compétence du Conseil Départemental. Ses missions traditionnelles consistent à Accueillir, Evaluer et Orienter.

Le CDEF31 accueille des mineurs âgés de quelques jours à 18 ans et, dans son Centre Parental, des mères et/ou des pères ayant au moins un enfant de moins de 3 ans ou des femmes enceintes isolées qui ont besoin d'un étayage du lien de parentalité, ainsi que d'un soutien matériel et psychologique.

L'établissement a une mission de service public telle que le prévoient les articles L. 221-2 et L. 222-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

- Accueil en urgence et hébergement des enfants âgés de quelques jours à 18 ans, confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Accueil des femmes enceintes (majeures ou mineures) et des mères avec enfant(s) dont un ayant moins de trois ans, relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les enfants accueillis au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille ont été confiés par leurs parents, le Juge des Enfants ou le Parquet des Mineurs, au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental (Direction Enfance et Famille).

Ils ont différents statuts :

- Pupilles de l'Etat
Art. L. 224-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles – Art. 350 du Code Civil.
- Enfants accueillis provisoires sur décision administrative
 - *Art. L 222-5er du Code de l'Action Sociale et des Familles.*
 - *Art L 223-2 du Code de l'action sociale et des familles*
- Enfants confiés sur décision judiciaire
Art. L. 224-5 3er du Code de l'Action Sociale et des Familles en application du 4° de l'Art. 375-3 et de l'Art. 375-5 du Code Civil.

Le CDEF31 est un établissement de la fonction publique hospitalière, doté de la personnalité morale.

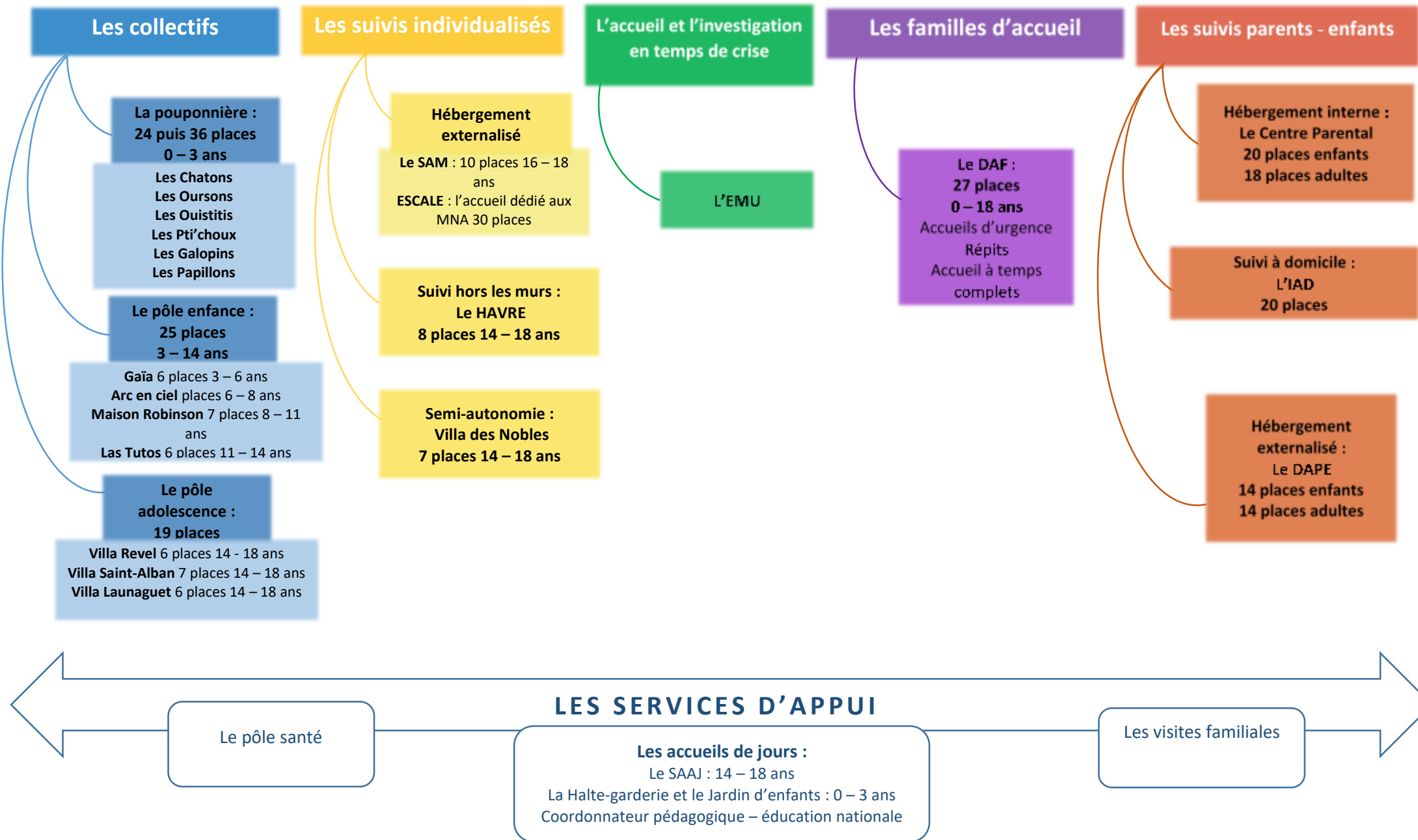
Le Conseil d'Administration est présidé, par délégation de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne par Madame VIEU Annie, Vice-présidente en charge de l'Enfance et de la Famille.

LE PERSONNEL

Les personnes accueillies sont prises en charge par des équipes pluridisciplinaires, sous l'autorité des cadres. Outre le personnel éducatif et les auxiliaires de puériculture, majoritairement représentés, le CDEF31 comprend également une équipe médicale, paramédicale, des assistantes sociales et des psychologues, des agents éducatifs de nuit, une équipe de cuisiniers, des équipes techniques et d'entretien et une équipe administrative et comptable. De plus, dans le cadre de la diversification de ses services, le CDEF31 emploie également plusieurs assistants familiaux.

Au total, ce sont près de 400 agents (titulaires et contractuels) qui participent à la prise en charge des personnes accueillies.

B. Les services d'accueil et d'accompagnement



Les services éducatifs

Après une transformation importante et rapide (entamée en 2017), le CDEF 31 dispose désormais d'une palette diversifiée de dispositifs d'accueil, d'évaluation et d'accompagnement. Comme indiqué sur le schéma précédant cette palette est multimodale : les collectifs, les suivis individualisés, les familles d'accueil et les suivis enfants et parents et depuis septembre 2021, un dispositif d'investigations d'urgence et de crise, l'EMU 31. La suractivité sur les services de petite enfance a nécessité la sanctuarisation d'une 3e unité, Maison Robinson et la création de deux unités de pouponnières. Chacune de ses modalités s'appuie sur une expertise propre.

2023 marque aussi un tournant décisif sur la question des unités dédiées, création d'une équipe pour un seul enfant. Au 31 décembre, le CDEF compte 3 unités dédiées.

Dispositifs Transversaux et Services Ressource

Un service d'accueil de jour pour adolescents, un pôle santé, une halte-garderie et un jardin d'enfants complètent les dispositifs d'accueil et d'accompagnement. Ils fonctionnent en transversalité. Par ailleurs, dans le cadre d'un conventionnement entre l'Education Nationale et le CDEF31, un enseignant est mis à disposition de l'établissement. Sa mission est de coordonner le parcours pédagogique des enfants de moins de 16 ans. La rentrée scolaire de septembre 2023 est marquée par le changement d'affectation de cet enseignant sans alternative pour l'établissement. Cela fait défaut et il faut espérer que le CDEF est à nouveau ce corps de métier l'année prochaine.

Les services administratifs et généraux contribuent pleinement à la mission de l'établissement. Au quotidien, ils contribuent à la qualité de l'accueil et la qualité de vie dans l'établissement. Ils sont des services ressources pour les dispositifs d'accueil et d'accompagnement et, à ce titre, également impactés par la diversification des modalités d'accompagnement du CDEF31 et la hausse de la capacité d'accueil.

- **Le Pôle accueil et admissions**
 - Le BASA (Bureau des Admissions et du Suivi Administratif)
 - Le standard

- **Le Pôle ressources humaines**

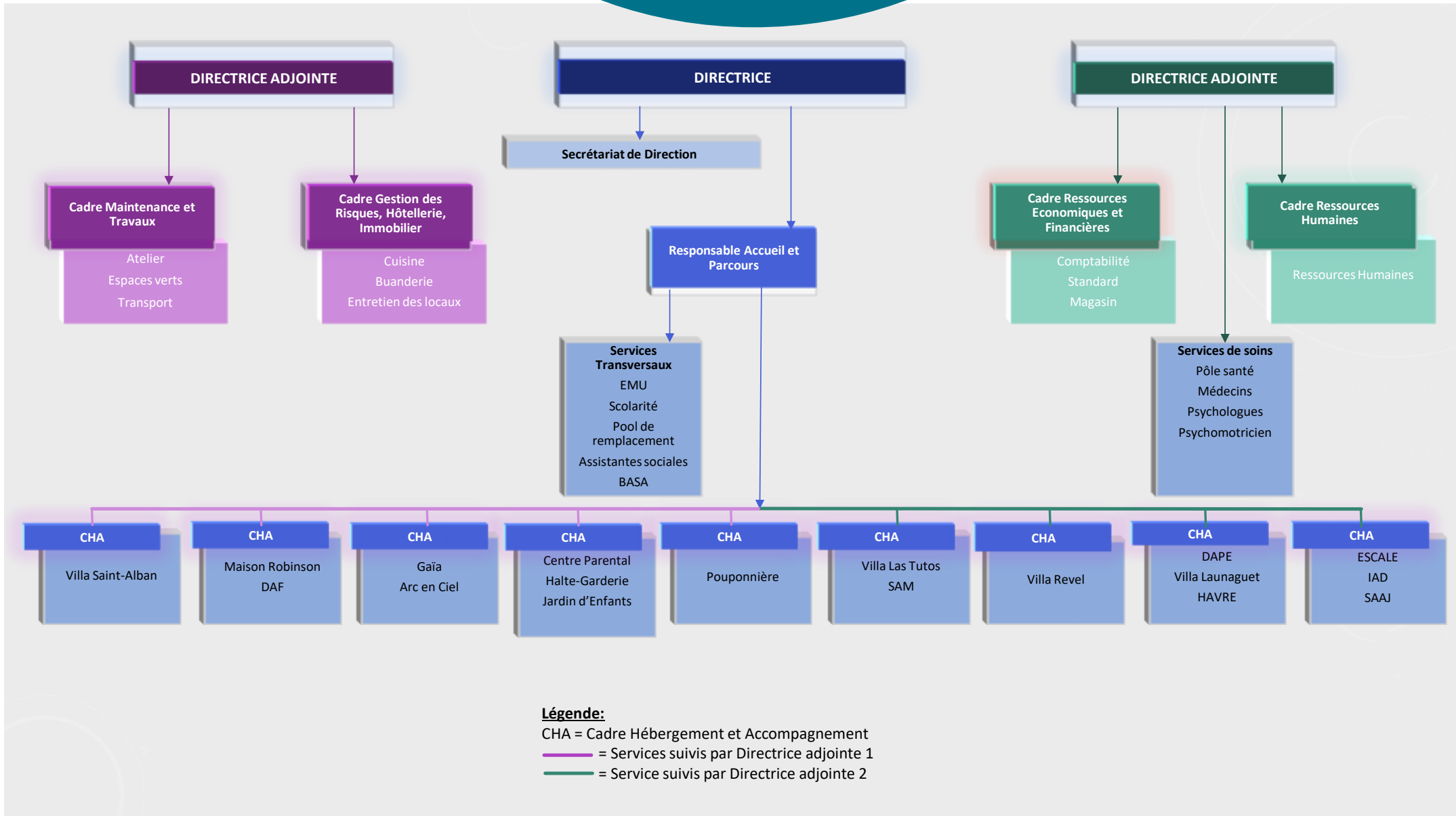
- **Le Pôle ressources économiques**
 - Le service comptabilité
 - Le magasin

- **Le Pôle logistique**
 - La cuisine
 - L'entretien
 - La buanderie
 - Le transport

- **Le Pôle maintenance et travaux**
 - L'atelier
 - Les espaces verts

- **Le Secrétariat de Direction**

C. L'équipe Direction - Encadrement



PARTIE II. VIE INSTITUTIONNELLE

A. Dynamique institutionnelle

Le CDEF a continué à faire face à une activité soutenue, avec des variations importantes entre les services et des difficultés récurrentes sur les orientations (A). Le budget a été fortement impacté par le contexte global de suractivité, les accueils dits complexes et l'évolution des textes de loi (B). 2023 a aussi vu la consécration de certains services soit par la reconnaissance de la mission soit par un véritable travail de reconstruction qui a porté ses fruits (C). L'objectif pour 2023 est de sortir de cet engrenage où le sentiment de faire son maximum ne nous semble pas satisfaisant en termes de qualité d'accompagnement. L'objectif pour 2023 est de reprendre notre bâton de pèlerin pour avancer progressivement mais sûrement.

1. Une activité soutenue avec des variations importantes entre les services et des difficultés récurrentes sur les orientations.

En 2023, 857 entrées directes ont été réalisées au CDEF contre 874 en 2022. Ci-après est indiquée la répartition des accueils selon les services. Dans les chapitres suivants est détaillée et commentée l'activité de chaque service. Si le nombre d'accueils directs est en légère diminution, le nombre de journées augmente de manière plus nette :

- 82 973 journées réalisées en 2022
- 84 726 journées réalisées en 2023

S'agissant de l'année 2023, le taux d'occupation réalisé est de 96.31 %

Pouponnière : 112%

Pôle enfance : 132%

Pôle adolescence : 142.29%

Face aux demandes d'admission, le département acte l'ouverture de 2 unités à la pouponnière, et 3 unités sont dédiées à des situations complexes.

2023 présente toujours une grande difficulté dans les orientations. Cette situation confronte les équipes du CDEF à une injonction paradoxale : être le plus réactif possible sur les accueils d'urgence inconditionnels tout en accompagnant les mineurs sur des temporalités longues.

Nombres d'entrées directes sur l'établissement en 2023

Entrées directes 2023			
			Total par pôle
Pole parental	Centre Parental	24	30
	DAPE	6	
Internats adolescents	Villa Saint-Alban	29	113
	Villa des Nobles	19	
	Villa Launaguet	38	
	Villa Revel	27	
Pôle enfance	Las Tutos	16	67
	Arc en Ciel	14	
	Robinson	21	
	Gaïa	16	
Pôle petite enfance	Pouponnière	111	111
Dispositif alternatifs	Interventions A Domicile	38	253
	Service Appartements Mineurs	6	
	Dispositif Accueil Familial	38	
	ESCALE	154	
	HAVRE	17	
Autres	Unité dédiée	1	283
	PMR	272	
	Hotel	10	
TOTAL		857	857

Durées des séjours en 2023

	DUREES DE SEJOURS							TOTAL	
	POUPONNIERE	POLE ENFANCE	DISPOSITIFS ALTERNATIFS	VILLAS	PMR	HOTEL	Dédiée		
0 à 5 jours	28	35	54	54	225	4		400	38,0%
	7,0%	8,8%	13,5%	13,5%	56,3%	1,0%			
Part adolescents					70,8%				
5 jours à 3 mois	60	43	214	93	59	12		481	45,7%
	12,5%	8,9%	44,5%	19,3%	12,3%	2,5%			
Part adolescents					34,1%				
3 mois à 6 mois	27	17	40	18	1	0		103	9,8%
	26,2%	16,5%	38,8%	17,5%	1,0%	0,0%			
Part adolescents					18,4%				
Plus de 6 mois	21	9	25	12	0	0	2	69	6,6%
	30,4%	13,0%	36,2%	17,4%	0,0%	0,0%	2,9%		
Part adolescents					17,4%				

B. Un budget en constante évolution

Le budget exécutoire 2023 a augmenté et a nécessité au cours de l'année des réajustements lié :

- À la suractivité :
 - Maintien de l'unité Maison Robinson ayant pour objectif l'allègement des unités Gaia et Arc en ciel qui comptaient, depuis la fermeture d'une unité en décembre 2021, 10 à 12 enfants pour une capacité de 6.
 - Ouverture de 2 unités sur la pouponnière
 - Renfort d'unité en suractivité
 - Renfort pour des Prises en charge individuelle
 - Forte augmentation du budget de l'intérim notamment pour les unités dédiées
- Aux mesures gouvernementales :
 - Revalorisation salariale issue des accords nationaux pour le Ségur, dont le montant s'élève à 907 263.00€
 - Revalorisation du point d'indice
 - Reclassement des catégories C
 - Paiement de la majoration des heures supplémentaires

Un budget dont la gestion est un véritable enjeu dans l'avenir. Si les ressources humaines sont nécessaires, elles ne doivent pas toujours être la réponse aux difficultés rencontrées.

2. 2024, la transition se poursuit

2024 s'inscrit dans la lignée de 2023 dans la poursuite de la transition.

- Equipe d'encadrement solide :
 - Consolidation de l'équipe de direction avec le recrutement des cadres manquant et la montée en compétence de l'ensemble de l'équipe
 - Mise en place de CODIR incluant les Responsables de pôles et les attachés d'administration hospitalière pour une meilleure connaissance des différents enjeux
 - Mise en place de pôle avec deux responsables, un organigramme modifié pour plus de clarté et davantage d'expertise
 - Référence des cadres sur des thématiques : accueil de jour, écoles de formation, lieux de vie, comité éthique, association CDEF...
 - Mettre du sens en s'appuyant sur de nouveaux projets de service
- Sécurisation et accueil :
 - Sécurisation de certains accès
 - Création d'espaces plus accueillants pour les enfants (l'unité AEC, Halte-garderie) et réflexion sur le hall d'accueil et le long couloir central
- Montée en compétence des professionnels
 - De terrain avec la formation de 4 services avec des temps dédiés pour travailler sur une culture et des pratiques communes
 - Sensibilisation aux profils porteur de troubles avec des stages prévus sur des IME pour nos professionnels
- Consolider le service RH avec l'arrivée en 2023 de la Directrice en charge des ressources humaines et en 2024 une attachée d'administration hospitalière
- Développement du partenariat
 - Développement du partenariat avec le SAU
 - Rencontre avec les autres établissements privés ou publics
 - Rencontre prévue de nouveaux acteurs (police, SAMU, urgence) et la poursuite du travail existant

- Travailler la notion de bien-être au travail
 - Maintenir un dialogue social qualitatif
 - Favoriser la rencontre avec les professionnels
 - Favoriser l'intelligence collective via la méthodologie ICARE

- Sécurisation et modernisation des systèmes d'information.

B. Les Instances administratives

1. Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises, dont une exceptionnelle en 2023 (janvier, avril, juillet et octobre). L'instance a pour mission de délibérer sur la mise en œuvre du projet d'établissement, se prononcer sur les propositions et l'exécution budgétaire, ainsi que sur le tableau des effectifs. Il est informé de l'ensemble de l'activité de l'établissement.

Le Conseil d'Administration est un appui précieux pour soutenir la mise en œuvre des réponses nécessaires aux besoins des personnes accueillies.

Il est attentif à l'actualité de l'établissement et notamment aux difficultés rencontrées dans l'exercice de la mission.

2. Instances du dialogue social

➤ Le CSE :

Il s'agit d'une instance représentative du personnel, consultative, composée des représentants du personnel.

Elle émet des avis et des vœux sur toutes les questions ayant trait à l'organisation du CDEF31 et les conditions de travail des professionnels. Il s'est réuni 7 fois en 2023, dont 3 fois de manière extraordinaire.

➤ LA F3SCT

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail devient, en 2023 la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail, elle remplace le CHSCT depuis les élections de 2022. Elle peut se réunir de manière exceptionnelle pour traiter des questions urgentes touchant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des professionnels. La F3SCT s'est réunie de manière extraordinaire 2 fois en 2023.

➤ Les réunions syndicales :

En plus des instances consultatives obligatoires, la Direction et les représentants syndicaux se rencontrent une fois par mois sur les questions d'actualité.

C. Partenariats et réseaux

- **Partenariat CDEF-SAU**

Des modalités de coopération fluides ont été mises en places entre le CDEF et le SAU, le CDEF se montrant facilitateur et réactif. Pour le moment il n'a pas été constaté d'incidence sur l'activité du CDEF 31 qui reste identique.

- **Travail conjoint DEF-CDEF31**

Depuis mars 2021, le CDEF adresse aux RASE et à la DEF chaque semaine un tableau des entrées ainsi que des séjours de plus d'un an. Cet outil donne aux cadres ASE une meilleure visibilité sur notre activité et attire l'attention sur les durées de séjour les plus longues.

Par ailleurs, le CDEF a participé régulièrement aux réunions audio de la cellule interinstitutionnelle de gestion de crise.

- **Les groupes de régulation du parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance**

- **Articulation entre le service adoption du CD 31 et la pouponnière du CDEF31**

Dans le cadre de l'articulation entre les différents services autour de la petite enfance, le Conseil de Famille s'est réuni plusieurs fois. Cette instance départementale concerne l'adoption des enfants pupilles de l'Etat.

- **Les réunions de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance**

Conformément à la loi n°2007-293 du 05 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance, un observatoire de l'Enfance en Danger a été institué en Haute-Garonne. Il réunit les acteurs institutionnels autour des préoccupations liées à l'enfance et à l'adolescence en danger nécessitant des mesures de protection conjointes. Sont membres : les autorités administratives et judiciaires, représentants de l'Etat et des Collectivités Territoriales, l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale, ainsi que les établissements comme le CDEF31. Le rôle de l'observatoire est de produire des statistiques croisées afin mieux repérer les situations ou les facteurs de risques et ainsi de mettre en place les mesures préventives les plus pertinentes, devant permettre de faire évoluer l'ensemble des dispositifs en matière de protection de l'enfance.

- **Formation médicale continue pour les médecins pédiatres**

Depuis plusieurs années, les médecins du CDEF31 bénéficient de la même formation que les médecins de PMI dans le cadre de la formation continue avec la Faculté de médecine de Toulouse-Rangueil, et l'hôpital des Enfants de Toulouse. Cette formation est le fruit d'une convention de partenariat pérenne avec le Conseil Départemental.

- **La participation aux réunions locales de la CNAPE**

Un groupe de travail réunit les directeurs des établissements associatifs adhérents à la CNAPE (Fédération des associations de protection de l'enfance), le CDEF31 y participe en tant qu'invité (les établissements publics ne sont pas membres de la CNAPE). Ces réunions permettent des échanges de pratiques aussi bien sur la réalité du terrain qu'autour de projets et de collaborations. Elles permettent une connaissance mutuelle des types de prises en charge proposées et engagent un travail de partenariat.

- **Le partenariat avec la pédopsychiatrie et le RAP31**

Ce partenariat est un enjeu crucial pour le CDEF 31 du fait de besoins importants sur l'établissement. En effet, la souffrance psychique du public accueilli est béante, et le déficit de soins pour ces enfants est réel.

L'absence de pédopsychiatre sur le CDEF met en difficulté la coordination du parcours de soin, atténuée cependant par l'intervention des médecins généralistes du CDEF qui pallient beaucoup.

Par ailleurs, le RAP 31 a renforcé son intervention au CDEF 31. Pour rappel, le RAP 31 est un réseau départemental de pédopsychiatrie animé par des médecins psychiatres et pédopsychiatres de Toulouse ainsi que des travailleurs sociaux. Depuis 2013, le RAP 31 intervient mensuellement au Centre Parental pour accompagner l'équipe dans l'élaboration d'une analyse des processus singuliers à l'œuvre dans les maternités adolescentes. Après la reconstitution de l'histoire de l'adolescente devenue mère, le groupe travaille à la recherche d'éléments, psychopathologiques, anthropologiques, épidémiologiques et bibliographiques.

- **Convention orthophoniste**

Le CDEF a conclu avec une orthophoniste installée en libéral à Saint Alban, une convention ayant pour objet d'organiser la mise en œuvre d'un suivi orthophoniste pour les enfants de 4 mois à 10 ans et plus ponctuellement, pour faire des bilans pour les 10-18 ans.

La convention prévoit:

- La réalisation de bilans orthophoniques (langage oral et écrit, oralité, troubles autistiques)
- La rééducation des troubles de la parole et du langage, dyslexie, dysorthographe

Les séances ont lieu au CDEF. L'orthophoniste intervient également sur les unités de vie des enfants et fait un travail de pédagogie auprès des équipes.

- **L'éducation nationale**

Ce partenariat a pris un nouveau souffle en 2016 grâce à la mise à disposition par l'Education Nationale d'un enseignant spécialisé dont la mission a été redéfinie.

- **Gendarmerie de Castelnest**

Plusieurs sites du CDEF 31 relèvent de la compétence territoriale de la gendarmerie de Castelnest :

Villas Launaguet, Saint Alban et la villa des Nobles.

Nous travaillons régulièrement avec la Gendarmerie :

- Traitement des fugues,
- Interpellations,
- Actions de sensibilisation auprès des jeunes sur l'usage et le trafic de stupéfiants.

D. Aménagements et travaux

En tant que propriétaire du terrain et des bâtiments, les gros travaux, aménagements et investissements relèvent de la compétence du Conseil Départemental et de ses services. Ils sont détaillés ci-après. Le CDEF31 dispose néanmoins d'une section d'investissement propre permettant de petits aménagements, des réparations courantes, ainsi que l'achat de mobiliers et petits matériels.

Pour plus de détails sur les opérations menées, se reporter au chapitre services ressources-atelier.

PARTIE III. ACTIVITE DES SERVICES ET DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

LE POLE PETITE ENFANCE

A. La Pouponnière



- Activité annuelle

Unité	Capacité	Entrées			Sorties			Présents le 31/12/2023
		2021	2022	2023	2021	2022	2023	
		Pouponnière	36	53	71	111	54	

- Statuts administratifs des admissions

	2021	2022	2023
Accueil Provisoire	6	3	5
Accueil Relais	0	7	1
RPU (art/L223-2)	0	1	3
Réquisition	2	1	3
OPU	1	8	9
OPP	12	12	18
JAE + JAE Hors Dép	28	23	65
Pupilles	4	3	5
Mère placée au Centre parental du CDEF31	0	0	2
Total	53	58	111

- Age et Sexe

	de 0 à 1 ans		de 1 à 2 ans		de 2 à 3 ans		Plus de 3 ans	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	25	13	29	12	14	3	10	5
	38		41		17		15	
Total Féminin	33							
Total Masculin	78							

- Motifs d'admission

	2021	2022	2023
Accouchement sous X	6	4	6
Carences éducatives et familiales	35	37	79
Exclusion du lieu de placement	0	0	0
Faits de maltraitance	3	5	7
Fugue	0	0	1
Errance	1	2	0
Hospitalisation du détenteur de l'autorité parentale	5	7	4
Mère accueillie au CDEF31	0	0	0
Parents en GAV ou injoignables	3	3	14
Rupture familiale	0	0	0
Mineur isolé	0	0	0
Total	53	58	111

- Personnes accueillies mois par mois

	Poupponnière		
	2021	2022	2023
Janvier	7	5	4
Février	4	0	8
Mars	10	6	10
Avril	5	7	3
Mai	3	6	9
Juin	4	5	13
Juillet	5	10	27
Août	8	6	5
Septembre	2	8	5
Octobre	6	0	15
Novembre	6	0	6
Décembre	9	0	6
Total	69	53	111

- Durées de séjours

Durée de séjour	Poupponnière			
	2021	2022	2023	
De 1 à 5 jours	1	0	0	0
	2	0	5	13
	3	0	4	8
	4	0	0	6
	5	0	2	1
De 6 à 10 jours	1	7	7	
De 11 à 20 jours	2	10	13	
De 21 à 30 jours	2	4	8	
De 31 à 60 jours	7	9	15	
De 61 à 90 jours	5	6	17	
De 91 à 180 jours	4	20	27	
Plus de 180 jours	7	27	21	

- MDS ou service de provenance

Poupponnière					
Auterive	1	Carbonne	1	Revel	1
Amouroux/ bonnefoy	2	Cd haute garonne	0	Rangueil	0
Aucamville	1	Colomiers	5	Reynerie-saint simon	0
Bagatelle	5	Empalot	9	Saint jean	1
Balma	0	Frouzins	4	Saint gaudens	0
Basso cambo	15	La saudrone	0	Salvetat st gilles	3
Bellefontaine- lafourguette	1	La faourette	4	Soupetard	1
Blagnac	5	Minimes	9	Toulouse centre	8
Borderouge	15	Muret	4	Villemur	0
Bouloc	1	Mdph	0	Service accueil mineurs isoles	0
Castanet	4	Paf Blagnac	0	Service adoption	6
Cazeres	0	Pont vieux	3	Autres departements	2
Total situations	111				

- Les Orientations

ORIENTATIONS	Pouponnière			Total
	2021	2022	2023	
CDEF Hors département	0	0	0	0
Centre d'accueil familial	0	2	1	3
Retour domicile parents	6	4	20	30
Autres établissements sociaux	12	13	5	30
Famille d'accueil	1	3	26	30
Famille d'adoption	16	15	4	35
Hospitalisation longue durée	4	2	0	6
Structure médico-sociale	0	0	0	0
Tiers digne de confiance	1	0	4	5
Centre parental du CDEF31	2	2	6	10
retour établissement d'origine	4	5	0	9
Dispositif d'interventions à domicile CDEF31	0	5	0	5
Autres unité du CDEF31	2	1	27	30
Dispositif Accueil Familial CDEF31	6	9	7	22
Total	54	61	100	215

- Nombre de journées mois par mois

Personnes accueillies	Pouponnière		
	2021	2022	2023
Janvier	768	745	866
Février	652	698	787
Mars	716	755	922
Avril	633	865	916
Mai	523	867	938
Juin	604	802	954
Juillet	644	814	1108
Août	743	865	1111
Septembre	777	803	969
Octobre	758	724	1055
Novembre	750	712	1132
Décembre	730	834	1200
Total	8298	9484	11958

3. Présentation du service

a) *Présentation du service*

L'année 2023 est marquée par l'ouverture de deux unités supplémentaires : Le pôle petite enfance passe de quatre unités d'hébergement (Ouistitis, Chatons, Galopins, Papillons) de 6 places chacune à 6 unités (P'tits Choux et Oursons) et augmente ainsi sa capacité d'accueil à 36 places. Intégrée au « 425 », la pouponnière est agencée de la manière suivante : un couloir central dessert les unités et également la biberonnerie, les locaux de l'équipe entretien, les bureaux de l'équipe pluridisciplinaire, une salle de soin, 3 salles de visites. Les 2 salles d'activités ont été réaménagées pour ouvrir les deux unités créées sur cette année : les P'tits Choux durant le mois de juillet 2023, et les Oursons en Septembre. La salle de réunion est majoritairement utilisée en salle de visites, du fait du nombre de ces dernières et du manque de locaux disponibles à cette effet. Chaque unité comprend par ailleurs un espace de vie avec la cuisine et le coin repas, l'espace d'éveil mais également un espace vitrée pour le change et les bains. 4 chambres donnent sur cet espace principal. Des travaux de mises aux normes ont été réalisées sur l'année 2023 par le Département (pose de vitrages dans les espaces de soins de deux unités)

La pouponnière accueille les enfants âgés de quelques jours à 3 ans, avec une répartition des enfants qui tient compte au maximum de leur développement psychomoteur et de leurs besoins psycho-affectifs. La répartition des enfants se fait par tranche d'âge et recouvre le plus souvent : deux unités dits de « bébés », de quelques jours à 10/12 mois, deux unités de « moyens » de 10/12mois à 2 ans et deux unités de « grands », de 2 à environ 3 ans.

Le projet de service 2017-2022 avait défini trois grandes orientations, toujours d'actualité en 2023 :

- Organiser l'accueil des enfants avec bienveillance et favoriser le lien avec leurs familles.
- Personnaliser la prise en charge, construire le parcours de l'enfant.
- Optimiser la collaboration professionnelle et la contribution de chaque acteur de l'équipe pluriprofessionnelle

En parallèle et dans le cadre de l'écriture en cours du projet de service, le travail d'accompagnement à la pouponnière tend à s'appuyer sur des références en lien avec la pédagogie Loczy et ses grands principes, à savoir :

- Valeur de l'activité autonome ;
- Valeur d'une relation affective privilégiée et importance de la forme particulière qu'il convient de lui donner dans un cadre institutionnel ;
- Nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement ;
- Importance d'un bon état de santé physique qui sous-tend mais aussi, pour partie, résulte de la bonne application des principes précédents

Plusieurs professionnelles ont pu bénéficier en 2023 de formations en lien avec cette pédagogie (puéricultrices, cadre de santé) et les applications concrètes qui peuvent être déclinées au quotidien auprès des équipes pluridisciplinaires et des enfants accueillis vont pouvoir être opérationnelles en 2024.

b) *Présentation de l'équipe*

L'année 2023 a été marquée par des mouvements d'équipe importants, liés en grande partie à l'ouverture des deux unités supplémentaires. L'été 2023 a par ailleurs démontré une forte suractivité nécessitant une augmentation des renforts en intérim. Bien que permettant d'assurer la continuité de service, ces renforts ont eu des effets sur les enfants en termes de repères et de sécurité interne. Le second semestre a permis de stabiliser l'équipe à travers le recrutement de près de 14 professionnelles auxiliaires de puériculture de jour, 6 professionnelles de nuit, 2 puéricultrices, 1 psychologue. Par ailleurs, une cadre de santé a rejoint l'équipe fin juillet 2023.

- **Les auxiliaires de puériculture de jour**

En 2023, le nombre d'auxiliaires de puériculture d'une unité est de 7. Les auxiliaires accueillent l'enfant dès son arrivée et répondent à ses besoins fondamentaux. Elles observent les enfants dans un environnement adapté et participent à l'évaluation de leurs besoins. Par le biais de la référence, elles garantissent et promouvoient leur sécurité affective. Les auxiliaires assistent aux réunions ; elles sont chargées de restituer le quotidien de l'enfant et de réfléchir en pluridisciplinarité à leur orientation. Elles contribuent par la tenue des classeurs, d'albums photos à laisser une trace dans la vie de l'enfant

Une auxiliaire de puériculture est positionnée chaque jour à la biberonnerie et s'assure ainsi, dans le respect des règles d'hygiène, de la préparation des repas. Deux professionnelles occupent ce poste.

- **Les auxiliaires de puériculture de nuit**

L'équipe d'auxiliaires de puériculture est composée de 16 ETP après ouverture des deux unités supplémentaires. Elles sont réparties en deux équipes et travaillent autour de la question de la référence.

- **Les puéricultrices**

L'équipe de puéricultrices est composée de 6 professionnelles (+2ETP en 2023) dont chacune est référente d'une unité. Elle assure à ce titre la coordination et l'harmonisation des pratiques entre les auxiliaires et en fonction des besoins de l'enfant. Ainsi, elle accompagne les auxiliaires dans leurs pratiques professionnelles auprès des enfants, participe au projet personnalisé d'accompagnement (PPA) par les observations écrites et soutient le travail avec les familles. Elle anime les réunions de conduite d'unités mensuelles. Elle garantit également le maintien ou la restauration de la santé des enfants et coordonne tous les rendez-vous médicaux en lien avec le médecin du service.

- **L'équipe d'entretien des locaux**

L'entretien des locaux est effectué par une équipe de cinq ASH. Elles ont la charge de l'entretien, la désinfection des locaux et du mobilier de toute la pouponnière, elles organisent le service des repas, du linge et de la dépense (approvisionnement). Depuis 2023, l'équipe des ASH est sous la responsabilité de la cadre en charge de l'hygiène et de la gestion des risques.

- **L'équipe pluridisciplinaire**

L'équipe pluridisciplinaire d'une unité est composée :

-D'un cadre de santé également en responsabilité du pôle santé (recrutement en 2024 d'un second ETP cadre de santé)

-D'une assistante sociale,

-De 1.70 ETP de psychologue,

La psychologue et l'assistante sociale ont en charge les visites médiatisées, le plus souvent en alternance avec celles assurées directement par les services de l'ASE. L'assistante sociale est également l'interlocuteur plus privilégié dans les relations avec l'ASE notamment dans l'organisation des synthèses.

-De 3 ETP éducatrices de jeunes enfants qui interviennent en transversalité sur les unités ou dans leur espace d'activité dédié afin de contribuer à des prises en charge individuelles ou en petit collectif, de soutenir les temps de repas dans les unités à fort effectif ou avec des enfants à troubles du comportement. Elles ont également en charge l'organisation des rencontres fraternelles et des visites encadrées avec les parents.

-D'un psychomotricien à 90%,

-D'un médecin à mi-temps,

-D'un secrétariat à 75% et d'une coordinatrice administrative à 50% (mutualisée avec le pôle santé également à 50%)

-Des professionnels extérieurs interviennent auprès des enfants (kinésithérapeute, ostéopathe, orthophoniste, association) et complètent le plateau technique de la pouponnière.

Cette pluridisciplinarité est indispensable à la prise en charge des enfants et contribue à l'évaluation de leur niveau de développement, ainsi qu'à la mise en place de l'étayage nécessaire pour le soutenir et pallier à des retards fréquents. (globaux, moteurs, de langage, etc.)

UNITES D'HEBERGEMENT	7 ETP Auxiliaire de puériculture par unité soit 42 auxiliaires de puériculture 1 ETP Puéricultrice référente par unité soit 6 puéricultrices
PROFESSIONNELS EN MISSION TRANSVERSE	3 ETP Educateur de jeunes enfants
EQUIPES DE NUITS	16 ETP
BIBERONNERIE	2 ETP Auxiliaire de puériculture
ENTRETIEN	5 ETP ASH
ENCADREMENT	1 ETP Cadre de santé
PROFESSIONNELS TRANSVERSAUX Sur l'établissement	1 ETP Assistante sociale, 1,7 ETP Psychologues 0,50 ETP Médecin, 0,90 ETP Psychomotricien 0,75 ETP Secrétariat, 0.5 ETP coordinateur administratif
PROFESSIONNELS EXTERIEURS	Kinésithérapeute, Orthophoniste, Ostéopathe, Association Z'oiseaux Livres

a. Réunions d'équipes

Plusieurs types de réunion sont planifiés :

- **Réunions cliniques par unités** : 1 fois toutes les trois semaines pour chaque unité avec la présence des professionnels qualifiés : cadre, médecins, psychologue et assistante sociale.
- **Réunions fonctionnement d'unité** : 1 fois tous les deux mois avec les professionnels de l'unité animée par la puéricultrice avec un professionnel qualifié si nécessaire.
- **Réunions de coordinations avec les professionnels de l'ASE** en fonction des besoins mais plus particulièrement dans les 15 premiers jours de l'arrivée d'un enfant : réunion de présentation, ou tous les trois mois, la synthèse qui permet de travailler sur l'orientation de l'enfant et d'affiner son projet.
- **Réunions planning mensuelles** avec les auxiliaires des unités et de la biberonnerie.
- **Réunions techniques d'urgence (CTU)** : organisée à la demande d'une unité ou du responsable. Elle est pluridisciplinaire et ouverte à tous les services (jardin d'enfants, DAF notamment), elle permet une réflexion clinique sur une situation complexe.

b. Accueil de stagiaires

Le service sert de terrain de stage pour différentes formations concernant les métiers de la petite enfance. Comme chaque année, la pouponnière a accueilli en 2023 une vingtaine de stagiaires : auxiliaires de puériculture provenant de l'IFRASS¹, du lycée Hélène Boucher, ou stagiaires puéricultrices de l'IFRASS.

Les stagiaires AP sont accueillies sur les 6 unités et encadrées chacune par deux AP. Les stages sont de 4 semaines et comportent une journée à la biberonnerie.

Plusieurs étudiantes puéricultrices ont été accueillies sur 2023.

4. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

Le nombre d'accueils a été significatif en 2023 : 111 enfants accueillis. Ce nombre est à mettre en corrélation avec l'augmentation de la capacité d'accueil du service.

La suractivité a été prégnante tout au long de l'année ; et 38 enfants pour 36 places réelles étaient accompagnés en décembre 2023.

- **Répartition par sexe et âge**

Sur ces 111 accueils en 2023, 38 d'entre eux étaient nourrissons (moins d'un an), 41 étaient âgés de 1 à 2 ans, et 17 de 2 à 3 ans. Notons que 15 enfants accueillis en 2023 avaient entre 3 et 4 ans, ce qui ne correspond pas normalement à l'âge des enfants accueillis sur le service. L'âge de développement des enfants, souvent en décalage avec leur âge réel, ainsi que la suractivité globale sur l'institution, sont des facteurs expliquant ces admissions. En 2023, le décalage est relativement significatif entre les garçons et les filles (78 accueils sur 111 sont des garçons)

- **Statut administratif des admissions**

Le statut judiciaire des admissions reste majoritaire en 2023. En effet, sur 111 accueils, 95 ont été ordonnés par le Parquet ou le Juge pour enfants sous forme de RPU (3), OPU/OPP (27) ou JAE (65).

5 accueils provisoires et 1 accueil relais ont été formalisés. 2 enfants accompagnés au centre parental ont également été accueillis à la pouponnière pour des besoins de mise à l'abri.

Enfin, 5 enfants pupilles ont été accueillis en 2023 (+2 par rapport à l'année précédente)

- **Motifs d'admission**

Les motifs d'admission sont corrélés aux statuts : 79/111 sont liés à des faits de carences familiales tandis que 7 sont liés à des faits de maltraitance. 14 accueils font suite à des parents en garde à vue ou injoignables et 4 à une hospitalisation du détenteur de l'autorité parentale.

Aussi, 6 accouchements sous le secret ont été motif d'accueil en 2023.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Sur le premier semestre, 47 enfants ont été accueillis sur la pouponnière, tandis que 64 l'ont été sur le second semestre. Cette augmentation est à mettre en lien avec l'ouverture des deux unités supplémentaires en juillet et septembre.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Comme en 2022, Basso-Cambo et Toulouse Centre sont les deux MDS les plus iniatrices de demandes d'admission (15 demandes pour Basso-Cambo et 7 pour le Centre). Par ailleurs, la MDS de Borderouge qui avait baissé le nombre de ses demandes d'admission en 2022, a été à l'origine de 15 accueils sur 2023. Les MDS Minimes et Empalot ont été demandeurs dans 9 admissions effectives.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

La mission du CDEF est d'accueillir en urgence et d'évaluer les besoins des enfants en participant à la réflexion sur leur orientation. La durée de séjour devrait être de 3 mois, renouvelable une fois. 35 accueils sur 2023 ont duré moins de 20 jours ; temporalité que l'on peut mettre en corrélation avec la temporalité avant première audience suite au placement d'urgence. 67 accueils ont duré 3 à 6 mois, ce qui correspond à l'accueil et à l'évaluation du CDEF.

21 accueils ont duré plus de 6 mois.

- Orientations 2023

40 orientations ont été faites en interne en 2023 : centre parental (6), autres unités du CDEF (27) et dispositif d'accueil familial (7).

Les orientations en famille d'accueil externes sont en hausse significative (27 en 2023 contre 3 en 2022).

20 enfants ont pu bénéficier d'un retour au domicile familial.

- Nombre de journées mois par mois

Sur le dernier semestre, le nombre de journées par mois est significativement plus élevé que sur la première moitié de l'année. La moyenne se situe à 1095 jours de juillet à décembre.

5. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

-L'accueil des parents et l'accompagnement des rencontres parentales :

Les éducatrices de jeunes enfants sont en charge de missions transversales éducatives au sein de la pouponnière. Les grands axes de travail de cette équipe s'articulent autour de l'accueil des parents avec l'encadrement des visites au sein du service, l'organisation des visites fratries et la réalisation d'actions éducatives auprès de tous les enfants accueillis.

L'activité autour des visites (médiatisées, encadrées, libres) représente une mission importante au sein du service et le moyen essentiel de rencontre avec les familles.

Sur l'année 2023, 1916 visites ont eu lieu et ce chiffre est en augmentation (1845 en 2022). Parmi celles-ci, 308 visites ont été encadrées par l'équipe d'éducatrices de jeunes enfants (290 en 2022).

996 visites ont été médiatisées sur l'année passée ; dont plus de la moitié par les partenaires de l'Aide Sociale à l'enfance (576). Au CDEF, celles-ci sont médiatisées soit par la psychologue (175), soit par l'assistante sociale (245).

-Les rencontres fratries :

Les rencontres entre les enfants d'une fratrie sont un élément d'évaluation des relations familiales et participent à la mission globale du CDEF. En 2023, les Educatrices de Jeunes Enfants ont organisé 125 visites fratrie au sein du CDEF. Ce chiffre est à la baisse comparativement à l'année précédente, mais il faudrait le mettre en adéquation avec le nombre de fratries accueillies sur l'année.

Les sorties hors CDEF permettent d'offrir aux enfants d'un même groupe, ou de groupes transversaux, un espace hors lieu de placement. Sur 2023, c'est un outil largement utilisé : 362 sorties sur l'année (200 en 2022)

-Santé :

0.50 ETP de médecin est dévolu à la pouponnière. Les parents sont ainsi systématiquement associés à la première visite médicale et des rendez-vous réguliers leurs sont proposés pendant toute la durée de séjour de leur enfant par les puéricultrices et le médecin.

Le public accueilli à la pouponnière est en situation de grande fragilité et cumule les vulnérabilités ; y compris la vulnérabilité de santé physique. Cette vulnérabilité nécessite de multiples accompagnements vers les lieux de consultations et de soins du territoire (hôpital des enfants, Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, Centres Médico-Psychologiques Précoces, CAMSP)

L'accompagnement de ces enfants aux différents RDV (hôpital, CAMPS...) représente 458 déplacements en 2023. Ce nombre en hausse (398 en 2022) est conséquent et impacte l'activité du service (prise de RDV, préparation de

l'accompagnement, accompagnement physique par une professionnelle, lien avec l'ASE et la famille, suivi du RDV, ...)
Une nouvelle organisation en lien avec ces accompagnements est à repenser sur l'année à venir.

-Scolarité :

Pour les plus petits (à partir de 15 mois), l'accueil se fait au Jardin d'Enfants. Ce dispositif d'accueil de jour est une passerelle entre la crèche et l'école maternelle et propose aux enfants des temps d'éveil, de découverte où l'enfant s'expérimente dans les prés apprentissages de type périscolaire, manuel ou artistique. Il développe également ses temps de socialisation.

Des thèmes nouveaux sont abordés : pratiques du portage en écharpe (plusieurs professionnelles font la demande de formations spécifiques) ; achats de hamac sur les unités de Bébé (favorisant la pratique d'enveloppement)

Partenariats

L'accent mis sur le développement du langage avec l'appui des livres se traduit par deux partenariats renouvelés chaque année. D'une part, la bibliothèque Nomade permet aux professionnels de découvrir et de mettre à disposition des livres nouveaux et adaptés à chaque âge. D'autre part, l'association Z'oiseaux livres permet une intervention mensuelle de deux professionnels de la petite enfance (EJE) au sein des unités afin de permettre aux enfants et aux professionnels de partager un temps particulier autour de la lecture.

6. Situation clinique

Liam est né le 5 juillet 2023 et arrive à la pouponnière après un passage de quelques jours dans le service de Néonatalogie. Il est le premier enfant de ses parents qui sont pris en charge dans le cadre d'un suivi psychiatrique depuis plus de 20 ans. La grossesse se déroule avec nombre de médicaments psychotropes. Aucune pathologie spécifique de grossesse n'est rapportée.

Liam inquiète d'emblée l'ensemble des équipes. Nombre de bilans sont faits et reviennent négatifs. Pour autant, le développement de Liam et sa façon « d'être au monde » interrogent ceux qui le côtoient. Avec force.

Les parents de Liam, s'ils sont dans une intentionnalité tournée vers leur enfant et très touchés par « qui il est » se trouvent dans une impossibilité de le prendre en charge dans un quotidien. Mamaé, la grand-mère paternelle de Liam peut s'engager, quelques jours par semaine.

Liam se développe à son rythme et ce rythme n'est pas très protocolaire : il faut toute une équipe pour le soutenir autant que possible et l'aider à maintenir « son cap ». Liam interroge en permanence nos prises en charge et mobilise nos capacités d'adaptation. Chaque jour, un maillage renouvelé se met en place. Les journées se suivent et ne se ressemblent pas. La capacité « d'être au monde » de Liam n'est pas ordinaire et il faut sans cesse faire preuve d'un ajustement millimétré, faute de quoi, il donne à voir des signes d'inconfort douloureux quasi permanents. Sa prise en charge est pluridisciplinaire et doit se faire dans une attention particulière et une collaboration efficace. Liam mobilise la totalité de l'institution dans sa fonction « maternelle ».

Quelques mois plus tard, ses parents restent mobilisés dans une fonction parentale qui ne peut garantir à Liam un espace suffisant, et s'appuient entièrement sur la fonction parentale de l'institution... aidée de Mamaé.

Tout ce qui a pu se mettre en place s'est mis en place dans un engagement et une adaptabilité peu commune, et pourtant familière à notre institution, toujours en partenariat étroit avec l'Aide Sociale à l'Enfance. La collaboration avec les équipes spécialisées extérieures se construit peu à peu.

Quelques mois plus tard, s'il ne nous rassure toujours pas, Liam donne à voir nombre de compétences et son développement continue sa progression peu protocolaire mais sûre.

Liam n'est qu'un bébé parmi d'autres, qui a su mobiliser nos missions premières dans toutes leurs déclinaisons avec cette urgence contradictoire entre le temps de l'accueil qui se prolonge et son développement global qu'il est urgent, en permanence, de soutenir étant donné les enjeux pour son propre devenir.

La pouponnière est cet espace-là : l'urgence de l'accueil, l'urgence de l'évaluation à la fois des possibilités parentales et du développement de l'enfant et l'urgence d'ajuster la prise en charge de chacun pour garantir autant que possible un développement ordinaire. Le bébé n'a pas le temps d'attendre.

7. Conclusion et perspectives

L'année 2024 aura plusieurs objectifs :

- Finalisation du projet de service et applications concrètes d'actions d'accompagnement en lien avec la pédagogie Lóczy.
- L'organisation du temps de travail de l'équipe pluridisciplinaire avec de nouveaux cycles répondant au mieux à la satisfaction des besoins des enfants et à la qualité de vie des professionnels.
- La perspective de déployer le service de visites médiatisées, ce qui va impacter l'organisation.
- Le travail en binôme cadre de santé sur le service et son déploiement sur l'année à venir.
- L'évaluation de l'activité
- Le travail de partenariats avec les organismes de formation et l'accueil des stagiaires.

LE POLE ENFANCE

Les Chiffres de l'activité 2023

- Activité annuelle

Unité	Capacité	Entrées					Sorties					Présents le 31/12/2023
		2021	2022	2023			2021	2022	2023			
				Entrées par unité du CDEF31	Entrées directes	Total entrées 2023			Sorties sur unité du CDEF31	Sorties directes	Total sorties 2023	
Gaïa		19	19	10	16	26	14	27	6	19	25	9
Las Tutos	6	30	33	14	16	30	34	29	11	20	31	7
Arc en ciel		26	23	5	14	19	23	27	6	16	22	6
Maison Robinson à compter du 06/07/2022	7		28	8	21	29		21	9	22	31	6
Totaux	13	75	103	37	67	104	71	104	32	77	109	28

- Age et Sexe

Age	Gaïa		Las Tutos		Arc en Ciel		Maison Robinson	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0 à 1 ans	0	0			0	0	0	0
2 à 4 ans	12	6			2	0	0	0
5 à 6 ans	2	2			4	2	1	1
7 à 8 ans	1	2	1		3	1	7	4
9 à 10 ans	0	0	1	1	0	4	2	6
11 à 12 ans	1	1	3	3			1	4
13 à 14 ans	0	0	4	12		2	1	2
15 à 18 ans	0	0	1	4		1	0	0
Usager mère	0	0					0	0
Total	16	11	10	20	9	10	12	17
Total	26		30		19		29	

- Statuts administratifs des admissions

	Gaïa			Las Tutos			Arc en Ciel			Maison Robinson	
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023
Accueil Provisoire	0	2	0	0	2	1	0	0	1	4	0
Accueil Relais	1	0		0	0		2	2	1	1	2
RPU (art/L223-2)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	2
Réquisition Hors Département	0	0	0	0	1	1	0	0	2		0
Réquisition	1	0	6	4	1	2	1	0	0		5
OPU	0		0	5	2	2	0	3	3	1	0
OPP	7	2	4	5	17	3	9	11	12	6	8
JAÉ	10	6	11	15	9	19	14	7		15	12
Pupille	0	8	0		0		0	0			0
accueil mère ,enfants			2								
accueil mineurs			3								
Jugement des tutelles	0	0	0	1	1		0	0			0
Total	19	18	26	30	33	30	26	23	19	28	29

- Motifs d'admission

	GAIA			LAS TUTOS			ARC EN CIEL			MAISON ROBINSON	
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023
Carences éducatives et familiales	0	0	15	17	18	18	0	0	6	22	17
Exclusion du lieu de placement	16	10	1		0	1	18	13	1		2
Faits de maltraitance	0	0	4	8	10	8	0	0	7	1	3
Fugue hors département	1	3	0		1	1	6	5	0		0
Fugue	0	0	0	3		1	0	0	0		0
Hospitalisation détenteur autorisé	0	0	5		0		0	0	1	4	0
Troubles du comportement	1	3	0		0		2	3	0		0
Mères accueillies au Centre Parental CDEF31	0	1	0		0		0	0	0		0
Mineur isolé	0	0	0		0		0	0	0		1
Parents en GAV ou Injoignable	0	1	1	2	0		0	2	4		5
Fin de GAV	0	0	0		0		0	0	0		0
Rupture Familiale	0	0	0		4		0	0	0	1	1
Errance	0	0	0		0	1	0	0	0		0
DAF	1	0	0		0		0	0	0		0
HAVRE	0	0	0		0		0	0	0		0
Errance	0	0	0		0		0	0	0		0
Villas ou autres unités du CDEF31	0	0	0		0		0	0	0		0
Total	19	18	26	30	33	30	26	23	19	28	29

- Personnes accueillies mois par mois

	Gaïa			Las Tutos			Arc en ciel			Maison Robinson	
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023
Janvier	0	1	3	0	3	3	1	1	2		2
Février	1	0	2	0	5	3	0	1	0		2
Mars	5	1	2	3	1	8	6	2	5		6
Avril	0	4	2	3	0	3	0	2	1		1
Mai	0	4	2	3	1		0	2	0		0
Juin	2	2	1	1	1		0	0	1		3
Juillet	2	3	6	7	3	2	5	1	2	7	4
Août	1	1	1	5	2	3	4	2	1	2	3
Septembre	0	0	3	1	6	2	0	2	3	7	3
Octobre	0	1	2	4	3	3	0	1	0	1	4
Novembre	2	0	1	1	2	2	4	3	3	7	1
Décembre	6	1	1	2	6	1	6	6	1	4	0
Total	19	18	26	30	33	30	26	23	19	28	29

- Durées de séjour

Durée de séjour	Gaïa			Las Tutos			Arc en ciel			Maison Robinson	
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023
De 0 à 5 jours	0	0	0	0			0	0	0		0
	1	0	0	1	6	0	2	5	0	3	1
	2	1	2	4	0	4		0	2	1	3
	3	0	1	3	1	1	1	0	0	1	1
	4	2	0	1	2	0	3	0	1	0	0
5	0	0	4	1	1		0	1	0	3	0
De 6 à 10 jours	1	3	3	3	1	1	3	0	0	3	1
De 11 à 20 jours	7	4	2	3	5	2	2	7	2	3	1
De 21 à 30 jours	0	1	1	0	4	1	4	1	2		1
De 31 à 60 jours	2	3	2	7	5	3	3	5	3	11	5
De 61 à 90 jours	0	5	3	4	3	3	0	0	3	1	4
De 91 à 180 jours	6	9	2	3	6	11	8	2	2	4	2
Plus de 180 jours	7	7	0	0	3	3	1	4	2		4

- MDS ou service de provenance

	Gaïa	Arc en ciel	Las tutos	Maison Robinson	Total
Auterive	2			0	2
Amouroux/Bonnefoy				2	2
Aucamville		1		0	1
Bagatelle	1	3		0	4
Balma	2		1	1	4
Basso cambo	3	1		2	6
Bellefontaine-lafourguette				0	0
Blagnac	1	2	1	0	4
Borderouge	2	2	3	1	8
Bouloc			3	0	3
Castanet				0	0
Carbone			2	2	4
Cazeres				0	0
Cierp-Gaud				0	0
Cd haute garonne			1	2	3
Colomiers	4			1	5
Empalot	1	4	1	1	7
Frouzins	1	3	1	1	6
La saudrone				0	0
La faourette	2	2	7	2	13
Minimes	1		2	1	4
Muret	4			2	6
Pont vieux	1		2	3	6
Ranguel			2	2	4
Revel				0	0
Reynerie-saint simon				0	0
Saint jean				0	0
Saint gaudens				2	2
Salies-du-Salat				0	0
Salvetat st gilles			2	2	4
Soupetard		1		2	3
Toulouse centre	1			0	1
Tournefeuille			1	0	1
Villemur	0	0	0	0	0
Service accueil mineurs isoles				0	0
Service adoption				0	0
Autres départements			1	0	1
PAF Blagnac				0	0
Total	26	19	30	29	104

- Orientations

ORIENTATIONS	Gaïa			Las Tutos			Arc en ciel			Maison Robinson		TOTAL
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023	
Cdef hors departement	1	0			0		0	0			0	0
Centre d'accueil familial	1	1	6		0		2	0			0	6
Retour domicile parents	2	2	10	5	6	3	3	8	6	3	8	27
Autres établissements sociaux	1	6	3	19	5	11	3	4	11	7	10	35
Famille d'accueil	0	4	4	4	3	3	3	0	2	1	1	10
DDAEOMI	0	0					3	0			0	0
Fugue	0	0		1	2	3	3	0		1	1	4
Hospitalisation longue duree	0	0			0		3	0			0	0
Structures medico social	0	1	1	1	0		3	0			1	2
Tiers digne de confiance	0	0			0		3	1			1	1
Pjj	0	0			0		3	0			0	0
Retour établissement origine	0	1			1		3	0			0	0
Retour famille d'accueil origine	0	0			0		3	0		1	0	0
Dispositif iad	0	3			0		3	0			1	1
Dispositif accueil familial	1	0			0		3	0		2	1	1
Dispositif appartements mineurs	0	0			0		3	0			0	0
Dispositif havre	0	0			0		3	0			0	0
Dispositif escale	0	0			0		3	0			0	0
Hotel	0	0			0		3	0			0	0
Villas ou autres unites du cdef31	8	9	1		16	11	3	10	3	6	7	22
Total	14	27	25	30	33	31	56	23	22	21	31	109

- Nombre de journées mois par mois

Nombre de journées	Gaïa			Genets / Las Tutos			Unité temporaire / Arc en ciel			Maison Robinson	
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2022	2023
Janvier	217	344	256	248	163	235	158	271	276		243
Février	200	275	230	224	176	184	155	291	247		261
Mars	250	263	252	263	220	244	221	247	275		321
Avril	240	261	216	301	216	253	240	253	192		272
Mai	248	325	266	269	210	259	248	301	217		221
Juin	236	283	267	238	180	240	240	300	187		233
Juillet	249	258	266	174	165	267	272	188	221	145	250
Août	238	260	268	215	196	272	291	249	250	195	240
Septembre	210	261	229	199	233	232	224	242	232	176	234
Octobre	217	253	254	231	245	248	192	246	232	248	229
Novembre	229	207	232	213	184	234	163	187	148	157	273
Décembre	302	240	261	166	198	229	233	217	197	242	209
Total	2836	3230	2997	2741	2386	2897	2637	2992	2674	1163	2986

1. Présentation du service

a) Présentation du service

L'unité éducative Gaïa accueille des enfants âgés de 3 à 5 ans, en collectif mixte.

L'espace d'accueil s'organise autour d'un pôle de couchage de 5 chambres et d'espaces collectifs pour la restauration, l'éveil et jeux, les sanitaires. Un espace extérieur avec des jeux est également accessible depuis le service.

Un travail de réflexion est encore mené, pour aider les enfants à acquérir des repères spatio-temporels dans un contexte architectural marqué par de grands espaces qui ne font pas toujours contenance pour des enfants qui ont besoin d'îlots d'activités. La nécessité de poursuivre ce travail sur l'espace de vie permettra sans doute, de diminuer l'agitation qui peut naître chez ces enfants pour qui « les mots » ne font pas encore sens et qui ont davantage besoin de signaux visuels.

La capacité d'accueil de l'unité est de 6 places mais la suractivité est permanente. Les cinq chambres sont donc en majorité des chambres doubles ou triples.

b) Présentation de l'équipe

L'équipe pluridisciplinaire se compose de 8 professionnels éducatifs, de deux maitresses de maison, de 3 agents éducatifs de nuit, d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'un cadre hébergement et accompagnement.

Depuis le mois de décembre 2021, un ETP est dédié à la fonction de coordinateur. Ce professionnel est présent de 9h à 17h du lundi au vendredi et permet d'être le fil rouge dans le quotidien de la villa et la prise en charge des adolescents. La création de ce poste offre une meilleure organisation et limite la perte d'information.

Pour la prise en compte d'enfants au profil complexe ou lors de suractivité, un renfort de professionnels supplémentaires est parfois effectué.

L'équipe de Gaïa bénéficie des supports des services transversaux. Le pôle santé intervient quotidiennement pour le suivi des enfants, ainsi que pour le lien avec les partenaires du soin.

Le jardin d'enfants accueille des enfants de Gaïa, pour permettre une prise en charge extérieure à l'unité et proposer des temps de relais/évaluation hors du groupe quand la problématique de l'enfant le nécessite et qu'il n'est pas scolarisé.

La dynamique de l'accueil d'urgence avec régulièrement un groupe en sureffectif et des prises en charge qui durent parfois de nombreux mois, nécessite pour cette équipe de devoir s'adapter en permanence aux exigences et aux paradoxes de la mission de l'établissement. Soucieux de préserver l'intérêt de chaque enfant dans ce contexte mouvant, les professionnels de Gaïa se sont régulièrement questionnés sur leurs pratiques et les limites qu'ils rencontraient au quotidien dans l'accompagnement des enfants. Le GAP a soutenu ce travail de prise de recul sur un quotidien difficile venant souvent mettre à mal leurs valeurs professionnelles et personnelles. Aussi l'équipe bénéficie de temps de réunion hebdomadaire les jeudis de 13H30 à 16H30 durant lesquels sont systématiquement abordées deux situations d'enfants.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

26 accueils ont été effectués en 2023 sur l'unité, soit 8 admission en plus qu'en 2022. Au niveau des sorties nous avons compté 29. Malgré le taux de sorties important le groupe a été tous les mois en sureffectifs et a terminé l'année avec un groupe constitué de 9 enfants

- **Répartition par sexe et âge**

60% des enfants accueillis sur Gaia en 2023 étaient des garçons. La tranche d'âge 3-5 ans était relativement bien respectée. En effet, aucun enfant n'avait moins de 3 ans et seulement 15 % des enfants accueillis avaient plus de 6 ans. Ainsi 84% des enfants accueillis avaient entre 3 et 6 ans.

- **Statut administratif des admissions**

Les mesures de jugement d'assistance éducative et les réquisitions concernent la quasi-totalité des situations accueillies sur l'unité. (42% de JAE et 23% de réquisition). Toutefois 4 accueils ont été effectués sous ordonnance de placement provisoire.

- **Motifs d'admission**

Tout comme sur les autres unités du pôle enfance, les motifs d'accueil sont essentiellement liés à des carences éducatives et familiales (57%). Suivent, à part égale, les admissions pour faits de maltraitance et pour hospitalisations du tiers détenteur de l'autorité parentale.

- a) **Personnes accueillies mois par mois sur 3 ans**

Les accueils 2023 sont globalement concentrés sur le 1^{er} semestre : 18 contre 8 au second semestre, soit 69% d'accueil sur le premier semestre. Nous pouvons distinguer un pic d'accueil important sur les mois de juillet, septembre et janvier qui comptent respectivement 6, 3 et 3 accueils.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Les enfants accueillis proviennent majoritairement des MDS de Muret, Colomiers et Basso Cambo.

- **Durée de séjour des personnes accueillies sur 3 ans**

50% des accueils ont duré moins de 5 jours. 42 % des accueils ont duré de 6 jours à 3 mois. Enfin, 19% des accueils ont duré plus de 90 jours ce qui sort du cadre d'accueil d'urgence qui prévoit des accueils de 3 mois, pour permettre l'observation et l'évaluation de la situation en vue d'une orientation adaptée.

- **Orientations 2023**

En 2023, 8 d'entre elles ont pu être mises en œuvres sur des structures extérieures (Familles d'accueil, autres établissements sociaux, établissement médico-social) et 10 enfants sont retournés au domicile des parents. 1 orientation s'est faite en interne du CDEF.

- **Nombre de journées mois par mois sur 3 ans**

Les journées mois par mois sont globalement réparties sur l'année. La moyenne est de 249 journée par mois avec une hausse sur les mois de juillet et aout. Le nombre de journée tend à diminuer depuis 2022 (2997 contre 3230 en 2022).

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

L'équipe a, à disposition, des outils institutionnels pour faire trace du vécu des enfants et affiner les observations et l'évaluation à travers les actes de la vie quotidienne et des activités mises en place. La vie quotidienne est la base de l'accompagnement durant le séjour ainsi que les interactions entre les professionnels et les enfants.

Le projet d'accompagnement de Gaïa est de prendre soin des enfants dans un environnement le plus sécurisant et apaisant possible afin de les aider à grandir à leurs rythmes durant cette épreuve de séparation liée au placement. Chaque enfant est encouragé à vivre de nouvelles expériences autour du vivre ensemble. Les actes de la vie quotidienne sont les premiers supports utilisés par l'ensemble des professionnels, mais la créativité artistique et les activités de loisirs sont également des supports de médiation.

L'équipe propose de nombreux ateliers tels que la cuisine, activité piscine, ou bien encore un travail autour des émotions. En 2023, l'équipe a aussi pu faire plusieurs séjours à thème avec de petits groupes d'enfants à la neige, à la campagne et à la mer. Ces séjours ont permis de travailler l'individualité mais aussi de diversifier les activités de loisirs.

b) *Partenariats*

Les ressources internes sont sollicitées pour permettre aux enfants d'avoir une « normalité » dans leur quotidien.

Un partenariat est également établi avec une art-thérapeute et une médiatrice animale. Il y a, à ce jour un travail engagé auprès de la Ludothèque de l'Union pour un nouveau partenariat.

4. Situation clinique

Agathe est une petite fille de 4 ans accueillie fin avril sur l'unité Gaïa avec son petit frère Marcello, âgé de trois ans. Agathe et Marcello ont également un plus grand frère de 6 ans, Lenzo, placé au SAU. Agathe et Marcello resteront trois mois au CDEF avant d'être orientés en MECS avec leur frère.

Le contexte du placement : Le père est incarcéré pour une peine longue. La mère, est décrite comme débordée. La situation se dégrade malgré une AEMO renforcée. L'école des enfants signale chaque semaine en raison des traces de coups que présentent les enfants, notamment Lenzo et Agathe : « *Lenzo hématome entre les deux yeux* », « *Agathe lèvres gonflées et récit de gifles* », « *Lenzo, œil au beurre noir* », « *Lenzo hématome sur l'œil droit et marque rouge dans le dos* ». Les enfants identifient leur mère comme l'autrice des coups.

Le placement :

Lorsqu'Agathe et Marcello arrivent sur Gaïa, ils donnent l'impression d'être « *tout petits* ». Comme des petites poupées de porcelaines, ils semblent, légers et fragiles. Pourtant ils ont des tailles adaptées à leurs âges et des poids corrects. Ils sont dans les « *normes* » de développement mais semblent, paradoxalement, si loin de ces dernières. Comme si, derrière ces bonnes apparences, se cachait quelque chose. Mais que vient dire cette sensation étrange ? Que se passe-t-il dans le corps de ces enfants pour que derrière tout apparence, nous ressentons la sensation d'une forte agitation et d'un cri silencieux enfermé dans le corps, comme prisonnier de l'inconscient qui se défend de le conscientiser ? Pourquoi une telle défense ? Qu'arrive-t-il à ses enfants ? C'est physique, l'équipe le sent dans son propre corps : il y a des choses à dire que le corps tend à dénoncer.

Agathe illustre, du haut de ses 4 ans, les symptômes d'un traumatisme. Elle est déboussolée. Agathe est rarement dans le temps présent. Elle confond les jours, parle d'événements au présent qui n'ont pas eu lieu dans sa journée comme « *j'ai vu maman* », « *Lenzo m'a tapée* ». Elle fait des cauchemars où elle hurle très fort. Elle se rigidifie quand

il faut la changer ou la laver. De plus, Agathe est une enfant très souriante, voire « *trop* » souriante. Des sourires et des rires envahissent son visage comme des rictus, comme collés sur ses lèvres. Même lorsqu'elle est reprise suite à une bêtise : elle rit. Dans le transfert, Agathe me fait mal aux joues. J'ai des crampes pour elle. Ce rire, ces sourires, sont bien sûr, de l'ordre de la défense. Agathe ne rit pas : Agathe survit. Agathe vit des reviviscences diurnes et nocturnes.

Lors d'un entretien psychologique, un enfant s'agite dans une salle à côté de la sienne. Les bruits sont impressionnants ; l'enfant hurle, l'adulte cri, des jets d'objets résonnent contre les murs. Agathe se rigidifie. Elle est dans l'hyper-vigilance. Lorsque je lui demande si elle a l'habitude de ce bruit, Agathe me répond qu'en effet, il y a souvent ce bruit dans la maison. Agathe est prise alors d'un phénomène de reviviscence. Elle se met à répéter en boucle, et cela pendant près de 35 minutes « *Je n'ai pas le droit, je ne peux pas* ». Pourtant, nous dessinons et cela est une activité qu'elle fait avec joie et autonomie sur l'unité. Elle est comme paralysée et me demande de dessiner à sa place. Je dessine alors des ronds et l'invite à m'imiter. Elle répète « *non, je ne peux pas, je n'ai pas le droit* ». Lors de la fin de l'entretien, Agathe m'aide à ranger méticuleusement la pièce en disant « *Il ne faut pas que ce soit le bordel* ».

Agathe, quelques heures après, dessinait sans aucune difficulté sur l'unité, parlait à tue-tête, jouait avec les autres enfants. Elle m'adressait de larges sourires et me donnait l'impression qu'elle n'avait pas vécu ce qui s'était passé plus tôt ensemble. Comme si elle n'était pas consciente de ce moment de reviviscence.

Les phénomènes de reviviscences sont souvent connus sous leurs formes nocturnes (les cauchemars, les difficultés d'endormissement etc), pour autant Agathe montre que la reviviscence, si l'on regarde bien, se vit aussi en journée. Agathe exprimait sur son unité des symptômes mais elle s'autorisait à réellement lâcher prise dans l'espace de l'entretien ; ce qui a pu donner des scènes impressionnantes où corps et paroles déchargent le traumatisme.

Cette vignette montre l'importance des espaces privilégiés pour les enfants. Cela permet à l'enfant de se vivre autrement, de se raconter à l'autre différemment, et surtout, de traverser ses symptômes en toute sécurité.

Cet exemple montre également l'efficacité de la pluridisciplinarité. Les veilleurs relataient les nuits d'Agathe, l'équipe éducative observait ses spécificités comportementales sur l'ensemble de la journée, et la psychologue assistait et accompagnait l'expression du traumatisme dans les espaces d'entretiens. Les réunions hebdomadaires ont donc permis d'échanger ces divers regards pour permettre de poser des mots sur ces cauchemars, ces rigidités, ces symptômes. Cela a permis de ne pas passer à côté de l'accompagnement dont avait besoin Agathe et de préconiser l'orientation la plus adaptée à cette fratrie.

5. Conclusion et perspectives

L'équipe de Gaia est stable ce qui doit permettre la mise en place de projets.

Plusieurs projets sont en cours sur le service :

- Consolider le travail avec les familles
- Travailler autour de l'accompagnement des fratries
- Continuer la mise en œuvre de séjour pour les enfants durant les vacances scolaires
- Continuer de travailler autour de l'aménagement du service en lien avec les interventions de l'association EnfancScop'
- Travailler l'ouverture sur l'extérieur et la mise en place de partenariats.
- Continuer le travail sur l'harmonisation de pratiques au sein du pôle enfance.

1. Présentation du service

a) Présentation du service

L'Unité arc-en-ciel a été créée en 2020. D'abord appelée unité temporaire elle se trouvait dans une unité de la pouponnière. L'unité pouvait accueillir maximum 5 enfants avec une tranche d'âge allant de 3 à 7 ans. Les locaux n'étaient pas adaptés à l'accueil d'enfant plus âgés. L'année 2021, a marqué le déménagement de l'unité dans les locaux qui se trouvent dans le prolongement de GAIA et la constitution et stabilisation de l'équipe éducative. La répartition des enfants a ainsi pu se faire afin de pouvoir retravailler des projets éducatifs en lien avec l'âge des enfants accueillis. L'unité GAIA pouvait ainsi se concentrer sur les enfants âgés de 3 à 6 ans et l'unité Arc-en-ciel était alors dédiée aux enfants âgés de 6 à 10 ans. Face à la suractivité un nouveau service a vu le jour sur le pôle enfance au mois de juillet. Il s'agit de l'unité Robinson dédiée aux enfants âgés de 7 à 12 ans. Gaia se concentre donc sur les 3-5 ans et arc-en-ciel sur les 5-7 ans.

L'unité dispose de 5 chambres, 2 espaces sanitaires, un espace de vie dédié aux activités et un espace cuisine et salle à manger. Cette unité de vie s'ouvre sur un grand espace extérieur. L'équipe éducative dispose d'un bureau. La cuisine a bénéficié en 2022 de travaux d'insonorisation permettant de rendre l'espace plus agréable. Des petits aménagements ont également été faits dans les espaces sanitaires mais des travaux plus importants sont à prévoir courant 2024. En ce sens l'équipe bénéficie de temps de formation avec l'association 'EnfancScop' qui accompagne à la réflexion autour de l'aménagement des espaces en liens avec les besoins des enfants accueillis.

La capacité d'accueil de l'unité est de 6 places mais la suractivité est permanente. Trois chambres sont systématiquement doublées voire triplées, les deux dernières restent individuelles car l'unité accueille depuis plusieurs mois deux enfants avec des besoins particuliers et qui ne peuvent pas partager leur chambre.

b) Présentation de l'équipe

L'équipe pluriprofessionnelle se compose de 8 ETP éducatifs, 3 ETP veilleurs et 2 ETP maîtres de maison. Un mi-temps maître de maison a donc été ajouté et le planning des professionnels a ainsi été repensé permettant la présence d'un maître de maison le matin et le soir. Les 8 ETP éducatifs sont principalement occupés par des moniteurs éducateurs mais également par des éducateurs spécialisés et des éducateurs de jeunes enfants. L'accueil de stagiaire est également favorisé par l'équipe.

Suite à l'accueil de deux enfants avec des besoins particuliers nécessitant un accompagnement individuel deux professionnels en charge de leur accompagnement personnalisé ont rejoint l'équipe en février puis juin 2023.

Depuis le mois de décembre 2021, un ETP est dédié à la fonction de coordinateur. Cette professionnelle est présente de 9h à 17h du lundi au vendredi et permet d'être le fil rouge dans le quotidien de la villa et la prise en charge des enfants. La création de ce poste offre une meilleure organisation et limite la perte d'information.

Cette équipe est complétée par une psychologue, une assistante sociale, une infirmière et un médecin référent ainsi qu'une secrétaire éducative. Un cadre socio-éducatif coordonne et accompagne l'équipe.

L'équipe pluridisciplinaire se réunit de façon hebdomadaire tous les mardis de 13h30 à 17h, chaque semaine deux situations d'enfant sont ciblées par l'équipe éducatives afin de permettre de travailler sur le projet des enfants de façon efficace et efficiente.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023 l'unité Arc en ciel a fait moins d'entrées qu'en 2022. Le nombre d'admissions est de 19 en 2023 contre 23 en 2022. Du côté des sorties nous avons compté 22 sorties en 2023 contre 27 en 2022. Sur ces 22 sorties, 6 sont des enfants admis sur d'autres unités du CDEF.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023 le taux d'accueil de garçons et de filles est sensiblement identique. Contrairement à l'année 2022 la tranche d'âge 5-7 ans a été moins respectée. Sur 19 enfants 9 avaient entre 5 et 7 ans, 2 avaient moins de 5 ans et 7 avaient entre 9 et 15 ans. Ainsi 47% des enfants accueillis avaient entre 5 et 7 ans.

- **Statut administratif des admissions**

Les ordonnances de placement provisoires concernent la quasi-totalité des situations accueillies sur l'unité. (63% d'OPP). 1 d'accueil relais, 1 accueil provisoire et 2 accueil avec mesure hors départements ont aussi été effectué.

- **Motifs d'admission**

30% des motifs d'admission concernent des carences éducatives et familiales portant atteinte à la sécurité morale et affective des enfants. 36 % sont en lien avec des faits de maltraitance. 4 accueils d'urgence ont permis de mettre à l'abris des enfants dans le cadre de parents injoignables ou placés en garde à vue.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Chaque année deux périodes se distingues par un pic important concernant les admissions. Il s'agit des deux mois d'été et des deux derniers mois de l'année. Cette année c'est particulièrement les mois de mars et septembre qui se démarquent avec 5 admissions au mois de mars et 3 en septembre, soit 26% des admissions en mars et 15 % en septembre.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

En 2022 c'était la MDS de Colomiers qui se démarquait avec l'accueil de 5 situations suivies par leur service. Sur 2023 aucune situation ne dépendait de cette MDS, les situations venaient majoritaires des MDS de Empalot, Bagatelle et Frouzins. L'unité arc-en-ciel n'a accueilli aucune situation étant suivis par le service d'adoption ou par un autre département.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

26% des accueils ont duré moins de 5 jours. 36 % des accueils ont duré de 6 jours à 3 mois. Enfin, 21% des accueils ont duré plus de 90 jours ce qui sort du cadre d'accueil d'urgence qui prévoit des accueils de 3 mois, pour permettre l'observation et l'évaluation de la situation en vue d'une orientation adaptée. 2 situations ont dépassé les six mois d'accueil au CDEF.

- **Orientations 2021**

Concernant les orientations, 11 enfants ont été orientés au sein d'un autre établissement social type MECS, 2 en famille d'accueil et 6 enfants sont rentrés au domicile des parents. 3 enfants ont été orienté en interne sur une autre unité ou dispositif du CDEF. Cette pratique tant à augmenter du fait de la diversification des dispositifs qu'offre l'institution mais c'est également lié au fait que les orientations externes peinent à se mettre en place ce qui nous pousse à palier en interne afin d'assurer le bien-être des enfants accueillis.

- **Nombre de journées mois par mois**

La moyenne est de 222 journée par mois. Nous pouvons remarquer que le nombre de journée à baissé depuis 2022, surement grâce à l'ouverture de la maison Robinson courant 2022.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

Les supports d'accompagnement sont multiples. Le service fonctionne autour du rythme de l'enfant. Les règles de vies et de fonctionnement suivent ce rythme journalier. L'équipe de l'unité Arc en ciel a pu bénéficier en 2023 de plusieurs formations concernant les besoins des enfants et des étayages sur la création d'outils.

Pour chaque enfant, l'équipe éducative met en place un emploi du temps individuel matérialisé par un support visuel dans la chambre de l'enfant. La structuration du temps et la ritualisation est centrale pour cette tranche d'âge.

Les semaines sont rythmées par des plannings d'activités fixes, ainsi les enfants ont le choix entre une activité sportive et une activité manuelle chaque jour. L'équipe a fait le choix d'accès sa pratique et son accompagnement autours de toutes sortes de médiations (sportives, manuelles, culturelles, animales...) Ainsi chaque semaine sont positionnés des créneaux de piscine, d'escalade et de médiation animale. Les enfants bénéficient aussi de sorties culturelles régulières au cinéma, au quai des petits, au théâtre ou encore dans des pépinières.

L'équipe a fait le choix de limiter les sorties payantes sur les week-ends et de proposer une « grosse sortie collective » par mois que les enfants peuvent choisir.

Depuis septembre 2023, il n'y a plus d'enseignant spécialisé sur le CDEF, ainsi l'équipe à ritualisé un créneau de devoir tous les soirs. Les éducateurs sont plus en liens avec les écoles et chaque référent rencontre à minima une fois par trimestre l'enseignant de son référé.

b) *Partenariats*

Depuis 2022, l'équipe Arc en ciel souhaite s'ouvrir vers l'extérieur et est dans une démarche de recherche de partenaires extérieurs.

L'équipe a cherché à développer le réseau de partenaires en inscrivant les enfants sur des lieux de loisirs type centre de loisirs ou d'activités sportives.

L'équipe a souhaité diminuer les prises en charges à la journée pour les enfants qui ne sont pas scolarisé sur l'association Handy-sitter et à privilégier les temps en individuels sur le service ou en proposant des sorties sur l'extérieur.

4. Situation clinique

Doria est une jeune fille de 10 ans accueillie fin avril 2023 sur l'unité AEC. Elle restera 5 mois sur le CDEF avant d'être orientée, en septembre, vers une MECS.

Doria est l'exemple même de ces enfants silencieux, dont on sait venter leurs qualités mais pour lesquels, lorsqu'il faut creuser et parler plus en complicité d'eux, nous laissent sans voix. Face à ces enfants qui ne s'autorisent pas à parler, on retrouve des éducateurs qui ne savent plus quoi dire. Réunion du mardi, Doria est à l'ordre du jour. On parle de son enthousiasme à faire des activités de sa politesse et de toutes ses qualités. Et voilà que l'éducatrice s'arrête net ; il y a autre chose à dire, certainement, c'est sur le bout de la langue. Ça ne veut pas sortir, c'est presque physiquement impossible. Ça bute. Mais que se passe-t-il ?

Le contexte :

Lorsque Doria est arrivée, un contraste avec les autres enfants accueillis (à ce moment-là) s'est fait tout de suite ressentir. Doria est polie, possède un vocabulaire riche et varié, elle range ses jouets, sa chambre, demande pour débarrasser la table, etc. Doria souffre d'être dans un collectif où les règles qu'elle s'applique, ne sont pas respectées par les autres enfants : « *Pourquoi il me vole mes jouets ? Pourquoi il ne demande pas ?* ». Doria en vient même à créer des règles de « prêt de jouets », elle y détaille le nombre de jouets autorisés, le temps autorisé et demande une signature avant et après l'emprunt. Elle tente via ce protocole de pallier aux règles de l'unité qui ont du mal à se maintenir face à des enfants dont la souffrance s'exprime aussi par la destruction du cadre. Mais en réalité, ce protocole, nous le découvrirons plus tard, vient surtout la rassurer, lui rappeler l'environnement strict, rigide, millimétré, et hyperactif, dans lequel elle a grandi. Se détacher de ce repère, où la règle ne peut qu'être respectée, se confronter à l'interdit que traversent les autres enfants, vient perturber la structuration psychique de Doria. Doria s'enferme alors dans des lois, des cadres, demande à tout ranger, tout contrôler, demande même à ranger le bureau des éducateurs ou de l'accueil du CDEF. Il faut réorganiser. Doria est perdue. Il y a trop de bazar. *Où est la loi ? Qui fait la loi ? Comment peut-on désobéir ? Comment faire si la règle n'est pas respectée ? Que risque-t-on ? Qu'est ce qui nous structure si la règle, même injuste et maltraitante disparaît ?*

Dans les premiers temps de son accueil, Doria est collée au discours parental, et notamment à celui de sa mère. En miroir de cette dernière, Doria répète, argumente, et se vit à travers les besoins et demandes de sa mère. Lors de l'élaboration de son génogramme, Doria se fige, elle barre ses grands-parents, dit les haïr, dit que c'est de leur faute s'il y a le placement. Elle ne veut plus jamais les voir. En miroir, à quelques mots prêts, la mère dit la même chose lorsqu'elle est reçue par l'assistante sociale et la psychologue ou lors de la première audience. Madame est en colère contre ses parents, Doria l'est aussi. Lors des entretiens psychologiques, Doria arrive avec une demande précise (celle de la mère): travailler ses émotions. Il faut élaborer un protocole, il faut organiser, il faut « gérer le problème ».

Il aura fallu au départ aller dans son sens et répondre à la demande maternelle, pour que Doria, s'autorise petit à petit, à préférer jouer, rire, imaginer en entretien plutôt qu'élaborer un « carnet des émotions ». Doria s'est petit à petit défaite du conflit de loyauté qui la liait à sa mère. Elle revient même sur son génogramme et demande à voir ses grands-parents. Elle passe alors de la haine empruntée à sa mère, à l'amour qu'elle s'autorise enfin à ressentir et exprimer. Elle veut passer toutes les vacances, les week-ends et si possible le placement, chez eux.

Côté familial : Madame et Monsieur sont en couple. Lors du premier entretien, monsieur et madame arrivent chacun de leur côté. Madame prend toute la place, Monsieur parle peu. De cet entretien, se dessine un récit familial complexe. La conversation est confuse, contradictoire. Lorsque nous évoquons la raison du placement : c'est un impossible à penser. C'est un malentendu. Madame est partie en vacances avec sa fille (hors période de vacances scolaire), dans un road-trip autour de plusieurs villes, allant même jusqu'en Espagne. Elle se défend de l'accusation de « fuite/fugue » que son psychiatre semble porter. (Madame parle de nombreuses maladies et d'un suivi médicamenteux dont on ne saisit pas si la prise est encore d'actualité). Elle parle d'un séjour thérapeutique organisé, où elle appelait chaque jour ses parents pour donner des nouvelles. Monsieur quant à lui défend sa femme puis, plus tard, vient révéler qu'il est allé au commissariat déposer pour disparition inquiétante de sa fille. Il dit avoir eu peur du fait de ne pas les avoir vues revenir de l'école et de ne pas avoir eu de nouvelles. Lorsque nous évoquons le fait qu'il n'est pas anodin d'aller voir la police, monsieur paradoxalement défend sa femme et explique en même temps la grande fragilité psychique de cette dernière.

Le lien avec les parents de Doria devient rapidement complexe. Madame se sent vite persécutée, peut se montrer agressive et paranoïaque. Elle oscille entre reconnaissance et plaintes. L'ASE doit mettre en place un protocole pour recevoir cette mère vu le risque de passage à l'acte.

Ce qui fait tout basculer :

Lors d'une fin de VM, Monsieur offre un téléphone à Doria. L'éducatrice annonce à Doria qu'elle doit en vérifier le contenu même s'il n'y a pas de carte SIM et d'internet dessus. En annonçant cela, Doria fond en larmes. Elle raconte alors que depuis des mois ses parents lui font passer des messages à l'école par d'autres parents ou via les VM. Nous

découvrons alors des messages secrets écrits à l'encre invisible sur des carnets offerts en VM, ou des audios des parents enregistrés et calés entre des comptines pour enfants sur sa montre.

Doria était sous pression depuis des mois. Son toc du rangement prend alors un autre sens. Elle était dans l'hyper vigilance. Doria a besoin d'être rassurée sur le fait qu'aucun membre de l'équipe ne lui en veut. Une fois rassurée, Doria vient déposer dans l'espace de la psychologue son récit de vie. Elle vient raconter, sans s'en rendre compte, que le voyage qu'elle décrit « *il fallait changer de lieu, de vêtements et de coiffure chaque jour car maman disait qu'on était suivies, qu'on était sur écoute. On a dû partir à 3 heures du matin dans la forêt. Il y avait un sosie de maman...* » est l'expression d'une crise paranoïaque issu d'un sentiment de persécution lié à la pathologie de sa mère. Doria demande alors « *est ce que c'était vrai ? Est-ce qu'il y avait des sosies ? Je crois les avoir vus... je ne sais plus. Je ne sais plus la réalité* ». Doria s'autorise alors à douter, à questionner, à s'inquiéter et verbalise l'envie que sa mère se soigne.

Doria finira pas s'apaiser depuis ces révélations et s'autorisera à refuser une VM avec sa mère, ne se sentant pas prête à la revoir.

Ainsi, Doria est le reflet de ces enfants qui ont tant à dire, mais qui, silencieux dans leurs mots, contiennent beaucoup. Les instances de réunion mettent en lumière les problématiques de ces enfants. Les équipes ont tendance, via le transfert, à être en miroir des enfants, comme cette éducatrice qui butait dans les mots, et ressentait physiquement un blocage : celui de Doria à s'exprimer. C'est là que le psychologue vient replacer ce qui appartient à chacun. Il réarticule. Ce qui est éprouvé par l'éducatrice est alors nommé. C'est le symptôme de l'enfant.

Ces enfants nous poussent à nous rappeler que, lorsqu'il nous est difficile de parler d'eux, il faut alors les regarder, observer. Les tocs de rangements abusifs étaient un signe de ce mal être, un signe défensif. Doria parlait, elle criait même lorsqu'elle demandait à ranger le bureau de l'accueil. Etre à l'écoute, c'est ouvrir ses sens, c'est ainsi se mettre à la hauteur de l'enfant :

« Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, se faire tout petit. Là, vous avez tort, Ce n'est pas cela qui fatigue le plus. C'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser ». Janusz Korczak médecin psychiatre, éducateur, pédagogue, écrivain polonais. Meurt au centre d'extermination de treblinka en 1942.

5. Conclusion et perspectives

a) L'année 2023 a été marquée par de multiples changements au sein de l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, assistante sociale, coordinatrice et cadre) ce qui a ébranlé l'organisation de l'équipe Arc-en-ciel. Ajouté à cela la suractivité et l'accueil de plusieurs enfants à profils complexes au sein d'une même unité ont engendré énormément de mouvement au sein de l'équipe Arc-en-ciel, nous ne sommes toujours pas parvenus à stabiliser cette équipe.

b) Le travail d'ouverture vers l'extérieur doit continuer d'être travaillé sur 2024. Le travail autour de l'harmonisation des pratiques au sein des unités du pôle enfance doit être privilégié, pour cela il semble nécessaire de s'appuyer sur les coordinateurs et d'instaurer des points réguliers entre les coordinateurs et les cadres des trois unités du pôle enfance.

L'aménagement des locaux reste à travailler pour cela l'équipe devra s'appuyer sur les formations et interventions proposées en lien avec les propositions de travaux faites par le département.

C. Maison Robinson

1. Présentation du service

a) Présentation du service

La Maison Robinson est un service du pôle enfance du CDEF. La Maison Robinson est une unité d'accueil et d'accompagnement selon la modalité d'internat collectif du CDEF. Le cœur de mission correspond donc à l'accueil d'enfant en urgence, la mise à l'abri, puis l'évaluation pluridisciplinaire de la situation en lien avec l'entourage familial et social de l'enfant, ainsi que les partenaires sociaux, médico-sociaux, sanitaires, scolaires présents autour de la situation. Les missions de la Maison Robinson, tout comme les autres internats du pôle enfance peuvent donc se regrouper sur le triptyque : Accueil / Evaluation / Orientation. La Maison Robinson a ouvert le 6 juillet 2022. Cette unité temporaire a été créée pour pallier au sureffectif des unités Gaïa et Arc-en-ciel. La création de cette unité s'est aussi inscrite dans une démarche de maintien des liens familiaux avec un accueil privilégié des fratries. La Maison Robinson a une capacité d'accueil de 7 enfants. L'unité dispose de 7 chambres et d'une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite.

b) Présentation de l'équipe

Les missions de la Maison Robinson sont réalisées par une équipe pluridisciplinaire, ce qui permet d'étayer les échanges et croiser les regards autour de l'accompagnement de l'enfant. L'équipe éducative se compose de 8 professionnels. Au 31 décembre, l'équipe éducative était composée de 4 éducateurs spécialisés, une AMP en cours de validation d'une VAE éducateur spécialisé, une éducatrice de jeune enfant en fin de formation, un éducateur sportif et une animatrice ayant une expérience dans le secteur de la protection de l'enfance.

Le turn-over est toujours important au sein de l'équipe éducative, même si une stabilisation de l'organisation et du cadre d'intervention est en cours. Une maîtresse et un maître de maison complète l'équipe de la Maison Robinson ainsi que trois agents de nuit. Un ETP est dédié à la fonction de coordinateur éducatif, ce qui permet de fluidifier le quotidien de l'unité, l'emploi du temps des enfants et notamment appuyer les relations partenariales autour des situations. L'équipe qui accompagne l'enfant au quotidien est complétée par l'appui d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'une secrétaire. Le pôle santé, composé d'infirmiers, auxiliaires de puéricultures, puéricultrices et médecin permet aussi d'apporter un regard technique pour l'accompagnement des situations.

Un cadre socio éducatif coordonne et accompagne cette équipe.

L'équipe œuvrant auprès des enfants de la Maison Robinson se réunit de façon hebdomadaire tous les lundis de 13h30 à 16h30. Ces réunions permettent d'aborder le projet de chaque enfant et ainsi travailler les perspectives selon une logique de parcours. Durant l'année, quatre journées de service permettent à la totalité de l'équipe de se réunir pour renforcer l'organisation et compétences en lien avec la missions. Des temps de travail avec l'équipe de nuit sont aussi prévus ainsi que des temps de coordination avec l'assistante sociale, la psychologue et la cadre.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

Durant l'année 2023, 29 entrées sont comptabilisées. Parmi les 29 entrées, 21 enfants ont été accueillis depuis l'extérieur dans le cadre d'un accueil en urgence pour une partie ou suite à une rupture du lieu d'accueil. Nous comptons aussi en 2023 sur la Maison Robinson l'accueil d'enfants suite à un repli PAD. Ensuite, 8 mineurs, déjà accompagnés par une équipe du CDEF ont été accueillis sur la Maison Robinson. Cette donnée correspond à l'accueil d'adolescentes en ruptures multiples pour qui l'accompagnement contenant d'une unité du pôle enfance a été bénéfique. Nous pouvons aussi noter le passage d'enfants sur la Maison Robinson pour des questions de tranches d'âges ou dans l'objectif de modifier une dynamique de groupe. Au 31 décembre, l'effectif de la Maison Robinson était de 6 enfants, la chambre d'accueil d'urgence était donc disponible pour un accueil.

- **Répartition par sexe et âge**

La tranche d'âge d'accueil de la Maison Robinson a été définie entre 7 et 12 ans. Une flexibilité est notée pour l'accueil de fratrie, dans une perspective d'évaluation des liens familiaux suite à un accueil en urgence. Parmi les 29 entrées en 2023, 12 mineurs étaient des garçons, ce qui correspond à 41% des accueils sur l'année 2023 et 17 filles ont été accueillies, ce qui correspond à 59% des entrées. Par rapport aux enfants accueillis en 2023 sur la Maison Robinson, la tranche d'âge la plus représentée est entre 7 et 8 ans avec 38% des accueils. C'est ensuite la tranche des 9-10 ans qui est représentée avec 8 enfants accueillis, ce qui correspond à 28% des accueils. 5 enfants avaient entre 11 et 12 ans lors de leur accueil sur Robinson. Finalement, en 2023, 24 enfants avaient entre 7 et 12 ans lors de leur accueil sur Robinson, ce qui correspond à 83% des accueils. La tranche d'âge préconisée a donc été majoritairement respectée dans le cadre des accueils en 2023. Il est important de noter l'accueil de 3 enfants entre 13 et 14 ans ainsi que 2 enfants entre 5 et 6 ans durant l'année 2023. Ces accueils peuvent s'expliquer par le maintien des liens familiaux dans le cadre d'accueil de fratries ou par l'accueil en repli d'adolescentes sur l'unité.

- **Statut administratif des admissions**

Tout comme l'année 2022, la majorité des accueils sur la Maison Robinson ont été réalisés suite à des mesures de placements judiciaires (JAE, OPP). En effet, ce sont 20 enfants qui ont été accueillis selon ces modalités ce qui correspond à 69% des accueils (41% correspondaient à des JAE, 28% à des OPP). Le nombre d'accueils relais et d'accueil dans le cadre d'un RPU est toujours faible. En 2023, 2 enfants ont été accueillis dans le cadre d'accueil relais et 2 enfants ont été accueillis dans le cadre d'un RPU. Par rapport à l'année 2022, des enfants ont été accueillis selon le statut administratif « réquisition » sur la Maison Robinson alors qu'en 2022, aucun enfant n'avait été accueilli dans ce cadre.

- **Motifs d'admission**

En 2023, comme en 2022, la majorité des motifs d'admission correspondaient à des carences éducatives et familiales (59% des accueils soit 17 enfants en 2023). L'accueil sur la Maison Robinson pour faits de maltraitance a augmenté en 2023 par rapport à 2022 avec 3 enfants accueillis pour ces motifs en 2023 contre 1 en 2022. En 2023, aucun enfant n'a été accueilli sur la Maison Robinson suite à l'hospitalisation du détenteur de l'autorité parentale alors qu'en 2022, 4 enfants ont été accueillis dans ce cadre. Par contre, en 2023, 4 enfants ont été accueillis suite à la mise en garde à vue des détenteurs de l'autorité parentale ou l'impossibilité de les joindre. En 2023, deux enfants ont été accueillis sur la Maison Robinson suite à une rupture de leur lieu d'accueil. Un mineur isolé a été accueilli sur l'année 2023 à Robinson.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Durant l'année 2023, 29 enfants sont entrés sur la Maison Robinson, nous constatons un pic d'accueil en mars 2023 avec 6 accueils sur le mois. En juillet et octobre, 4 enfants ont été accueillis sur l'unité. Il est à noter qu'aucun accueil ne s'est réalisé en mai et décembre, notamment par rapport au contexte de l'unité.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

En 2023, les enfants accueillis sur Robinson ont été confiés à diverses MDS sur le département, il n'y a pas d'écart significatif noté. Au niveau des internats du pôle enfance, les MDS de la Faourette et de Borderouge sont les plus représentées.

- Durée de séjour des personnes accueillies

Sur les 29 enfants accueillis en 2023, 11 enfants ont eu une durée de séjour comprise entre 0 et 5 jours. Cette donnée peut être expliquée par des accueils relais, ou bien des accueils dans le cadre d'un RPU. Aussi, une courte durée d'accueil peut aussi être privilégiée dans le cadre d'un accueil d'urgence avant que le mineur rejoigne une unité plus adaptée à son âge. La durée nécessaire et préconisée dans le cadre de l'évaluation pluridisciplinaire d'une situation accueillie en urgence est de 3 mois, soit 90 jours. En 2023, 6 enfants accueillis sur l'unité ont eu une durée de séjour supérieure à 90 jours, soit 21% des accueils. Parmi ces 6 enfants, 4 ont eu une durée d'accueil supérieure à 180 jours au sein du dispositif d'accueil d'urgence. Les difficultés d'orientation vers un lieu de vie pérenne expliquent ce chiffre. Par ailleurs, l'accueil de profils complexes et d'enfants avec des troubles du comportement et/ou pathologies non prises en charge ne permet pas de favoriser une orientation des enfants dans un lieu de vie adapté à leurs besoins.

- Orientations 2023

En 2023, 31 orientations ont été réalisées au sein de la Maison Robinson. Comme en 2022, l'orientation vers d'autres établissements sociaux est la plus représentée avec 10 départs, soit 32% des orientations. Cette observation est partagée au niveau du pôle enfance. Par contre, par rapport en 2022, on compte une augmentation des retours au domicile des parents avec 8 retours en 2023, contrairement à 3 en 2022. Parmi les 31 orientations de la Maison Robinson, 7 se sont fait vers une autre unités du CDEF31, 1 vers le dispositif de l'IAD, 1 vers le dispositif accueil familial. 9 orientations de la Maison Robinson ont donc été réalisées en interne au niveau de l'établissement d'accueil d'urgence.

- Nombre de journées mois par mois

En 2023, nous comptons 2986 journées d'accueils, ce qui fait en moyenne 249 journées par mois et donc environ 8 enfants par mois. L'accueil en sureffectif a été fréquent sur 2023. Le mois de mars correspond au mois avec le nombre de journées le plus élevé avec 321 journées. Le mois de décembre est le mois où le nombre de journée est le plus faible avec 209 journées.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

Les supports d'accompagnements utilisées au sein de la Maison Robinson permettent de répondre aux besoins individualisés de chaque enfant mais aussi au collectif d'enfants accueillis en urgence sur l'unité. Pour ce faire, des outils sont mis en place autour du parcours de chaque enfant en lien avec les partenaires. Pour sécuriser le quotidien des enfants, des emplois du temps individualisés sont travaillés par l'équipe éducative. La mission d'évaluation de la situation d'un enfant accueilli en urgence est favorisée par le travail pluridisciplinaire de l'équipe de la Maison Robinson et essaie de répondre au plus près des besoins de chaque enfant.

Ensuite, afin d'assurer un cadre de vie adapté aux besoins de leur âge, des médiations et supports d'accompagnement sont proposés au niveau du groupe avec des emplois du temps à la semaine et des temps ritualisés comme : le conseil de maison, le repas amélioré, le temps entretien de l'unité et des chambres, la sortie piscine...

L'équipe éducative propose des transferts aux enfants durant les périodes de vacances scolaires mais aussi des sorties à la journée, afin de susciter l'intérêt, la découverte et la curiosité des enfants dans un cadre ordinaire hors de l'institution. Lors des transferts, un projet éducatif est rédigé avec le descriptif du séjour et le contexte dans lequel il s'inscrit dans le parcours de l'enfant.

Le projet de service 2024-2027 de la Maison Robinson détaille l'ensemble des outils mis en œuvre ainsi que les perspectives.

b) Partenariats

En 2023, des partenariats se sont formalisés sous différents aspects au sein de la Maison Robinson. D'une part, pour l'accompagnement du collectif, des partenariats ont été mis en œuvre afin de proposer des activités de loisirs, culturelles ou sportives aux enfants : ateliers peinture en extérieur, atelier découverte des insectes, piscine.

Lors des vacances scolaires, des partenariats permettent aussi aux enfants de découvrir et passer des moments hors du CDEF comme par exemple les colonies de vacances, les transferts avec les éducateurs repères, les centres sociaux, centres de loisirs.

Par ailleurs, en 2023, les liens avec les structures médico-sociales et sanitaires ont été renforcés afin d'harmoniser les pratiques et les outils autour d'une situation et ainsi enrichir l'accompagnement des enfants concernés.

Enfin, les partenariats avec les écoles sont aussi renforcés afin de suivre et accompagner au mieux les enfants dans leur scolarité malgré le contexte d'accueil au sein du CDEF.

4. Situation clinique

Natasha (10 ans) et Wanda (9 ans) sont deux sœurs qui ont été accueillies sur l'unité Maison Robinson en février 2023 suite à de nombreuses années de mesures éducatives.

La famille est suivie des services sociaux depuis 2006 et une MJIE avait été ordonnée pour problèmes d'hygiène, état physique dégradé des enfants, manque de mobilisation des parents ainsi que pour avoir un suivi de la prise en charge de Natasha qui est diagnostiquée autiste. Le placement a ensuite eu lieu pour ces mêmes raisons ainsi que parce que le domicile du père, dans lequel résidaient Natasha et Wanda, n'était pas adapté aux besoins des enfants.

Dès leur arrivée sur le CDEF, l'équipe a pu constater que Wanda prenait un rôle parental vis-à-vis de Nathasha. Nous nous sommes alors rapidement mis en contact avec l'IME qui accueillait Natasha depuis ses 5 ans et avons adopté, avec elle, le même mode de communication qu'ils utilisaient au sein de leurs locaux, c'est-à-dire le makaton. L'adaptation, tant du côté de Natasha que du côté de l'équipe, a pris quelques semaines mais Natasha a vite su comment investir l'équipe et solliciter son aide.

De son côté, Wanda restait en retrait, se montrant discrète et autonome, mais a pu s'autoriser à révéler des épisodes marquants de son vécu. En effet, elle raconte que sa mère pouvait avoir des comportements qu'elle définissait comme étranges, notamment suite à une grande consommation d'alcool, et que son père pouvait consommer des substances illicites devant elles pour ensuite avoir ce qui semblaient être des hallucinations durant la nuit. Wanda explique aussi que bien qu'elle ait saisi les raisons du placement au CDEF, dans le passé, Natasha et elle ont vécu des moments bien plus difficiles sans qu'il n'y ait jamais eu de placement.

Le maintien de ce qui était familier aux filles était fortement soutenu par l'intégralité de l'équipe, c'est-à-dire l'IME de Natasha qui la suivait depuis plusieurs années, l'école de Wanda ainsi que le lien fratrie au sein de la même unité.

Petit à petit, gardant une part de familiarité à l'extérieur du lieu de placement et voyant l'implication de l'équipe dans l'accompagnement de Natasha, Wanda a pu reprendre une identité d'enfant de son âge, recommençant à jouer, à rire et à demander de l'attention.

Si l'accompagnement de Wanda relevait d'un travail autour de son trouble de l'attachement ainsi que d'un soutien à la verbalisation de ses besoins, qui étaient sans cesse inhibés pour pouvoir prendre soin de sa grande sœur, l'équipe a fait un réel travail de recherche et de coordination d'équipe afin d'accompagner au mieux Natasha qui est diagnostiquée autiste. Ce travail se basait sur les tâches du quotidien, comme l'acceptation des transitions et des imprévus ou la demande d'aide des adultes, mais aussi sur l'apprentissage de nouveaux mots et une meilleure gestion de la frustration.

Par ailleurs, les filles pouvaient voir leur mère une semaine sur deux lors de visites médiatisées, de même pour leur père. Cependant, ces visites n'étaient pas toujours honorées du côté du père, ce qui attristait profondément les filles. Dans un contexte de discontinuité des liens parentaux, le travail de l'unité de vie est celle de fournir à l'enfant une contenance telle qu'il puisse se construire de la manière la plus sécurisée possible. C'est là tout le travail de portage institutionnel autour des enfants où, l'intégralité de l'équipe – équipe éducative, assistante sociale, cadre et psychologue – décide de protéger l'enfant au travers de l'accompagnement dans le quotidien mais aussi dans la construction du projet de placement.

De ce fait, les deux filles ont été orientées en MECS, sur la même unité, afin qu'elles puissent avoir un lieu de placement pérenne tout en gardant leur lien fraternel.

5. Conclusion et perspectives

En 2023, malgré les nombreux mouvements des professionnels éducatifs, une organisation a été travaillée en équipe pluridisciplinaire. L'accueil de profils complexes a été travaillé tout comme la gestion et le traitement des dynamiques violentes ce qui permet un renforcement des compétences, notamment lors des gestions de crises. Par rapport à 2022, les périodes de sureffectif ont été moindres, ce qui a permis de débiter un travail de fond sur les outils de fonctionnement. Les perspectives sont désormais de formaliser les étapes nécessaires à l'évaluation de la réponse aux besoins d'un enfant accueilli en urgence sur la Maison Robinson afin de proposer des conclusions et préconisations qui favoriseront le parcours de chaque enfant accueilli.

1. Présentation du service

a) *Présentation du service*

Le groupe de la Villa Las Tutos est située à Mondouzil. Il s'agit d'une grande maison située à la campagne et entourée de champs. L'éloignement géographique du siège social, l'hétérogénéité du groupe et plusieurs passages à l'acte auto et hétéro agressifs en Janvier 2023 amène à la fermeture et au déménagement du groupe.

Le rapatriement vers la villa Negreneys s'effectuera en urgence en Février 2023. Les travaux de réaménagement de la maison s'effectueront tout au long de l'année. Ce déménagement reste transitoire et ne permet pas à l'équipe de se projeter vers un ailleurs. En milieu d'année, la décision est prise d'investir les lieux au moins pour une année voir plus.

La villa Negreneys est une maison situé dans le quartier des Minimes à Toulouse. Proche de toutes commodités, elle permet un facile accès aux parcs, métro ou au commerces.

Le projet de service prévoit une capacité d'accueil de 6 enfants alors que les locaux peuvent en accueillir plus. Accueillant par le passé un groupe mixte d'adolescents, elle est structurée en deux ailes reliées par un espace commun faisant office de salle à manger et de salle d'activités. S'ajoute à cela un patio où les jeunes jouent essentiellement au ping-pong, au foot et d'un extérieur faisant office de places de parking pour les voitures professionnelles.

b) *Présentation de l'équipe*

L'équipe pluri-professionnelle se compose de 7 ETP assistants socio-éducatifs (issus de filières éducateur spécialisé et moniteur éducateur), 1 ETP coordonnateur, de 3 ETP maîtresses de maison et de 5 ETP éducateurs de nuit. Une psychologue, une assistante sociale, une auxiliaire de puériculture, une infirmière, un médecin et une secrétaire éducative complètent ce collectif pour la dimension pluridisciplinaire. Un cadre hébergement et accompagnement coordonne et accompagne l'équipe.

En plus du changement de lieu d'hébergement de Mondouzil à Negreneys, l'équipe a vécu de gros changements. Un nouveau chef de service est arrivé en même temps qu'une nouvelle psychologue. Ajouté à cela un remaniement de l'équipe avec l'arrivée de 3 nouveaux éducateurs. A part l'apprenti, tous les professionnels sont diplômés (formation d'éducateur spécialisé ou moniteur éducateur).

La restructuration de cette équipe a mis du temps à se mettre en place, mais des lignes directrices ont été travaillé et la philosophie de travail reste en constante réflexion.

La question de la référence éducative reste toujours au travail en y englobant la notion de « couple éducatif ». Avec le départ du référent pédagogique du CDEF31, le chef de service a soutenu l'équipe dans la démarche de création d'un partenariat avec l'éducation nationale. C'est tout naturellement que les professionnels contactent le rectorat de l'académie de Toulouse pour organiser l'affectation d'un enfant dans un établissement de secteur, ce qui permet de réduire considérablement les délais d'attente avant une scolarisation.

Lors des réunions d'équipe qui se tiennent de façon hebdomadaire le lundi de 13h30 à 17h, la philosophie portée par l'ensemble de l'institution, est d'aider les professionnels à monter en compétence :

- a) Sur le plan théorique : Cela se traduit par un temps clinique porté par la psychologue du service de 13h30 à 14h30 de façon hebdomadaire. De plus, une fois par mois, un groupe d'analyse des pratiques est organisé sur une situation qui nécessite un étayage plus approfondie. On peut aussi ajouter à ce type de réflexion des temps clinique avec le RAP31 deux à trois fois par an sur deux heures en présence d'un pédopsychiatre, d'un ethno-sociologue et d'un professionnel de terrain.

- b) Sur le plan de la pratique : La philosophie que l'équipe porte au quotidien est de « faire avec », ou la notion de « Take care », ou prendre soin. Cela passe par des médiations individuelles ou collectives, par l'organisation d'espaces de paroles proposés par la psychologue le lundi soir de 18h à 20h dans un bureau au sein même de l'unité. Une nouvelle dynamique se met en place, celle d'organiser des séjours collectifs. En 2023, la Villa Las Tutos a instigué la dynamique de mutualiser les ressources institutionnelles en louant un appartement à Arcachon, puis d'une maison dans les Pyrénées pour plusieurs services enfance et adolescents.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023, les admissions de Las Tutos retrouve les mêmes bases que celles de 2021 (30). Par contre, pour les sorties (orientations en internes et en externe), on dénote une baisse de 30% des sorties par rapport à 2022 (2022 : 34 sorties, 2023 : 24 sorties). On peut aussi constater que les orientations en interne ont été baissés de presque 60 %.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023, on observe une forte tendance d'accueils des filles sur le service, elle représente les deux tiers des accueils du service. Chez ces filles, 60 % des accueils concernent la tranche d'âge des 13 à 14 ans. On observe aussi que 20% des filles avaient plus de 15 ans. Cela ne correspond pas à la tranche d'âge du service.

Chez les garçons, c'est la même tendance qui se dessine, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 13 à 14 ans. Au total (garçons et filles confondus), les 13 à 14 ans représentent plus de la moitié des accueils en 2023.

- **Statut administratif et motifs des admissions**

En 2023, la tendance de 2022 se confirme. Les accueils judiciaires s'inscrivent dans le temps. En prenant en compte les JAE et les OPP (hors OPU et Réquisition représentant les accueils d'urgences), elles représentent 78% des entrées en 2022 et 73% en 2023.

On peut tout de même relever la bascule qui s'opère entre 2022 et 2023. A savoir, les OPP représentent 51% des placements en 2022 contre 10% en 2023. Les JAE quant à elles représentent 27% des placements en 2022 contre 57% en 2023.

De manière flagrante, les motifs de placement sont pour des raisons de carences éducatives et familiales ou pour des faits de maltraitance à hauteur de 84% en 2022 et 86% en 2023.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Contrairement à 2022 où on faisait l'hypothèse que le milieu scolaire pouvait influencer sur les mesures de placements quand près de la moitié des entrées étaient faites au dernier trimestre, l'année 2023 est marquée par une homogénéité des entrées tous les mois à l'exception faite du mois de Mars où il y a eu 25% des entrées sur ce seul mois.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Sur l'année 2023, la MDS de La Faourette représente quasiment 25% des accueils sur toute l'année. Toutes les autres MDS ont sollicité de manière équilibrée le CDEF31 sur la tranche d'âge du service Las Tutos.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

Sur cette année, seulement un tiers des accueils ont été orientés dans les trois premiers mois comme le prévoit les missions du CDEF31. Plus de 35% des sorties se sont faites entre le 3^{ème} mois et le 6^{ème} mois d'admission.

On constate en fonction des années de l'allongement des durées de séjour des enfants sur le service.

- **Orientations 2023**

On note que 30% des orientations se sont faites vers des établissements sociaux sur cette année (11).

Près d'un tiers des orientations, se sont faites en interne vers des unités adolescentes (11).

- **Nombre de journées mois par mois**

Contrairement à 2022, le nombre de journée par mois est en nette hausse sur l'année 2023. Cette augmentation dépasse même les chiffres de 2021.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

La dynamique et le contenu des journées varient fortement en fonction de la constitution du groupe et notamment de la scolarisation ou non des enfants.

Généralement, les journées sont passées sur la villa pour les enfants non scolarisés. Les jeunes vaquent à leurs occupations, cuisinent avec les maitresses de maison, ou participent à quelques activités avec les éducateurs (rdv, sport, activités manuelles, balade au parc).

Depuis l'ouverture, il y a deux ans de la villa, les repas sont confectionnés en totalité sur place. La participation à l'élaboration des menus, à la confection des plats ou encore à la participation aux courses est devenue centrale dans le quotidien des enfants.

Les activités payantes sont le plus souvent organisées sur les temps de vacances scolaires ou des week-ends afin de permettre à tout le groupe d'y participer.

b) *Partenariats*

Il a fallu créer un tout nouveau partenariat avec une équipe remaniée. La délocalisation n'a pas aidé à créer et construire un lien extérieur.

Malgré tout, le SAAJ (service d'accueil d'adolescents de jour) a pris une part plus importante dans la vie du service. Certains partenaires (Mairie, Mixah) ont vu le jour. La démarche dans laquelle est l'équipe, est de promouvoir l'extérieur par du partenariat et du réseau dans le milieu ordinaire.

4. Situation clinique

« Sortir à la fois de l'universalisme facile et du relativisme paresseux : notamment de repenser le dialogue des cultures en termes, non d'identité, mais d'écart et de fécondité. »

François JULLIEN

M a 13 ans et est originaire d'Albanie. Elle est arrivée en France en 2019 avec sa famille maternelle : sa mère, deux oncles et son grand-père. Son père est décédé en Albanie. M est née prématurément et présente des difficultés dans son rapport au monde depuis son plus jeune âge (retard de langage, comportements agressifs, fugues, ...).

Lors de son arrivée en France, M et sa mère sont hébergées dans plusieurs dispositifs et accompagnées dans la régularisation de leur situation administrative. M est alors scolarisée dans une école élémentaire de secteur avec un accompagnement individualisé ; néanmoins, les difficultés scolaires perdurent. La psychologue de l'établissement lui fait alors passer un bilan psychométrique et, au vu des résultats, formule une demande d'orientation en IME. D'autre part, la mère de M enceinte, accouche en janvier 2023 d'une petite sœur. En mars 2023, l'équipe du centre d'hébergement rédige une information préoccupante en lien avec de nombreuses inquiétudes persistantes. Ils observent plusieurs négligences et, notamment, le fait que la mère de M la laisse souvent seule en présence de sa sœur. Or, l'inadaptation des gestes de M a pu mettre sa petite sœur en danger à plusieurs reprises. S'ajoute à ces éléments, le refus de la mère de M d'accepter une place en IME. Ils constatent aussi les fugues récurrentes de M et des tensions régulières, parfois violentes, entre mère et fille. A la suite d'une intervention des forces de l'ordre dont la manœuvre s'est avérée particulièrement effrayante pour M. et sa mère qui ont vécu la scène comme un rapt, une ordonnance de placement est actée par le Juge pour Enfants pour M ainsi qu'une mesure d'AEMO pour sa petite-sœur.

Nous avons choisi cette situation dans le cadre de cet écrit car, pour l'ensemble de l'équipe, les premiers temps d'accueil et l'année d'accompagnement de M sont riches d'enseignements. Ils nous ont permis de remettre au centre la complexité du sujet imbriquant culturel, biologique et psychologique. De plus, dans nos butées, nos multiples incompréhensions, M nous rappelle à chacun notre impuissance, condition inhérente dans l'accueil de tout sujet.

Au cours des premiers jours sur le groupe « Las Tutos », M est comme sous état de choc. Elle est très affectée par son placement qui génère des angoisses massives de séparation et de perte. Elle ne peut en comprendre le sens malgré la multiplication des interlocuteurs lors des entretiens, avec et sans interprète, de début de placement ; il en va de même pour sa famille pour qui cette procédure prend les contours d'un enlèvement plus que d'une procédure de protection de l'enfance. C'est pourquoi, à son arrivée à la Villa « Las Tutos », M se replie, apeurée, elle reste dans sa chambre et ne communique avec personne. Par la suite, grâce aux précautions d'approche de chaque professionnel, elle est parvenue à instaurer un lien avec adultes et pairs tout en gardant une certaine méfiance, principalement envers les hommes. Elle peut aussi poser certains actes transgressifs comme des vols envers ses pairs ce qui peut la mettre en difficulté dans la dynamique de groupe. Alors que nous pensions M en passe de s'installer sur « Las Tutos », un jour, elle fugue, et ce, durant plusieurs jours. Nous comprenons alors que pour M, la fugue revêt les contours d'un symptôme bien ancré. En effet, la notion de permanence de l'objet lui fait défaut et elle développe des stratégies de fugues dès son enfance en Albanie afin de répondre à son besoin irrépressible de voir sa mère lorsqu'elle en est séparée et que l'angoisse se fait trop prégnante.

A son retour, des entretiens avec la famille ont pu être réalisés d'une part, et, d'autre part, l'équipe éducative a su répondre aux demandes de M de voir souvent sa mère grâce à la mise en place d'appels en visio, à la demande. C'est alors qu'une relation aux professionnels et aux pairs a pu se tisser et que M a trouvé une place au sein du groupe ; aussi, l'orientation en IME a pu être soutenue. C'est une étape durant laquelle M nous témoigne un certain apaisement et peut s'inscrire dans une affiliation tout en restant ancrée dans sa filiation. Parfois, M fugue toujours mais sa mère contacte rapidement le service pour partager son inquiétude et un retour peut se faire sur la Villa. Cependant, la seconde audience semble avoir constitué un des déclencheurs dans la dégradation de la relation de la famille de M avec les professionnels qui a suivi, générant aussi une désinscription de M dans son groupe de pairs. Ensuite, M a fugué, toujours sur le centre d'hébergement où était accueillie sa mère, durant une longue période (décembre 2023). Sa famille a essayé de la raccompagner à la Villa, en vain. La mère de M nous exprime un tiraillement entre l'alliance avec les professionnels, les préoccupations pour sa fille et l'écoute des conseils familiaux, parfois antinomiques avec la décision de placement. Nous pressentons une grande souffrance familiale tout en ne parvenant pas à aménager un quelconque cadre d'entre-deux durant cette période, les ponts construits jusque-là se ferment et une rupture se crée entre institution familiale et institution spécialisée.

En parallèle à cette longue fugue, les professionnels de l'AEMO ont réalisé un signalement et une nouvelle intervention des forces de l'ordre est menée pour placer la petite sœur tout en récupérant M pour la ramener au CDEF : c'est une réelle répétition de l'effraction ! L'équipe de la Villa a l'impression de reprendre l'accompagnement de M à zéro. Pourtant, après quelques temps, M a su réinvestir les relations aux pairs et aux professionnels de la Villa mais également participer aux temps collectifs. Nous pouvons faire l'hypothèse que cette rapidité dans la reprise du lien est corrélative avec les repères que M a retrouvés intacts à son retour sur la villa : chambre, affaires, rythme du quotidien, repas, professionnels...

Sur le plan clinique, dans l'accompagnement pluridisciplinaire mené au travers des étapes décrites plus-haut, en amont même des prémices d'un bricolage pluridisciplinaire du quotidien, des échanges réguliers en équipe autour des fantasmes générés par l'écart culturel et les trous dans l'anamnèse de M ont été nécessaires. Cela n'a pas pour visée d'éliminer la sphère fantasmatique mais bien d'en prendre conscience et de pouvoir dissocier le factuel de l'imaginé. Aussi, la difficulté traversée dans l'accompagnement de M revient souvent à reprendre l'imbrication très serrée du biologique, du psychologique et du culturel, dans les manifestations de ses comportements et symptômes. Par exemple, au sein de la Villa « Las Tutos », M a traversé une première période d'opposition, comme une période

du « non » dans nos stades du développement ethnocentrés, et, aujourd’hui, elle demande beaucoup « pourquoi ». Notre accompagnement a nécessité de nous décaler de nos préceptes, et, au lieu de chercher à répondre à nos questions et la raison de tels comportements, s’ils relèvent du biologique, du culturel ou du psychologique, nous prenons la mesure de les entendre et de tenter d’y répondre en liant ces trois sphères, nos réponses constituant les premières fondations de ponts culturels.

L’hétérogénéité du profil de M, entre ses capacités cognitives, son intelligence pratique, sa compréhension du monde et ses pulsions/pubertaires couplées à ses traumatismes, son handicap et ses cultures d’appartenance, amène l’accompagnement pluridisciplinaire à résider dans un savant maillage de ces éléments. L’écart des systèmes culturels n’a pas pu toujours être pris en considération dans l’accompagnement de M, toutefois, la sphère culturelle est centrale dans cette situation. En effet, une des particularités de M réside dans sa socialisation dans deux systèmes culturels, avec des valeurs, des normes et des règles différentes, vis-à-vis desquelles elle doit se situer. La création d’espaces d’interculturalité est alors primordiale dans l’accompagnement pluridisciplinaire de M, lui assurant des espaces d’élaboration et de structuration mais également de soutien à l’accès à la permanence. Cela se concrétise par : des liens réguliers entre famille et institutions, le soutien des visites et de la relation entre les deux sœurs, l’accompagnement éducatif individualisé et en groupe, le suivi psychologique, les accompagnements en IME... Soutenir ces ponts permet de soutenir sa subjectivation et nous l’observons au quotidien de par le développement de ses nombreuses compétences.

Florence MASSALOU, Victoria MERIAU et Marie ATTAL

5. Conclusion et perspectives

L’équipe de Las Tutos a débuté l’année 2023 par de gros changements tant humain que géographique. Cela a eu pour conséquences de retravailler les questions de partenariats, de règles (notamment la question de la fugue). Le groupe d’enfants accueillis a connu une grande disparité entre d’un côté les pré-adolescents et de l’autre les adolescentes. Il a fallu réfléchir à trouver une façon commune de travail d’accompagnement éducatif.

La stratégie a été de stabiliser l’équipe, mettre en place des leviers éducatifs et impulser un cadre contenant, sécurisant pour les enfants et les professionnels.

Les médiations ont eu un rôle important à jouer durant cette année.

Pour 2024, les axes majeurs de travail seront de créer et de consolider le partenariat (scolaire, professionnel, associatif sur le plan des médiations, les accueils relais avec des lieux de vie, ...).

L’accueil des nouveaux enfants sur le service devra se faire dans une idée de respect des tranches d’âge (10 à 14 ans). Le travail avec les familles devra se mettre en place de façon systématique en s’appuyant sur le DIPC (document individuel de prise en charge) délaissés ces dernières années.

Enfin, la place et le rôle de l’éducateur devra plus s’affirmer afin de permettre au professionnel de monter en compétences. Plusieurs actions devront se mettre en place comme les formations collectives, les réunions entre éducateurs de jour et éducateurs de nuit 3 à 4 fois dans l’année.

Pour conclure, Le service de La villa Las Tutos devra être soutenu dans sa stabilité tant sur le plan RH que des pratiques communes.

La question du changement de lieu d’hébergement restera une question centrale, si elle a lieu en 2024, ce qui impactera directement les stratégies d’accompagnement éducatif.

LE POLE ADOLESCENCE

- Activité 2023

Unité	Capacité	Entrées					Sorties					31/12/2023
		2021	2022	2023			2021	2022	2023			
				Entrées par unité du CDEF31	Entrées directes	Total entrées			Sorties vers unités du CDEF31	Sorties directes	Total sorties	
Villa Launaguet	6	75	54	15	38	53	75	54	8	43	53	8
Vila Revel	6	57	43	10	27	37	57	40	9	29	38	7
Villa Saint-Alban	7	59	52	16	29	45	57	49	14	30	44	9
Villa des Nobles	6	41	21	23	19	42	33	20	11	22	42	9
Totaux	25	232	170	64	113	177	222	163	42	124	177	33

- Age et Sexe

Age	Villa Launaguet		Villa Revel		Villa Saint-Alban		Villa des Nobles	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
8 à 12 ans	5		2	1	0		2	2
13 à 14 ans	14		6	5	4	18	1	11
15 à 16 ans	25	1	13	6	3	13	6	12
17 à 18 ans	8		4	0	2	4	2	6
Total M/F	52	1	25	12	9	36	11	31
Total global	53		37		45		42	

- Statuts administratifs des admissions

	Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Accueil Provisoire	1	2	2	2	5	2	1	2	1	1	0	2
Accueil Relais		3	2	1	1		3	3	3	1	2	4
RPU (art/L223-2)		2	3	2	3	3	0	0	2	0	3	3
Réquisition hors département		1		3	0		1	5		1	0	3
Réquisition	28	10	15	17	3	7	22	6	4	8	0	3
OPU	5	1		1	0	4	1	3		1	1	1
OPP	16	12	10	15	14	2	8	4	3	6	4	7
OPP hors DEP			1									
JAE	22	23	18	18	26	26	21	20	23	23	11	19
Jugement des tutelles	3		2	0	0	1	0	0	1	0	0	
Total	75	53	53	59	52	45	57	43	37	41	21	42

- Motifs d'admission

	Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accouchement sous X				0	0		0	0		0	0		0
Carreances éducatives et familiales	41	14	14	15	40	23	26	17	16	22	11	21	260
Exclusion du lieu de placement		2	2	0	0	2	2	0		1	1		10
Faits de maltraitance	1	2	2	9	6	2	0	1	2	3	2	10	40
Fugue		5	5	8	1	3	5	1	2	7	0	4	41
Fugue Hors Département	3	7	10	10	0	3	7	0	5	1	0	4	50
Hospitalisation détenteur autorisé		1		0	0		0	2		0	0		3
Mères accueillies au Centre Parental CDEF31				0	0		0	0		0	0		0
errance	16	3	6	3	1	7	0	9	3	1	3	1	53
Mineur isolé	9	9	4	1	0	1	6	3	2	0	2		37
Parents en GAV ou Injoignable				3	0	1	1	0		0	0	1	6
Fin de GAV	5	3	4	0	1	3	4	1	1	2	1		25
Rupture Familiale		8	4	7	1		6	5	6	1	1		39
DAF				0	0			0		0	0		0
HAVRE				0	0			0		1	0		1
Troubles du comportement			2	1	2			4		0	0	1	10
Villas ou autres unités du CDEF31				2	0			0		2	0		4
Total	75	54	53	59	52	45	57	43	37	41	21	42	579

- Personnes accueillies mois par mois

	Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Janvier	8	2	2	9	3	4	4	2		8	1	3
Février	11	9	2	3	4	1	5	2	4	4	1	4
Mars	1	7	3	5	8	1	10	4	4	4	2	1
Avril	3	6	7	4	7	1	8	5	4	1	3	4
Mai	11	4	4	5	9		7	2	4	3	2	3
Juin	6	5		4	4		3	3	1	3	1	1
Juillet	8	3	7	3	3	3	2	8	3	4	3	2
Août	3	4	6	2	2	3	7	6	5	3	1	
Septembre	6	6	6	10	3	6	2	4	2	0	0	7
Octobre	7	2	5	5	4	11	1	2	5	3	1	1
Novembre	7	3	2	4	3	9	3	4	2	3	3	9
Décembre	4	3	9	5	2	6	5	1	3	5	3	7
Total	75	54	53	59	52	45	57	43	37	41	21	42

- MDS ou service de provenance

	Villa Launaguet	Villa Saint-Alban	Villa Revel	Villa des Nobles	Total
Auterive	1	0	1	0	2
Amouroux/ Bonneyoy	1	1	0	0	2
Aucamville	1	0	0	2	3
Bagatelle	3	3	2	3	11
Balma	1	1	2	0	4
Basso cambo	2	1		3	6
Bellefontaine- lafourquette		0		0	0
Blagnac	1	3		0	4
Borderouge	1	2	5	6	14
Bouloc	1	2	1	1	5
Carbonne	3	0	3	0	6
Castanet	1	1	2	0	4
Cazeres		2	1	0	3
CD haute garonne	6	1	3	1	11
Colomiers	1	3		3	7
Empalot	1	2	2	1	6
Frouzins	1	2	1	2	6
La saudrune		0		0	0
La faourette	1	3	3	2	9
Minimes		1		2	3
Muret		2		0	2
Paf blagnac		0		0	0
Pont vieux		4	1	3	8
Rangueil	2	1		2	5
Saint jean		0	1	0	1
Saint gaudens	2	2		0	4
Salies-du- Salat	1	0		1	2
Salvetat st gilles		0		0	0
Revel	1	0		0	1
Soupetard	3	0	2	2	7
Tournefeuille	1	1		0	2
Toulouse centre	2	1		1	4
Villemur		0		0	0
Villefranche		0		2	2
Service accueil mineurs isoles	6	1	3	1	11
Service adoption		0	0	0	0
Autres departements	9	5	4	4	22
Total	53	45	37	42	177

- Durées de séjour

Durée de séjour		Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles			
		2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
De 0 à 5 jours	0				9	0			0		3	0	0	
	1	10	3	2	7	2	2	10	5	1	0	0	3	
	2	20	10	11	6	1	5	11	7	3	3	0	2	
	3		3	4	2	0	1	1	3	2	1	0	2	
	4	2	2	3	2	1	4	3	1	1	0	0	2	
	5	3	3	1	1	1	1	2	0	2	1	1	2	
De 6 à 10 jours			5	6	4	2	7	4	3	1	1	3	2	4
De 11 à 20 jours			9	8	6	6	9	5	5	7	6	8	1	6
De 21 à 30 jours			6	3	2	3	3	6	5	3	2	1	5	3
De 31 à 60 jours			11	7	6	7	8	3	6	5	9	3	4	9
De 61 à 90 jours			5	4	5	9	6	8	3	1	3	4	0	1
De 91 à 180 jours			3	6	7	2	9	3	6	9	5	12	5	3
Plus de 180 jours			1	1	2	3	5	3	2	1	2	2	3	5
Total :			75	53	53	59	52	45	57	43	37	41	21	42

- Orientations

ORIENTATIONS	Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Acces a l'autonomie	7			1	3		0	0		1	0	
Cdef hors departement		1		0	1		2	1		0	0	
Centre d'accueil familial				0	0		0	0		0	0	
Retour domicile parents	13	13	6	9	8	11	10	5	7	3	5	10
Autres etablissements sociaux	17	13	12	8	9	4	11	11	10	13	4	17
Famille d'accueil	3			5	2		8	3	1	0	1	
DDAEOMI	1		2	0	0		1	0		0	0	
Fugue	18	8	13	13	14	13	11	12	8	7	0	1
Hospitalisation longue duree				0	0		0	2	1	0	0	
Structures medico social		1	2	0	0	1	0	0		0	0	
Tiers digne de confiance		1	1	1	1		1	0		0	0	
Pjj		6	1	0	1			0	1	0	0	
Retour etablissement origine	3		3	4	0	1	3	3	1	1	0	
Retour famille d'accueil origine				2	0		1	0		2	0	
Dispositif iad				0	0			0		0	0	
CDEF 31 PRESENT					0			0			6	
Dispositif accueil familial	1			4	0		1	0		0	0	
Dispositif appartements mineurs	1	2	1	1	0	1	2	1		1	0	
Dispositif havre	1			0	0		1	0		1	0	
Dispositif escale	3	4		0	0		2	1	1	1	0	
Hotel			1	0	0	1	0	0		1	0	
Villas ou autres unites du cdef31	8	5	6	9	10	12	3	1	8	2	4	14
Total	76	54	48	57	49	44	57	40	38	33	20	42

- Nombre de journées mois par mois

Personnes accueillies	Villa Launaguet			Villa Saint-Alban			Villa Revel			Villa des Nobles		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Janvier	193	166	197	184	267	262	175	201	221	190	268	277
Février	170	165	179	201	278	224	153	157	169	187	196	256
Mars	223	192	209	224	262	243	171	191	195	225	256	279
Avril	179	196	209	186	255	210	141	224	184	246	313	246
Mai	177	201	259	220	283	217	186	231	200	259	309	251
Juin	182	196	260	237	262	203	183	181	203	251	261	256
Juillet	155	135	185	244	238	207	170	170	209	218	247	259
Août	161	148	225	237	298	191	157	146	171	207	248	248
Septembre	102	199	228	183	230	183	171	197	198	261	237	251
Octobre	173	214	253	250	222	248	187	210	202	252	228	241
Novembre	179	191	236	241	222	238	177	240	204	239	217	284
Décembre	209	221	250	232	257	255	165	252	213	233	278	266
Total	2103	2224	2690	2639	3074	2681	2036	2400	2369	2768	3058	3114
Total 2022	10854											

1. Présentation du service

a) *Présentation du service*

La villa Launaguet, villa la plus proche géographiquement du CDEF31, accueille dans le cadre de l'urgence des adolescents en difficultés sociales et familiales, âgés de 14 à 18 ans. Cet accueil se fait tout au long de l'année, 24h sur 24. Néanmoins la villa a pu aussi accueillir des jeunes moins âgés (de 12 à 14 ans), faute de places sur les autres services de l'établissement.

La villa se compose de 5 chambres dont une double pour une capacité totale de 6 places. La villa comprend aussi un lit d'appoint pouvant être utilisée pour accueillir sur une courte période un adolescent dans l'attente de lui proposer une solution en interne ou en externe. Ce lit est alors installé dans le hall de l'étage.

Un appartement extérieur est rattaché à la Villa sur lequel nous pouvons accueillir des adolescents.tes inscrits dans un projet à l'autonomie.

Durant l'année 2023 deux adolescents et une adolescente ont pu bénéficier de la mise à disposition de cet appartement. Un entretien individuel est alors mis en œuvre en amont avec chaque jeune concerné afin de faire le point sur leur projet et leurs demandes. Un accompagnement spécifique individualisé avec un planning d'intervention de l'équipe éducative est ensuite mis en place. Cet accompagnement permet ainsi d'évaluer l'autonomie du jeune sur divers aspects :

- La gestion financière (achat aliments et produits divers)

- Autonomie dans la confection de divers plats au quotidien

- Le volet formation professionnelle

- Le volet santé (hygiène corporel, respect des rdv pris au niveau suivi médical...)

- La gestion isolée de son appartement (propreté des locaux, relation avec le voisinage, respect du règlement communiqué)

- Inscription dans une dynamique de vie en société (activité sportive, sortie)

Ainsi, le projet d'orientation peut être travaillé avec le jeune en tenant compte de ses besoins et des diverses observations de l'équipe éducative

Les profils des jeunes accueillis sont divers. Ils sont notamment en proie à des problématiques psychologiques complexes, des ruptures de prises en charge médico-sociales, sanitaires, scolaires., des difficultés relationnelles avec leur entourage, des troubles de l'attachement, des souffrances traumatiques, des conduites à risques...

Se manifestent alors des comportements qui peuvent prendre une ampleur significative dans le contexte d'une organisation collective, générant parfois un sentiment d'impuissance et d'échec au sein de l'équipe.

Face à ces défis, l'équipe a dû élaborer diverses stratégies en tentant de créer davantage d'espaces individuels en termes d'accompagnement. Ainsi des entretiens réguliers entre les éducateurs référents et les jeunes, en plus de la mise en place du projet personnalisé ont permis de cibler au mieux les besoins des adolescents. Ces moments partagés, individuels, ont favorisé une meilleure relation éducative, permettant d'observer le jeune sous des angles et comportements différents, souvent non décelables dans le cadre collectif.

Afin d'assurer une continuité du travail éducatif, une réunion pluridisciplinaire est organisée chaque semaine. Elle est animée par le cadre. Des temps cliniques, impliquant le psychologue ainsi que des interventions de professionnels spécialisés externes à l'établissement (RAP31, GAP), ont été instaurés et ont favorisé une aide à une meilleure compréhension des situations rencontrées. De plus, des outils tels que les relèves quotidiennes et un logiciel interne sont mis à disposition de l'équipe pour assurer une continuité de l'information.

b) Présentation de l'équipe

En 2023 l'équipe pluridisciplinaire de la villa Launaguet se décline comme suit :

Poste	Coordonnatrice	Éducatif	Maitresse De maison	Veilleurs de nuit	Apprentie ME	Psychologue	Cadre
Nombre Agent	1	7	1	5	1	1	1
ETP	100%	100%	100%	100%	100%	50%	100%

Notons que durant l'année 2023, l'équipe a pu accueillir des stagiaires ME et ES. Leurs présences ont été bénéfiques pour l'équipe de par les nouvelles idées et projets proposés ainsi que les réflexions menées quant à l'a prise en compte des jeunes au quotidien.

Le poste de coordonnatrice est bien investi et favorise le lien entre l'équipe et le cadre, entre l'équipe et aussi les autres services de l'établissement. Cette fonction permet de maintenir un noyau d'éducateurs stables en proposant des outils planifiés, un soutien adéquat aux membres de l'équipes pour faire face aux défis liés à leur mission. Le travail en étroite collaboration avec chaque référent ou co-référent de projet de l'utilisateur permet d'assurer l'accueil, mais aussi répondre à leur besoin spécifique, leur apaisement et la continuité de leur parcours.

2. Activité et public accueilli

• Activité 2023

Comparativement à 2022, le nombre d'admission en 2023 reste plutôt stable avec 54 jeunes accueillis. Ainsi sur les 177 des jeunes admis sur les villas internats, près de 30% sont accueillis sur la villa Launaguet.

Notons que 15 jeunes relèvent d'une « admission » interne au CDEF contre 38 jeunes admis de manière directe.

Le nombre de jeunes accueillis reste donc constant par rapport à 2022 et démontre une durée de séjour tout aussi constante

• Répartition par sexe et âge

Initialement prévu pour un groupe d'adolescents de 14 à 18 ans, la villa Launaguet a pourtant accueilli 19 jeunes de 8 à 14 ans. Soit environ 35% des jeunes ayant séjourné sur la villa. Ce nombre reflète la difficulté pour l'établissement de répondre aux nombreuses demandes de placement sur l'ensemble des villas prévus à cet effet. Par faute de place dans les unités qui leurs sont destinées, les jeunes de 8 à 14 ans sont alors accueillis sur la villa Launaguet. Se pose ainsi la question de l'accompagnement de ces jeunes enfants au sein d'un collectif composé majoritairement d'adolescents.

Rajoutons qu'une jeune fille a pu séjourné sur la villa durant cette année 2023.

• Statut administratif des admissions

Durant l'année 2023 près de 83% des jeunes accueillis sont sous couverts d'une mesure judiciaire avec une forte proportion pour les jugements en Assistance Éducative.

Les accueils s'effectuent le plus souvent de nuit par le biais des réquisitions (15 en 2023)

Les mesures administratives restent minoritaire. L'application de l'article L.223.2 ne concerne que 3 jeunes.

• Motifs d'admission

Les carences éducatives et familiales motivent encore en 2023 l'admission au CDEF et sur la villa Launaguet. On compte 14 jeunes concernés par ce motif d'accueil. Ce nombre met en avant la nécessité de poursuivre le travail avec les familles et favoriser un accompagnement qui puisse limiter l'admission de l'enfant dans un foyer.

Les jeunes ayant fugués d'un autre département (10) alimentent aussi le volume des admissions sur la villa Launaguet. Pour autant ces situations peuvent trouver rapidement des issues favorables.

4 jeunes mineurs isolés ont été accueillis sur la villa en 2023.

- Personnes accueillies mois par mois

On relève 19 admissions durant le troisième trimestre avec en moyenne 6 à 7 admissions par mois sur cette période estivale. Au cumulé avec le dernier trimestre 2023 (16 admissions) cela représente environ 66% des admissions sur la villa Launaguet.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

En 2023, 9 jeunes accueillis relevaient d'un autre département. On peut cependant relever que le nombre de jeunes accueillis s'avère, à peu près, équilibré entre les différentes MDS même si 6 jeunes relèvent du CD Haute Garonne et 6 jeunes du service d'accueil mineurs isolés.

- Durée de séjour des personnes accueillies

83% des jeunes accueillis ont séjourné entre 1 jour et 3 mois sur la villa Launaguet. Une durée de séjour qui correspond aux attendus de l'établissement dans ses missions d'accueil, d'observation et d'orientation. 17% des jeunes accueillis ont donc séjourné au-delà de 3 mois avec seulement 2 situations qui ont perduré plus de 6 mois. Le travail entrepris avec les partenaires sociaux a favorisé cette dynamique d'orientation dans les délais prévus institutionnellement.

- Orientations 2023

L'orientation dans d'autres établissements a concerné 12 jeunes en 2023. Ainsi le retour en famille n'a concerné que 6 jeunes sur les 53 accueillis. Les difficultés repérées à l'admission peinent à être résorbées voligeant ainsi une orientation vers une MECS. Notons que le nombre de jeunes ayant mis fin à leur séjour suite à leur fugue de la villa s'avère encore conséquent en 2023. Ainsi ce sont 13 jeunes qui ne sont pas revenus de fugue.

- Nombre de journées mois par mois

Le nombre de journées de séjour demeure régulier oscillant entre 179 au minimum et 260 au maximum. 3 mois connaissent un nombre de journées en dessous du seuil de 200 – janvier, février et juillet.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

En 2023 la finalisation du livret d'accueil a permis aux jeunes d'intégrer plus facilement le fonctionnement de la villa grâce à son côté ludique. Il reprend les règles de la villa, son projet, ce que nous allons travailler ensemble...

Les premiers temps de l'accueil nous laissons un temps d'adaptation et pour créer la relation nous mettons en place un protocole :

- Un entretien d'accueil avec le psychologue/éduc pour faire connaissance,
- Un rdv avec le pôle santé (infirmière, médecin)
- Et un rdv avec le chef de service

Nous attachons aussi une importance à rencontrer les familles et à minima les faire participer au projet de leur enfant. Deux référents éducatifs du jeune sont nommés à son arrivée. Ils réalisent des entretiens éducatifs avec lui afin de réaliser le DIPC de l'adolescent et faire un point sur son projet. Des repas éducatifs en extérieurs sont également mis en place par l'éducateur référent et proposés aux jeunes pour prendre du temps afin de faire avancer son projet. Ces temps en extérieurs permettent aux jeunes de discuter plus librement et d'avoir un temps hors villa où ils se sentent plus à l'aise.

Sur cette année avec les profils complexe accueillis nous avons travaillé plus sur la relation individuelle pour favoriser un soutien spécifiques et personnalisé, adapté aux besoins de chaque jeune. Des entretiens individuels programmés ou non ont permis de renforcer la relation éducative, de mieux travailler autour des difficultés et objectifs. Nous avons mis en place des plannings individuel repérant pour les jeunes, avec des propositions d'activités, de sport, de sortie avec les éducateurs référent. Cela a permis d'observer le jeune hors du groupe le jeune et de travailler sur ses difficultés.

Sur l'année, nous avons accueilli trois jeunes avec des situations très complexes, avec aucunes prises en charges médico-sociales et scolaires. Ces profils ont demandé une réadaptation au quotidien sur le groupe, de par leurs âges et leurs incapacités à rester sur collectif, nous avons eu besoin de deux éducateurs en renfort pour réaliser des prises en charge éducative en individuel. Cela a permis d'apporter à ces adolescents d'être sorti du groupe sur des moments d'agitations et/ou de violence et ainsi leur apporter l'apaisement qu'ils ont besoin sur le moment. A contrario pour les autres jeunes du groupe cela a permis que nous soyons plus présents car ils ont souvent pris l'habitude de rester dans leurs chambres au vu de l'agitation. Ces temps de quelques heures ou sur des week-end ont permis aux jeunes de la villa de se retrouver au calme.

Le collectif est souvent source de conflit, la mise en place des projets sport, boxe, repas confectionnés et partagés permettent de maintenir un vivre ensemble. L'équipe éducative a effectué un transfert à la montagne, cela a permis aux adolescents de découvrir et de partager une autre forme de vie en collectivité avec une équipe éducative en effectif réduit et dans un lieu différent. Cela favorise et intensifie les relations jeunes/adultes. Le partage de chaque journée est toujours un moment privilégié dans l'action éducative. L'observation de l'adolescent à travers les activités sportives et ludiques ainsi que la vie quotidienne est riche d'enseignements et de découvertes.

Les vacances scolaires sont préparés sous forme de tableaux hebdomadaires avec différentes activités qui sont proposées par les jeunes. Des séjours organisés sur des lieux de vacances en accord avec l'ASE permettent aux jeunes de bénéficier d'un temps hors foyer.

b) Partenariats

Le premier partenaire dans la prise en charge du jeune et dans l'accompagnement de celui-ci avec l'équipe éducative est le référent ASE. Dès l'accueil il est convié sur un temps de réunion afin de faire le point sur la situation du jeune.

Après trois mois d'accueil, une synthèse est organisée. Le référent ASE ainsi que la RASE participent à cet échange qui permet de regrouper toutes les observations quotidiennes et familiales pour une meilleure projection de la situation et prendre une décision d'orientation.

Les référents éducatifs de l'adolescent sont en lien réguliers avec les référents ASE du jeune. Suivant les situations se font en commun pour rencontrer et parler du projet avec le jeune.

Partenaires internes : nous travaillons régulièrement avec le SAAJ qui proposent un planning d'activité à la semaine. Nous les sollicitons souvent pour des jeunes qui sont dans le vide afin de leur donner un rythme et qu'ils reprennent un semblant de vie sociale.

Partenaires extérieurs : Nous travaillons avec des structures types séjour vacances ou séjour de rupture et chantier jeune (sol afrika).

Sur différents niveaux nous pouvons décliner le travail partenarial comme suit :

• Scolarité et projet professionnel

Le phénomène de déscolarisation est très présent, Il est souvent dû à un parcours de vie « chaotique », le plus souvent lié à des ruptures familiales. Ceci nous pousse à proposer des activités de jour spécifiques et à des démarches de rescolarisation et/ou de recherche de stages. L'équipe est en lien avec les partenaires du secteur (collège, mission locale, MFR, CIO etc.). Pour les jeunes scolarisés ou en décrochage scolaire nous sommes en lien avec l'assistante sociale ou CPE de l'établissement scolaire par le biais d'équipe éducative le référent ASE est également invité sur ses instances. Sur ces temps émergent diverses propositions un aménagement d'emploi du temps ou des stages le but étant d'être

au plus proche des difficultés de l'adolescent et éviter une rupture de scolarité. L'équipe éducative attache une importance à ce que les parents soient mobilisés ou informés des démarches entreprises dans le projet de leurs enfants.

• Sanitaire et social

L'équipe éducative se retrouve confrontée à un groupe avec plusieurs prises en charge notifiées par la MDPH. Certains jeunes arrivent déjà avec des prises en charges médico-sociales (IME ITEP HDJ etc...) souvent ses prises en charge mais à l'arrivée du placement celles-ci se délitent dû aux conséquences de l'arrivée en foyer d'urgence et/ou car le lieu est trop éloigné. Cela engendre un isolement du jeune sur le collectif avec une difficulté à le remobiliser créant un vide et une dérive vers l'errance et la délinquance. Les éducateurs référents en lien avec ces partenaires essaient d'organiser et de se rencontrer afin de remotiver le jeune dans ces prises en charges.

Cela engendre au quotidien, une augmentation des crises du jeune, des passages à l'acte fréquents homo et hétéro agressifs. Le seul levier dont dispose l'équipe est l'appel au SAMU.

Nous avons besoin de plus de temps de discussion et de travail clinique autour de ces situations pour trouver des leviers et une adaptabilité du fonctionnement du collectif. La cellule du RAP31 vient soutenir et aider à trouver des outils tant sur l'histoire que sur des regards croisés de la situation avec du recul. Le groupe d'analyse des pratiques a une grande importance pour l'équipe éducative afin d'être soutenue et écoutée sur les moments de crises qu'elle traverse. Les instances proposées par le CDEF comme le comité technique d'urgence permet d'interpeller les autres professionnels du CDEF de la situation vécue par la villa Launaguet.

• PJJ

Pour certaines situations, nous sommes régulièrement amenés à travailler étroitement avec les services de la PJJ. Durant l'année 2023, nous avons accueilli un jeune de 16 ans durant 9 mois (4 mois sur le collectif puis 5 mois dans l'appartement) avec un important suivi PJJ. Les actes posés par ce jeune avant son accueil sur la villa a engendré un contrôle judiciaire strict avec plusieurs modules : insertion, soin interdiction de certains territoires et heures de sorties autorisées et également plusieurs audiences au pénal. La PJJ était donc chargée de l'insertion de ce jeune, et des accompagnements spécifiques pour audiences. Le travail partenarial avec la PJJ a été essentiel et déterminant tout au long de son accueil. Les liens téléphoniques, mails, entretiens éducatifs et réunions partenariales (CDEF PJJ ASE) ont été nombreux, réguliers et fluides pour la situation et ont permis à l'adolescent une inscription dans un projet professionnel via la PJJ STEI, une certaine contenance et un apaisement psychique du jeune.. La PJJ s'est montrée soutenant également auprès de l'équipe, du jeune et de sa famille. Le travail cdef PJJ et ASE, un réel travail partenarial, a permis à cet adolescent de se détacher peu à peu des actes délinquants pour prendre conscience d'une autre réalité. Cela lui a permis de se projeter plus facilement pour la construction de son avenir.

Le STEI et PJJ ont toujours été disponibles pour le jeune et l'équipe éducative. Un vrai et long travail a été réalisé pour cette situation ce qui a favorisé un accompagnement de qualité pour le jeune.

Ce travail partenarial a aussi permis au jeune de se saisir plus facilement du placement et de s'y inscrire pleinement.

• Santé

L'équipe travaille en étroite collaboration avec le pôle santé du CDEF Le suivi est fait par une infirmière et auxiliaire de puéricultrice qui assurent une référence sur le groupe et ont pour fonction de faire un bilan de santé dès l'admission des mineurs. Elle s'assure du suivi et de la coordination, concernant la santé des jeunes, ainsi que la prévention à la santé, tant individuelle que par des actions collectives.

Elles sont les interlocutrices privilégiées des jeunes accueillies et de l'équipe éducative, pour la santé et leur prise en soins. Elles sont présentes lors des réunions hebdomadaires pluri professionnelles de l'unité.

Elles s'occupent de la gestion de la pharmacie de la Villa

Le psychologue contribue à l'accueil, à l'évaluation et à l'orientation de la personne accueillie en mettant en lumière et en tenant compte des rapports entre psychisme et comportements individuels/collectifs. Il assure la prise en compte des besoins psychiques, physiques, physiologiques, affectifs et intellectuel de la personne accueillie. Il accompagne les professionnels de chaque équipe par une réflexion favorisant une relation d'aide adaptée aux situations complexes et contribue à la compréhension des enjeux et fonctionnements familiaux. En proposant des temps cliniques.

4. Situation clinique

Vignette Clinique 2023 : Sully

Sully a été accueilli du 30/11/23 au 12/02/24 sur la Villa Launaguet. Sully à 15 ans quand il arrive sur la villa. Il a vécu un parcours de placement depuis son enfance avec une longue période dans la même famille d'accueil avec sa sœur. Cela fait deux ans et demi qu'il est rentré au domicile auprès de sa maman avec son frère et ses sœurs.

Sully est mis à l'abri au CDEF 31 suite à des accusations d'agressions sexuelles sur sa sœur.

Nous accueillons un adolescent très fragile. Il ne sait pas s'expliquer ce qui s'est passé. Il est très anxieux quant à son audience avec le Juge des enfants pensant que des mesures pénales vont être prise.

Sully va rester trois mois sur la villa sans être auditionné par la gendarmerie. Il va être dans un refus de revenir sur les faits qui ont amené à son placement. Ce mécanisme de défense va questionner l'équipe sur la prise en charge d'un adolescent auteur sans pouvoir travailler avec lui des faits ayant une incidence majeure sur son psychisme.

La maman de Sully va le maintenir dans ce déni des évènements, elle-même pouvant s'effondrer à chaque évocation de sanctions potentielles pour son fils.

Sully va rapidement devenir l'objet de l'agressivité et d'humiliations des autres enfants. Nous avons veillé à ce que les motifs du placement ne soient pas connu par les autres adolescents.

L'état transitoire de sa situation n'a pas permis la continuité de la scolarité. Sully est rapidement rentré dans une posture d'inactivité en jogging dans la villa. Sully a montré des lors un comportement d'opposition avec des réclamations sur l'aspect matériel. Une dégradation de la relation et de l'accompagnement s'est fait sentir.

Début février nous avons eu la date de la garde à vue. Nous avons focalisé notre travail sur la préparation et l'apaisement en vue de ce moment. Ce moment a été dur pour Sully mais le fait que ce moment soit passé a apaisé l'adolescent.

Un lieu de placement pérenne a été désigné suite à l'audition par l'ASE. La fin de notre prise en charge s'est donc centrée sur un travail avec Sully pour lui permettre d'appréhender les suites sur le plan judiciaire. Ainsi que l'encourager à discuter de ses processus psychiques avec la future équipe.

Sully a quitté la Villa Launaguet de manière positive, remerciant l'équipe. Il a pu dire qu'il était prêt à aborder « les sujets compliqués avec les futurs professionnels » et s'inscrire dans un projet.

5. Conclusion et perspectives

La villa Launaguet dans sa configuration n'est plus adapté aux jeunes accueilli de par le manque d'intimité, la diversité des âges et les profils accueillis. Nous accueillons de plus en plus des jeunes avec un écart d'âge important (12 à 18 ans). L'accompagnement mis en œuvre ne permet pas de répondre à l'ensemble de leurs besoins en termes d'autonomie et d'individualisation tout au long du quotidien.

De ce fait l'équipe doit pouvoir composer avec le collectif tout en recherchant à favoriser une prise en compte de chacun en individuel et cela demande une adaptabilité de plus en plus difficile et contraignante. Le comportement d'un jeune pouvant mobiliser toute l'attention et toutes les ressources humaines présentes, les autres jeunes s'en sentent délaissés et agissent en miroir avec leur camarade. Une façon d'interpeller et montrer qu'ils sont aussi présents.

La poursuite du travail sur l'appartement est un plus pour la villa. Cela permet de travailler l'autonomie, l'individualité et les moments de crises, ainsi que d'affiner nos observations sur la capacité d'un jeune à pouvoir intégrer un accompagnement sans la présence permanente d'un éducateur.

L'équipe souhaiterait un réaménagement de son espace de travail et de l'outils d'hébergement (création de studio intra muraux) afin d'être plus adapté dans l'accompagnement proposé. Cela correspond à la volonté de pouvoir accompagner les jeunes en privilégiant leur insertion via l'autonomie.

Les profils accueillis aujourd'hui bénéficient souvent de prises en charges multiples (ITEP, IME, Hôpital de jour...). Leur cohabitation sur un même lieu avec d'autres jeunes aux problématiques variées génèrent souvent de vives tensions et conflits. La mobilisation de l'équipe est permanente mais peut trouver ses limites face aux violences subies physiquement et verbalement. Ainsi la relation à nouer avec chaque jeune accueillie s'avère primordiale pour instaurer un climat de bienveillance et confiance. La poursuite des GAP est une nécessité et la mise en place de journée type Team Building permettrait d'accentuer le travail sur la dynamique d'équipe.

B. Villa Saint-Alban

1. Présentation du service

a) Présentation du service

La villa Saint-Alban est une villa accueillant uniquement des jeunes filles, qui a pu en 2023 accueillir quelques adolescents, la chambre du bas avec salle de bain et toilette privatif étant disponible et permettant ainsi de préserver les espaces et l'intimité de chacun.

Certains accueils ont été long en raison de profil complexe, de situation familiale ne permettant pas de travailler le lien, ou encore de parcours de soin non construit.

La villa Saint-Alban a une capacité d'accueil de 6 places sur le collectif, et d'une place en appartement. Ce dernier est situé dans une proximité immédiate de la villa.

Les modalités d'accueil sur l'appartement ont pu être définies les années précédentes avec comme objectif principal un travail sur une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne. Le but étant de pouvoir affiner le projet du jeune.

2023 s'est vue marquée par de nombreux mouvements dans l'équipe et il n'a pas été possible de stabiliser un chef de service pour l'année. Les dynamiques des groupes de jeunes ont été particulièrement violentes du fait de la complexité des problématiques individuelles. Il y a eu une augmentation significative de la violence (dégradations matérielles, passages à l'acte contre les professionnels et un passage à l'acte d'un veilleur contre une jeune).

L'équipe s'est retrouvée en souffrance entraînant une perte de sens et de cadre, générant de fait une perte de repères, et de sécurité pour les jeunes.

A l'été 2023 une première fermeture de la Villa Saint Alban a été actée afin de restaurer les lieux et les espaces et de réfléchir au cadre matériel d'accueil. Un second temps de fermeture du 21 août au 5 septembre a permis d'organiser des temps de formations en interne au CDEF pour l'équipe.

b) Présentation de l'équipe

L'équipe est composée de 7ETP éducatif, 1ETP de coordinatrice, 1ETP maitresse de maison, un mi-temps psychologue, de 5 ETP veilleurs de nuit et d'un Cadre Hébergement et Accompagnement. 2023 compte également dans ses effectifs 1 apprenti éducateur spécialisé.

Psychologue :

La psychologue du service est à temps partiel. Dès qu'une jeune est accueillie sur la Villa, un rendez-vous est organisé avec elle. Ce temps permet une première rencontre et l'explication du cadre d'intervention de la professionnelle. La psychologue passe tous les mardis à la villa, déjeune avec les jeunes et les éducateurs. Elle peut recevoir une jeune en entretien à la maison des psychos ou sur la villa, en fonction de là où la jeune se sent la plus à l'aise.

La psychologue participe aux réunions de service, permet à l'équipe d'avoir de nouveaux axes de réflexion et étaye les situations avec un apport clinique. Cela permet d'ajuster au mieux l'accompagnement proposé aux jeunes. Elle effectue des écrits notamment à l'approche des synthèses, participe aux différentes réunions institutionnelles et elle peut prendre du temps avec chaque membre de l'équipe pour échanger sur les situations en dehors des temps de réunion d'équipe.

Coordinatrice :

Elle est présente du lundi au vendredi entre 9h et 17h.

Ce poste a pour objectif la création d'un maillage entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire, les services internes au CDEF et avec les partenaires extérieurs afin de limiter les pertes d'informations.

La coordinatrice veille au bon fonctionnement du service et assure, par la gestion de l'agenda, que tous les rdv puissent être honorés. De même qu'elle se montre vigilante aux différentes échéances des écrits professionnels à transmettre.

La coordination permet également de dégager du temps éducatif à l'équipe en allégeant la charge administrative.

La coordination permet d'être vigilant sur la mise en œuvre du projet du jeune et de garantir la continuité éducative.

Elle est l'interlocutrice privilégiée du cadre hébergement et accompagnement.

Equipe éducative de jour :

L'équipe de jour est composée d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs en majorité. Ces derniers ont pour mission la gestion du quotidien et le suivi du projet du jeune. Pour cela des doubles références sont mises en place. Les éducateurs référents sont garants du projet de la jeune, ils sont en lien avec l'ASE et les parents, sont en charges des écrits et des documents inhérents à la prise en charge d'un jeune en structure (DIPC...)

Les horaires de travail de l'équipe sont organisés afin qu'il puisse y avoir une continuité de service soit entre 7h et 22h du lundi au dimanche.

Veilleurs de nuit

Les veilleurs interviennent de 21h40 à 7h15. Ils sont en charge de la sécurité des jeunes pendant la nuit. Ce temps de travail est un temps particulier en effet la nuit peut être un temps empreint d'angoisses pour les jeunes. La relation éducative qui se met en place n'est pas basée sur les mêmes enjeux qu'en journée.

Maitresse de maison :

La maitresse de maison intervient du lundi au vendredi entre 7h30 et 14h30. Elle est en charge du respect et du maintien des règles d'hygiène et de sécurité notamment avec ce qui attrait à la nourriture et la conservation des aliments. Elle assure l'entretien des chambres et de la villa, l'objectif étant de le faire au maximum avec les jeunes afin de travailler la question de l'autonomie. Elle peut parfois faire le lien entre l'équipe éducative et une jeune du fait de sa place

L'équipe pluri-professionnelle se réunit tous les jeudis de 13h30 à 17h00. Un temps pour le fonctionnement et les projets pédagogique est pris. Puis nous parlons de toutes les situations. Nous privilégions les invitations des partenaires ASE et soins sur ce temps là pour élaborer le projet des jeunes de façon concertées.

Des temps clinique, animé par le psychologue, ont lieu une fois par mois, sur 1.5h, en présence de l'équipe éducative. Enfin, l'équipe bénéficie de temps de GAP toutes les 6 semaines, et de l'étayage de l'équipe du RAP31 sur les situations complexes.

Cette année est marquée par l'instabilité de l'équipe qui connaît un certain turn-over. Le départ de la cadre en décembre 2022 vient le confirmer.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

La villa Saint-Alban a accueilli 45 adolescent-es sur l'année 2023 soit 7 de moins qu'en 2022. Cela peut s'expliquer par des temps de prises en charges plus longs. Sur ces 45 entrées, 64% étaient des entrées directes contre 35.5% entrées par unité du CDEF.

En ce qui concerne les sorties, il y en a eu 44 contre 49 en 2023, soit 5 de moins. Nous constatons sur le total des sorties 68% de sorties directes et 32 % vers une unité du CDEF.

La Villa Saint Alban représente 25 % des entrées sur les villas ado.

Au 31 décembre 2023, 9 jeunes étaient accueillies au sein de la villa saint Alban, soit une suractivité de 128 %

- **Répartition par sexe et âge**

Historiquement la Villa Saint Alban accueil uniquement des adolescentes âgées de 14 ans à 18ans.

Au vue des demandes d'admission et des évolutions du service, il a pu être accueillie également des adolescents et il y a pu y avoir des dérogations concernant l'âge.

En 2023 sur la totalité des jeunes accueillis 20% étaient des garçons contre 80% de filles. 49% étaient âgés entre 13 et 14 ans, 35.5% entre 15 et 16ans et 13% entre 17 et 18ans.

- Statut administratif des admissions

Sur l'ensemble des admissions 31% sont des RPU, réquisition et OPU contre 11% en 2022. En 2023 58% sont des JAE contre 50% en 2022.

- Motifs d'admission

51% des entrées sur VSA sont au motif de carences éducatives et familiale. Ce qui représente une grande majorité des admissions à l'image de la totalité des admissions sur les villas ados, ce motif en représentant 45%.

- Personnes accueillies mois par mois

En 2023, nous avons constaté qu'octobre a été le mois ou il y a eu le plus d'entrées sur VSA. Elles représentent 24% des admissions.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

11% des jeunes accueillis dépendaient d'un autre département, 35% sur les MDS de bagatelle, Blagnac, Colomiers, La Faourette et Pont Vieux.

- Durée de séjour des personnes accueillies

En 2023, 86% des jeunes accueillis sont restés entre 0 et 90 jours et 13% sont restées plus de 90 jours.

- Orientations 2023

Il y a eu 29% de levée de place suite à des fugues en 2023 contre 28% en 2022.

Il y a eu une augmentation des retours au domicile des parents 24% en 2023 contre 16%. Cette augmentation s'explique principalement par le fait qu'il n'y a pas ou peu de possibilités d'orientation notamment en raison de problématique plus complexe et une évolution des profils accueillis.

Enfin il y a également une augmentation des orientations interne au CDEF, en effet 26% en 2023 contre 20% en 2022.

- Nombre de journées mois par mois

Le nombre de journée de présence sur Saint Alban est de 2681 contre 3074 en 2022.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

Entre janvier 2023 et juillet 2023, un projet de « socio-esthétique » a été monté par l'équipe de VSA. Différentes prestations étaient proposées aux jeunes comme par exemple des épilations et des masques du visage.

L'objet principal de ce projet étant le travail autour du corps, de l'appropriation de ce dernier et du prendre soin.

Des activités sportives ont également pu être proposées sur des temps plus ponctuels. Ces temps peuvent être individuel et collectif. Le sport peut être un bon moyen de médiation et d'exutoire pour les jeunes. Il permet également de travailler autour de la question du corps, de la connaissance de ce dernier et de sa représentation.

En juillet 2023, un mobil home a été loué sur 10 jours. Un roulement a été mis en place avec des éducateurs et des veilleurs pour permettre une continuité de service sur le mobil home et au sein de la villa. Le but étant de faire des mini séjours de 2 jours pour chaque jeune dans cet espace. L'important était de pouvoir créer des temps plus privilégiés avec les jeunes et de pouvoir créer un collectif et un rythme différent au sein de la villa. Des séances

d'équithérapie ont été proposés pendant ce séjour afin d'aborder la question du traumatisme par une médiation animale.

b) Partenariats

RAP 31

Amicale du Nid, lieu Re'pair

Griseldis

Droit commun : Planning familial, mission locale, Hôpitaux

4. Situation clinique

Manon est âgée de 15 ans quand elle arrive sur la Villa Saint Alban en octobre 2023 dans le cadre d'un Accueil Provisoire d'une durée de 6 mois. En effet, début octobre Manon se présente au Commissariat de Police le plus proche, indiquant ne pas être rentrée depuis la veille chez ses parents par crainte de subir les violences de son père dans un contexte d'alcoolisation.

Elle est alors mise sous protection immédiate dans le cadre d'une mesure de recueil provisoire de 72h puis l'AP sera acté aux vues de la sincère détresse de la jeune, du manque de remise en question des parents ainsi que de leur détachement face à la situation.

Une fois placée, Manon prendra le temps d'expliquer à l'équipe éducative son histoire de vie. Elle pourra relater avoir subi des violences psychologiques (dénigrement de la part de ses parents, la traitant souvent de « menteuse »), violences physiques (avoir été frappée par son père) mais également avoir été agressée sexuellement par lui lorsqu'elle était plus petite. Elle dit ne pas souhaiter les revoir et les visites médiatisées ne sont pas envisagées aux vues de son refus catégorique. Du côté des parents, peu d'envie et de mobilisation étaient présentes.

Avec les mois qui passeront Manon deviendra ambivalente, oscillant entre l'envie de reprendre des liens avec eux et le refus de leur parler. Cela se fera en parallèle de son évolution sur le collectif de la villa : elle trouvera en la personne de sa colocataire de chambre une amie, un soutien affectif venant combler un vide important. Mais ce vide sera à nouveau présent lors des temps d'absence de son amie, cette-dernière ayant des DVH.

Manon lors des absences de son amie se sentira « abandonnée de tous » et se protégera de ce mal-être en s'agitant corporellement, c'est-à-dire en multipliant les fugues, les consommations d'alcool, en fréquentant des gens qu'elle ne connaît pas : tout pour éviter de penser et de se confronter à l'angoisse que génère sa solitude.

A l'inverse, à certains moments elle s'autorisera à ne pas aller bien en s'isolant dans sa chambre, dormant à outrance, mangeant peu. Lors des entretiens psychologiques un début de travail s'amorcera car c'est lors de ces instants -que l'on pourrait qualifier de « dépressifs » - que je la sentirai la plus sincère : envers ses émotions mais également envers son histoire.

En effet, lors des phases « agitées » on pouvait retrouver avec l'équipe éducative des fabulations dans son discours, concernant des événements qu'elle aurait vécus mais qui ne concordaient pas à son histoire de vie. Le but selon moi de ces fabulations était de créer, via ces histoires, l'image de celle qu'elle souhaitait être. Malheureusement pour Manon -ou heureusement d'ailleurs- l'énergie nécessaire pour maintenir cette image-là ne tenait jamais longtemps car bien trop épuisante.

C'est en équipe que nous avons réfléchi à des solutions à apporter à Manon pour notamment remplir ces temps de vide qu'elle vivait si mal mais également pour lui permettre de se trouver identitairement. Car au-delà des fabulations, nous avons observé chez Manon une tendance à se plaquer aux discours, aux envies et aux fonctionnements de

certaines jeunes voire adultes de la Villa, mélangeant ses souhaits personnels avec ceux des autres jusqu'à s'y perdre et finir par tout mettre en échec.

5. Conclusion et perspectives

La villa Saint Alban a été fortement impactée cette année par les mouvements de professionnel et les problématiques complexes des jeunes. Tous ces mouvements ont entraîné une fermeture temporaire de la villa amenant à se questionner sur les missions et sur la question de l'accompagnement dans un contexte d'urgence et avec des problématiques en évolution constantes.

Ce dégage de cette année différents objectifs et axes de travail dans la continuité des réflexions de la deuxième période de 2023.

Une réflexion est menée autour des espaces, de l'investissement et du sens éducatif à donner à ces derniers. Le but étant de créer des dynamiques collectives, des espaces d'échange et de médiations tout en préservant l'intimité de chaque jeunes et un espace de travail confidentiel pour les professionnels.

Sur la question des rôles et fonctions des professionnels nous souhaitons redéfinir et affiner la place de chacun tout en créant une dynamique d'équipe pluri-professionnel. L'objectif de ce travail est de faire monter en compétences les agents et de créer un cadre plus sécurisant pour les jeunes.

Nous souhaitons au cours de l'année 2024 développer le réseau et le partenariat nécessaires à la prise en charge spécifique des adolescents accueillis (exemple : l'APIAF, l'AAT, ADN...)

1. Présentation du service

a) Présentation du service

La villa éducative « REVEL » accueille en urgence des adolescents âgés de 14 ans à 18 ans. Notre mission est à la fois d'accueillir, d'évaluer et d'investiguer leurs situations singulières.

Au-delà du simple accueil d'urgence, le service a vocation d'évaluer les capacités des jeunes afin de proposer une orientation vers d'autres structures extérieures et/ou sous d'autres modalités.

L'articulation autour des projets d'orientation est co-construite avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Haute Garonne.

La villa se situe 183 route de Revel, 31400 Toulouse. Elle dispose d'un jardin, d'un garage ainsi qu'une dépendance qui fait office de buanderie. Il est à noter que le garage a été réhabilité en salle d'activités sportives et de jeux, offrant un espace de détente et défolement pour ces jeunes ayant parfois besoin de s'extérioriser physiquement.

Ces adolescents sont placés et orientés dans le cadre de l'urgence. Ce placement peut être réalisé sous différentes modalités :

- Réquisition à personne
- R.P.U. (art- L223)
- Ordonnance de Placement Provisoire OPP
- Accueil relais
- Accueil Provisoire (A.P).

• Capacité d'accueil et répartition des places

Le service éducatif de la villa « REVEL » accueille et accompagne tout au long de l'année dans le cadre de l'urgence, six adolescents. Depuis avril 2023, au vu des besoins repérés sur le territoire, la villa propose des places filles, le nombre (filles ou garçons) est modulable selon les accueils en urgence effectués

La villa se compose de 4 chambres dont trois chambres doubles et une chambre simple pour une capacité totale de 6 places. A ces 6 places, il faut en ajouter une dernière dit « d'urgence », qui est un lit d'appoint. Cette 7e place en sureffectif est utilisée afin de pouvoir accueillir en urgence, sur une courte période un adolescent, n'ayant aucune autre orientation et en attendant de pouvoir trouver une meilleure solution en interne ou en externe.

En 2023, comme l'année précédente, dans de très rares cas, cette septième place a été occupée pour permettre l'accompagnement d'un adolescent dont la situation critique nous obligeait à le prendre en charge pour une durée limitée.

b) Présentation de l'équipe

En 2021, l'équipe de la Villa Revel était composée de :

- a) 7 ETP d'équipe éducative : Educateurs Spécialisés, Moniteurs Educateurs
- b) 1 ETP de Coordinateur du quotidien
- c) 1 ETP de Maitresse de maison
- d) 3 ETP d'éducateurs de nuit (5 depuis Aout du fait de la mise en place de doublures)
- e) 1 Psychologue (0.50 ETP)

Cette complémentarité des métiers de l'équipe permet d'apporter un étayage et des temps d'échange beaucoup plus importants pour les équipes, de plus en plus nécessaires au regard de l'augmentation de profils complexes des usagers.

Chaque éducateur partage la responsabilité d'un ou plusieurs jeunes en qualité de coordinateur, référent du projet personnalisé de l'adolescent. Celui-ci est plus particulièrement en lien avec le référent ASE, mais aussi auprès des familles, de l'école et tout acteur direct ou indirect du jeune permettant de l'accompagner au mieux.

Cette coordination se partage entre deux éducateurs et renforce la co-responsabilité de l'équipe éducative, et permet un suivi de proximité, ainsi qu'un relais en cas d'absence du coordinateur.

Le psychologue participe à l'accompagnement psychologique et émotionnel des usagers pendant leur période d'accueil, et a aussi pour mission d'évaluer et proposer des axes de travail dans la prise en charge des adolescents. De plus, il accompagne et soutient aussi les équipes, leur permettant de prendre de la distance, et apporte un regard clinique dans la prise en charge des jeunes

La maîtresse de maison est responsable de l'entretien de la Villa et participe activement à soutenir les jeunes dans leur implication dans la vie collective dans la Villa, les actes de vie quotidien, tant sur les tâches liées à son poste, que dans les relations aux jeunes. Elle est considérée par toute l'équipe éducative de la villa comme pilier apportant un véritable soutien à l'équipe et aux adolescents accueillis.

Une coordinatrice de l'équipe éducative est présente en semaine de 8h à 16h. Faisant fil rouge au quotidien, elle amène une certaine continuité éducative. La fonction de coordonnateur du quotidien permet à l'équipe éducative de dégager davantage de temps éducatif auprès des enfants et d'optimiser le fonctionnement de l'unité. Elle soutient l'organisation de l'équipe au quotidien, centralise les informations relatives au planning des enfants et aux instances associées et dégage ainsi les éducateurs de certaines tâches administratives.

L'équipe éducative de nuit assure (en binôme), la continuité du service auprès des enfants entre 21H40 et 7H10 du matin, en lien avec les axes de travail de l'éducative de l'équipe de jour. Les transmissions entre les deux équipes permettent une prise en charge éducative adaptée du suivi des situations et des problématiques rencontrées de jour comme de nuit.

Des réunions d'équipe pluridisciplinaire ont lieu tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00, et réunissent l'ensemble de l'équipe, des référents ASE peuvent aussi intervenir pour évoquer une situation.

Cette pluridisciplinarité est essentielle et permet de traiter les sujets avec ouverture et distance, afin de mettre en place le suivi le plus adapté possible pour les jeunes accueillis.

Des journées de réflexion en équipe, les assemblées de service, sont aussi mises en place tous les trimestres. Elles permettent un travail autour du projet de service, en lien avec le projet d'établissement, et de repenser aussi le fonctionnement de la villa afin de rester en adéquation avec les profils des jeunes qui évoluent très régulièrement. Cet espace de réflexion est important pour garantir une amélioration continue de l'accueil et de la prise en charge des enfants orientés sur la villa. Cette instance permet de travailler tant sur les projets collectifs et le fonctionnement de la villa, que sur des éléments cliniques permettant à l'équipe un espace de rétrospection sur ses pratiques professionnelles.

Un Groupe d'Analyse des Pratiques se tient en moyenne toutes les huit semaines, pour l'ensemble de l'équipe éducative. La psychologue peut aussi se joindre à ces temps. Le cadre n'est pas présent dans ces instances, permettant à l'équipe d'avoir un espace d'expression, d'échanges et de réflexion libre, qui lui est dédié.

L'équipe éducative participe aux synthèses organisées, ainsi qu'aux commissions de réflexion internes et externes (Commission Enfance) à l'établissement.

2. Activité et public accueilli

- Activité 2023

La villa a accueilli 37 jeunes dont 27 en lien avec nos missions d'urgence et 10 entrées venant d'unités du CDEF. Ce chiffre laisse apparaître une baisse des accueils observée depuis 4 ans (70 accueils en 2020, 57 en 2021, 43 en 2022) mais il traduit aussi une durée importante des séjours. Au 31 décembre, 7 adolescents étaient pris en charge sur la villa.

Il faut souligner qu'environ un tiers des accueils (chiffre stable) proviennent d'unités en interne et ces entrées sont la plupart du temps des situations complexes nécessitant un éloignement d'un collectif

- Répartition par sexe et âge

Le fait marquant sur 2023 est l'accueil d'adolescentes au sein de la villa. Trois jeunes filles avaient été prise en charge sur 2022 mais ces accueils ne s'étaient pas inscrits dans la durée. A ce jour, ces admissions se pérennisent et sont liées aux besoins repérés sur le territoire, plus de 30% sur l'année 2023.

Une grande majorité des jeunes accueillis (filles ou garçons) sont âgés de 15 à 16 ans, ce chiffre reste stable par rapport aux années précédentes

- Statut administratif des admissions

La judiciarisation des mesures observée les années précédentes se poursuit. Sur 2023, 84% des placements sont le fait de Réquisitions, OPP et JAE. Les réquisitions sont en forte baisse (4 seulement contre 22 en 2021), 23 accueils l'ont été sous JAE.

- Motifs d'admission

Un des principaux motifs d'admission reste les carences éducatives qui représentent 46% des accueils, ce chiffre est stable par rapport à 2022. Il faut aussi noter que 20% des mineurs accueillis sont des adolescents déclarés en fugue.

Seulement deux Mineurs Non Accompagnés ont été pris en charge, il s'agissait d'enfants âgés de moins de 15 ans nécessitant un accompagnement sur un collectif.

- Personnes accueillies mois par mois

La répartition des entrées sur l'année est assez équilibrée, excepté zéro accueil en janvier dû à l'absence de places sur la villa et les mois d'été où les suivis ASE peuvent être dirigés sur les dispositifs agréés Jeunesse et Sport.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

La MDS la plus représentée est celle de Borderouge, avec Bouloc, Balma et Saint-Jean, ces MDS sont dans une proximité géographique avec le CDEF et représentent 30% des admissions. Les autres accueils sont répartis de façon équilibrés entre MDS.

- Durée de séjour des personnes accueillies

En 2023, 32,50 % des adolescents ont été orienté sur les trois 1^{er} mois de leurs accueils, cinq jeunes ont été suivis de trois à six mois, deux situations au-delà des six mois et sont encore présentes sur la villa

Toutefois, il faut noter que ces chiffres sont valables uniquement pour la villa Revel et ne reflètent pas la durée des séjours au sein de l'institution : le parcours des enfants peut se situer sur plusieurs unités en fonction de son profil, des demandes d'accueils en urgence et etc.

Parfois, ces parcours permettent aussi d'affiner l'expertise des besoins des adolescents afin de proposer une orientation plus adaptée.

- Orientations 2023

Les principaux motifs d'orientations les plus représentés sur 2023 sont : les orientations vers les établissements sociaux (27 %) et les retours aux domiciles parentaux (19%) ces chiffres se maintiennent par rapport aux années précédentes, le nombre de fugue reste élevé (22 %).

Sur cette dernière année, les orientations deviennent très difficiles, cela met à mal les missions d'accueils d'urgences du CDEF31 et augmentent les durées de séjours sur les situations les plus complexes. La mise en place des groupes de régulations par le Conseil départemental associée au partenariat avec l'ARS doit se poursuivre pour réguler des séjours de plus d'une année.

- Nombre de journées mois par mois

Nous avons été sollicité davantage sur les mois de Mai et Juin, cette augmentation d'admission est peut-être en lien avec l'anticipation des fermetures des écoles et collèges et les signalements venants de l'éducation nationale. Le nombre de journée annuel est passé de 2400 en 2022 à 2369 (- 31) ce taux d'occupation reste stable (102 %).

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

Lorsqu'un mineur est accueilli sur le CDEF31, les équipes éducatives se doivent de rendre compte de leurs observations et des accompagnements effectués. Ainsi, une note de première observation est rédigée au bout de 3 semaines d'accueil. Par la suite, et ce, tous les 3 mois ou en vue d'un jugement et/ou d'une synthèse, des rapports éducatifs sont également rédigés.

Les équipes éducatives dispensent des accompagnements sur différents domaines en fonction des besoins des mineurs accueillis. Ainsi, les éducateurs et l'équipe pluridisciplinaire peuvent œuvrer sur le plan scolaire/formation, tout ce qui est en lien avec la santé du mineur, les démarches administratives ou encore l'accompagnement culturel et sportif par exemple.

La scolarité et/ou la formation professionnelle, fait partie intégrante du travail de l'équipe éducative. Dès l'arrivée du mineur sur nos services, un des objectifs des professionnels est de permettre à la personne accueillie de pouvoir s'investir dans un projet scolaire ou professionnel. Ainsi, en fonction de celui-ci, les équipes activent au plus vite les démarches nécessaires afin de perdre le moins de temps possible. Cela se veut également pour créer ou maintenir un rythme pour le mineur. Une fois scolarisé ou en formation, l'équipe éducative veille à toujours garder un lien avec l'établissement qui accueille et faire des points régulièrement.

Dès l'arrivée d'un mineur au CDEF, un bilan santé est effectué en interne auprès d'un médecin. Egalement, les jeunes restent suivis tout au long de leur prise en charge par le Pôle Santé du CDEF. Pour des accompagnements plus spécifiques (dentiste, orthodontiste, ophtalmologue, etc.), les équipes effectuent les accompagnements nécessaires. Certains mineurs ont des prises en charges extérieures. De ce fait, l'équipe éducative prend le temps de se mettre et de garder le lien avec ces partenaires de santé afin de que les informations circulent correctement entre tous les acteurs qui interviennent auprès du jeune.

Sur le quotidien à la villa, divers temps d'échanges et de partages peuvent être proposés aux personnes accueillies. En effet, la villa a à sa disposition des jeux de sociétés, du matériel d'arts créatifs ou encore sportif par exemple, à proposer aux jeunes, que ce soit en individuel ou par groupe. Ces différentes activités peuvent permettre aux jeunes d'avoir des temps adaptés aux problématiques de chacun (besoin de se défouler physiquement, de s'exprimer via différents moyens).

Enfin, cette année, la Villa Revel a proposé aux mineurs accueillis une médiation animale. L'intervenante est alors venue sur plusieurs séances avec ses animaux. Par le biais de cette médiation, ceux qui ont participé ont pu venir à la rencontre des animaux, mais également, de leurs émotions lors des petits exercices proposés par l'intervenante. Ce fût un succès auprès des adolescents. Cela a également permis à l'équipe éducative de découvrir les jeunes faces à parfois, de l'inconnu, et ainsi leurs réactions et attitude.

b) *Partenariats*

Mairie de Soupetard et Mairie de Toulouse

Un contact a été initié vers la mairie de Soupetard dont dépend la villa Revel afin de pouvoir inscrire nos jeunes à des séjours ou activités organisées par la mairie. Ce besoin, déjà recensé auparavant par l'équipe, a été priorisé par l'équipe éducative de Revel afin de pouvoir permettre aux adolescents de sortir, accéder à de nouvelles opportunités et s'inscrire dans une bonne dynamique qui favorise leur bien être psychique.

Cette initiative s'est ensuite élargie à des rencontres avec la mairie de Toulouse pendant lesquelles a été émise la possibilité de partenariat avec le CDEF (non seulement la villa Revel), actuellement en cours de rédaction et finalisation avec la direction.

Ce partenariat inclut tous les enfants du CDEF (tout âge compris) et permet surtout de bloquer des places pour nos jeunes sur les sites de séjours et centres d'ALAE choisis par le CDEF.

Une cellule inclusion permet également la participation des enfants à besoins spécifiques compatibles pour une vie en collectivité. Des voyages en car sont également assurés sur plusieurs points de relais sur Toulouse pour aider à assurer le transport des enfants.

Médiation animale

Une éducatrice proposant une médiation animale a été contactée et une demande de 5 séances a été approuvée. L'intervenant se déplace à la villa avec divers animaux (chat, chien, lapins, cochon d'inde...) et aborde les thématiques demandées par l'équipe. Deux séances ont eu lieu fin 2023 pendant lesquelles les jeunes ont pu exprimer leur émotion et passer un moment calme entre eux, cohésion et sérénité pas toujours présentes au sein du groupe de jeunes.

Accompagnement à l'addiction

La villa Revel accueille plus régulièrement des jeunes avec de grosses problématiques de consommations de divers types. L'accompagnement au quotidien auprès du groupe tournant autour de cette problématique, un travail de recherche a été fait afin de lister les partenaires et les associations travaillant sur Toulouse dans l'accompagnement des jeunes dans leur consommation. Une journée de service a également été consacrée pour informer l'équipe éducative des ressources et des points d'appui externes et internes pouvant être sollicités pour les jeunes accueillis à la villa Revel.

Association Grisélidis

Une éducatrice de Revel a rencontré l'équipe de Grisélidis durant une porte ouverte organisée par l'association qui s'adresse aux personnes qui proposent des services sexuels tarifés dans la rue à Toulouse et sur Internet au niveau national. L'association met en place des actions de sensibilisation et de prévention des risques sous plusieurs angles: accompagnement des jeunes auprès de leur équipe pluridisciplinaire, atelier et débat... Des brochures ont également été récupérées et mises à disposition des jeunes de la villa.

Aide aux devoirs

Suite à l'accueil de jeunes en difficulté scolaire, l'équipe éducative a recherché un partenaire externe pour les aides aux devoirs. Un soutien scolaire a été ainsi mis en place les weekends à la villa Revel pour les jeunes qui le souhaitent. Des bénévoles se déplacent ainsi pour donner des cours de remise à niveau et de renforcement aux enfants.

RAP31 - RCP

Le RAP31 est un partenaire précieux du CDEF31 qui intervient auprès des équipes éducatives afin de leur proposer des temps cliniques et des espaces de réflexion autour de situations complexes. L'expertise des intervenants du RAP31 est d'un grand soutien dans la prise en charge des adolescents et dans l'amélioration continue des réponses éducatives proposées. Ce regard clinique aide les équipes à trouver des solutions internes et externes dans les suivis, et permet de modifier ou d'affiner certains axes de travail.

4. Situation clinique

La Villa Revel fait partie des dispositifs d'internats adolescents d'accueil d'urgence du CDEF31. Le service peut accueillir 6 adolescents ou adolescentes (plus une place d'urgence) âgés de 14 à 17 ans et 11 mois.

Nous avons décidé d'illustrer la spécificité de l'accompagnement pluridisciplinaire que nous proposons au sein de notre service afin de les soutenir dans cette période particulière qu'est d'être adolescent en vivant le placement en foyer d'urgence, par la situation d'une jeune âgée de 15 ans qui exprimait dans sa problématique un conflit et une

ambivalence dans son vécu du placement, renvoyant à un questionnement profond dans sa quête identitaire. Nous la nommerons Allie.

Allie est arrivée sur la villa suite à des révélations qu'elle a faites auprès de la police à propos de faits de maltraitance de la part de son père qui auraient eu lieu à son domicile. Ce placement s'est effectué dans l'urgence et la mise à l'abri d'Allie a entraîné celle de son petit frère les jours qui ont suivi. La vie au domicile, les tensions dans la communication entre père et fille, auront fini par installer une ambiance conflictuelle entre Allie et sa famille au sein du foyer paternel. Y aurait-il une sorte d'impossibilité pour elle de retrouver une juste place en tant qu'adolescente, parentifiée et « libre » en République Dominicaine et en désir d'émancipation et d'autonomie ici en France ?

Allie est donc une jeune fille originaire de République Dominicaine, où elle a grandi durant toute son enfance avec sa mère et son jeune frère. Allie raconte que compte tenu du contexte familial et de certaines fragilités de sa mère, elle a toujours pris une place de « seconde maman » pour son frère et s'est principalement occupé de lui jusqu'à ce que leur père vienne les chercher pour les ramener en France avec lui ces dernières années. L'enfance d'Allie s'est construite autour d'une vie qu'elle dit « autonome » mais à la dure, d'une extrême précarité et de la « débrouille » dans la rue. Elle évoque certains faits de violence du côté du compagnon de sa mère auxquels elle a assisté et desquels elle aurait été également victime. Allie a également pu évoquer un « mariage » forcé en République Dominicaine avec un homme plus âgé qu'elle a voulu fuir. Malgré ce vécu intense et violent, Allie évoque par moment sa vie « là-bas » comme une vie qui était meilleure, où elle se sentait chez elle.

Allie ne semble pas avoir mis de sens sur le fait que son père soit venu la récupérer elle et son frère pour venir vivre en France. Malgré le fait qu'elle puisse rationaliser que les conditions de vie, l'accès à la scolarité et la sécurité soient meilleures en France, elle reste très mélancolique de sa vie auprès de sa mère en République Dominicaine. Elle exprime une certaine colère face à sa condition ici en France, qu'elle met en œuvre par un désir très massif de vivre seule, de travailler, de construire sa famille et partir, de s'émanciper.

Lors de son arrivée sur le collectif, Allie se présente plutôt sur un versant satisfaite et contente de pouvoir vivre une nouvelle vie, en étant dégagée des attentes familiales et des tensions qu'elle vivait au domicile familial. Les premiers jours de placement ont permis à Allie de se laisser aller à l'étayage éducatif et institutionnel, de retrouver un rythme, de se reposer. Allie refusait alors le dialogue avec son père. Ce temps de « rencontre », de répit, a engagé une sorte d'apaisement et de « pause » face aux impossibles à être ensemble en famille pour elle et son père.

Le travail mené par l'équipe a été d'observer, recueillir et écouter le vécu de cette enfant sur les premiers temps. De tenter de construire autour de cet état de rupture physique et de communication nécessaire au sein du système familial. Sur le collectif et dans la vie quotidienne, la participation à la vie de groupe, l'étayage des professionnels, ont été possible et ont permis de créer une alliance et un climat de confiance avec elle.

Au fur et à mesure des jours, Allie a commencé à expérimenter le réel du foyer d'urgence, la rencontre avec le collectif, les autres jeunes et leurs problématiques, la clinique de la crise et de l'agitation, bien loin de ses fantasmes et désirs idéalisés de départ. Allie s'est alors peu à peu effondrée et a pu signifier au professionnel que les conditions d'accueil qu'elle s'imaginait, la vie qu'elle s'était imaginée en quittant le foyer paternel n'étaient pas du tout ce qu'elle expérimentait au foyer. Son accueil s'est alors scandé de fugues dans son quartier, de retour chez son père, de retour au foyer. Ces mises en jeu semblent avoir été signifiantes de son ambivalence et sa quête de place, d'identité au travail. Où aller, ou se poser, où « être » ?.

Les échanges avec le père, les entretiens avec Allie, ont abouti à la proposition d'ouvrir un espace d'échange et de rencontre villa/Allie/père afin de tenter de renouer un dialogue. Les propos d'Allie se sont peu à peu adoucis, le vécu des tensions et des violences de sa part s'est réaménagé. Allie racontant alors ses difficultés à accepter certaines règles en France, au domicile familial, et introduisant alors dans le conflit, la question de sa mère, qu'elle ressentait dans le discours de son père, comme disqualifiée, et non respectée, défailante, ce qui lui était insupportable à vivre.

Les entretiens familiaux, en langue maternelle, entre père et fille ont permis de désamorcer l'état de culpabilité mutuelle, les incompréhensions vécues, et de renouer un certain lien apaisé entre père et fille. L'acceptation de cette prise de distance et l'éventualité d'un temps de placement sur un lieu pérenne afin qu'Allie et sa famille retrouvent

des liens sécurisés, une communication et une compréhension des attentes, du vécu et des besoins de chacun pour fonctionner à nouveau en dehors de la violence, ont été des axes mis au travail avec cette famille.

Sur la villa, nous avons mené un travail de réflexion autour de la clinique de l'adolescence, en quête d'identité, en tant que paradigme de ce moment de passage lors duquel se déterminent « les diverses facettes de l'altérité » et du « soi ». (O.Douville). Accompagner Allie, était l'accompagner en tant qu'individu se confrontant à l'altérité, en faisant en sorte qu'elle y mette du sens pour elle, en accédant au compromis éducatif et relationnel, tout en veillant à ce qu'elle se sente respectée dans sa subjectivité, sa parole, ses besoins et désirs.

Allie a fini par être orientée vers une MECS, projet qui la beaucoup angoissée au départ, comme une reviviscence de son départ et son éloignement de la République Dominicaine. Elle y est restée peu de temps, vivant avec difficultés cet accueil concret et pérenne pour elle, une place stable et posée. Elle a rapidement fugué pour se réfugier chez son père, exprimant à l'ASE qu'elle préférerait retrouver ses repères, qu'elle était prête à faire des compromis et travailler le lien avec sa famille paternelle, reprendre son projet scolaire.

Une mesure a été proposée à la famille pour travailler à partir du domicile paternel, et entendre les besoins de cette enfant.

Marie-Rose Moro parle de « conciliation entre le monde de dedans, celui de la famille et le monde de dehors » pour les adolescents, qui est encore plus intense et nécessaire pour ces adolescents « métissés, déracinés, migrants ». Comment Allie peut composer alors entre sa condition d'adolescente en construction, sa vie interne, le monde familial auquel elle doit s'affilier chez son père, celui de la société et du groupal dans sa nouvelle vie en France, tout en restant liée à un « là-bas » (la part de sa mère) qui constitue aussi une partie de ce qu'elle est en tant que sujet...

Ainsi pour Allie, ce détour par le placement, par l'institution, a peut-être permis à Allie de travailler son détachement, une séparation, pour mieux retrouver ce père qui restait énigmatique dans son désir, ses intentions, à ses yeux. Ce travail auprès de ces adolescents, permet de ne se positionner « ni trop près ni trop loin » et c'est qu'Allie semble avoir pu expérimenter en trouvant la solution de la prise de distance. Le placement a provoqué une sorte de déséquilibre dans ses assises narcissiques, mais semble avoir activé au final, une rencontre possible avec le père. La voie du placement, la confrontation au collectif et aux pairs, a permis de la mettre en condition pour ouvrir une voie possible par la voie du père.

L'institution et l'équipe ont pu jouer une fonction de « passeur » (Marie-Rose Moro), en tant qu'espace permettant de « penser son identité » et la dire. Les entretiens père /fille /professionnels (éducateur et psychologue), ont permis ce détour, en langue maternelle, pour Allie, pour qu'elle puisse « être ici, et être fière d'être de là-bas » sans renier sa subjectivité dans son discours adressé à son père.

Notre équipe au sein de la villa est en perpétuelle réflexion autour de la spécificité de l'accueil d'adolescents pris dans des conflits et des contextes de vie qui peuvent être révélateurs d'insécurités de vulnérabilités individuelles, de distorsion dans les liens, et de quête d'une place. Face à cette clinique de l'errance, de la migration, de la circulation, nous tentons de traverser avec ces jeunes, à côté d'eux et en soutien, l'expérience d'un champ différent dans le mode relationnel, d'ouvrir des perspectives de changement, voire parfois soutenir certains épisodes d'effondrements, sans qu'ils courent le risque d'être lâchés. Nous tentons de proposer une clinique et des réponses tant éducatives, sociales, médicales que psychothérapeutiques, en permettant aux adolescents de ne pas être attendus ou convoqués à une place qui serait insupportable pour eux sur le temps du placement. Nous souhaitons respecter leurs mouvements, leurs détours, mettre du sens sur leurs propres aménagements et solutions, qui parfois nous dépassent. Nous tentons de les relier quel que soit peu à un social dans lequel ils sont amenés à évoluer après ce passage complexe (mais sans nul doute intense et marquant dans une vie) au sein du foyer d'urgence.

Pour l'équipe de la villa Revel, Sandra Chintanavitch Jordana, psychologue CDEF31 (mars 2024)

5. Conclusion et perspectives

L'équipe éducative de Revel désire continuer la mobilisation sur 3 axes principaux :

- Former l'équipe à l'accueil de jeunes en mixité et harmoniser les pratiques (apport clinique, temps de travail avec une autre villa qui a déjà été formé sur la mixité...)
- Remettre à jour les règles et les bases d'une journée type à la villa (assemblée de service, travail avec équipe de nuit...)
- Etoffer le partenariat avec les réseaux externes dans différents domaines (addiction, prostitution...)

De plus, le déménagement de la villa ayant été acté dans un délai maximal d'un an, l'équipe demande le rattachement d'un studio à la nouvelle villa (comme c'est déjà le cas sur 2 villas) avec comme objectif de travailler l'autonomie de certains jeunes accueillis et évaluer leurs compétences pour proposer une orientation adéquate ou également avoir un lieu de repli qui permet de souffler du collectif sur certaines situations plus complexes.

1. Présentation du service

a) Présentation du service

En 2017, une initiative visant à élargir et diversifier les réponses institutionnelles a donné naissance à un projet de création d'un dispositif d'accueil semi-autonome pour les adolescents. Un groupe de travail a été formé en 2018-2019, et l'année 2020 a marqué la concrétisation du projet avec le recrutement de l'équipe éducative et l'organisation des dernières étapes de travail. De septembre à décembre 2020, cinq étapes clés ont permis à l'équipe de se concentrer sur l'appropriation et l'aménagement des locaux, la structuration de l'accompagnement individuel et collectif, la procédure d'admission, ainsi que l'élaboration d'outils tels que le livret d'accueil, le règlement intérieur et la grille d'évaluation.

La Villa a ouvert ses portes le 19 janvier 2021 à Launaguet, avec une localisation stratégiquement éloignée du centre de Toulouse pour réduire les risques de fugues. La proximité d'un arrêt de bus facilite les déplacements des jeunes et des professionnels. Aménagée dans une maison neuve, la villa offre un total de 7 studios et une chambre d'urgence pour accueillir jusqu'à 8 mineurs âgés de 14 à 18 ans. Chaque jeune bénéficie d'un espace dédié pour se loger. Les 6 studios individuels sont équipés de kitchenettes, de toilettes et de salles de bains, tandis que le septième studio partage les installations avec la chambre d'urgence située sur le palier. L'attribution des logements est organisée de manière à ce que les trois studios du rez-de-chaussée soient destinés aux garçons, tandis que les 4 studios à l'étage ainsi que la chambre d'urgence sont réservés aux filles.

En plus de ces aménagements, il convient de souligner que la Villa offre un environnement agréable. Les espaces communs comprennent une cuisine, une pièce à vivre, une buanderie, deux espaces distincts dédiés au sport et à la détente, ainsi qu'un jardin et une terrasse en bois. Cette variété d'espaces et l'atmosphère plaisante favorisent les interactions collectives, créant ainsi un environnement propice au bien-être et au développement des jeunes accueillis. La vie collective peut ainsi s'y développer selon les préférences individuelles, tout en maintenant des règles communes constantes. L'accompagnement individuel offert est comparable à celui d'un internat, mais l'espace de tissage diffère, car la cohésion de groupe ne s'impose pas mais se construit au quotidien.

Comme l'ensemble des services du CDEF31, la Villa des nobles a pour mission de mettre à l'abri le mineur accueilli dans le cadre de mesures de la protection de l'enfance, tout en élaborant à court ou moyen terme un projet d'orientation.

b) Présentation de l'équipe

La composition de l'équipe pluri professionnelle se structure comme suit :

- a) 1 cadre hébergement et Accompagnement 0,5 temps plein (ETP)
- b) 7 équivalents temps plein éducatifs, principalement composés de moniteurs éducateurs ;
- c) 1 ETP coordinateur ;
- d) 4 ETP veilleurs de nuit ;
- e) 2 ETP maîtresses de maison ;
- f) 0,5 ETP psychologue.

Cette composition permet une présence continue auprès des jeunes, 24h/24, 365 jours par an.

Chaque éducateur assume la responsabilité d'un ou plusieurs jeunes en tant que référent du projet personnalisé d'accompagnement de l'enfant (PPA). Ils travaillent en étroite collaboration avec les autres acteurs du parcours du jeune, tels que les familles, l'école, le référent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), et le référent de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) si nécessaire. Le référent éducatif est également chargé des écrits d'observations et d'évaluation des adolescents. Cette référence est partagée entre deux éducateurs, renforçant ainsi la cohésion de l'équipe éducative et permettant un suivi de proximité.

Le roulement du planning d'équipe prévoit, à minima, la présence de deux éducateurs le matin (7h-14h30) et de deux éducateurs le soir (14h-22h), permettant de faire la jonction entre les deux roulements et faciliter certains accompagnements et prises en charges.

Le coordinateur assure une présence quotidienne du lundi au vendredi de 9h à 17h, offrant ainsi une stabilité et une continuité éducative. Sa fonction permet d'optimiser le fonctionnement de l'unité en prenant en charge les tâches administratives.

Le coordinateur est également en coréférence de chaque situation et favorise les échanges et le travail partenarial avec les différents services en interne comme en externe (pôle santé, magasin, comptabilité, ASE, HDJ, ITEP, etc.).

En l'absence d'assistante sociale sur le service, il favorise également les liens et le travail avec les familles.

La présence des maîtresses de maison en continu du lundi au vendredi de 7h à 19h ou 21h, ainsi que le samedi de 7h à 14h, permet d'assurer la préparation des repas sur place et d'organiser trois repas collectifs par semaine. Les maîtresses de maison sont également responsables de l'entretien de la Villa et participent activement à soutenir les jeunes dans leur vie quotidienne et leur implication dans la vie collective.

La psychologue intervient dans l'accompagnement et le soutien psychologique et émotionnel des jeunes accueillis, évaluant leurs besoins et proposant des axes de travail pour leur prise en charge. Elle apporte un regard clinique lors des réflexions sur les situations individuelles et collectives.

Depuis juillet 2022 l'équipe accueille une apprentie éducatrice spécialisée et reçoit régulièrement des stagiaires en éducation spécialisée et moniteur éducateur. Ces stagiaires apportent des observations et des idées nouvelles, enrichissant ainsi le travail de l'équipe.

En 2023, un renouvellement significatif de l'équipe initiale a été effectué, ce qui a eu un impact sur la dynamique de travail. L'intégration de nouveaux membres a demandé du temps et des efforts pour favoriser une cohésion d'équipe. Cette transition a pu entraîner des ajustements dans les processus de travail et une période d'adaptation pour tous les membres de l'équipe.

Les réunions :

Les réunions de l'équipe pluri professionnelle se tiennent chaque mardi de 13h30 à 17h, sous l'animation du Cadre Hébergement et Accompagnement. Ces réunions sont structurées en trois temps : un suivi individuel des jeunes, une élaboration de projet, et un temps dédié au fonctionnement. Dans la mesure du possible, des réunions de synthèse en présence des partenaires sont organisées lors de ces moments afin de co-construire les projets.

Un conseil de maison est également organisé dans la mesure du possible tous les trois mois avec le groupe de jeune. Ce conseil de maison se déroule un soir en semaine de 18h à 19h30 en salle 1 au CDEF. Il offre un temps d'échange entre jeunes, éducateurs et veilleurs avec la présence de la cheffe de service et du coordinateur éducatif. Sont abordés dans ce conseil de maison trois sujets : le rappel des règles de vie et du bon fonctionnement du service, les projets en cours et les nouvelles informations et pour finir les demandes des jeunes. Ce conseil de maison se termine sur un repas partagé.

Des journées de réflexion en équipe pluri professionnelle, intitulées journée de service sont également planifiées tous les trimestres. Elles permettent de travailler sur le projet de service en lien avec le projet d'établissement, et de repenser le fonctionnement de la Villa pour s'adapter aux profils évolutifs des jeunes accueillis. Ces moments de réflexion sont essentiels pour garantir une amélioration continue de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des adolescents. Ils offrent à l'équipe l'occasion de travailler à la fois sur les projets collectifs, le fonctionnement de la Villa, et des aspects cliniques, permettant une rétrospection sur les pratiques professionnelles.

Un Groupe d'Analyse des Pratiques (GAP) se tient en moyenne toutes les 6 semaines (hors congés d'été), pour l'ensemble de l'équipe éducative. Le cadre n'est pas présent dans ces instances, permettant à l'équipe d'avoir un espace d'expression, d'échanges et de réflexion libre, qui lui est dédié. Cependant, pour l'année 2023, cette instance n'a malheureusement pas pu être maintenue dans le temps avec seulement deux GAP dans l'année.

Enfin, l'équipe éducative participe aux synthèses organisées, ainsi qu'aux commissions de réflexion internes et externes à l'établissement.

Les outils de communication :

La communication au sein de l'équipe se fait à travers plusieurs outils dédiés, utilisés quotidiennement :

- La relève éducative ;
- L'agenda collectif pour les rendez-vous et les tâches à faire, permettant d'organiser la logistique quotidienne et de suivre l'avancée des démarches ;
- Le dossier unique de l'usager, pour compiler les informations dans un espace sécurisé ;
- Les tableaux répertoriant les écrits à réaliser aux dates appropriées

2. [Activité et public accueilli](#)

- **Activité 2023**

En 2023, plusieurs évolutions majeures ont été observées au sein de la Villa des Nobles. Tout d'abord, une augmentation significative du nombre d'admissions a été enregistrée, avec une hausse de 50% par rapport à l'année précédente, portant le total à 42 adolescents admis, dont 23 ont été accueillis en interne. Parallèlement, une augmentation du nombre de sorties a été constatée, passant de 20 en 2022 à 42 en 2023. De plus, de nouveaux indicateurs ont permis d'identifier pour la première fois le type de sortie. Parmi les 42 sorties enregistrées, 22 ont été des sorties directes, tandis que 11 ont été des transitions vers d'autres unités ou dispositifs du CDEF.

- **Répartition par sexe et âge**

La répartition par âge révèle une prédominance significative des adolescents âgés de 15 à 16 ans, avec un total de 18 admis dans cette tranche d'âge. Les adolescents âgés de 13 à 14 ans constituent le deuxième groupe le plus important, avec 12 admis, tandis que les 17-18 ans représentent un effectif légèrement plus petit, avec 8 admissions.

Les enfants âgés de 8 à 12 ans demeurent marginaux en termes de nombre, ce qui correspond souvent à des situations où des fratries sont accueillies pour éviter leur séparation.

En ce qui concerne la répartition par sexe, une majorité de filles a été admise, totalisant un nombre de 31, tandis que 11 garçons ont été admis sur la même période.

- **Statut administratif des admissions**

La majorité des placements ont été réalisés via des Jugements d'Assistance Éducative, totalisant 19 admissions sur les 42 enregistrées. Ensuite, les ordonnances de placement provisoire se distinguent, représentant 7 sur 42 admissions. Ces deux types de placements comptabilisent ainsi 62% de l'ensemble des statuts administratifs de placement.

Les autres modalités d'admission, telles que les réquisitions, les placements provisoires d'urgence dans et hors département, ainsi que les placements en Accueil Relais et les Accueil Provisoire, se répartissent le reste des admissions.

Il est intéressant de noter que la répartition des statuts administratifs de placement demeure similaire à celle observée en 2022.

- **Motifs d'admission**

La majorité des placements sont dus à des carences éducatives et familiales, représentant 50% des situations, ce qui maintient la tendance observée au cours des deux années précédentes.

Une augmentation notable a été observée dans les situations de maltraitance, qui représentent désormais 23% des admissions, par rapport aux années précédentes (7% en 2021 et 9% en 2022). Les fugues, à la fois internes et externes au département, constituent 20% des motifs d'admission, demeurant ainsi stables par rapport à 2021.

De manière isolée, les motifs d'admission incluent des situations où les parents sont en garde à vue, sont injoignables ou lorsque le jeune présente des troubles du comportement (7% des motifs d'admissions).

- Personnes accueillies mois par mois

La répartition des personnes accueillies par mois révèle une stabilité du nombre d'entrées pour les deux premiers trimestres. Cependant, une augmentation significative est observée au cours du dernier trimestre, avec 17 entrées, représentant 40% de toutes les admissions. Notamment, les mois de novembre et décembre se distinguent comme étant la période la plus active en termes d'arrivées.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

Cette année, la majorité des jeunes accueillis proviennent de la MDS de Borderouge, bien que leur nombre ne soit pas considéré comme significatif, avec un total de 6 jeunes. En outre, 4 jeunes proviennent d'autres départements.

- Durée de séjour des personnes accueillies

En 2023, la part des séjours d'une durée inférieure à 6 jours s'est élevée à 26%, ce qui marque une évolution notable par rapport à l'absence de séjours de cette durée en 2022, et aux 20% enregistrés en 2021. Ces courts séjours sont souvent le résultat de l'accueil de mineurs en fugue, soit dans le département, soit en dehors, ou encore d'enfants admis sous RPU pour lesquels un retour rapide en famille a été facilité.

En 2023, 61% des séjours étaient compris entre 6 jours et 6 mois, ce qui marque une légère diminution par rapport à 2022 où 85% des séjours étaient de cette durée, et à 2021 où cette proportion était de 73%.

Enfin, on observe qu'une proportion de 12% des séjours s'est prolongée au-delà de 6 mois, marquant ainsi une légère diminution par rapport à 2022 où ce chiffre était de 15%, mais une hausse par rapport à 2021 avec seulement 5%. Ces séjours prolongés concernent principalement des jeunes présentant des profils complexes qui ont nécessité un accompagnement prolongé et où les orientations sont difficiles à mettre en œuvre.

- Orientations 2023

En 2023, la réaffectation de 14 jeunes vers d'autres dispositifs d'accueil au sein du CDEF représentait environ un tiers du total. Cette augmentation notable par rapport aux années antérieures indique que ces jeunes ont principalement profité de l'ouverture du service d'appartements pour mineurs ou ont été redirigés vers d'autres dispositifs internes du CDEF.

Parallèlement, en 2023, 17 jeunes ont été réorientés vers d'autres structures sociales, ce qui marque également une augmentation significative par rapport à 2022 (4 jeunes) et 2021 (13 jeunes).

Enfin, en 2023, 10 jeunes ont pu regagner leur domicile familial, témoignant d'une augmentation par rapport aux années précédentes, avec 5 jeunes en 2022 et seulement 3 en 2021. Ces tendances pourraient résulter des politiques sociales en matière de protection de l'enfance et des efforts accrus de travail avec les familles.

- Nombre de journées mois par mois

En 2023, le nombre total de journées est demeuré relativement stable, mais avec une légère augmentation significative par rapport aux années antérieures. Le total des journées pour l'année 2023 s'est élevé à 3114, comparé à 3058 en 2022 et 2768 en 2021, soulignant ainsi une progression depuis la création du service en 2021.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations, supports d'accompagnement*

La semi-autonomie au sein de la Villa des nobles n'est pas un objectif mais plutôt un support permettant l'évaluation et l'orientation. Nous pouvons aujourd'hui évoquer la villa des nobles comme une alternative à l'internat permettant moins de temps collectifs et plus d'intimité.

Après trois années de fonctionnement, la Villa a connu divers ajustements et notamment au niveau de la structuration de l'accompagnement individuel et collectif.

Au départ des niveaux d'autonomie évolutifs avaient été pensé mais ce fonctionnement a montré ses limites dès les premières semaines. A partir de 2024 les jeunes qui intégreront la Villa et qui auront des capacités dans la gestion de budget, courses et cuisine se verront attribuer un budget allant de 10 à 50 euros par semaine en chèque service. Après des évaluations régulières, ce montant pourra évoluer au fil du temps.

Un autre ajustement a été fait sur les temps de repas collectifs. Au départ, nous avons imaginé trois temps de repas collectifs les mardis et jeudis en soirée et autour d'un brunch le dimanche mais ces temps sont rapidement apparus inexploités dû au peu d'investissement des jeunes. Nous avons ainsi enlevé le repas du jeudi soir. Le mardi soir, les maitresses de maison restent jusqu'à 21h. Un atelier est ainsi mis en place l'après-midi autour de la préparation du repas. Ce repas peut-être à thème et les jeunes ont la possibilité de partager ce repas en groupe ou de prendre une portion à emporter dans leurs studios.

L'accompagnement se structure principalement autour de l'accès à l'autonomie. L'équipe accompagne les adolescents dans la gestion de leur budget, des courses, de la préparation des repas, le ménage... **L'accompagnement à l'autonomie est le support de médiation central dans la prise en charge des jeunes sur la Villa.**

Le support d'accès à l'autonomie semble facilitant pour aborder les questions en lien avec le projet scolaire et professionnel. Les adolescents fréquentant la villa ne sont pas nécessairement inscrits dans un processus scolaire ou d'apprentissage professionnel. Le vide laissé par cette absence de projet est source d'insécurité et génère souvent une désynchronisation des rythmes de vies et peut engendrer certains comportements transgressifs. Ces jeunes qui sont, pour une majorité, en situation de rupture peuvent se laisser entraîner par ce vide vers un manque de confiance et une absence d'envies. Le fait de les remobiliser sur des tâches du quotidien permet de les valoriser. Ils peuvent ainsi faire l'expérience de leurs compétences dans l'intimité de leur espace dédié ce qui est beaucoup moins menaçant que sur un collectif. Au cours de la dernière année nous constatons une mobilisation plus importante des jeunes sur leur projet.

La Villa dispose de deux espaces dédiés détente et sport. L'équipe, qui avait fait le choix au départ de ne pas avoir de télé et d'organiser occasionnellement des projections avec le vidéoprojecteur afin de partager des moments de qualité en petit collectif, a pris la décision de créer un troisième espace avec un salon avec télévision et canapés. Cet espace peut permettre une alternative pour que les adolescents accueillis aient la possibilité de passer du temps ensemble dans un espace agréable sans pour autant s'inviter dans leurs studios respectifs.

Enfin, un projet potager a été mis en place depuis l'été 2021. Les adolescents ont pu être partie prenante du projet en arrosant le jardin le soir ou en allant ramasser les légumes pour la confection des repas. Leur investissement reste limité mais c'est un support qui fait vivre la villa.

L'équipe s'est longuement questionnée sur la possibilité d'accueillir un chat sur la Villa. C'est une perspective qui a été abandonnée pour des raisons d'allergies.

Depuis 2022, une activité hors Villa est bien repérée par les jeunes. Il s'agit de l'escalade, projet porté par deux professionnelles. On constate cependant une moins forte mobilisation des jeunes sur cet espace et le sport en général.

Les temps en dualité avec le coordonnateur de projet sont bien identifiés par les jeunes qui sont en demande de pouvoir en bénéficier. Ainsi, chaque jeune a le droit d'organiser un repas sur l'extérieur avec le professionnel de son choix.

L'accueil d'un public plus jeune et moins autonome depuis 2022 a fait naître l'envie de nouveaux projets avec plus de médiations.

b) Partenariats

Une médiation canine est organisée par une ancienne professionnelle du CDEF sous forme de randonnée un dimanche tous les deux mois environ.

Avec cette nouvelle implantation géographique l'équipe aimerait créer du lien avec le tissu d'acteurs locaux mais un travail reste à développer à ce niveau. Le travail d'urgence, les moyens humains et le peu de temps sont un frein pour faire évoluer ce travail.

Le lien avec la gendarmerie de Castelginest est facilité par la mise en place d'un « référent CDEF » qui devient notre interlocuteur privilégié.

Plus globalement le réseau de partenaires est à développer avec les structures associatives qui œuvrent dans le champ de la protection de l'enfance. Le travail avec les associations qui accompagnent les adolescents autour des questions en lien avec les consommations de stupéfiants ou de la prostitution devraient devenir plus systématique.

Les jeunes sont accompagnés auprès de l'association ARPADE pour un travail autour de leurs consommations mais très peu saisissent cette opportunité jusqu'au bout.

Enfin les partenariats avec différentes associations visant à favoriser l'insertion sociale peuvent être variés et complémentaires et permettent aux jeunes de développer leur créativité, leur confiance en soi et leur sens de l'estime de soi : Associations culturelles et artistiques ; Club de sports et de danse

4. Situation clinique

Lella est une jeune fille de 13 ans qui est arrivée au CDEF sur une unité dédiée aux enfants. Au début de son accueil, Lella s'est montrée disponible à la discussion avec les professionnels tout en restant à l'écart du groupe d'enfants qui étaient accueillis sur la même unité. Cependant très vite, Lella a pu montrer de l'agressivité envers les enfants et la décision a été prise de la changer d'unité de vie.

Le placement de Lella a eu lieu suite à une révélation au collège de maltraitances de la part de son père ainsi que de menaces importantes qui ne permettaient pas à Lella de rentrer chez son père. Lella a, par la suite, pu révéler qu'elle voyait régulièrement son père alcoolisé, et qu'il pouvait la frapper.

Lella est arrivée à la Villa Des Nobles en février 2023, suite à une autre mise à l'écart d'une unité de vie. Comme à son arrivée sur l'unité d'enfants, Lella s'est montrée discrète, observatrice, mais a très rapidement su tisser des liens avec les différents professionnels, notamment au travers de l'humour et de sa présence constante dans le quotidien de l'équipe.

En effet, la Villa Des Nobles étant un service de semi-autonomie, chaque jeune bénéficie de son propre studio afin de pouvoir travailler sur sa propre autonomie : apprendre à se faire à manger, à gérer son studio et son budget etc..., ce

qui permet à l'équipe de fournir un accompagnement différent que celui qui peut être fait sur des unités en collectif. Lella, elle, préférerait avoir la présence constante de l'équipe éducative autour d'elle et appréciait les moments où l'équipe lui accordait des moments privilégiés, notamment lors de sorties. Elle était en constante recherche de présence et savait comment aller tester la solidité du lien entre elle et les différents adultes présents dans son quotidien. Ce mode relationnel nous suggérait que Lella pouvait avoir un trouble de l'attachement auquel elle ne pouvait échapper compte tenu de la qualité des échanges qu'elle pouvait avoir avec ses parents.

Durant son accueil à la Villa Des Nobles, Lella a dû faire face à un abandon massif de son père qui, depuis le début de son placement, a refusé de la voir, ainsi qu'à plusieurs verbalisations d'abandon de la part de sa mère. De ces ruptures de lien répétitives naissent des comportements addictifs et auto-agressifs. La souffrance de Lella s'exprimait au travers des conduites à risques dans une tentative de maîtrise de ce qui lui arrivait, de ce qu'elle ressentait notamment à l'aide des différentes substances illicites, se mettant en position de choisir ce qui pouvait effectivement lui faire du mal. L'expression de sa souffrance ne pouvait s'exprimer, dans un premier temps, qu'au travers d'actes et non pas de paroles étant donné que son placement avait pris effet immédiatement après qu'elle ait révélé, pour la première fois, vivre des maltraitances au domicile paternel. Ainsi, la verbalisation de ce qu'elle ressentait était rare et ponctuelle avant qu'elle ne passe à autre chose et laissant ses actes parler à sa place.

Peu à peu, malgré les quelques actes agressifs, aussi envers les professionnels, Lella a constaté que l'équipe éducative ne l'abandonnait pas comme elle avait pu inconsciemment le craindre, voire le chercher par ses comportements.

La Villa Des Nobles a pu avoir, pas seulement avec Lella, une « fonction-enveloppe », c'est-à-dire que l'équipe a eu une fonction de contenance psychique mais aussi de transformation. Au travers du travail pluridisciplinaire et de coordination avec les différents partenaires présents autour des jeunes accueillis, l'intégralité de l'équipe essaye de les accompagner au mieux malgré les passages à l'acte auto ou hétéro-agressifs, les conduites à risques et les différentes problématiques personnelles.

Nous essayons donc de proposer à ces jeunes qui sont dans l'agir, un accompagnement stable et commun afin que les adolescents puissent s'appuyer sur une relation distanciée mais sécurisée pour pouvoir entreprendre un parcours thérapeutique et s'investir dans leurs projets.

Pour l'équipe de la Villa Des Nobles, Nicole Santoro, psychologue.

5. Conclusion et perspectives

- Déploiement du réseau partenarial

En 2023, sur la Villa des Nobles, nous constatons l'émergence de l'accueil et de l'accompagnement d'adolescents en situation complexe, nécessitant parfois des interventions multiples et coordonnées. Cette réalité souligne la nécessité de coopérations intersectorielles. Dans ce cadre, nous devons déployer un partenariat impliquant divers acteurs pour permettre une approche holistique permettant de repenser ces situations complexes et offrir des solutions plus efficaces pour répondre à la complexité des besoins identifiés chez ces adolescents.

- Formalisation systématique des Projets Personnalisés d'Accompagnement

La formalisation systématique des Projets Personnalisés d'Accompagnement doit pouvoir entrer dans la pratique de chaque coordonnateur de projet. Cette formalisation constante du PPA représente un outil essentiel pour fournir un accompagnement individualisé et cohérents aux jeunes accueillis, en favorisant leur autonomie, leur responsabilisation et leur progression vers l'âge adulte. Cela contribuera également à renforcer l'efficacité des actions éducatives et à répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune de manière précise et ciblée.

- Renforcer le travail avec les familles

Il apparaît essentiel de renforcer le travail avec les familles en veillant notamment à la mise en place effective de la signature des DIPC, lorsque cela est possible.

- Développement des compétences professionnelles

Pour l'année 2024, l'accent sera mis sur la poursuite de la stabilisation de l'équipe éducative et sur le développement des compétences des professionnels.

Cela se traduira par l'organisation de formations et de sessions de développement des connaissances visant à enrichir les compétences des professionnels, en mettant l'accent sur: la sensibilisation à l'adolescence, la protection de l'enfance, le travail avec les familles ainsi qu'aux problématiques spécifiques auxquelles les adolescents peuvent être confrontés, telles que les carences affectives et éducatives, les troubles de l'attachement, les conduites à risques (addictions, fugues, prostitution, scarifications), les comportements déviants et l'absentéisme scolaire etc....

Mise en place d'un centre de documentation sur la villa des nobles à destinations des professionnels : Classeur RBPP, articles, guides pratiques, livres spécialisés....

DISPOSITIFS ALTERNATIFS ADOLESCENTS
Le HAVRE, Le SAM, ESCALE

• Activité 2023

UNITE	Capacité	ENTREES					SORTIES					Présents le 31/12/2023
		2021	2022	2023			2021	2022	2023			
		Total entrées	Total entrées	Entrées par unité du CDEF31	Entrées directes	Total entrées	Total sorties	Total sorties	Sorties sur unité du CDEF31	Sorties directes	Total sorties	
H.A.V.R.E	8	28	17	10	17	27	26	18	10	16	26	8
Appartements pour Mineurs	10	19	11	11	2	13	17	11	3	11	14	8
ESCALE	30	105	185	9	154	161	105	#REF!	11	160	157	28
Totaux	48	152	213	30	173	201	148	#REF!	24	187	197	44

• Age et Sexe

Age	H.A.V.R.E		Appartements adolescents		ESCALE	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
7 à 12 ans						
13 à 14 ans	2	3			8	1
15 à 16 ans	9	8	3	4	112	2
17 à 18 ans	1	4	1	5	37	1
Total M/F	12	15	4	9	158	4
Total	27		26		161	

• Statuts administratifs des admissions

	H.A.V.R.E			Appartements Mineurs			ESCALE			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accueil Provisoire	0	0			1		1	0	2	4
Accueil Relais	1	2	1	2			0	1	7	14
RPU (art/L223-2)	0						0	3	1	4
Réquisition	1	1					5	0	1	8
OPU					1		1	0	0	2
OPP	4	2	2	3		1	9	8	67	96
JAE	22	11	23	12	9	12	74	104	44	311
Jugement des tutelles			1	1			14	3	38	57
Pupilles		1		1			1	1	0	4
Hors département							0	65	1	66
Total	28	17	27	19	11	13	105	185	161	566

- Motifs d'admission

	havre			appartements pour mineurs			escale			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accouchement sous X										0
Carreces éducatives et familiales	21	7	6	18	9	5	11		4	15
Exclusion du lieu de placement						2				2
Faits de maltraitance						1				1
Fugue			2							2
Hospitalisation détenteur autorisé										0
Mères accueillies au Centre Parental CDEF31										0
Mineur isolé	2						92	182	154	154
Parents en GAV ou Injoignable										0
Fin de GAV				1			1	1	2	2
Rupture Familiale	2	1	4		2	3	1	1	1	8
Errance	3	8	15			2		1		17
Trouble du comportement		1								0
Autres services CDEF31										0
Total	28	17	27	19	11	13	105	185	161	201

- Personnes accueillies mois par mois

	H.A.V.R.E			Appartements mineurs			ESCALE			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Janvier	4	1	3	1	0	0	3	9	12	33
Février	0	1	3	0	0	1	5	5	13	28
Mars	3	4	3	1	2	4	13	2	14	46
Avril	1	1		1	1	1	9	17	17	48
Mai	1	1	3	0	3	0	4	2	10	24
Juin	3	2	3	4	0	1	13	20	8	54
Juillet	2	2	2	2	1	3	14	8	15	49
Août	3	0	2	0	0	0	9	20	10	44
Septembre	1	1	1	0	4	0	8	36	15	66
Octobre	5	2	3	4	0	1	12	31	11	69
Novembre	2	1	3	4	0	2	10	20	18	60
Décembre	3	1	1	2	0	0	5	15	18	45
Total	28	17	27	19	11	13	105	185	161	566

- MDS ou service de provenance

MDS	H.A.V.R.E	Appartements mineurs	ESCALE	total
Auterive				0
Amouroux/ bonnefoy			1	1
Aucamville	3	1	2	6
Bagatelle	3	1		4
Balma	3	2		5
Basso cambo				0
Bellefontaine- lafourguette				0
Blagnac	2	1		3
Borderouge	1	1	1	3
Bouloc		2		2
Carbonne	2			2
Castanet	3	1		4
Cazeres				0
Centre			1	1
Cd haute garonne	1		5	6
Cierp Gaud				0
Colomiers		1		1
Empalot				0
Frouzins				0
La saudrune				0
La faourette				0
Minimes	1			1
Muret	1			1
Pont vieux				0
Rangueil	2		1	3
Revel				0
Reynerie-saint simon				0
Saint jean				0
Saint gaudens	1			1
Salies du Salat				0
Salvetat st gilles				0
Soupetard		1		1
Toulouse centre	1	1		2
Tournefeuille	1	1		2
Villefranche Lauragais				0
Villemur				0
Service accueil mineurs isoles	2		149	151
Service adoption				0
Autres departements			1	1
Total	27	13	161	201

- Durées de séjour

Durée de séjour		HAVRE						SAM						ESCALE						Total 2023
		2021		2022		2023		2021		2022		2023		2021		2022		2023		
		Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	
De 0 à 5 jours	0				1											0			13	
	1													2		1		1		
	2													0		10		5		
	3	1					1							1		4		3		
	4							1						1		4	1	1		
	5													1		3		1		
6 à 10 jours		1		1			1						4		22		2	2		
11 à 20 jours		2			1		1		1	1	1	6	7		36		16	19		
21 à 30 jours	2	1			3	2	4		1	0		0	15		32		26	31		
31 à 60 jours	3	1		1	3	6	2	1	1	0	3		4	34		57		67	79	
61 à 90 jours	1	3	4	1		3	3	1	0	1	1		1	14		11	1	25	30	
91 à 180 jours	1	10	1	5	2	2	3	2	3	1	1	1	2	9		4		5	11	
Plus 180 jours	0	2		3	1	3			2	1	5		2	2		1	6	1	16	
Total	8	20	5	12	10	17	13	6	7	4	11	2	15	90	0	185	8	153	201	
Total 2023	28		17		27		19		11		13		105		185		161		201	

- Orientations

ORIENTATIONS	H.A.V.R.E			Appartements mineurs			ESCALE			total
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Acces a l'autonomie		1	1	2		1	4	3	1	13
Adoption										0
Cdef hors departement								1		1
Centre d'accueil familial						1				1
Retour domicile parents	8		9	3		2		1		23
Décès										0
Autres établissements sociaux	6	7	4	8	7	7	86	169	142	436
Famille d'accueil			1							1
DDAEOMI										0
Fin de prise en charge					3			3		6
Fugue		1	1		1		7	4	7	21
Hospitalisation longue duree		1								1
Structures medico social										0
Tiers digne de confiance										0
Pjj		2		1			3	1		7
Retour etablissement origine								1		1
Retour famille d'accueil origine										0
Dispositif iad										0
Dispositif accueil familial										0
Dispositif appartements mineurs		1	1	1			1		10	14
Dispositif havre				1		1	1			3
Dispositif escale		1		3			2			6
Hotel						1				1
Villas ou autres unites du cdef31	1	5	9			1	1	2	1	20
Total	15	19	26	19	11	14	105	185	161	555

- Nombre de journées mois par mois

	H.A.V.R.E			Appartements mineurs			ESCALE			Total 2023
Nombre de journées	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Janvier	211	249	230	241	279	279	615	649	12	521
Février	144	185	241	205	239	260	405	481	13	514
Mars	201	230	263	215	276	323	390	472	16	602
Avril	230	240	214	155	285	319	581	435	17	550
Mai	221	232	244	107	245	288	555	684	14	546
Juin	203	199	234	116	240	260	361	628	8	502
Juillet	229	242	225	213	252	285	417	755	15	525
Août	224	249	257	217	256	279	513	621	13	549
Septembre	225	260	241	210	260	244	441	637	17	502
Octobre	271	231	182	253	310	244	467	536	21	447
Novembre	193	240	212	273	294	258	490	467	21	491
Décembre	200	218	248	273	279	271	642	765	18	537
Total	2552	2775	2791	2478	3215	3310	5877	7130	185	6286

1. Présentation du service

a) *Présentation du service*

Le dispositif HAVRE est un service sans hébergement dont le principe fondateur est d'aller à la rencontre d'adolescents âgés de 14 à 18 ans, concernés par une mesure de placement sans que celle-ci ne soit opérationnelle ou effective. Les adolescents pouvant bénéficier de cet accompagnement sont pour la majeure partie en rupture avec les dispositifs classiques de la Protection de l'Enfance, pour en avoir fréquemment fait le tour, ou simplement en parvenant à s'y soustraire par l'errance ou encore des alliances familiales.

C'est donc « hors les murs », et sans mettre en avant les mandats classiques de la protection de l'enfance, que les professionnels partent à la rencontre de ces jeunes en quête d'affranchissement des obligations du droit commun. Inspiré des pratiques de la prévention spécialisée, l'approche de l'équipe éducative cherche à créer, dans un premier temps, une relation de confiance tout en veillant à susciter la libre adhésion des jeunes. Au commencement de la prise en charge, il s'agit de s'appuyer sur l'expression des demandes et désirs des jeunes pour créer le lien, mettre en place l'échange et permettre à chacun de s'approprier réciproquement.

Cet espace d'accompagnement vise à ouvrir la possibilité de faire émerger des désirs et d'envisager les moyens d'y parvenir. Faire apparaître la demande d'aide et d'accompagnement est le premier cap visé par l'équipe qui peut alors s'en saisir pour amarrer le jeune au projet qu'il peut imaginer.

Mis en œuvre à la demande du responsable ASE, avec l'accord du juge des enfants, cet espace permet aussi de revoir l'évaluation des situations et d'élaborer des modes d'intervention individualisés et adaptés aux problématiques des jeunes soutenus.

- **Fonctionnement du service**

Ce dispositif dispose de 8 places qui sont toutes accompagnées *Hors les murs*. Le service n'accueille pas les jeunes au sein du local. C'est le service qui vient à eux.

Les demandes d'admission sur le dispositif du HAVRE font l'objet d'une demande écrite de la part du référent ASE et transmise au cadre transversal et au chef de service du HAVRE du CDEF par le responsable ASE. Cette demande est dans un premier temps étudiée par l'équipe afin d'évaluer la cohérence entre la situation présentée et le mode d'action du service. Une première rencontre avec le référent ASE est réalisée afin d'échanger sur la situation et de dégager des pistes de travail envisageables.

S'en suit une première rencontre de présentation de l'équipe, généralement dans un lieu neutre et en présence ou non du référent ASE selon les cas. Le mode de fonctionnement de l'équipe et sa philosophie y sont succinctement présentés. Il est proposé au jeune un autre rendez-vous pour tenter d'entamer un travail commun avec son accord.

Les rencontres se suivent alors, par différents canaux. Les ressources du jeune sont mobilisées en adéquation avec son degré d'adhésion afin d'élaborer autour de son parcours, passé et à venir.

Une nouvelle rencontre avec le référent ASE a lieu au terme des 3 premières semaines, afin de déterminer les axes de travail et les objectifs poursuivis pour la suite de l'accompagnement. Des points de coordination organisés chaque mois permettent de recentrer les axes de travail et modalités d'intervention. La fin d'intervention du HAVRE se matérialise par une synthèse avec l'ensemble des partenaires.

- **Les missions du service**

Elles s'articulent autour de deux axes :

- 1. L'observation et l'évaluation**

- a. Par la recherche des personnes, services et dispositifs ressources pour le jeune
- b. Par l'évaluation de son environnement
- c. Par une lecture des liens d'attachement avec sa famille et son entourage

- 2. L'accompagnement**

- a. En individualisant l'accompagnement social et éducatif
- b. En faisant émerger la demande de cet accompagnement
- c. En favorisant l'apaisement
- d. En permettant l'évaluation des mises en danger
- e. En maintenant ou en restaurant les liens que le jeune entretient avec le monde adulte
- f. En construisant conjointement avec les personnes ressources du jeune des solutions le sécurisant et lui permettant de se construire.

b) L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire est composée de 4 ETP éducatifs, d'un mi-temps de psychologue, d'un mi-temps de chef de service, d'une infirmière référente rattachée au Pôle Santé.

Elle se réunit toutes les semaines, le mercredi matin de 10h à 13h, afin de partager les observations cliniques récoltées au cours des entretiens de la semaine et de s'en saisir pour élaborer les futures modalités d'interventions sur chaque situation.

Des temps d'échanges avec les partenaires se mettent fréquemment en place (généralement le mercredi de 9h à 10h) afin de coordonner les actions de chacun, de définir les domaines d'intervention de chaque acteur et de déterminer les stratégies d'accompagnement au vu de la mobilisation des jeunes.

A raison d'une fois toutes les 8 semaines, un temps d'analyse des pratiques est proposé à l'équipe. Il permet à la fois d'harmoniser les relations interprofessionnelles et d'accentuer l'élaboration sur des suivis particuliers ou qui interrogent l'équipe dans le cap tenu. Par ailleurs, l'équipe du HAVRE bénéficie du partenariat avec le RAP 31 par l'intermédiaire d'une instance régulière (RCP niveau 1) fixée selon un calendrier annuel bimensuel. Cette instance permet d'interroger les axes de travail fixés par l'équipe pour une situation d'enfant accompagné.

- **Modalités d'intervention du psychologue**

Les modalités d'intervention du psychologue au sein du dispositif du Havre sont fondées sur le principe de l'*aller vers*. La pratique du psychologue rejoint l'exercice éducatif *hors les murs*. Les interventions du psychologue sont construites en équipe pluridisciplinaire, modulées pour chaque enfant en fonction de l'actualité de sa situation, de ses capacités, de ses modalités d'inscription dans le lien social. Une multiplicité de *settings* sont donc envisageables, renouvelés au plus près des observations éducatives :

- Co-intervention en binôme psycho-éducatif dans un temps de rencontre informel de l'enfant
- Co-intervention en binôme psycho-éducatif avec *medium* (repas, promenade, rendez-vous de droit commun, activité de type *nursing* ou de *prendre soin*, activité artistique, sportive, médiation animale...)
- Intervention en entretien individuel *hors les murs*

- Intervention en entretien individuel au sein de la Maison des Psychologues du CDEF 31
- Entretien familial
- Visite médiatisée

Une intervention en clinique indirecte auprès des membres de l'équipe éducative (réunion hebdomadaire, participation au GAPP, participation aux instances dédiées du RAP 31) a pour visée de soutenir la pratique des professionnel.le.s face aux situations éprouvantes et de promouvoir la construction d'une pensée commune incluant une dimension psychique et inconsciente.

Par ailleurs, le psychologue participe à initier ou maintenir le maillage partenarial afin de nourrir la constellation active autour de la situation de l'enfant. Ce maillage inclut les personnes identifiées comme ressources par l'enfant, les institutions partenaires mais aussi les services internes au CDEF 31.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023, sur la totalité des entrées effectuées au HAVRE, 63% sont des entrées directes et 37% sont des entrées par les unités du CDEF.

Le HAVRE représente 13% des entrées sur les dispositifs adolescents.

- **Répartition par sexe et âge**

Sur l'ensemble des entrées 44% sont des garçons et 56% des jeunes filles. Nous constatons que la tranche d'âge la plus représentée est la tranche d'âge des 15-16 ans.

- **Statut administratif des admissions**

85% des admissions sur le dispositif du HAVRE se sont faites sous JAE cela représente 23 admissions sur les 27.

- **Motifs d'admission**

Tout comme en 2022, le principale motif d'admission est l'errance, il représente 55% des entrées. Le 2eme motif est les carences éducatives et familiales, il représente 22% des entrées.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Nous constatons qu'il y a, en moyenne, 3 entrées par mois. Le temps d'accompagnement du HAVRE étant de 3 mois et pouvant se prolonger jusqu'à 6 mois, cela explique la régularité des sorties et des entrées.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Aucamville, Bagatelle, Balma et Castanet, représentent chacune 11% des MDS avec lesquelles travaille le HAVRE.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

En 2023, 33% des accompagnements HAVRE ont durés entre 31 et 60 jours contre 5% en 2022.

- **Orientations 2023**

34% des jeunes sont retournés au domicile parentale et 34% ont été orientés sur des villas ou autre unités du CDEF.

- **Nombre de journées mois par mois**

En 2023, 2791 journées sont réalisées soit quasiment à l'identique de 2022 (2775).

3. Accompagnements durant le séjour

a) Médiations, supports d'accompagnement

Le service dispose d'un appartement de repli permettant des mises à l'abri provisoires ou des évaluations séquentielles en termes d'autonomie pour certains projets de jeunes. Ponctuellement, un second appartement de repli a été mis à disposition par un autre service du CDEF 31 pour des mises à l'abri de durées variables.

Par ailleurs, dans cette dynamique du « aller vers », il a fallu à l'équipe s'adapter aux médias sociaux afin de permettre un échange en adéquation avec les pratiques sociales des jeunes accompagnés. Se rendre disponible et mobilisable à tout moment reste un atout majeur pour solidifier le lien avec ces adolescents vivant très fréquemment dans l'instant. L'intervention du Havre débute au moment de la première rencontre avec le jeune et est programmée pour une durée de trois mois. A l'issue de cette période, une synthèse est organisée afin d'envisager les suites possibles de l'accompagnement, sachant qu'il est possible de renouveler pour une nouvelle durée de trois mois l'intervention du service. Un point de coordination mensuelle est organisée avec chaque référent ASE des jeunes accompagnés afin de fluidifier la coordination et la mobilisation de l'ASE dans les situations, s'accorder sur les préconisations du HAVRE et les orientations formulées par l'ASE.

b) Partenaires de travail hors ASE-PJJ

RAP 31

Amicale du Nid, lieu Re'pair

Addictions : Arpade, Maurice DIDE, AAT Addictions Accueil Thérapeutique, CREA ORS

Droit commun : Planning familial, mission locale, CCAS (dispensaire), Club de Prévention, Hôpital (notamment Paule de Viguier), PMI

Santé/précarité : UTOPIA 56, Médecins du Monde, Espoir 31

• **Formation et groupes de travail**

Les professionnels ont pu bénéficier des formations suivantes au cours de l'année 2022 :

Formation GESIVI

Formation sur la prostitution des mineur.e.s par l'Amicale du Nid et le RAP 31

Formation sur le traumatisme intergénérationnel

Formation sur les écrits professionnels dispensée par l'Institut Saint Simon

Les professionnels ont collaboré activement aux groupes de travail :

Groupe de travail sur la prostitution des mineur.e.s organisé par l'Amicale du Nid et l'EMAC.

Groupe de travail Accueil de jour/CHRS à bas seuil d'exigence

4. Situation clinique

Yseult est âgée de 16 ans lorsque l'accompagnement par l'équipe du HAVRE débute. L'anniversaire de ses 17 ans est proche. Elle a été rejetée du domicile maternel, comme ses grandes-sœurs à son âge et son petit-frère quelques mois suivants. Son père vit à l'étranger et montre peu de présence téléphonique. Son histoire est ponctuée d'absences parentales et de reproches. De nombreuses situations d'agression sexuelle, de viol, jalonnent son entrée dans la féminité. Son corps est frêle, perdu dans des vêtements sportifs appartenant à son petit ami. Leur relation est totale et excessive, à l'image des scènes parentales qu'ils ont vécues chacun de leur place d'enfant. Les épisodes de symbiose et de défusion sont marqués par l'exclusivité, la jalousie et les coups. Une mesure d'éloignement géographique est ordonnée mais échoue à limiter les rapprochements du couple. Leur quotidien s'organise entre cache-cache, coquillettes et adoption de chiots. Un appartement de repli est proposé à Yseult : le couple n'a en réalité aucune possibilité de séparation matérielle. Il s'agit alors pour elle de faire l'expérience d'un espace de refuge, sans contrainte d'attache à son petit-ami pour éviter la rue. L'équipe du HAVRE décide de tenir compte de la réalité d'Yseult en

acceptant quelques rencontres en duo avec le jeune homme. Il était par trop présent dans les conversations d'Yseult et envahissait tous les entretiens. La reconnaissance de son existence réelle et son acceptation, dans un principe de réalité, permet à la jeune fille de parler d'eux, puis d'elle. Sa solitude est immense. Son courage et son désir de vivre le sont tout autant. Sans jamais de forçage ni de brusquerie, les thèmes importants sont abordés : violence amoureuse réciproque, consommation de drogue, angoisse de la majorité sans ancrage géographique réel, absence d'adultes familiers aidants. Yseult apprend à l'équipe sa grossesse débutant. Avec douceur et transparence sur les multiples devenir de son enfant, sa capacité de choix et les effets de ses actions, Yseult entame un suivi de grossesse auprès de l'Hôpital. Elle trouve du travail et s'y tient avec détermination. Sa majorité est fêtée avec l'équipe du HAVRE en même temps qu'elle intègre seule un Centre Maternel, dans l'attente et la préparation de la venue de leur enfant. Lorsqu'Yseult téléphone pour transmettre de ses nouvelles à l'équipe du HAVRE, elle partage que la séparation physique avec son compagnon permet désormais une joie des retrouvailles.

5. Conclusion et perspectives

Le dispositif du HAVRE est connu par un ensemble importants de partenaires. Le travail effectué auprès des jeunes est soutenu par les acteurs du territoire, apparaissant à la fois atypique et nécessaire. L'équipe du HAVRE est une intervention alternative qui peut correspondre à la rencontre des jeunes éprouvant de la défiance vis-à-vis des travailleurs sociaux. Cette mission d'accompagnement « hors les murs » pousse à la réflexion et initie des actes éducatifs où le « ce n'est pas possible » laisse la place à « comment le rendre possible ».

La dynamique instaurée à la création du service doit être poursuivie avec les enjeux, la mission et les limites clairement identifiés par l'ensemble des acteurs. Des mutations sur le territoire, notamment une précarisation de la situation des mineurs (précarité sociale accrue, nombre de situations prostitutionnelles augmentées, ouverture/fermeture de squats ...) participe à un remodelage des interventions au cas par cas. Un renouvellement des magistrats et interlocuteurs de l'ASE rend nécessaire de nouvelles présentations du dispositif et de ses modalités d'admission, durée d'accompagnement.

Il est important de maintenir la logique de réflexion et d'action de ce service, malgré les mouvements au sein de l'équipe, de le renforcer via de nouveaux partenariats et de développer en continu son expertise.

B. Le SAM

1. Présentation du service

a) Présentation du service

Le Service Appartement pour Mineurs (SAM), créé en janvier 2017, est un pilier essentiel dans notre mission d'accompagnement des adolescents vers l'autonomie. Fondé sur une évaluation minutieuse de leur capacité à vivre de manière autonome, ce service offre un environnement sécurisé pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans.

Au cœur de notre action, une évaluation approfondie de l'autonomie des adolescents accueillis est menée sur une période initiale de trois mois, renouvelable une fois si nécessaire. Cette évaluation vise à déterminer leur aptitude à vivre seul en appartement et à identifier les axes d'accompagnement nécessaires pour favoriser et construire leur projet personnel et ou professionnel.

Le SAM dispose de 10 places en appartements diffus, réparties principalement dans le secteur de Toulouse Nord et du centre. Les adolescents que nous accueillons présentent des profils variés, allant de jeunes démontrant une maturité fonctionnelle et psychique pour progresser vers l'autonomie, à ceux confrontés à des vulnérabilités multiples et complexes, nécessitant une prise en charge différenciée en raison de leur incompatibilité avec l'accueil collectif.

Pour ces jeunes, le SAM offre un accompagnement individualisé, prenant en compte leurs besoins spécifiques. La plupart d'entre-deux ont déjà parcourus un grand nombre de dispositifs de la protection de l'enfance ; certains ont des antécédents judiciaires, des fragilités psychiques et ou ont vécu des périodes d'errance, d'autres relèvent d'une notification MDPH. Notre équipe pluridisciplinaire travaille en étroite collaboration avec ces adolescents et leurs partenaires externes pour les aider à surmonter leurs obstacles et à envisager un avenir plus prometteur. Pour de nombreux jeunes, le SAM représente une opportunité d'insertion sociale, de renouer avec le droit commun et de reconstruire leur parcours de vie. L'immersion dans un environnement ordinaire, accompagnée de situations concrètes telles que la gestion du budget et l'expérience de la solitude dans l'appartement mis à leur disposition, soutenue par les exigences institutionnelles, encadre ce type de placement et encourage la réflexion sur l'avenir, les possibilités et les défis à relever.

En tant que tremplin vers la vie adulte, notre service s'engage à offrir un soutien continu et bienveillant, favorisant ainsi leur transition vers l'âge adulte, leur épanouissement personnel et leur intégration sociale. Le SAM demeure un pilier essentiel dans le parcours de prise en charge des adolescents en difficulté, en leur offrant un cadre sécurisé et adapté pour favoriser leur développement et leur autonomie. De par sa connaissance affinée des partenaires et structures d'accueil pour jeunes majeurs, il participe à l'orientation des jeunes accompagnés en fonction des besoins identifiés

b) Présentation de l'équipe

Cette année, une évolution significative a été apportée à la structure de l'équipe. En effet, la transformation de 0,5 ETP de maîtresse de maison en 0,5 ETP éducatif a été opérée. Au détriment du poste de maîtresse de maison, cette modification vise à renforcer l'aspect éducatif de notre intervention.

Ainsi, la composition de l'équipe pour l'année en cours est la suivante :

- a) 3,5 ETP d'équipe éducative, avec 2 éducateurs spécialisés, 1 assistant de service social, et désormais 0,5 ETP éducatif supplémentaire.
- b) 0,5 ETP de psychologue.
- c) 0,5 ETP de chef de service.

La nuit, pour certains jeunes nécessitant une vigilance accrue, des veilleurs du CDEF peuvent être amenés à effectuer un ou plusieurs passages sur les appartements.

- Temps de réunion

Les réunions d'équipe se tiennent chaque jeudi de 10h00 à 13h00 et sont structurées en trois parties : un suivi individuel des jeunes, une élaboration de projet et un temps consacré au fonctionnement. Ces réunions réunissent l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire impliquée dans le projet du SAM. D'autres partenaires internes et externes, tels que le pôle santé, l'ASE, la PJJ y participent occasionnellement.

Des journées de réflexion en équipe pluri professionnelle, connues sous le nom de journées de service, sont également organisées chaque trimestre. Elles visent à travailler sur le projet de service en cohérence avec le projet d'établissement et à revoir le fonctionnement du service afin de répondre aux besoins évolutifs des jeunes accueillis. Ces moments de réflexion sont cruciaux pour garantir une amélioration constante de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des adolescents. Ils offrent à l'équipe l'occasion de collaborer sur des projets collectifs, ce qui est essentiel compte tenu de la nature de l'accompagnement individualisé et des appartements diffus, qui peuvent générer de la discontinuité. Il est donc essentiel de pouvoir se réunir et de travailler de manière collaborative sur le fonctionnement du service et sur des aspects cliniques, favorisant ainsi une rétrospection sur les pratiques professionnelles.

Un GAP (Groupe d'Analyse des Pratiques) est également organisé de façon bimensuelle, voire trimestrielle, sous convention avec des partenaires externes. Ce temps permet à l'équipe d'échanger sur les difficultés rencontrées, les réflexions éducatives autour des projets des adolescents, etc. L'objectif des GAP est de favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles, de promouvoir le développement professionnel et de maintenir la cohésion au sein de l'équipe.

En outre, l'équipe participe à d'autres réunions internes et externes telles que les CTU, qui sont des moments de réflexion et de prise de décisions sur des situations complexes, les groupes de co-construction, les RAP31, ainsi que les commissions parcours ASE, les synthèses, audiences et les rencontres partenariales autour des projets d'orientation des jeunes.

Les outils de communication :

La communication au sein de l'équipe se fait à travers plusieurs outils dédiés, utilisés quotidiennement :

- La relève éducative transmise à l'ensemble des services;
- La transmission orale quotidienne informelle et sur un temps formelles mardis à 13h
- Maillage continue vers la chef de service, le pôle santé, Saaj, atelier, Vum au travers de mails et contacts téléphonique
- L'agenda collectif papier et Outlook pour les rendez-vous et les tâches à faire, permettant d'organiser la logistique quotidienne et de suivre l'avancée des démarches ;
- Le dossier unique de l'usager, pour compiler les informations dans un espace sécurisé ;
- Tableau de suivi d'activité

Les outils de communication envers les adolescents

- Le téléphone fixe et portable, WhatsApp, mails
- Le planning hebdomadaire individualisé
- Le planning de la présence éducative hebdomadaire

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023, une stabilité est constatée par rapport à l'année précédente concernant le nombre total d'entrées, avec 13 entrées en comparaison des 14 enregistrées en 2022. Le nombre d'entrées directes reste faible et relativement stable sur les trois dernières années, indiquant un besoin constant de transition vers des hébergement individuels internes au CDEF notamment pour les jeunes ayant des difficultés à s'adapter aux hébergements collectifs.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023, le SAM a accueilli principalement des jeunes filles, représentant plus de 69% des admissions. De plus, on constate que la proportion de jeune âgés de 15 à 16 ans accueillis est similaire à celui des jeunes âgés de 17 à 18 ans, ce qui reflète un équilibre dans les admissions selon les tranches d'âge.

- **Statut administratif des admissions**

Cette année, encore, le statut administratif des admissions demeure similaire aux années précédentes, avec une prédominance quasi totale des jeunes accueillis sous Jugement d'Assistance Educative (JAE). Seule une admission est répertoriée sous une Ordonnance de Placement Provisoire (OPP).

- **Motifs d'admission**

En 2023, les carences éducatives sont la raison principale des placements au SAM, pour 38% des situations. Cette tendance, bien que prédominante, montre cependant une diminution progressive au cours des deux dernières années. Parallèlement on observe, une diversification des motifs de placement : les ruptures familiales constituent 23% des situations, tandis que les placements résultant de la rupture d'un placement antérieur ou à l'errance qui comptent respectivement pour 15% des admissions. Notons qu'une seule admission est enregistrée pour des faits de maltraitance.

Ces données indiquent une variété croissante de situations auxquelles les jeunes sont confrontés et met en lumière la complexité des facteurs pouvant conduire à un placement.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Le flux d'admissions est relativement stable tout au long de l'année, bien que deux pics se distinguent en mars et en juillet pour l'année en cours.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

De même que les années précédentes, toutes les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) ont la possibilité de soumettre des demandes d'admission. Par conséquent, aucune tendance significative n'émerge, dans la mesure où les admissions demeurent issues de l'ensemble des MDS.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

Une augmentation progressive des admissions émanant de candidatures internes au CDEF est observée, représentant 84% des admissions en 2023. Cette tendance s'accompagne d'un prolongement de la durée d'accompagnement au sein du SAM, avec 23% des adolescents accompagnés pendant une période de 3 à 6 mois et 38% des adolescents accueillis pendant plus de 6 mois. Ce dernier groupe est entièrement issu des candidatures internes et concerne principalement des profils inadaptés à l'accueil en collectif et en situation de grande vulnérabilité.

En revanche, une observation différente est observée pour les adolescents provenant majoritairement de candidatures externes, où l'on remarque une diminution de la durée d'accompagnement, inférieure à 3 mois pour 38% d'entre eux. Cette évolution suggère une disparité dans les profils et les besoins des adolescents en fonction de l'origine de leur demande d'admission.

- Orientations 2023

En 2023, 14 jeunes ont quitté le service : 2 ont été redirigés vers des unités internes du CDEF (villa adolescents et dispositif Havre), 7 ont été orientés vers des établissements sociaux externes travaillé avec l'ASE, 1 vers un centre d'accueil familial, 2 sont retournés au domicile parental, 1 a accédé à l'autonomie, et 1 sans solution d'hébergement à sa majorité a été temporairement orienté à l'hôtel.

- Nombre de journées mois par mois

L'analyse des données de présence pour l'année 2023 révèle une augmentation significative par rapport aux années précédentes. En effet, avec un total de 3310 journées de présence, le taux d'occupation atteint 101%, ce qui indique une forte utilisation des capacités d'accueil du service.

Comparativement, le taux d'occupation était de 98% en 2022 et seulement de 68% en 2021.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

Rencontre avec les adolescents du S.A.M

Un temps est prévu, ritualise les rencontres avec les adolescents tous les lundis après-midi, avec les éducateurs, le psychologue et le chef de service, pour le jour de la remise des allocations hebdomadaires. Ce temps permet de faire un point ensemble sur l'expression des besoins du jeune, sur l'évolution de son projet, sa santé (physique et psychique), son accompagnement.

Ce temps formel ne se substitue pas aux temps éducatifs, mais complète des temps réguliers formels et informels (selon les besoins de l'adolescent ou du service), et permet de maintenir le lien du jeune avec l'ensemble de l'équipe. La solitude peut être difficile à expérimenter pour la plupart des adolescents accueillis, ce qui implique souvent la remontée de leurs angoisses et difficultés. L'équipe travaille quotidiennement à essayer de s'adapter aux besoins individuels des jeunes et trouver la manière la plus adaptée de les accompagner. Ce fonctionnement demande une certaine expertise de la fonction d'éducateur, une capacité d'adaptation et de prise de recul, et une flexibilité de la part de l'équipe.

Participation des personnes accueillies à la vie institutionnelle

En raison de leur prise en charge en dehors des murs de l'institution, du peu de désir des jeunes de s'inscrire sur des temps institutionnels assimilés à un retour en arrière ainsi que des profils incompatibles au collectif, les adolescents participent peu à la vie institutionnelle. Par ailleurs l'objectif est de les inscrire vers des dispositifs de droits commun afin de soutenir leur apprentissage de l'autonomie et d'appréhender au mieux leur vie de jeunes adultes. Néanmoins, un suivi de leur santé est assuré par le pôle santé du CDEF.

Accompagnements individualisés

Chaque jeune à un coordinateur référent qui est responsable de son projet (au CDEF31) et gère le lien avec les partenaires, tels que l'ASE par exemple. Cependant, c'est bien par l'ensemble des professionnels de l'équipe que chaque adolescent est suivi. L'équipe les accompagne dans leurs démarches et leur découverte de l'autonomie par le SAM.

Nous effectuons un travail important autour des dispositifs de droits communs : missions locales, lycées professionnels, CPAM, pôle emploi, CFAS... Notre travail consiste également à soutenir le jeune à appréhender son autonomie psychique et ses repères spatio-temporels.

Sur ce dispositif, les accompagnements sont personnalisés en fonction des adolescents. Nous privilégions les démarches faites par le jeune lui-même que nous réévaluons, s'il est en difficulté et s'il a besoin d'être encadré et soutenu. Ce fonctionnement permet une évolution adaptée aux besoins spécifiques et capacités individuelles des enfants accueillis.

Quelques exemples de médiations

L'équipe s'adapte à chaque jeune, le travail éducatif est au plus près des besoins identifiés et observés des supports à l'accompagnement sont mis en place tels que l'accompagnement : à l'entretien et la personnalisation du logement, les courses, la préparation des repas, la gestion du budget, les formalités administratives, l'autonomie dans les transports en commun, à des activités : menus travaux, jeux éducatifs, activités manuelles, sportives, bien être.

Types d'écrits réalisés

Chaque coordinateur est responsable des écrits en vue des évaluations. Une première note d'observation est rédigée après trois semaines d'intégration. Un second écrit plus complet après trois mois, permettant de donner une évaluation, incluant les axes de travail et de réflexions éducatives qui sera utilisée durant sa synthèse.

Le SAM utilise un outils d'évaluation d'autonomie : « l'EVA SAM ».

Cet outil a pour but de permettre une évaluation ayant plus de sens, se basant sur du factuel et non seulement sur le ressenti de l'équipe. Il fait écho aux retours d'autres établissement et est supposé faciliter les échanges et les orientations. Il permet de mettre en avant les difficultés rencontrées par les jeunes pour la mise en place des ateliers individuels ou collectifs afin de les faire évoluer.

Santé

Les adolescents orientés sur notre service ont une obligation de faire un bilan de santé physique et psychique dès leur entrée. Pour ceux issus du CDEF31, un suivi rigoureux par le pôle santé est déjà en place depuis leurs arrivées. Par la suite, ils peuvent être suivi par le pôle santé ou par des médecins à l'extérieur selon leur choix.

Nous préconisons toujours à terme que tous les jeunes du SAM soient pris en charge par un cabinet médical extérieur. En parallèle, nous avons pu faire appel à des cabinets d'infirmiers pour les suivis des traitements particuliers, des psychologues ainsi que des psychiatres extérieurs au CDEF. C'est un sujet qui demande une articulation fine entre les différents partenaires (ITEP, hôpital de jour, SAM...).

b) Partenariats

Médical :

Nous bénéficions de partenariats avec plusieurs professionnels de la santé, incluant des médecins généralistes et des spécialistes tels que des dentistes, des ORL et des ophtalmologistes. L'objectif est d'intégrer les soins prodigués par des médecins du droit commun, afin d'éviter toute interruption à la fin de la prise en charge et de garantir une continuité des soins, même après la sortie du service.

Selon les problématiques individuelles nous avons des liens parfois privilégiés avec les services hospitalier de Toulouse : Maternité Paul de Viguier, CHU Purpan, L'UBAH....

Mission locale

Le travail réalisé avec la mission locale est essentiel Il offre à de nombreux jeunes déscolarisés l'opportunité de construire un projet professionnel, d'explorer différents domaines à travers des stages rémunérés ou non, de renouer avec l'environnement scolaire ou le travail en groupe, ou tout simplement de s'engager de nouveau dans des activités concrètes.

Ce partenariat avec la mission locale est l'un des axes essentiels pour favoriser l'autonomie des jeunes en les préparant à leur vie professionnelle une fois majeurs. De nombreux jeunes ont ainsi pu se voir à nouveau désirant et à ce titre se mettre en action.

Etablissement scolaire :

Nous sommes en lien très régulier avec les lycées, écoles, CFA, CFAS et d'autres établissements scolaires ou professionnels, avec lesquels nous entretenons les meilleurs rapports possibles. Ces échanges permettent à tous les acteurs du parcours institutionnel de l'enfant de s'inscrire dans une démarche de continuité en cohérence avec les besoins de l'enfant et dans le but de prévenir les risques de ruptures.

Réseau associatif culturel et sportif

La bénévole Sol Afrika, Mixah, club de sport, médiation animale

Les dispositifs et structures d'accès aux droits commun :

CIO, CPAM, CAF, Pole Emploi, banque, planning familial, club de prévention, SASEM, FLE, Amicale du Nid 31, Rep'air, Griselidis

Les partenaires médico-sociaux et justice

ITEP, ARPADE, AAT, CMP, HJ, MDA Consult' ado, PJJ (STEI, UEMO), CER, CEF, EPM, Administrateur Ad4hoc, avocats, ASE, RELIANCE, Apprentis d'Autel, ADEPE

Dispositif d'hébergement autonomes externes pour jeunes majeurs : en 2023

MECS jeunes majeurs, CEP, CHRS, CHU, Auberge de jeunesse, Appart Hôtel, RHAJ, Habitat jeune, Un Chez Soi D'abord

RAP31 / RCP :

Le RAP31 est un partenaire précieux du CDEF31 qui intervient auprès des équipes éducatives afin de leur proposer des temps cliniques et des espaces de réflexion autour de situations complexes. L'expertise des intervenants du RAP31 est d'un grand soutien dans la prise en charge des enfants et dans l'amélioration continue des réponses éducatives qui leurs sont proposées. Ce regard clinique aide les équipes à trouver des solutions internes et externes dans le suivi des enfants, et permet de modifier ou d'affiner certains axes de travail.

4. Situation clinique

Nous accueillons Lilly sur le SAM le 27 septembre 2022. C'est une orientation en interne depuis le service du Havre. Lilly est une enfant placée depuis ses 8 ans. Avant la prise en charge du Havre, l'adolescente était déjà sur le CDEF à la Villa Saint Alban. La prise en charge s'est arrêtée suite à l'intervention des gendarmes sur la villa après que Lilly et deux autres adolescentes ont « saccagé » la villa. S'en est suivie une période d'errance pour l'adolescente, avec bon nombres de mises en dangers. Le Havre a permis à Lilly de retourner vers le droit commun et de demander que sa mesure redevienne effective sur un service d'autonomie.

Lilly se décrit comme institutionnalisée et connaissant parfaitement les rouages de la protection de l'enfance. Elle est très méfiante et ne fait confiance à aucun professionnel. Elle est en très grand conflit avec son référent ASE et garde en mémoire certains de leur échange vécu de manière très douloureux. Cependant, les éducateurs du Havre sont « ressources » pour l'adolescente et lui permettent d'avoir une image positive du travail au CDEF.

Lilly est très attachés à ses parents, eux-mêmes dans un contexte d'errance et d'addictions en centre-ville de Toulouse. Elle les voit une fois par jour, elle s'auto attribue la mission de veiller sur eux et de les aider, il est donc obligatoire de respecter cet état de fait pour travailler avec Lilly. De plus, Kelly est dans un processus de compagnonnage avec une autre adolescente du SAM, ayant des cotés positives comme négatif pour l'équipe de gérer en miroir ces deux situations.

La méfiance de Lilly envers la protection de l'enfance l'emmène dans un rapport d'exclusivité avec une éducatrice du service. Elle évite les rapports avec les autres professionnels et refuse qu'une autre éducatrice vienne sur son appartement.

Après plusieurs mois le lien est fait, elle adhère au SAM. Elle est même en lien avec tous les professionnels. Cependant, aucun projet n'est mis en place, il est très compliqué d'accompagner et de mettre en place un projet professionnel. Nous décidons de mettre un séjour de rupture de plusieurs mois au Sénégal.

Lilly va tomber enceinte pendant les préparatifs du séjour de rupture. Le projet va donc devenir l'accompagnement à la grossesse et la maternité future.

Lilly va donc solliciter le SAM tout au long de sa grossesse et être très en lien avec les éducatrices. Ce projet de grossesse va apporter de la sérénité à l'adolescente, un apaisement et un motif pour adhérer à l'accompagnement. Une forme de maturité et responsabilité vont se mettre en place tandis que Lilly passe d'adolescente à mère.

La grossesse va permettre en parallèle à sa famille de se réarticuler et de reprendre une place de parents pour leur fille et de futurs grands parents.

Nous avons donc dû mener un travail avec les futurs parents sur le couple et la parentalité. Aujourd'hui et depuis sa sortie de la maternité, Lilly est au centre parental du CDEF avec son enfant.

5. Conclusion et perspectives

Renforcement de l'équipe et accompagnement sur les week-ends :

Le renforcement de l'équipe avec un ajout de 0,5 ETP vise à garantir une continuité de service plus qualitatif en évitant les interruptions dans les suivis éducatifs, notamment les samedis. Avec l'accueil croissant de jeunes en situation complexe au sein du SAM, il est crucial d'adapter notre équipe pour répondre à leurs besoins spécifiques. Les profils des jeunes accueillis soulignent la nécessité d'un accompagnement vers l'autonomie à bas seuil qui nécessite un soutien supplémentaire et d'assurer un suivi plus intensif.

Renforcer et développer le travail partenarial et en réseau :

Nous projetons de renforcer nos partenariats avec les autres dispositifs d'accueil de Haute-Garonne, et de maintenir des liens pour faciliter les orientations du SAM ainsi que la prise en charge de ces jeunes par ces établissements. Ces relations en constructions ont pour objectif de faciliter la transition lors du changement de dispositif pour le jeune futur majeur et d'essayer de travailler sur la garantie d'un parcours sans rupture. En ce sens, il est essentiel de renforcer les collaborations avec les partenaires externes pour garantir une prise en charge holistique des jeunes accueillis et prévenir les mises à la rue.

Évaluation et mise à jour des outils de communication :

Une évaluation régulière et une mise à jour des outils de communication sont nécessaires pour assurer leur pertinence et leur efficacité dans la transmission d'informations et la coordination des interventions.

Formalisation des outils d'évaluation et des PPA :

Systématiser l'outil d'évaluation EVA SAM et l'inclure dans la formalisation des Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA). Cette systématisation est essentielle pour assurer un suivi cohérent et individualisé des jeunes accueillis.

Renforcement du travail avec les familles :

Il est primordial de renforcer les liens avec les familles des jeunes accueillis, en veillant à la mise en place effective de la signature des DIPC, et la proposition de rencontres avec les différents professionnels de l'équipe lorsque cela est possible.

Projet de restauration du jardin du SAM :

Ce projet vise à créer un environnement collaboratif et inclusif, où jeunes et professionnels sont investis dans la transformation d'un espace commun. Il vise à améliorer le cadre d'accueil pour tous les jeunes accompagnés par le SAM, favoriser les interactions, développer des compétences pratiques et remobiliser les jeunes autour d'un projet commun. Il pourra servir également d'un espace annexe supplémentaire au regard de la configuration actuelle des locaux.

Préparation et évaluation systématique des admissions

Présentation en amont du potentiel accueil. Avis consultatif

Réflexion sur les profils accueillis

On observe un glissement des profils accueillis sur le SAM : autonomie psychique et fonctionnelle dégradées, mises en danger des jeunes, violence et profil complexe générant des fréquentations toxiques qui peut engendrer des mises en danger des professionnels, isolement des membres de l'équipe éducative tant sur les appartements qu'au sein des locaux. Ces profils extraits d'un accueil collectif sont peu compatibles avec la mise en logement autonome.

Ces constats posent la question des interventions en binôme pour renforcer la sécurité des professionnels et bénéficier d'un regard croisé sur ces situations.

Réflexion autour de la possibilité d'accueil en colocation ou d'accueil fratrie

1. Présentation du service

a) Présentation du service

La France, de même que la majorité des Etats membres de l'Union européenne, accueille chaque année sur son sol plusieurs milliers de personnes se présentant comme mineures non accompagnées (MNA), en demande de protection.

La situation des MNA est un sujet complexe convoquant simultanément le statut de migrants et de mineurs sans représentant de l'autorité parentale sur le territoire national qui exige une protection spéciale au titre de la protection de l'enfance. Elle constitue ainsi un sujet de politique publique à part entière.

Face au besoin croissant d'accueil en urgence de mineurs non accompagnés sur le territoire de la Haute-Garonne, le CDEF 31 a ouvert en octobre 2018 ,30 places supplémentaires, constitutives du dispositif nommé Escale. Il accueille, en urgence et de manière transitoire des Mineurs Non Accompagnés (MNA), durant le processus de péréquation encadré par la circulaire du 31 mai 2013 puis par la loi du 14 mars 2016.

Le dispositif Escale a vocation à accompagner des MNA âgés de 16 à 18 ans confiés au Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Les enfants accueillis le sont dans le cadre de la répartition territoriale ou ont été évalués majeurs en Haute-Garonne et confiés au CD 31 suite à un recours auprès du juge des enfants et du juge des tutelles. Ils sont encore des MNA en rupture d'accueil en MECS du fait de passages à l'acte ou de fugues longues. Pour les MNA âgés de moins de 16 ans, une dérogation est demandée au responsable de l'aide sociale à l'enfance afin qu'ils puissent être accueillis par Escale.

La durée prévisionnelle de séjour est de trois semaines, permettant ainsi au Service d'Accueil des Mineurs Isolés (SAMI) du département de poursuivre les recherches afin de trouver une place pérenne pour ces jeunes.

- Les locaux professionnels d'Escale

Ils sont situés au 352 route de Launaguet à Toulouse. Il est composé d'un bureau comportant 3 postes de travail, d'une cuisine équipée permettant d'animer des ateliers cuisine et d'une salle à manger pouvant accueillir 10 jeunes. Un local situé au rez-de-chaussée constitue une annexe (FLE, stock)

a) Les appartements diffus

Le jeune est hébergé en appartement en collocation non mixte avec 1 ou 2 autres jeunes suite à l'évaluation à son arrivée de son autonomie. Cependant, certains jeunes, de par leurs fragilités ou parcours traumatiques sont installés seuls en appartement de Type 2 ou 3.

Escale dispose de 10 appartements en location situés à proximité du CDEF (quartier nord de Toulouse). Tous ces appartements sont dotés de cuisine équipée permettant la préparation des repas et de machine à laver le linge. Selon les besoins du service, des prêts d'appartements de type 1, issus du parc locatif du CDEF 31, sont envisagés provisoirement.

b) Présentation de l'équipe

Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire. L'équipe éducative est composée de 5,80 ETP de moniteurs éducateurs, d'éducateurs spécialisés ; 2 ETP de maitresses de maison ; 0,5 ETP de psychologue ; 0,5 ETP de chef de service ; 1 ETP d'une infirmière référente du service Escale depuis le Pôle Santé et d'un temps partiel de médecin depuis le pôle santé complètent l'accompagnement pluridisciplinaire. Chaque éducateur ou éducatrice est référent-coordonnateur de la

situation de plusieurs MNA. 3 ETP de PECEI sont venus compléter l'équipe pluridisciplinaire dans la prise en charge spécifique de trois situations complexes d'enfants dans le cadre du dispositif SAS (enfants de l'ASE avec une contre-indication pour le collectif et la cohabitation durant leur accueil ou ré-accueil complexe).

Les temps de concertation pluridisciplinaire

La réunion d'équipe a lieu tous les jeudis après-midi. Elle permet :

- De rendre compte des accompagnements effectués auprès des jeunes et d'organiser les accompagnements à venir
- D'échanger sur leurs situations et d'évaluer les objectifs de leurs prises en charges : autonomie dans les actes de la vie quotidienne, climat des cohabitations, assiduité au FLE, bilans de santé, temps clinique
- De donner un sens commun aux prises en charge

Lors de ces rencontres, un point sur les accueils et les orientations est systématiquement fait. Le but est de préparer au mieux le départ de ces jeunes vers une autre structure et organiser la logistique inhérente à ce mouvement : préparation de l'appartement à un nouvel accueil.

Dans un second temps, les questions de fonctionnement de service sont abordées : point ressources humaines, point agenda.

Les situations complexes de certains MNA, sur proposition du SAMI, peuvent être traitées en Etude Technique de Situation (ETS) au Conseil départemental un mercredi par mois.

- La formation

Les professionnels bénéficient de formations en fonction des demandes et besoins qu'ils identifient. En 2023, les formations dispensées ont été les suivantes :

- b) Journée d'études annuelle du RAP 31 sur la prostitution des mineur.e.s sur notre territoire
- c) Formation de trois jours sur le fonctionnement de l'ASE et la connaissance des acteurs partenaires sur le territoire
- d) Formation GESIVI niveau 1 (gestion des situations d'urgence et de violence) à destination des cadres et psychologues

- Les objectifs d'Escale

L'accueil au sein d'Escale est, pour ces jeunes, une halte leur permettant de mettre à profit ce temps afin d'explorer et de renforcer le processus d'intégration.

L'objectif principal des professionnels du dispositif Escale est de répondre aux trois grands types de besoins du mineur qui sont :

- Les besoins physiologiques de santé
- Le « méta besoin » de sécurité affective et relationnelle
- Le besoin de protection : hébergement, nourriture, hygiène, déplacement, scolarité en FLE.

Différents objectifs secondaires et opérationnels sont définis.

Objectif secondaire 1 : Pourvoir au besoin de lieu d'accueil du mineur non accompagné

Objectif opérationnel 1.1 : Adapter le lieu d'accueil et l'accompagnement socio-psychoéducatif à l'âge du MNA, de son histoire, à ses besoins et à son niveau d'autonomie.

Objectif opérationnel 1.2 : Assurer un hébergement protecteur et adapté aux besoins du mineur en favorisant sa compréhension du cadre de l'accueil. Afin de faciliter et garantir des échanges apaisés pour les mineurs, le service Escale travaille en collaboration avec deux organismes de traduction et d'interprétariat (COFRIMI ; ISM Interprétariat). Ces deux organismes sont choisis pour leur facilité, leur disponibilité et leur rapidité d'accès dans un empan horaire couvrant les interventions de jour et de nuit (24H/24 ; 7j/7). Les interprètes proposent leur pratique de plus de 100

langues et dialectes, avec nuances régionales. De plus, ces organismes garantissent un cadre éthique et une réflexivité sur la pratique influençant la qualité de chaque collaboration.

Objectif opérationnel 1.3 : Prendre en compte les liens déjà établis par le jeune.

Objectif opérationnel 1.4 : Soutenir les liens à travers différents accompagnements inhérents à la vie en cohabitation.

Objectif secondaire 2 : Garantir la santé et l'accès aux soins du mineur non accompagné par la mise en œuvre d'actions thérapeutiques prophylactiques, curatives ou préventives

Objectif opérationnel 2.1 : Garantir la santé mentale du MNA.

Le trouble psychique le plus fréquent chez le MNA est l'état de stress post traumatique. A ce dernier s'ajoute souvent un degré élevé d'anxiété et de dépression, des troubles du sommeil. Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire est de :

- e) Repérer les signes de potentiels problèmes de santé mentale en observant des comportements du type : repli sur soi, changement brutal de comportement, état de tristesse, rigidité ou agressivité de type défensif, conduites addictives.
- f) Proposer une prise en charge psychologique et/ou une orientation vers une consultation spécialisée afin de soutenir le mineur d'un effondrement psychique, de prévenir les risques de passage à l'acte suicidaire.

Objectif secondaire 3 : Soutenir l'intégration du MNA

Objectif opérationnel 3.1 : Bâtir une relation éducative permettant le développement de la confiance entre le jeune et l'adulte, en prenant en compte les éventuels mécanismes de défense et en définissant collectivement le cadre éthique.

Objectif opérationnels 3.2 : Soutenir le MNA dans son intégration progressive dans un environnement de vie propice à son ouverture aux références culturelles et au développement de son réseau personnel ainsi que l'acquisition des habilités sociales propres au cadre culturel français et l'adhésion à ce dernier.

Objectif opérationnel 3.3 : Promouvoir l'autonomie dans la gestion quotidienne et budgétaire

Objectif secondaire 4 : Soutenir le mineur non accompagné dans la scolarité et la formation professionnelle afin de garantir une instruction scolaire et une formation professionnelle adaptée aux besoins, à son projet et à ses capacités.

Objectif opérationnel 4.1 : Promouvoir l'apprentissage de la langue française par l'accès au cours de Français en Langue Etrangère (FLE). Le F.L.E est un dispositif scolaire, proposé pour des adolescents non scolarisés, dans l'attente d'une orientation sur le territoire français. Il est dispensé par une intervenante extérieure, sous contrat avec le CDEF 31. La classe est située au 425 route de Launaguet. L'emploi du temps des mineurs est adapté au niveau et aux capacités (scolaires, physiques, psychiques) de chacun et chacune selon un calendrier aménagé tenant compte des besoins repérés lors d'une évaluation préalable par la formatrice.

Objectif opérationnel 4.2 : Evaluer le niveau et les compétences du MNA

Objectif opérationnel 4.3 : Maintien de la scolarité

Objectif opérationnel 4.4 : Préparer le parcours de formation professionnelle

Objectif secondaire 5 : Préparer et prévenir les situations de traite des êtres humains et d'errance des MNA.

Objectif secondaire 6 : Préconiser une orientation qui répond aux compétences, aux besoins et aux attentes du jeune.

Tous les éléments sus cités font l'objet d'une évaluation partagée et écrite transmise au SAMI. Des préconisations sont faites afin d'affiner le projet d'orientation pérenne.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

Nous constatons en 2023 une **diminution de 13 % du nombre d'accueil de MNA au CDEF 31** par rapport à l'année 2022. Ainsi le nombre annuel de MNA accompagné par Escale est de 161 en 2023 versus 185 en 2022.

En 2023, les variations de flux d'arrivée de MNA pouvaient s'expliquer par :

- L'objectif à la hausse de la répartition des accueils des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille pour le département de la Haute-Garonne. Cet objectif avait été fixé par l'arrêté du 27 mai 2021.
- L'ouverture temporaire de la frontière italo-française donnant lieu à une augmentation du nombre de passages de la frontière par les MNA au cours de l'année 2023.
- La dégradation des conditions de vie matérielles en Tunisie, donnant lieu à une augmentation du nombre de MNA de nationalité tunisienne (pénuries de matières alimentaires de première nécessité avec rationnement)

Pour rappel : l'année 2020 était marquée par une diminution du flux d'arrivée de MNA, sur le territoire français, de 43,17 %. En 2020, l'activité d'Escale enregistrait une baisse de 44 %.

Cette forte baisse des arrivées s'expliquait par l'épidémie de COVID-19 et les lois d'état d'urgence successives. Instauré sur tout le territoire pour une durée de deux mois par la loi du 23 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire avait été prolongé jusqu'au 10 juillet 2020, suivi d'un régime transitoire jusqu'au 31 octobre. La nouvelle dégradation de la situation pandémique avait entraîné une déclaration d'état d'urgence par décret le 17 octobre 2020 suivi par la loi du 14 novembre 2020 prolongeant l'état d'urgence jusqu'en juin 2021.

Les confinements dans les différents Etats-membres, les restrictions de déplacements et les fermetures temporaires des frontières avaient ainsi fortement limité l'accès au territoire français en 2020 et durant **le 1^{er} semestre 2021**.

33 % des entrées 2021 d'Escale avaient été réalisées durant le 1^{er} semestre 2021 contre 67 % durant le 2^{ème} semestre.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023, la proportion de jeunes filles accueillies par Escale était en baisse par rapport à 2022.

2,48% (n=4) des MNA accueillis étaient de sexe féminin contre 4,86% en 2022 (n=9).

L'analyse des données d'Escale réalisées pour les 2 dernières années montraient que ces jeunes filles MNA appartenaient majoritairement à la tranche d'âge 17-18 ans, respectivement 100 % et 67 %. La même tendance était retrouvée au niveau national. En 2023, la tranche d'âge 13-14 ans représente 25% (n=1) ; la tranche d'âge 15-16 ans représente 50% (n=2) ; la tranche d'âge 17-18 ans représente 25% (n=1).

L'accueil de ces jeunes mineures avait nécessité une vigilance quant à leur situation et vulnérabilité. Parfois elles avaient été victimes de faits de violences sexuelles pendant le parcours migratoire et certaines faisaient l'objet de graves mises en danger voire d'asservissement de la part de réseaux de traite des êtres humains.

En 2023, 5,70% (n=9) des MNA accueillis appartiennent à la tranche d'âge 13-15ans ; 71% (n=114) des MNA accueillis appartiennent à la tranche d'âge 15-16 ans ; 23,6% (n=38) appartiennent à la tranche d'âge 17-18 ans.

En France, depuis 2016, on observait une très légère diminution du nombre de jeunes âgés de 14 à 15 ans, tandis qu'une augmentation était constatée dans les tranches d'âge supérieures (17 ans et plus).

Au CDEF 31, nous constatons :

- Une baisse non significative est notée en 2023 d'accueil pour les MNA appartenant à la tranche d'âge 13-15 ans contre 8% en 2021.
- Une diminution importante d'accueil des 17-18 ans en 2023 23,6% contre 35% en 2021.
- Une augmentation très significative pour la tranche 15-16, avec 70,80% en 2023 contre 57% en 2021.

- Modalités d'entrées et durées de séjour

En 2021, 86% (n=90) étaient des entrées directes. Ce constat répondait à la spécificité du dispositif Escale, la mise à l'abri et sans délai du mineur isolé. Un taux similaire était observé en 2020. En 2022, 92,4% (n=183). En 2023, 89% (n=154).

Seulement 9 % (n=9) des mineurs accueillis respectaient le délai prévisionnel d'accueil de 3 semaines. Cependant, entre 2021 et 2020, nous observons une légère augmentation du nombre de mineurs orientés dans un délai de 3 semaines, respectivement 9 % en 2021 versus 4.5 % en 2020. En 2023, le délai prévisionnel de séjour était respecté

En 2023, le taux d'occupation du dispositif Escale était de 79,60 %.

- Orientations 2023

95% (n = 153) des mineurs accueillis étaient orientés vers des établissements sociaux du territoire. Ce résultat confirmait la tendance des années précédentes.

Aucun MNA n'avait été orienté vers un hôtel. Ce résultat était en accord avec les recommandations de bonnes pratiques qui préconisaient de réduire fortement le recours à l'hôtel, en vue d'en faire un outil dont la mobilisation serait exceptionnelle.

En effet, l'hôtel peut présenter pour l'ensemble des MNA des dangers bien identifiés : au faible contrôle de la qualité des lieux d'accueil, s'ajoutent la promiscuité dans les chambres, l'isolement, les personnels éducatifs pouvant être très inégalement présents, la faible surveillance de fait du gérant, la proximité de lieux de trafics etc.

Entre 2020, 2021 et 2022, nous remarquons une augmentation significative :

- Des mineurs qui n'avaient pas accepté l'accompagnement et qui fuyaient le dispositif : 6.5 % (n=7) en 2021 contre 4.5 % (n=4) en 2020
- Des orientations PJJ qui étaient multipliées par deux : 3 % en 2021 versus 1.2 % en 2020.

En 2023, ces statistiques ont diminué : 4,3% (n=7) de départs spontanés du dispositif.

Activité 2023 : Approche qualitative

Fin 2021, nous constatons l'accueil et l'accompagnement par les professionnels d'Escale de nouveaux profils d'utilisateurs dans le cadre de la mise en place au CDEF 31 du dispositif SAS. Il s'agissait :

- D'adolescents identifiés comme cas « complexes ».

Les cas complexes désignent des mineurs avec des besoins spécifiques relevant de plusieurs modes d'accompagnement : social, sanitaire ou médico-social. Ils désignent les enfants en grandes difficultés ou à difficultés multiples confiés à l'ASE, présentant pour certains de forts troubles du comportement qui se traduisent par des « passages à l'acte » auto-agressifs ou hétéro-agressifs. La contre-indication à un accueil collectif ou en colocation légitime leur accompagnement par l'équipe d'Escale du pont de vue de l'institution. Le recours au dispositif Escale s'impose pour préserver le fonctionnement de la structure en charge du mineur faute de structure couvrant leurs besoins sanitaires et médico-sociaux.

- De MNA pris dans des conduites délinquantielles

Il s'agit, majoritairement de jeunes hommes originaires des pays du Maghreb. Ils se distinguent des autres MNA par des parcours migratoires chaotiques particulièrement traumatisants, puis par une vie d'errance une fois arrivés en France. Fréquemment victimes de réseaux de traite, ils sont utilisés à des fins délinquantielles et initiés à de multiples consommations toxicomaniaques (notamment des usages médicamenteux parfois en association).

Ils présentent souvent une forte consommation de médicaments comme le Rivotril®, le Lyrica®, une consommation d'alcool (flash) et de stupéfiants (cannabis, cocaïne, rarement crack). Ces consommations favorisent la réalisation d'actes de délinquance. Cette consommation complique singulièrement le travail des professionnels éducatifs.

Ils sont souvent victimes de phénomène de traite. Ils sont contraints à commettre des infractions, car sous l'emprise de réseaux de délinquance ou d'adultes, implantés dans leur pays d'origine et contrôlant leurs déplacements et activités.

La prise en charge des MNA pris dans des conduites délinquantielles est beaucoup plus difficile que celle des autres mineurs. En effet, la méfiance des MNA délinquants vis-à-vis de toutes formes de prise en charge appelle à une réinterrogation des pratiques éducatives et à une refondation de l'accompagnement qui doit leur être proposé.

Il est impératif de prendre en compte le profil atypique de ces MNA. Leur particulière fragilité et leur refus a priori de tout accompagnement socioéducatif, rendent nécessaire l'intervention éducative autant qu'ils la compliquent.

Ces prises en charge imposent un travail de première « accroche » et l'établissement d'un lien de confiance, puis la mise en œuvre d'une prise en charge pluridisciplinaire dont : l'accompagnement au sein des dispositifs de protection de l'enfance, en partenariat étroit avec le SAMI ; l'accompagnement judiciaire lié à la situation de traite et au traitement de la délinquance en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse et les partenaires

3. Accompagnements durant le séjour

a) Modalités d'intervention de l'équipe éducative

- **Organisation du temps de travail**

Les horaires d'internats habituels n'ont pas été appliqués sur le dispositif en raison du type d'accueil en autonomie et l'obligation pour les mineurs d'être chez eux à 20h. La prise en charge est plus axée sur la journée avec parfois des rendez-vous le matin.

L'équipe éducative intervient de 9 h à 20h avec une astreinte téléphonique jusqu'à 22h du lundi au mercredi, le jeudi et vendredi de 9h à 22h : cette présence physique en soirée permet de proposer divers ateliers (repas) dans les locaux ou sur les appartements. De plus la psychologue du service peut utiliser ce temps pour proposer aux jeunes des rencontres individualisées ou participer aux ateliers. La moyenne des passages à leur domicile est de trois visites hebdomadaires effectuées par l'éducateur et/ou maitresse de maison référente.

Le week-end, un éducateur est présent toute la journée et en astreinte jusqu'à 22h, un passage physique dans tous les appartements est effectué.

- **Ecrits professionnels**

L'équipe utilise plusieurs types d'écrits qui permettent de rendre compte de leurs observations, d'organiser les accompagnements des jeunes, de mettre en œuvre les actes éducatifs ; dans ce sens, les écrits sur le dispositif d'Escale sont les suivants :

- Agenda où sont notés les nombreux rendez-vous.
- Rédactions de mails aux partenaires en interne et externe.
- Compte rendu quotidien en ligne sur le serveur et envoyé en soirée au cadre d'astreinte et à l'équipe de nuit.
- Fiche de suivi rattachée à chaque appartement (gérée par la maitresse de maison)
- Note d'observation à trois semaines du séjour transmise au SAMI
- Note d'alerte, note d'incident, signalement au Procureur de la République.

- **Accompagnement individualisé**

Lors de son arrivée, le jeune est accueilli de façon générale par l'éducateur d'astreinte.

Un accompagnement individuel ou collectif est fait lors des courses afin d'évaluer l'autonomie et la capacité du jeune à :

- Respecter le budget
- Comprendre ses besoins nutritionnels
- Penser aux besoins et goûts de ses cohabitants
- Se repérer dans l'espace-temps

Concernant la tenue de l'appartement, le jeune est informé dès son entrée que l'entretien de l'appartement se fait avec ses colocataires. En effet, le fait de vivre en colocation peut s'avérer très difficile. De ce fait, le référent organise des ateliers hygiène réguliers avec la maîtresse de maison afin d'accompagner et de guider le jeune dans la tenue de l'appartement. Ces ateliers ont pour but d'identifier les produits ménagers, savoir faire fonctionner l'électroménager...

Des repas voire petits déjeuners peuvent être organisés dans les appartements sans que l'éducateur soit référent du jeune. Lorsque le jeune ne sait pas cuisiner ou souhaite avoir un moment privilégié, l'éducateur organise un temps individuel d'accompagnement, pouvant aussi s'appuyer sur les compétences des maîtresses de maison.

- **Accompagnement collectif**

L'accompagnement collectif sur Escale est un médium d'observation du comportement et de l'adaptation des jeunes accueillis. Il permet de les voir interagir et parfois partager la découverte d'une coutume française. L'accompagnement collectif se décline principalement sous deux formes : les activités partagées au sein des locaux d'Escale et les sorties extérieures. Les premières proposent la découverte de pratiques comme la cuisine, la célébration des périodes de fêtes, les jeux. Les sorties extérieures sont, elles, propices à la découverte de l'environnement et de la culture en France. Voici quelques exemples des activités proposées :

- Projet de randonnée de moyenne montagne en raquette dont l'objectif était le partage d'un moment convivial et sportif dans un cadre naturel boisé et enneigé
- Projet de découverte du littoral avec plusieurs randonnées organisées aux abords du gouffre de l'Oeil Doux
- Projet de promenade en campagne afin de découvrir le monde rural et l'histoire des villages médiévaux ; mais aussi les paysages de Lac (Lac de Revel)
- Ateliers cuisine sont des temps de partage et de convivialité avec les jeunes autour d'un élément de réconfort universel, la nourriture. Cette activité est l'occasion de découvrir la culture culinaire de l'autre, de développer de nouvelles compétences en terme de préparation de repas et parfois de travailler l'estime de soi.
- Les périodes de fêtes de fin d'année sont également l'occasion pour les jeunes d'expérimenter la façon dont on partage ces moments en France. Cela ouvre la discussion sur les coutumes de chacun et permet aux jeunes de se familiariser avec nos traditions.

- **Scolarité**

La majorité des jeunes accueillis sur le dispositif Escale ne sont pas scolarisés.

Cependant certains jeunes arrivent avec une scolarité déjà commencée, mise en place par le collectif AutoNoMie ou l'association Tous En Classe 31.

Pour les jeunes non scolarisés qui sont en forte demande de formation et d'enseignement, une inscription au cours de FLE (interne au CDEF) est faite.

Le dispositif Escale ne travaille pas une recherche de scolarité. A la demande du SAMI, nous laissons cela à l'établissement vers lequel il sera orienté de façon pérenne.

Pour les jeunes arrivant avec une scolarité, l'équipe éducative assure le suivi scolaire, le lien avec les établissements scolaires, la recherche et la contractualisation d'apprentissage, l'ouverture d'un compte bancaire (si apprentissage), la facilitation organisationnelle du stage.

b) Modalités d'intervention des maîtresses de maison

Les maitresses de maison assument une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie des jeunes accueillis.

La spécificité du service Escale permet aux maitresses de maison d'accomplir une double fonction tant sur le plan logistique que sur l'accompagnement des usagers. A ce titre elles se répartissent les appartements en coréférences avec les éducateurs afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Il a donc été mis en place des passages hebdomadaires permettant d'évaluer l'aptitude dans leur capacité d'autonomie et selon les besoins sont planifiés des ateliers d'hygiène et de cuisine. De plus en 2020 l'ensemble des logements ont été équipés de lave-linge afin de soutenir le développement de l'autonomie des jeunes. Une fiche sécurité a été créée en collaboration avec les autres services accueillant du public en appartement pour valider la conformité de ceux-ci.

Les maitresses de maison assurent les conditions d'accueil et de sorties des jeunes. Lors de leur arrivée, leur est remis un kit d'entrée, celui-ci est composé de linge de lit, de toilette et d'un sac à dos dans lequel est fourni en produits d'hygiène de première nécessité. En partenariat extérieur avec le service blanchisserie du Mariel, elles réceptionnent le linge propre tous les lundis et le changent une fois par semaine dans tous les appartements. Au départ de chaque jeune, elles sont chargées (en lien avec l'éducateur référent) de remettre l'appartement en état si nécessaire pour le prochain arrivant.

Elles gèrent et disposent d'un stock pour l'équipement des logements ainsi qu'un stock de vêtements leur donnant la possibilité de fournir aux jeunes le nécessaire dès leur arrivée.

Elles collaborent avec les services généraux internes de l'institution afin de répondre aux besoins des jeunes et de l'équipe mais aussi avec les partenaires extérieurs pour l'intendance immobilière.

c) Modalités d'intervention du pôle santé

Comme prévu dans l'organisation du CDEF, nous avons réalisé des bilans de santé d'entrée pour tous les mineurs étrangers isolés accueillis sur l'unité Escale, comprenant un bilan médical et un bilan infirmier, avec des objectifs de prises en soins des pathologies en cours, somatiques comme psychiques, et de prévention à la santé.

Cette année, nous avons soigné comme les années précédentes des pathologies diverses, la fréquence importante de certaines étant liée à la spécificité du profil de ces jeunes (infections parasitaires, hépatites B, tuberculose, syphilis...), d'autres étant moins spécifiques, avec notamment beaucoup de traumatologie (entorses de genou, de cheville ou de poignet, ou autres types de traumatismes, nécessitant rééducation ou parfois chirurgies) mais aussi des pathologies cutanées (eczéma, dermatite séborrhéique, gale,...), des pathologies cardiaques (souffle cardiaque, malformations,...), beaucoup de céphalées (migraines ou non)

Nous notons, comme les années précédentes, une grande prévalence de pathologies dentaires souvent sévères.

Nous avons également investi comme chaque année le volet prévention à la santé de notre travail, en réalisant pour chacun la mise à jour des vaccinations (diphtérie/polio/tétanos/coqueluche, méningocoque C, rougeole/oreillon/rubéole), le dépistage de la tuberculose (par test tuberculinique et/ou radiographie thoracique), un dépistage visuel, de l'information à la santé sexuelle, la prescription de séances d'ostéopathie (en partenariat avec l'école de formation des ostéopathes).

Sur le plan de la santé mentale, nous avons pris en soins, comme les années précédentes, beaucoup de troubles anxieux, de troubles du sommeil, de syndrome de stress post-traumatique et parfois des syndromes dépressifs avec idées noires voire suicidaires. Les soins incluaient une prise en charge psychologique, souvent des traitements médicamenteux et parfois une orientation vers des soins psychiatriques, en urgence (type dispositif Consult Ado) ou non (consultation psychiatrique en libéral ou en centre hospitalier).

Nous remarquons également depuis l'année dernière un allongement des délais de recours juridiques pour ces jeunes, avec de plus en plus de jeunes arrivant au CDEF après avoir passé un an dans des conditions très précaires (squat) et sans prise en charge. Ceci a des conséquences importantes sur leur état psychique. En effet, le sentiment d'abandon, l'anxiété, les troubles du sommeil se majorent dans ces conditions et mène à des syndromes dépressifs avérés. Cela a également des conséquences sur leur état physique, notamment des problèmes liés à l'alimentation ainsi que des problèmes dermatologiques.

d) Modalités d'intervention de l'équipe éducative

Chaque enfant rencontre le psychologue du service de façon informelle. Sur demande de l'enfant et/ou sur inquiétudes rapportées par l'équipe, un rendez-vous formel est organisé pouvant ouvrir sur un accompagnement psychologique d'une à trois séances hebdomadaires. La collaboration des services d'interprétariat s'avère alors extrêmement précieuse.

Les motifs de demande de consultation sont pour la majorité des manifestations d'angoisse, parfois paroxystique, souvent vespérale ; et/ou l'apparition/aggravation de mouvements dépressifs. Il apparaît que le temps de péréquatation, motivant pour la plupart des enfants le placement au sein du service Escale, est propice à la réactivation d'angoisses massives du fait de l'incertitude de l'orientation à venir (échéance de l'accueil au CDEF 31 inconnue, lieu d'orientation recherché sur le territoire national par le SAMI...) et de l'isolement. La suspension existentielle, du fait de l'attente, convoque des mouvements psychiques de forte intensité attaquant les mécanismes défensifs. L'invasion psychique se caractérise par un retour des souvenirs douloureux, la résurgence de scènes traumatiques, la reviviscence de traumatismes à dimension sensorielle. Ces vécus invasifs s'originent autant des événements conduisant à l'exil (perte des proches ; violences vécues ; condition de servitude) que des épreuves jalonnant le parcours migratoire (séparation familiale ; disparition des proches ; traversée maritime dans des conditions précaires ; clandestinité ; rétention dans des lieux d'enfermement ; viols ; torture ; asservissement).

La valence traumatique se définit à la fois par excès (maltraitements ; événements biographiques à caractère de catastrophe subjective) que par carence (répétition de la perte ; négligence ou rejet émanant des figures d'attachement ; absence de protection).

Les manifestations d'angoisse peuvent provoquer chez l'enfant une recherche de solutions à visée anxiolytique : déliaison sociale, retrait dans une pseudo-léthargie, conduites ordaliques avec consommation de toxiques, voire des idéations suicidaires en solution ultime.

La proposition du service Escale, au sein de la consultation psychologique, consiste en un bordage de l'angoisse et une tentative de revitalisation. La temporalité de l'accueil ne permet pas un suivi psychologique. La proposition de rencontre(s), dans un cadre à bas seuil d'exigence, est soutenue par la parole (dans la langue de l'enfant s'il le souhaite), le recours à la médiation (medium quotidien, artistique ou sportif), la participation à des événements ponctuels festifs pour leur caractère rituel.

Au cours de l'année 2023, deux ateliers médiatisés supplémentaires ont été proposés :

- Le Café Philo : organisé deux fois par mois avec le soutien de la formatrice en FLE au sein de l'école. Y ont été abordés des thèmes tels que l'Amour, le désir, le Bonheur, la Liberté, la Nature...
- L'atelier d'hortithérapie hebdomadaire avec le soutien du SAAJ et de l'agent responsable des espaces verts du CDEF 31. Les jours de pluie, cet atelier donnait lieu à la confection de crêpes avec le groupe d'enfants ouverts aux participants du FLE et adolescents attirés fortuitement par l'attroupement dans le jardin.

4. Vignettes cliniques

Sunny est un enfant de 16 ans accueilli à Escale après quelques semaines d'hospitalisation. Il s'était perdu et n'avait pas retrouvé le chemin de la villa du CDEF dans laquelle il était initialement hébergé. La police l'avait retrouvé très désorienté plusieurs jours après sa disparition ce qui avait conduit à son hospitalisation. L'équipe d'Escal e l'a reçu très simplement, l'installant dans un appartement seul. Sunny semblait loin, comme à distance de notre réalité, partageant peu le monde intérieur duquel il paraissait captif, presque aveugle au monde extérieur. Les conversations, rares, s'animaient quelque peu lorsqu'il était question de repas et d'épices. De tabac aussi. C'est sans doute la mise à disposition d'un rice-cooker qui revêtait la plus grande importance dans l'aménagement de l'appartement. Durant plusieurs mois, les maîtresses de maison et l'équipe éducative ont préparé ses repas, fait le ménage dans son appartement, lavé son linge avec implication et patience. Au fil des semaines, Sunny a consenti à se rapprocher du monde d'Escal e. Ses déplacements sont devenus plus autonomes. Il est venu rendre visite à l'équipe. Il a accepté de faire des courses avec son éducatrice et se promener dans les rayons du supermarché. Il a commencé à passer le balai et la serpillère. Il n'a pas fait la vaisselle très souvent parce qu'il n'aimait pas cela. Il a commencé à voir vraiment les membres de l'équipe et à voir le paysage. Il a fréquenté les cours de FLE. Il s'est même pris au jeu de petits mensonges

insignifiants que l'équipe a reçu avec tendresse et amusement. « J'ai raté le bus. Tu m'emmènes à l'école ? » adressé aux professionnels dont il savait qu'il aurait plutôt un oui en réponse. Dans la confiance, devenue possible, il a fait le récit de sa traversée du désert, de sa rencontre avec les corps inertes, abandonnés sur le sable. Il a raconté sa faim et sa soif lorsqu'il était l'esclave d'un petit groupe d'hommes, attachés à une corde derrière leur voiture. Il a raconté aussi les voix dans sa tête qui lui demandaient de tuer les professionnels et les stratégies de fuite pour les sauver car il les aimait trop et ne voulait pas leur faire de mal. Et puis, jour après jour, mafé poulet après poisson sauce gombo, il a souri de plus en plus grand et trouvé une forme de tranquillité. Il a quitté l'équipe d'Escale pour une autre équipe et un nouvel appartement. Les deux équipes l'ont assisté dans son déménagement, dans la joie de l'accueillir pour l'une, dans la gaieté de le quitter grandi et serein pour l'autre. Lui, la tête jetée en arrière, il riait.

Arthur est un jeune homme souriant, respectueux et calme. Il confie à l'équipe éducative que sa cohabitation avec les autres garçons est difficile. Cela est peu perceptible. Il partage ses épisodes volcaniques et l'impérieux besoin de s'isoler, courir dans la rue durant de nombreuses minutes jusqu'à l'épuisement, chaussé de ses méduses. A la psychologue qu'il consulte sur l'avis de son éducatrice référente, il expose son incompréhension. Lorsqu'il est avec les autres, la plus petite contrariété le trouble et fait imploser sa colère. Lorsqu'il marche dans la rue et croise un mendiant, il s'effondre et pleure pendant plusieurs heures. Il vient avec cette énigme et commence à raconter : le décès de son parent, le remariage de son père avec sa marâtre qui le réduit à l'exécution des tâches domestiques, la blessure au poignard pour avoir gagné un match de football et la longue hospitalisation nécessaire à sa rémission, sa séquestration par une bande de malfaiteurs dont il avait trouvé fortuitement la cache en allant chercher le ballon qui avait roulé derrière le grillage d'une maison abandonnée, le décès de « son Grand », noyé en mer Méditerranée lors de leur traversée vers l'Europe... Son récit achevé, il conclut que cela fait beaucoup de choses terribles. Il ne les avait jamais racontées les unes après les autres, sans interruption. Il dit qu'il quitte la psychologue et qu'il a compris tout seul : cela fait trop de catastrophes pour un unique enfant. Il va continuer à courir mais moins vite. Il va continuer à s'isoler mais moins longtemps : il gardera un peu de temps pour rire et jouer avec les autres.

5. Conclusion et perspectives

Afin de favoriser l'accueil des MNA, dans un but d'hospitalité et de restauration psychique, l'aménagement des appartements est à envisager. Les appartements sont actuellement meublés modestement mais convenablement cependant ils sont très impersonnels et ne permettent pas un répit psychique. Des éléments sont nécessaires : finir d'équiper les cuisines qui ne le sont pas, fournir suffisamment d'assises pour le nombre de cohabitants, des éléments de décoration colorés, dans chaque chambre, des lits plus adaptés à leur stade de développement physique, des couvertures d'appoint un peu lestées, une veilleuse, une affiche décorative colorée mentionnant la ville de Toulouse pour que les MNA ne soient pas désorientés en se réveillant la nuit, mettre à disposition des jeux de société (dames, cartes, dés...)

Une formation sur l'ambiance et la valeur thérapeutique de l'environnement quotidien serait profitable afin de mesurer et saisir l'aspect soignant d'un environnement bien pensé pour les usagers.

L'accueil des publics victimes de traite (à but délinquantiel et à but d'exploitation sexuelle) constitue pour les professionnels d'Escale un changement de paradigme. Actuellement les professionnels d'Escale ne sont pas équipés et formés pour assurer notamment une prise en charge médico-sociale spécifique. Afin d'accompagner cette mutation, les professionnels de ce dispositif devraient pouvoir :

- Disposer de plus d'appartements de type T1. D'une part, la promiscuité imposée par la colocation peut constituer un danger pour certains MNA, d'autre part la colocation avec des jeunes nécessitant une prise en charge sociale, sanitaire et médico-sociale est difficile à imaginer.
- Bénéficier de formation afin d'acquérir des nouvelles compétences nécessaires à la prise en charge de ces publics à accueillir et accompagner : compétences dans l'aller vers ; compétences spécifiques de l'accompagnement en addictologie ; savoirs et savoir-faire auprès des enfants en situation de traite.

LES DISPOSITIFS ALTERNATIFS 0 – 18 ANS
Le DAF et l'IAD

• Activité 2023

UNITE	Capacité	ENTREES					SORTIES					Présents le 31/12/2023
		2021	2022	2023			2021		2023			
		Total entrées	Total entrées	Entrées par unité du CDEF31	Entrées directes	Total entrées	Total sorties	Total sorties	Sorties sur unité du CDEF31	Sorties directes	Total sorties	
Interventions A Domicile	20	29	48	4	38	42	6	84	6	38	44	18
Accueil Familial	27	158	90	48	38	86	158	90	48	50	98	9
Totaux	47	187	138	52	76	128	164	174	54	88	142	27

• Age et Sexe

Age	Interventions à domicile		Accueil Familial	
	Masculin	Feminin	Masculin	Feminin
0 à 3 ans	9	5	33	16
4 à 6 ans	4	1	5	4
7 à 12 ans	8	5	12	6
13 à 14 ans	1	4	0	9
15 à 16 ans			0	1
17 à 18 ans	2	3	0	0
Usager mère	0	0	0	0
Total M/F	24	18	50	36
Total	42		86	

• Statuts administratifs des admissions

	Unité						Total 2023
	Interventions à domicile			Accueil Familial			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accueil Provisoire	5	3	13	15	2	2	15
Accueil Relais	0	0	0	7	7	1	1
RPU (art/L223-2)	0	0	0	1	1	1	1
Réquisition	0	0	0			7	7
OPU	0	0	0	5	4	4	4
OPP	3	3	1	61	31	21	22
JAE	21	56	28	64	40	34	62
Jugement des tutelles	0	0	0			0	0
Pupilles	0	0	0	5	2	2	2
Hors département	0	0	0		3	1	1
Accueil mère/enfant	0	0				13	13
Total	29	62	42	158	90	86	128

- Motifs d'admission

	iad			accueil familial			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accouchement sous X	0	0	0	5	2	2	2
Carreances éducatives et familiales	0	0	42	118	71	59	101
Exclusion du lieu de placement	28	60	0	1	2	0	0
Faits de maltraitance	0	0	0	15	6	6	6
Fugue	0	0	0			0	0
Hospitalisation détenteur autorisé	0	0	0	7	4	2	2
Mères accueillies au Centre Parental CDEF31	0	0	0	2	1	10	10
Mineur isolé	0	0	0	1	2	0	0
Parents en GAV ou Injoignable	0	0	0	4	1	6	6
Fin de GAV	0	0	0	1		0	0
Rupture Familiale	0	0	0	2		1	1
Errance	1	2	0	1	1	0	0
Trouble du comportement	0	0	0	1		0	0
Autres services CDEF31	0	0	0	0	0	0	0
Total	29	62	42	158	90	86	128

- Personnes accueillies mois par mois

	Interventions à domicile			Accueil Familial			Total 2023
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Janvier	1	6	0	17	10	13	13
Février	0	6	3	18	3	10	13
Mars	1	1	5	25	6	5	10
Avril	2	6	8	10	6	3	11
Mai	2	6	1	9	9	8	9
Juin	2	6	2	11	10	5	7
Juillet	1	2	5	5	11	4	9
Août	4	1	1	7	10	3	4
Septembre	5	1	5	22	12	11	16
Octobre	7	5	0	17	5	7	7
Novembre	4	5	8	7	3	10	18
Décembre	0	3	4	10	5	7	11
Total	29	48	42	158	90	86	128

- MDS ou service de provenance

	Interventions	Accueil familial	TOTAL
Auterive	0	0	0
Amouroux/ bonnefoy	0	2	2
Aucamville	7	4	11
Bagatelle	8	12	20
Balma	0	0	0
Basso cambo	5	4	9
Bellefontaine- lafourquette	0	0	0
Blagnac	1	8	9
Borderouge	7	9	16
Bouloc	0	9	9
Carbonne	0	0	0
Castanet	1	2	3
Cazeres	0	0	0
Centre	0	0	0
Cd haute garonne	0	1	1
Cierp Gaud	0	0	0
Colomiers	0	0	0
Empalot	2	3	5
Frouzins	0	4	4
La saudrune	0	0	0
La faourette	1	1	2
Minimes	2	6	8
Muret	2	6	8
Pont vieux	0	4	4
Rangueil	0	1	1
Revel	0	2	2
Reynerie-saint simon	0	0	0
Saint jean	4	0	4
Saint gaudens	0	4	4
Salies du Salat	0	0	0
Salvetat st gilles	0	0	0
Soupetard		0	0
Toulouse centre	1	0	1
Tournefeuille	1	0	1
Villefranche Lauragais	0	0	0
Villemur	0	0	0
Service accueil mineurs isoles	0	0	0
Service adoption	0	2	2
Autres departements	0	2	2
Total	42	86	128

- Durées de séjour

Durée de séjour		Interventions						Accueil familial						Total 2023
		2021		2022		2023		2021		2022		2023		
		Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée Directe	Venant du collectif CDEF31	Entrée Directe	
De 0 à 5 jours	0	0	0	0							0	0	41	
	1	0	0	0	0				1	2	1	0		
	2	0	0	0	0			8	1	2	2	6		6
	3	0	0	0	0			28	3	9	4	10		1
	4	0	0	0	0			14	2	7	6	8		3
	5	0	0	0	0			8	2	2		6		0
6 à 10 jours		0	0	0	0			7	6	6	7	6	7	13
11 à 20 jours		0	0	0	1	1	2	13	10	2	4	3	5	11
21 à 30 jours		0	0	0	1		1	2	3		3	2	2	5
31 à 60 jours		1	2	3	7		8	7	9	3	2	2	4	14
61 à 90 jours		3	7	6	2	2	4	1	7	4	1	0	4	10
91 à 180 jours		4	11	5	14	1	23	8	14	6	9	1	4	29
Plus 180 jours			1	4	19	4		3	1	2	7	3	2	9
Total		8	21	18	44	8	38	99	59	45	45	48	38	132
Total 2023		29		62		46		158		90		86		132

- Orientations

ORIENTATIONS	Interventions			Accueil familial			Total
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Acces a l'autonomie	0	0	8	2		0	8
Adoption	0	0	0	2	6	1	1
Cdef hors departement	0	0	0			0	0
Centre d'accueil familial	2	0	0	1	2	2	2
Retour domicile parents	16	35	27	19	8	15	42
Décès	0	0	0			0	0
Autres établissements sociaux	9	3	0	18	10	5	5
Famille d'accueil	0	0	0	32	19	21	21
DDAEOMI	0	0	0			0	0
Fin de prise en charge	0	0	0			0	0
Fugue	0	0	2		1	1	3
Hospitalisation longue duree	0	0	0	1		1	1
Structures medico social	0	0	1			0	1
Tiers digne de confiance	0	0	0		1	4	4
Pjj	0	0	0			0	0
Retour etablissement origine	0	0	0	1	1	0	0
Retour famille d'accueil origine	0	1	0			0	0
Dispositif iad	0	0	0	4	3	0	0
Dispositif accueil familial	2	0	0			0	0
Dispositif appartements mineurs	0	0	0	3		0	0
Dispositif havre	1	0	0	1	1	0	0
Dispositif escale	0	0	0	1	2	0	0
Hotel	0	0	0			0	0
Villas ou autres unites du cdef31	1	6	6	73	36	48	54
Total	31	45	44	158	90	98	142

- Nombre de journées mois par mois

	Interventions			Accueil Familial			Total 2023
Nombre de journées	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Janvier	558	604	537	734	716	692	1229
Février	504	600	408	700	645	668	1076
Mars	568	688	476	857	760	706	1182
Avril	531	530	484	860	646	656	1140
Mai	444	719	571	738	569	690	1261
Juin	458	691	507	726	607	623	1130
Juillet	417	718	497	629	620	527	1024
Août	445	721	568	562	609	509	1077
Septembre	565	675	485	561	635	500	985
Octobre	532	623	419	793	717	464	883
Novembre	555	622	427	695	683	400	827
Décembre	571	677	541	673	650	388	929
Total	6148	7868	5920	8528	7857	6823	12743

A. Le DAF

1. Présentation du service

a) Présentation du service

Le Dispositif Accueil Familial assure l'accueil en urgence et l'accompagnement de mineurs pour une période d'évaluation de la situation de 3 mois renouvelable une fois. Ces missions sont réalisées au sein du domicile des assistants familiaux avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire. Dans ce cadre, et tout comme les autres unités du CDEF, le DAF a pour mission l'évaluation de la réponse aux besoins des enfants accueillis en urgence sur le dispositif. Le DAF permet aussi la mise en œuvre d'accueils relais séquentiels pour répondre à des besoins de repli pour des enfants accueillis au sein d'unités du CDEF.

Le DAF a une capacité d'accueil de 27 places. Au 31 décembre, le DAF comptait 18 places réparties chez 13 assistantes familiales résidant dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de l'Aude.

b) Présentation de l'équipe

L'équipe pluridisciplinaire du DAF est composée de divers profils : des assistants familiaux, des coordinateurs/référents éducatifs, une psychologue, une assistante sociale, une secrétaire, une cadre socio-éducatif. L'ensemble de ces professionnels travaillent en étroite collaboration autour de l'évaluation du projet de l'enfant, à la première étape de son parcours. Les coordinateurs/référents éducatifs sont au nombre de 5 et de profils différents : une puéricultrice, une auxiliaire de puériculture, un éducateur spécialisé et deux moniteurs éducateurs. Chaque coordinateur est référent de plusieurs situations accueillis sur le dispositif, il est repéré et coordonne le parcours de l'enfant avec les partenaires internes et externes. Ainsi, le binôme « Assistant familial/coordonateur » permet un accompagnement de proximité répondant aux besoins de l'enfant.

La psychologue et l'assistante sociale complètent l'équipe et ont chacune des missions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement des enfants accueillis, des partenaires et des parents. Elles médiatisent également des visites entre les parents/fratrie et les enfants aux côtés des services de l'ASE.

Un cadre coordonne et accompagne cette équipe pluriprofessionnelle en veillant à placer l'enfant accueilli au cœur des pratiques.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023, 86 mineurs ont été accueillis et accompagnés sur le DAF, ce qui correspond à une baisse de 11% par rapport à l'année 2022. Cette baisse, moins significative que l'année précédente, s'explique notamment par les difficultés de recrutement et les absences longues (notamment arrêts maladie, accident de travail). Le dispositif a une autorisation pour 27 places, mais cette capacité n'a pas pu être atteinte en 2023. Néanmoins, un travail sur l'attractivité du dispositif est en cours afin de favoriser le recrutement des assistants familiaux. Concernant les sorties, nous comptons 98 départs en 2023. Durant l'année 2023, nous notons une diminution des dépassements de capacité chez les assistants familiaux ce qui explique aussi la différence entre le nombre d'entrées et le nombre de sorties sur le dispositif.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023, sur les 86 enfants accueillis nous comptons 50 garçons et 36 filles. L'accueil de garçons a été légèrement majoritaire avec 58% des accueils en 2023. Sur les 86 accueils en 2023, 85 avaient entre 0 et 14 ans, ce qui correspond

à 99% des accueils. En effet, un seul mineur avait entre 15 et 16 ans. Nous constatons aussi que la majorité des enfants avaient entre 0 et 3 ans, avec 49 accueils soit 57% des accueils. Cette donnée s'explique par la complexité engendrée par l'accompagnement d'adolescents sur les dispositifs d'urgence et la nécessité pour les plus jeunes d'un accompagnement individualisé afin de se rapprocher au plus près de leurs besoins.

- Statut administratif des admissions

Sur les 86 accueils en 2023 sur le DAF, les statuts administratif d'admission les plus représentées sont judiciaires (JAE, OPP, OPU) avec 69% des admissions en 2023. Ensuite, il est à noter que 15% des accueils correspondent à des statuts d'accueil mère/enfant, ce qui peut correspondre à des relais réguliers pour des enfants accueillis avec leurs parents au centre parental du CDEF. Ensuite, 2 pupilles ont été accompagnées chez des assistants familiaux du DAF en 2023, ce chiffre est stable par rapport à l'année 2022. Ce type d'accueil nécessite une disponibilité et une expérience spécifique pour les assistants familiaux afin d'assurer une contenance et un accompagnement de proximité durant le séjour et la période d'apparentement.

- Motifs d'admission

Tout comme en 2022, les carences éducatives correspondent aux motifs d'admission les plus représentées avec 69% des accueils. Ce motif est fréquent chez l'accueil des plus jeunes. Il est aussi à noter en 2023 une augmentation significative de l'accueil relais d'enfants accueillis au centre parental sur des week-end ou durée de séjour courte avec 10 accueils en 2023 contre 1 en 2022.

- Personnes accueillies mois par mois

Cette année, 28 enfants ont été accueillis sur le premier trimestre, ce qui correspond à 33% des accueils. Un autre pic est à noter sur les mois de septembre, octobre et novembre avec 28 accueils aussi. Les accueils sur le DAF dépendent des places disponibles chez les assistants familiaux et donc en lien très étroit avec les durées de séjour et les orientations vers des lieux de vie pérenne.

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

Sur les enfants accueillis sur le DAF en 2023, 14 MDS du département suivent les situations. La MDS la plus représentée en 2023 est Bagatelle avec 14% des accueils. Les MDS de Blagnac, Borderouge et Bouloc sont aussi représentées avec respectivement 8, 9 et 9 admissions. Les deux situations des pupilles sont en lien avec le service adoption du département. Enfin, en 2023, un enfant sous tutelle du département a été accueilli sur le DAF.

- Durée de séjour des personnes accueillies

En 2023, 72 enfants ont eu une durée de séjour comprise entre 0 et 90 jours sur le dispositif, ce qui correspond à 84% des accueils. Cette donnée est à nuancer car elle compte les accueils relais. En 2023, nous comptons 14 enfants qui ont une durée de séjour supérieure à 90 jours 16% des accueils. En 2023, nous comptons des durées supérieures à 180 jours pour 5 enfants accueillis sur le DAF.

- Orientations 2023

En 2023, nous comptons 98 orientations suite à l'accompagnement d'enfants sur le DAF. Parmi ces orientations, 48 se sont fait vers une unité du CDEF soit 49% des orientations. Ceci peut s'expliquer par des difficultés rencontrées au domicile des assistants familiaux pour la prise en charge d'enfants dont les profils sont complexes, notamment dans la gestion des crises. Ensuite, l'orientation vers des familles d'accueil en externe est l'orientation en externe la plus fréquente tout comme en 2022 avec 21 départs soit 21% des orientations. En 2023, nous remarquons une augmentation du retour au domicile des parents de 53% par rapport à l'année 2022. Dans le même sens, nous notons une augmentation de l'orientation vers des tiers dignes de confiance.

- Nombre de journées mois par mois

Suite à la logique de baisse d'activité, nous observons une diminution de 13% du nombre de journée en 2023 par rapport à l'année 2022. Le nombre de journée diminue progressivement au cours des mois l'année 2023, notamment dus au départ de certaines AF (démission, arrêts maladie long). Tout comme l'année 2022, le mois de mars compte le plus de journée d'accueil avec 706 journées. A l'inverse des années précédentes, les mois de novembre et décembre sont les mois avec le moins de journées soit 400 et 388 journées respectivement.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

L'accompagnement au quotidien des enfants accueillis au sein du DAF se passe essentiellement au sein du domicile des assistants familiaux. L'éloignement géographique et physique, ainsi que la gestion du quotidien peuvent parfois créer un sentiment d'isolement pour ces professionnelles. Un travail de proximité est donc proposé grâce au binôme « assistants familiaux/référent éducatif ». L'utilisation d'une médiation démontre la nécessité de créer un espace de partage, de soutien et d'entraide. C'est aussi, tisser un fil de communication entre professionnels pour l'enfant. La création du binôme (assistant familial et référent éducatif) se fonde sur le partage des pratiques variées, des expériences vécues, des observations. Cela permet de garantir le maillage qui se forme autour de l'enfant, de réaliser au mieux nos missions d'évaluation dans le cadre de l'accueil d'urgence. Ainsi, cette organisation permet de remettre l'enfant au centre des pratiques. Ces médiations peuvent se mettre en œuvre par le biais de différents outils mis en place au sein du dispositif comme les visites à domicile, les temps cliniques partagés, les repas thérapeutiques au sein de Dispositif, des sorties éducatives,... Ces outils sont organisés au fur et mesure du parcours de l'enfant.

b) *Partenariats*

Dans le cadre de l'accompagnement des enfants au sein de leurs domiciles, les assistantes familiales mobilisent des acteurs de soins de droit commun autour de leur domicile, notamment grâce à leur réseau. Ensuite, l'expertise du pôle santé au CDEF permet la visite médicale d'entrée par un enfant accueilli en urgence, puis le suivi avec les partenaires médicaux et médico-sociaux. Un partenariat avec une ostéopathe permet aussi aux enfants accueillis sur le dispositif de bénéficier de séances en fonction des besoins. Grâce à la réalisation au minimum de 3 rendez-vous avec l'enfant accueilli en urgence, la psychologue du service permet aussi un éclairage sur la situation de l'enfant ainsi qu'un accompagnement de proximité durant cette période particulière. Elle fait aussi le lien avec les partenaires mobilisés dans la prise en charge comme les CMPP, CAMPS, IME, ... Le service du DAF facilite aussi l'accès à la crèche dans le cadre du projet de l'enfant. Le RAP 31 peut aussi être mobilisé dans le cadre de situations précises.

Des échanges aussi sont en place chaque trimestre par le biais de réunion entre chefs de services avec les autres organismes de placements et accueils familiaux du territoire. L'objectif de ces temps de travail est un partage d'expérience et de pratiques en rapport avec l'accompagnement de mineurs confiés chez des assistants familiaux.

4. Situation clinique

« Tous les chagrins sont supportables si on en fait un récit »

Karen BLIXEN

Ivanhoé est resté presque une année sur le dispositif d'accueil familial. Cet enfant âgé de deux ans et demi à son arrivée semble avoir pris une place particulière pour l'équipe.

Nous connaissons peu de choses sur ses parents, nous savons qu'il a été élevé dans un système plutôt communautaire, que sa mère n'a pas pu prendre jusque-là une place déterminante dans sa vie. Ses deux parents qui viennent d'Europe

de l'est ne sont plus sur le territoire français. Juste avant le placement il était élevé par sa grand-mère paternelle. Celle-ci s'est retrouvée en difficulté et à sollicité de l'aide auprès des services de l'ASE.

Depuis son placement sur le dispositif d'accueil familial Ivanhoé n'a revu aucun membre de sa famille. De temps en temps de façon très distendue sa mère a pu se manifester auprès de l'ASE sans formuler aucun désir clair de ramener son enfant auprès d'elle.

Il a d'abord été accueilli chez une première assistante familiale qui a dû se mettre en arrêt maladie cinq mois après l'arrivée de l'enfant.

Le contact avec cette première accueillante qui vient représenter une figure d'attachement potentielle n'a pas été simple pour Ivanhoé. Pouvait-il s'autoriser à espérer quoi que ce soit de cet adulte alors même que ceux qui lui avait donné la promesse de la vie ne se présentait plus à lui ? Être au contact d'un adulte attentif et disponible venait certainement réveiller des affects pénibles en lien avec les carences affectives qui avaient construit en lui des failles narcissiques trop importantes.

Alors Ivanhoé recherchait de l'attention et une reconnaissance envers tous les autres sauf auprès de celle qui avait été particulièrement désignée pour prendre soin de lui, le temps de ce placement en urgence.

D'ailleurs l'assistante familiale pouvait clairement verbaliser qu'elle avait le sentiment qu'Ivanhoé la rejetait et qu'elle ne pensait pas pouvoir lui apporter ce dont il avait besoin.

Sa capacité maternante venait à être attaquée et malgré le repérage et l'analyse des enjeux relationnels pour l'enfant, les progrès effectués par l'enfant sur le plan développemental, le manque de gratification narcissique mettait l'assistante familiale à l'épreuve dans la continuité du lien.

Un premier axe de travail était dégagé, il fallait trouver avec cet enfant une distance relationnelle qui lui donnerait le sentiment de ne pas être lâché sans que l'attention dont il devenait l'objet ne le menace. La place de l'équipe pluridisciplinaire et du référent semble alors avoir été déterminante pour cet enfant. Cela lui a permis sur le plan de l'imaginaire de se dégager d'une relation duelle.

Suite à ce premier accueil, les nombreuses contraintes liées à l'organisation du dispositif d'accueil familial d'urgence n'ont pas permis d'assurer à l'enfant la continuité d'un accueil chez un même assistant familial. Suite à l'arrêt maladie de la première assistante familiale, Ivanhoé a été accueilli chez une autre assistante familiale qu'il avait rencontré lors des temps de relai. Cette assistante familiale est partie à la retraite peu de temps après l'accueil d'Ivanhoé.

Il semble que la dynamique dans cette famille qui s'apparente beaucoup plus à un petit lieu de vie est venue tempérer les mouvements émotionnels de l'enfant avant qu'il ne change une troisième fois d'assistante familiale.

Tout le long de cette traversée, l'enfant a élu sa référente, (référente du DAF) comme celle qui pouvait lui assurer une base de sécurité suffisante. Le transfert ayant été repéré, cela nous a permis de limiter les effets dévastateurs des différentes séparations auxquelles l'enfant a dû faire face.

Régulièrement la référente d'Ivanhoé allait le visiter sur son lieu d'accueil, elle organisait des sorties à l'extérieur en s'attachant à lui faire vivre des expériences culturelles inédites (aller au théâtre, ect...). Il avait également été convenu de ritualiser des repas pour construire et renforcer le lien entre l'enfant et sa référente ASE.

Nous restions également très attentifs avec la référente de l'enfant à le soutenir dans la construction d'une identité narrative. A partir des quelques éléments à notre disposition nous le resituons dans sa filiation. A travers la construction d'un album photo venant inscrire une temporalité et les traces des relations que l'enfant avaient nouées avec d'autres se dessinait pour cet enfant la perspective qu'on pouvait continuer à grandir en se référant à une pluralité d'appartenances. Chaque fois que nous restituons à Ivanhoé des éléments de son histoire il se montrait intéressé et manifestait des réactions très vives.

Au terme d'un troisième changement et passage vers une troisième assistante familiale un accueil pérenne a enfin pu être garanti à cet enfant. Au vu du contexte de délaissement et des scènes de séparation qui se sont répétées en l'espace d'un an, nous étions inquiets car il y avait un risque d'effondrement.

Mais Ivanhoé a mis en place des défenses qui lui ont permis de tenir. Il a investi le langage et les objets du monde, il a pu s'appuyer sur l'ensemble du dispositif et exprimer sa détresse sans qu'elle le détruise. Aujourd'hui nous avons de bonnes nouvelles, et même s'il est encore tôt il nous semble qu'Ivanhoé fait le choix de croire en lui et de se risquer à une nouvelle rencontre, la promesse d'un nouveau lien. Ceci reste possible certainement en partie parce qu'en accord avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, sa référente lui fait signe régulièrement. Il semblait nécessaire pour cet enfant qu'il vive l'expérience d'une nouvelle séparation en vérifiant dans la réalité qu'il continue à exister pour un adulte investi dans un lien transférentiel.

A travers l'accompagnement d'Ivanhoé nous avons pu constater encore une fois à quel point le travail pluridisciplinaire et le binôme assistante familiale/référent a été nécessaire pour accueillir et transformer les émotions, les angoisses d'abandon et les états de détresse de l'enfant. Mais également pour constituer un point de repère fiable là où les divers aléas que nous avons rencontrés dans cette situation n'ont pas permis à cet enfant d'éprouver la sécurité d'une relation permanente avec une assistante familiale.

5. Conclusion et perspectives

En 2023, une restructuration des pratiques a été initiée au niveau du service du DAF afin de replacer les missions d'accueil et d'évaluation au cœur des pratiques. Les étapes de l'évaluation d'une situation accueillie en urgence a été travaillée ainsi que la coordination entre chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire. Un travail avec les partenaires externes a aussi été initié notamment pour favoriser des orientations de séjours pour des enfants accueillis depuis de nombreux de mois afin d'éviter une installation chez l'assistante familiale d'urgence. Désormais, il est nécessaire d'opérationnaliser les outils travaillés en équipe et de renforcer les compétences de chaque groupe de professionnels tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant accueilli.

1. Présentation du service

a) Présentation du service

Le dispositif « Intervention à Domicile », est un dispositif d'évaluation éducative, rattachée au CDEF 31. Le mandat est soit judiciaire, soit administratif. Il est établi pour une durée de 3 mois, renouvelable une fois.

Dans tous les cas, il s'agit d'une mesure d'évaluation dans le cadre d'un placement à domicile.

Nous disposons de 20 places, pour des enfants de 0 à 18 ans.

Les missions sont d'évaluer :

- Le développement de l'enfant
- Les réponses parentales aux besoins de l'enfant
- Les liens parents-enfant
- Les capacités des parents à faire appel
- Les notions de danger
- La dynamique familiale.

Il s'agit de répondre à la question « de quelles modalités d'accompagnement, parents et enfants ont besoin pour évoluer de façon favorable ? ».

Les réponses peuvent être les suivantes : AEMO, AEMO avec hébergement, AEMO renforcée, AED, placement en institution, placement à domicile, placement chez un TDC, arrêt de la mesure.

Pour cela, l'équipe pluridisciplinaire s'appuie sur deux références théoriques : la pourvoyance des besoins de l'enfant travaillée avec l'IAC, ainsi que la grille d'évaluation selon la méthode Alfoldi qui est constituée de plusieurs items (Critère d'implication de l'intervenant, Critère de collaboration des parents, Critère de danger de négligence, Critère du danger physique, Critère du danger psychologique, Critère du danger sexuel, Critère de développement de l'enfant).

En cas de danger avéré, de difficulté majeure, le repli peut être acté par le cadre de service, avec information au Juge des Enfants et Responsable ASE. Le repli est pris pour 5 jours. Ce temps doit permettre d'évaluer les impacts d'une séparation. Une nouvelle proposition d'intervention est alors faite sous la forme d'un écrit, et soumise à l'autorité compétente pour validation.

b) Présentation de l'équipe

Durant l'année 2023, la dynamique du travail d'équipe a été impacté par les mouvements du personnel. Départs et nouvelles arrivées se sont échelonnés jusqu'à la stabilisation de l'équipe en octobre 2023. Ainsi depuis à partir d'octobre 2023 l'équipe est composée de :

- 2 EJE
- 3 ASE
- 1 Auxiliaire puéricultrice

Notons qu'il n'y a pas d'homme intégré à cette équipe durant l'année 2023.

Une psychologue, une assistante sociale et un cadre de service complète cette équipe.

Un référent éducatif est nommé pour la famille, il est le principal intervenant et interlocuteur. Pour autant, lors du premiers mois d'intervention, tout le monde va au domicile, par binôme, pour garantir la pluralité des regards et donc de l'analyse.

Selon la problématique des familles, une co-intervention peut être décidée lors du point à un mois.

Les réunions de service, ont lieu tous les lundis après-midi, en présence de toute l'équipe. La psychologue du service anime deux heures de temps clinique les jeudis matin. Il s'agit d'aborder une problématique familiale, les notions de transfert et contre transfert, ou toute autre question relative à de la psychopathologie.

Toutes les 6 semaines environs, l'équipe bénéficie d'un GAP avec 2 intervenants d'Interactions, ainsi que d'un temps clinique animé par l'équipe du RAP 31.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023 ce sont 42 admissions qui ont eu lieu au sein du dispositif. Ce qui représente une légère baisse par rapport à 2022 (48). Toutefois la dynamique instaurée permet de constater une moyenne d'accompagnement d'environ 6 mois pour les situations admises.

- **Répartition par sexe et âge**

La tranche 0 – 12 ans représente environ 76% des enfants accompagnés dans le dispositif et principalement des garçons. La présence des EJE favorisent ainsi le regard porté sur les jeunes enfants, notamment ceux âgés entre 0 et 6 ans qui représentent près de 45% des accompagnements. La composition de l'équipe en terme de compétence professionnelle favorise ainsi le travail à mettre en œuvre auprès du public et des familles.

- **Statut administratif des admissions**

Les accueils judiciaires demeurent majoritaires dans les situations admises à l'IAD (66%). Ainsi la présence du juge au travers de l'ordonnance précise et formalise davantage l'investissement des familles dans l'accompagnement qui est mis en place.

- **Motifs d'admission**

En 2023, 100% des situations relèvent des carences éducatives et familiales. L'accompagnement à la parentalité est un axe majeur dans le soutien aux familles.

- **Personnes accueillies mois par mois**

Le nombre d'admission par mois reste à peu près constant tout au long de l'année hormis en mars, aout et septembre.

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Les MDS d'Aucamville, Bagatelle et Borderouge représentent un peu plus de la moitié des accompagnements en 2023 (52%) pour 12 MDS concernés.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

Près de 54% des enfants accompagnés reste entre 90 et 180 jours dans le dispositif. Ce qui reste respectueux du cadre initialement posé sur la durée des interventions à domicile. Seulement 4 situations, déjà issues du CDEF, donc internes, sont allés au-delà de la limite des 180 jours.

- **Orientations 2023**

Au niveau des orientations, 64 % ont pu bénéficier d'un retour au domicile à l'issue de l'accompagnement par l'équipe de l'IAD. 8 jeunes ont accédé à l'autonomie après la période d'évaluation. Il est important de préciser qu'une décision de placement en institution n'a concerné que 6 enfants.

- **Nombre de journées mois par mois**

Le nombre de journées effectués par mois reste constant avec un léger pic au mois de Mai 2023

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

L'équipe dispose de plusieurs modalités d'intervention : visite à domicile (VAD), entretiens individuels ou entretiens familiaux, accompagnements divers (sur des temps de vie quotidienne ou des rendez-vous partenaire), sortie famille ou enfant....

La fonction de coordination des acteurs est régulière lors de l'exercice de la mesure IAD. En effet, qu'il s'agisse d'impulser un parcours de soin, ou de coordonner un parcours global, le référent de la mesure en devient souvent le référent.

Le premier partenaire d'une mesure IAD est l'ASE. En effet, les demandes sont effectuées par les référents ASE, après l'accord du RASE, et/ou du JE. Le référent est la première personne qui nous « raconte » la famille, c'est aussi la personne qui expose les modalités et objectifs d'une IAD.

Même si les chiffres ne font pas état de difficultés, il est important de noter que nous avons pu rencontrer certaines difficultés pour admettre les admissions, faute de référents ASE en poste. Nous avons bricolé au maximum pour que les familles ne soient pas pénalisées, mais cela a régulièrement allongé le temps d'attente.

La temporalité de la mesure est construite de la façon suivante :

1. Réception de la demande sous forme d'écrit complet, et inscription sur la liste d'attente par la secrétaire du service.
2. Lorsqu'une place va se libérer, l'assistante sociale prend attache avec le référents ASE afin de convenir d'un temps de présentation. Il s'agit d'un temps où les problématiques familiales sont présentées à l'équipe, où la situation est actualisée (il y a souvent du délai entre la demande sa prise en charge). Nous nous assurons que le référent ASE a bien en tête les missions d'évaluation, et que cela a été discuté récemment avec la famille.
3. Le temps de préadmission : la famille est reçue, au bureau de l'IAD, en présence de l'assistante sociale, 2 intervenants éducatifs, et autant que possible la psychologue. Ce temps de première rencontre permet d'expliquer le fonctionnement, et d'abaisser les craintes. L'équipe tente d'établir des pistes de travail qui seront formalisés lors du temps de DIPC.
4. Le temps du Document Individuel de Prise en Charge, est un temps animé par la cheffe de service, en présence du ou des parents, du ou des enfants, et de l'ensemble de l'équipe. Il se déroule au CDEF. Il s'agit notamment de présenter la dimension institutionnelle du service. Un rappel des modalités de travail est fait. Un temps est pris pour expliciter la notion de repli. Puis le PPE ou le JAE est lu, afin que tout le monde sache le cadre de notre intervention. Cette lecture amène de nombreux échanges avec la famille ; et permet de dégager concrètement des lignes de travail. Ce temps acte la mise en œuvre des VAD.
5. A un mois, nous proposons un temps de réunion avec l'Ase afin de vérifier si les objectifs définis initialement sont les bons ; et ajuster les interventions si nécessaires.
6. A 3 mois, c'est le temps de la synthèse, en présence du référent de la mesure, de la psychologue, de la cheffe de service, de l'assistante sociale et de l'ASE. L'équipe a fourni un écrit d'évaluation, et nous échangeons de façon collective autour de la décision, et proposition à faire au magistrat lorsque la mesure est judiciaire. Le rapport est lu à la famille, et un retour du temps de synthèse est effectué par l'intervenant IAD et le référent ASE.

b) *Partenariats*

Le travail partenarial reste primordial tout au long de l'accompagnement. Les différents temps d'échanges formalisés permettent de faire le point sur l'avancée de chaque situation et aussi de centrer la place de chaque intervenant dans l'accompagnement.

L'enfant et sa famille intègre ce volet partenarial car au centre du dispositif. Il ne s'agit donc pas de simplement accueillir les intervenants à domicile mais surtout de participer pleinement à l'élaboration et la mise en œuvre de

l'accompagnement. Les difficultés rencontrées tout comme les potentialités repérées doivent donc être discutés en toute transparence dans le respect de la vie privée.

La relation de confiance qui se construit au fur et à mesure a permis de faciliter les interventions et l'investissement des espaces de parole.

4. Conclusion et perspectives

Pour 2024, de nouvelles perspectives sont mises en avant pour le dispositif IAD. La prise en compte fonctionnelle et statutaire du dispositif hors cadre CDEF est envisagée et a suscité des inquiétudes de la part des agents en poste. Pour autant cette nouvelle année doit permettre d'organiser et structurer davantage le fonctionnement de l'équipe. La traçabilité du travail entrepris auprès des familles est un axe important et permettra de valoriser encore davantage les interventions des professionnels à leur domicile.

La complémentarité des intervenants et leur expertise fine doivent alimenter une base de données pour pouvoir construire les outils propres au dispositif. Ce qui pourrait servir de support à des professionnels désireux de poursuivre voire agrémenter à partir de leurs nouvelles expériences.

LE POLE PARENTALITE

• Age et Sexe

Unité	Capacité	Entrées					Sorties			Présents le 31/12/2022
		2021	2022	2023			2021	2022	2023	
				Directes	Transferts	TOTAL				
Centre Parental										
Parents	18	19	17	16	6	22	24	16	18	19
Enfants	20	24	19	8	24(2T)	32	25	20	25	24
DAPE										
Parents	14	6	10	4	4	8	8	7	10	12
Enfants	14	12	7	2	3	5	13	10	7	8
Total	66	61	53	30	13	67	70	53	60	63

• Age et Sexe

Centre Parental								DAPE							
Parents				Enfants				Parents				Enfants			
Majeurs		Mineurs		0 à 3 ans		3 à 10 ans		Majeurs		Mineurs		0 à 3 ans		3 à 10 ans	
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
4	9	0	9	20	9(1T)	3(1T)	0	3	3	0	2	4	1	0	0
22				32				8				5			

• Statuts administratifs des admissions

	Centre Parental						DAPE						Total
	Parents			Enfants			Parents			Enfants			
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Accueil Provisoire	10	4	0	6	1	2	8	5	0	5	1	0	2
Accueil Urgences Mineures	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Accueil Relais	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Tutelle ASE	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
RPU (art/L223-2)	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
Réquisition	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
OPU	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3
OPP	1	1	0	4	2	3	0	1	0	7	0	0	3
JAE	6	3	3	13	7	12(2T)	1	0	1	0	0	0	16
Sans mesure	0	6	15	0	5	13	0	0	7	0	6	5	40
Total	19	17	22	24	19	32	9	6	8	12	7	5	77

- Motifs d'admission

	UNITE					
	Parents du Centre Parental			Parents du DAPE		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Conflits familiaux	1	1	0	0	1	1
Mineures enceintes	2	3	5	0	0	0
Violences conjugales	4	1	0	0	0	0
Evaluation relation parents / enfants	11	9	15	0	7	7
Errance	0	0	2	0	0	0
Sans hébergement	1	2	0	1	0	0
Rupture établissement	0	0	0	0	0	0
Dispositif HAVRE	0	0	0	0	0	0
Centre Maternel CDEF31	0	0	0	2	1	0
Fugue hors département	0	1	0	0	0	0
Total	19	17	22	3	9	8

- Personnes accueillies mois par mois

	UNITE											
	Centre Parental						DAPE					
	Parents			Enfants			Parents			Enfants		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Janvier	1	1	2	0	0	0	0	2	0	0	1	0
Février	0	1	0	0	1	1	0	2	2	0	0	1
Mars	1	3	1	5	5	0	4	0	0	2	0	0
Avril	1	1	0	2	1	1	1	0	0	7	0	0
Mai	4	1	2	1	1	7	1	0	2	1	0	1
Juin	2	1	3	0	1	6(2T)	0	0	1	1	1	1
Juillet	1	1	3	4	1	3	0	0	0	0	0	0
Août	3	2	2	2	2	5	0	0	0	0	0	0
Septembre	2	2	3	2	3	2	0	3	0	1	2	0
Octobre	0	2	2	0	3	1	0	0	3	0	0	2
Novembre	1	0	3	5	0	3	0	2	0	0	2	0
Décembre	3	2	1	3	1	3	0	1	0	0	1	0
Total	19	17	22	24	19	32	6	10	8	12	7	5

- MDS ou service de provenance

	Centre parental		DAPE		total
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	
Auterive	0	0	0	0	0
Amouroux/ bonnefoy	1 0	1 1	2 0	1 0	5 1
Aucamville	1	1	0	0	2
Bagatelle	0	0	0	0	0
Balma	0	0	0	0	0
Basso cambo	0	0	0	0	0
Bellefontaine- lafourguette	1	1	0	0	2
Blagnac	5	4	0	0	9
Borderouge		0	0	0	0
Bouloc	0	0	0	0	0
Castanet	1	0	0	0	1
Cazeres	0	0	0	0	0
Cierp Gaud	2	2	0	0	4
Colomiers	1	5(2T)	1	1	8
Empalot	0	0	0	0	0
Frouzins	0	0	0	0	0
La saudrone	0	0	0	0	0
La faourette	3	5	0	0	8
Minimes	0	0	2	1	3
Muret	1	1	0	0	2
Pont vieux	0	4	0	0	4
Rangueil	0	0	0	0	0
Reynerie-saint simon	1	1	0	0	2
Saint jean	1	3	0	0	4
Saint gaudens	0	0	0	0	0
Salvetat st gilles	0	0	0	0	0
Soupetard	2	1	3	2	8
Toulouse centre	0	0	0	0	0
Villemur	2	2	0	0	4
Service accueil mineurs isoles	0	0	0	0	0
Service adoption	0	0	0	0	0
Autres departements					0
Total	22	32	8	5	67

- Durées de séjour

Durée de séjour	Centre Parental						DAPE					
	Parents			Enfants			Parents			Enfants		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
De 1 à 10 jours	4	2	0	4	2	1	0	0	0	0	0	0
De 11 à 20 jours	1	3	2	3	3	2	1	0	0	7	0	0
De 21 à 30 jours	0	1	1	0	0	2	0	1	0	0	1	0
De 31 à 60 jours	3	1	4	3	1	6	0	2	0	0	2	0
De 61 à 90 jours	2	2	2	3	4	1	0	0	2	0	0	2
De 91 à 180 jours	0	3	6	8	4	9	0	3	0	1	2	0
Plus de 180 jours	24	5	10	23	5	26	19	4	20	17	2	13
Total	34	17	25	44	19	47	20	10	22	25	7	15

- Orientations

ORIENTATIONS	Centre Parental			DAPE			Total
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	
Logement personnel	9	5	2	6	7	5	7
Hébergement centre d'accueil	3	0	3	2	0	1	4
Hébergement famille	0	4	0	0	0	2	2
Tiers digne de confiance	1	0	3	0	0	0	3
Fugue / Errance	1	0	0	0	0	0	0
Nouvelle adresse non communiquée	2	0	3	0	0	0	3
Hospitalisation	0	0	0	0	0	0	0
Retour en famille	1	1	0	0	0	0	0
Dispositif accueil familial	1	0	0	0	0	0	0
Dispositif du HAVRE	0	0	0	0	0	0	0
Dispositif appartements mineurs	1	0	0	0	0	0	0
Autres dispositifs du CDEF 31	1	2	3	0	0	2	5
Hôtel	2	2	1	0	0	0	1
Dispositif DAPE	2	2	3	0	0	0	3
Total	24	16	18	8	7	10	28

- Nombre de journées mois par mois

	Centre parental						DAPE					
	Parents			Enfants			Parents			Enfants		
Personnes accueillies	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Janvier	572	409	507	613	504	527	434	430	405	403	401	281
Février	532	370	476	560	447	500	368	420	330	340	364	174
Mars	528	455	506	545	523	502	408	496	372	337	403	217
Avril	447	499	478	490	581	473	428	480	355	386	390	210
Mai	459	519	515	460	605	638	459	496	344	384	402	218
Juin	452	506	495	462	596	617	450	480	363	362	416	214
Juillet	460	505	467	464	597	503	465	496	341	403	434	217
Août	450	466	466	490	535	511	465	496	341	402	434	217
Septembre	519	472	481	436	532	618	450	389	330	393	317	210
Octobre	465	443	516	564	543	633	450	465	354	432	372	228
Novembre	406	450	517	538	540	634	360	470	398	360	371	259
Décembre	379	439	584	475	508	748	372	474	372	374	372	248
Total	5669	5533	6008	6097	6511	6904	5109	5592	4305	4576	4676	2693

A. Le Centre Parental

1. Présentation du service

a) Présentation du service

Le centre parental accueille et accompagne des mères/pères/couples avec au moins un enfant de moins de trois ans, dès le 7ème mois de grossesse de la mère. Les mineures peuvent y être accompagnées, ainsi que les parents de fratries.

Deux modalités d'accueils sont possibles :

- L'Aide Sociale à l'Enfance contractualise avec le parent ou le couple l'accueil en centre parental
- Le Juge des Enfants confie l'enfant dans le cadre d'une mesure de placement. Ce dernier se décline en placement « dans un centre parental », afin de garantir la sécurité et l'évolution du mineur, tout en soutenant le parent dans ses prérogatives parentales.

Dans les deux cas, un accueil en centre parental permet d'accompagner le parent dans ses fonctions et ses responsabilités, tout en prenant en compte les besoins fondamentaux des enfants.

Le centre parental a une capacité d'accueil de 18 places pour les parents et de 20 places pour les enfants. C'est le seul centre parental du département à disposer d'un agrément pour l'accueil des mineures enceintes et/ou avec enfant de moins de trois ans.

Après les restructurations architecturales importantes de 2019, le service comporte aujourd'hui 14 studios indépendants, avec 2 chambres, salles de bains et cuisines individuelles. Une chambre a été réaménagée sans cuisine pour permettre l'accueil spécifique de personne ne disposant pas, ou de très peu d'autonomie et/ou pour l'accueil d'urgence qui reste exceptionnel. Ces studios se situent sur deux étages. Au rez-de chaussé du service se trouvent les parties communes : salle de jeux, jardin, cuisine, et salle de restauration. Les personnes accueillies sont donc soumises aux règles de vie en collectivité.

La demande institutionnelle, portée en 2022 à la Direction Enfance et Famille était de pouvoir déployer des places vers des possibilités d'hébergement en appartements extérieurs. En effet, pour certaines familles dont les capacités d'autonomie et la capacité à alerter ont été évaluées en amont, l'installation en appartement extérieur avec la poursuite de l'accompagnement du centre parental est très intéressante. Cette étape dans leur parcours, notamment pour les familles dont le projet est d'accéder à un logement autonome à l'extérieur, est très sensible, et cet outil semble au plus près des besoins des usagers accueillis sur le Centre parental en fin d'accompagnement. Trois appartements de type 3 ont été mis à disposition du Centre Parental en 2023.

b) Présentation de l'équipe

L'équipe du pôle parental est composée d'une équipe pluridisciplinaire, qui assure une continuité d'accompagnement 24H/24, 7 jours sur 7. Sous la responsabilité d'une cadre hébergement et accompagnement, l'équipe du centre parental comprend :

- 6 ETP éducateurs spécialisés. 1 ETP éducatrice jeunes enfants et 1 monitrice éducatrice. Ces ETP sont exercés par 8 professionnels en coordination du projet personnalisé d'accompagnement.
- 2 ETP conseillères en économie sociale et familiale en soutien d'un accompagnement sur la gestion, l'insertion, l'accès au logement,

- 2 ETP auxiliaires de puériculture en accompagnement dans les soins à l'enfant, dans le soutien de la relation parent-enfant et dans les réponses à un environnement adapté (aménagement de l'espace, matériel de puériculture, etc.). Leur travail se fait en proximité avec le parent et son enfant.

- 5 ETP veilleuses au Centre parental (Auxiliaires de Puériculture), intervenant en doublure, autant que faire se peut, de 17h30 à 7h00. Leur travail se fait en continuité avec l'équipe de jour, et permet de couvrir plus largement le besoin d'accompagnement des actes quotidiens de la parentalité et d'assurer une présence sur les temps parfois anxiogènes du coucher,

- 4 ETP ASH pour la garantie des règles d'HACCP, RABC du collectif et en accompagnement plus individualisé pour certains parents, en coordination avec l'équipe.

- 1 ETP secrétariat- assistante du pôle pour centraliser les aspects administratifs des organisations en lien avec le cadre.

Cette équipe est étayée par l'apport des compétences professionnelles :

- De l'assistante sociale (rattachement hiérarchique à la Direction)

- De la psychologue (rattachement hiérarchique à la Direction)

- Du pôle santé (rattachement au cadre supérieur fonctions transversales)

- De l'équipe de la Halte-Garderie (1 EJE et 2 auxiliaires de puéricultures rattachées au cadre du centre parental)

- De l'équipe du jardin d'enfants (rattachement au cadre du centre parental depuis mars 2021)

D'autres compétences professionnelles institutionnelles viennent renforcer l'accompagnement et permettent des spécificités de prises en charge telles que l'orthophoniste, le psychomotricien et l'instituteur spécialisé du CDEF31.

- Organisation du travail

Une réunion pluridisciplinaire a lieu tous les lundis de 13h30 à 17h00. Un ordre du jour participatif est envoyé à l'équipe en amont. Le jour de réunion a été modifié en 2021 pour permettre la présence du médecin référent du service. Une professionnelle de la Halte-Garderie y est présente toutes les semaines afin d'aborder la situation des enfants accueillis et de faire le lien avec l'équipe du quotidien. Le jardin d'enfant assiste de la même manière à cette réunion à raison d'une fois par mois afin de faire le point sur l'évolution des enfants accueillis. Les situations des familles sont donc étudiées en début de réunion au vu de la présence pluridisciplinaire. Nous consacrons ensuite environ une heure de temps de réunion au fonctionnement, à l'agenda d'équipe et aux informations institutionnelles.

Du point des professionnels, l'année 2023 a permis la stabilisation de l'équipe. En effet, après les différents mouvements les années précédentes, cette équipe stabilisée a permis de consolider les fonctionnements du service (procédure d'admission, outils dans les projets d'accompagnement, accueils des couples et des pères)

Après les réflexions en 2020 et 2021, autour de l'organisation du temps de travail des auxiliaires de puériculture de jour, une réflexion a été mise en place en 2023 pour les professionnelles de nuit. Ceci a conclu à une doublure des agents de nuits afin de permettre sécurité et présence auprès des familles.

L'équipe d'ASH (4ETP) a été mobilisée pour réfléchir à la nécessité de réorganiser leur temps de travail. En effet, au vu du contexte sanitaire et des besoins des familles accueillies, il a semblé nécessaire d'imaginer leur présence sur les temps de weekend. Ces réflexions ont fait l'objet de réunions, puis de propositions aux instances et le nouvel automate a été validé et mis en place en octobre 2021. Cette organisation paraît satisfaite à ce jour.

L'articulation avec le pôle santé est toujours précieuse dans l'accompagnement des mineures et des enfants au quotidien. Des liens resserrés s'organisent autour de la santé des usagers entre l'équipe des auxiliaires et le pôle santé. La puéricultrice référente du centre parental est présente un lundi sur deux en réunion d'équipe pluridisciplinaire. Elle participe aux échanges pluridisciplinaires autour des situations, et apporte un regard soignant sur la relation parent-enfant, et le développement des enfants (notamment des bébés). Elle participe également à la relève avec l'équipe de la Halte-Garderie tous les jeudis. La puéricultrice référente est garante, en lien avec l'équipe médicale du suivi de la

santé des enfants et des mères mineures. (Un médecin référent pour la santé des enfants et un médecin référent de celle des mineures). Des changements dans l'équipe du pôle santé (absence prolongée de la puéricultrice référente et départ du médecin référent) ont nécessité de réinterroger ce fonctionnement. Des réflexions autour de liens privilégiés avec la PMI de secteur sont en cours.

L'assistante sociale organise son temps de travail entre les deux services que sont le DAPE et le centre parental. Ses missions au centre parental s'articulent de la manière suivante : elle coordonne et organise les demandes d'admissions en collaboration avec le cadre, la psychologue, la secrétaire, l'équipe éducative. Après avoir fait le lien avec les référents ASE, elle assiste aux commissions d'admissions hebdomadaires du service, et apporte les éléments nécessaires à la priorisation et compréhension de certaines situations, et à l'organisation des procédures d'admission. Elle assure ensuite le suivi des situations administratives complexes en coordination avec la préfecture, et avec les associations compétentes sur le département. (Droit d'asile). Elle assure le suivi de certaines situations sociales, notamment pour les questions de droit à la famille (saisine JAF), et travaille en collaboration avec les assistantes sociales de secteur.

Deux CESF sont employées à temps plein au centre parental. Dans une relation de proximité avec l'équipe éducative et des auxiliaires de puériculture, chacune d'elle est particulièrement référente de plusieurs situations et assure les missions suivantes :

- Accompagnement au Budget
- Formation – mission locale – insertion
- Animation du réseau des crèches (inscription, rdv réunion partenariale) et centre petite enfance
- Démarche logement et suivi
- Suivi et ouverture des droits (lien avec l'autonomie mère-femme) : banque, sécu, CAF, pôle emploi.
- Gérer l'équipement des chambres et bureaux et du matériel de puériculture.

Elles sont présentes du lundi au vendredi, et plusieurs soirées par mois afin de proposer un accompagnement de proximité au public accueilli.

- Les instances :

Depuis 2021, des temps de réunions cliniques ont été imaginés et planifiés. Ces espaces de réflexion sont animés par la psychologue du service 2 à raison d'une fois par trimestre environ, sur des thèmes identifiés en amont (l'intimité par exemple).

Les temps d'analyse de pratiques ont également évolué sur le service ; un nouvel intervenant a animé ces temps de réflexion d'équipe et les séances ont toutes pu être maintenues malgré le contexte difficile.

Plusieurs réunions de parents ont pu être mises en place. Ces instances officielles, au caractère obligatoire, animées par la cadre du service ont été difficiles à maintenir sur 2023 (faible participation des familles, contexte sanitaire venant impacter les regroupements). Les modalités de ces temps forts sont à réinterroger. Les « cafés des parents » permettent à l'équipe, sur un temps convivial des rencontres avec les familles, de préparer les réunions de parents avec un ordre du jour participatif.

Les « tour des chambres » effectués par la cadre en binôme avec deux professionnels de l'équipe (CESF ou éducateur et ASH) ont été réalisés en 2023 (premiers mercredis de chaque mois) et sont repérant pour les familles. Ils permettent de faire exister le cadre d'accueil dans une institution et le respect du règlement intérieur, tout en repérant certaines nécessités d'accompagnement spécifiques sur les questions d'hygiène, d'aménagement de l'espace, etc.

Trois réunions de projet de service ont pu être faites, et ont permis de redéfinir le cadre de fonctionnement du centre parental autour de valeurs professionnelles communes à l'équipe stabilisée.

2. Activité et public accueilli

- **Activité 2023**

En 2023, le Centre parental a connu une hausse significative d'activité. Le nombre d'accueils tout comme celui des sorties montrent un turn-over important sur le dispositif. Au 31 décembre 2023, 19 parents et 24 enfants sont présents sur le centre parental.

- **Répartition par sexe et âge**

En 2023, sur les 22 admissions, 18% sont des pères et 41% sont des mères mineures. Ces chiffres sont sensiblement identiques à ceux de 2022. Concernant les enfants, 72% sont des garçons dont 62% ont entre 0 et 3 ans.

- **Statut administratif des admissions**

47% des accueils sont sous mesure administrative de type APME. 37% sont des mesures de placements judiciaires de type JAE.

- **Motifs d'admission**

En 2023, la majorité des admissions avaient pour motif l'évaluation des parents/enfants (68%). 5 admissions ont eu pour motif l'accueil de mineures enceintes (22%), 2 admissions ont été la conséquence d'une absence d'hébergement.

- **Personnes accueillies mois par mois**

C'est au cours du deuxième trimestre 2023 qu'ont eu lieu la majorité des accueils (63%)

- **Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements**

Contrairement aux deux dernières années, il est constaté une meilleure répartition des accueils par MDS, avec cependant une légère affluence sur l'Est du territoire.

- **Durée de séjour des personnes accueillies**

40% des familles sont accueillies plus de 6 mois au centre parental.

- **Orientations 2023**

L'orientation la plus représentée en 2023 est une orientation vers un dispositif du CDEF31 (33%).

- **Nombre de journées mois par mois**

Le nombre de journée par mois est globalement linéaire sur l'année, même si nous pouvons constater une légère augmentation au cours du dernier trimestre 2023.

3. Accompagnements durant le séjour

a) Médiations

La procédure d'admission :

Le fonctionnement de la commission d'admission a pu être repensé fin 2020 en incluant un membre de l'équipe éducative sur cette instance et dans les entretiens de préadmission avec les familles. Cette nouvelle organisation permet à la fois à la famille de pouvoir repérer d'emblée un membre de l'équipe éducative (celui qui sera ensuite référent de préférence) ; et à la fois à l'équipe de s'investir dans l'accompagnement et d'amorcer la réflexion clinique pluridisciplinaire avant même l'admission effective de la famille. Les situations de ces familles sont étudiées chaque

semaine en commission interne au service et les réponses d'admissions sont formulées à partir des éléments recueillis. Ce fonctionnement s'est poursuivi sur l'année 2023, et a pu se montrer bénéfique. Par ailleurs, la CESF, en binôme avec l'assistante sociale, participe également à l'entretien de préadmission en trois temps : première partie avec la cadre et un membre de l'équipe (le référent si possible), deuxième partie d'entretien avec l'assistante sociale et la CESF et enfin la dernière partie de l'entretien consiste en une entrevue avec la psychologue. Le référent ASE ou tout partenaire mobilisé dans la situation peut être associé à ces temps avec l'accord de la famille.

-Les outils d'accompagnement

Plusieurs temps viennent ponctuer les accompagnements des familles :

La réunion de coordination intervient environ 3 semaines après l'arrivée de la famille. Y sont conviés les professionnels ASE ainsi que tous les partenaires mobilisés dans la situation (IME, MJIE, Assistante sociale, puéricultrice de PMI, etc.)

L'entretien DIPC. C'est un temps formel animé par la cadre du service et qui fait l'objet de la signature d'un document par la famille. Les professionnels référents sont présents, ainsi qu'une auxiliaire de puériculture, l'assistante sociale, et la psychologue selon les situations. La professionnelle référente de l'enfant à la Halte-Garderie a pu également être associée sur certains de ces entretiens. Ces temps forts de l'accompagnement permettent de recueillir la parole du parent autour de ses attentes et besoins, et de formaliser ensemble les objectifs concertés d'accompagnement.

Les rendez-vous autour du projet personnalisé d'accompagnement. Ils sont animés par les référents de la famille, et font l'objet d'un document autour de l'évolution des objectifs d'accompagnement. Ils sont ensuite validés en équipe lors de la réunion de fonctionnement ;

Ces différents temps dans l'accompagnement ont été expérimentés selon cette modalité sur les trois dernières années, et se redéployent sur 2024.

-Les coordinations avec les services d'accueils de jour petite enfance font l'objet d'échanges réguliers entre les équipes et sont de véritables outils dans l'aide à la réflexion autour des besoins des enfants, et dans l'accompagnement des parents.

- La mise en place d'ateliers tels que groupe de paroles autour d'un thème, ou autour de la cuisine. Ces ateliers permettent la rencontre, le recueil de la parole mais aussi de nourrir une réflexion autour des besoins des enfants et des familles.

b) Partenariats

Les partenariats internes

Les « passages » des familles vers les autres services en interne (DAPE, IAD par ex.) ou en externe (ex. PAD) sont des moments de transitions importants que l'équipe soigne particulièrement. Les modalités de ces passages (réunions de coordination, temps de « tuilage » entre les deux équipes) ont pu être rediscutées à travers l'expérimentation de l'accompagnement de plusieurs familles. Des réflexions autour du temps d'adaptation des enfants accueillis sur la pouponnière et intégrant le centre parental avec leur(s) parent(s) ont également été portées depuis 2021 et font encore à ce jour l'objet de plusieurs temps d'échanges avec les différentes équipes, les partenaires ASE et les familles concernées.

-Les partenariats externes

Le réseau partenarial spécifique au centre parental poursuit son développement avec les crèches du CCAS de Toulouse (une dizaine de crèches repérées). Des réunions mensuelles relancées depuis 2022, permettent un partage d'observations sur les enfants accueillis.

Par ailleurs, une réflexion d'équipe autour de la nécessité de travailler en collaboration avec une assistante familiale et/ou maternelle identifiée (répit mère/enfant, relais d'urgence et/ou planifiés) a été de nouveau menée en 2023.

La collaboration avec l'association Zoiseaux Livres s'est poursuivie sur l'année avec des rencontres tous les 15 jours (sauf période de confinement). Ces temps de rencontres autour des livres sont particulièrement appréciées des

familles. Un bilan a pu être effectué en concertation avec l'association sur 2023 et nous maintenons ce partenariat sur 2024.

Des mises en relation avec les Lieux d'Accueil Enfant Parent de proximité ont été portés par l'équipe en 2023, comme par exemple avec la maison des familles de Bonnefoy.

4. Situation clinique

Nous savons que la période de périnatalité est une période sensible aux facteurs de fragilisation psychologique tels que la précarité, l'exclusion sociale, l'errance, l'exil, les ruptures familiales, l'isolement, les traumatismes, les troubles déficitaires ou psychiatriques.... Les familles que nous accueillons au centre parental cumulent souvent plusieurs vulnérabilités qui retentissent sur la construction des premiers liens parent-enfant et génèrent des difficultés d'accordage. Le développement psychoaffectif de l'enfant peut alors être altéré et divers troubles réactionnels peuvent apparaître. Dans ce contexte, soutenir le lien parent-enfant nécessite de prendre soin de la famille dans sa globalité et de considérer chaque niveau de difficulté.

Nous avons choisi de présenter la situation de Mme D et Mr B. qui montre que la mise à l'abri en centre parental, associée à l'accompagnement psychosocial de l'équipe pluridisciplinaire tend à rétablir la contenance nécessaire au développement d'une relation parent-enfant suffisamment sécurisée.

Mme D. et Mr B. sont en couple depuis plus de 3 ans. Le couple vivait dans un hôtel du 115 avec leur fille, Leila.

Différentes puéricultrices de la PMI sont intervenues auprès de la famille après la naissance. Les premières observations se sont avérées inquiétantes quant à la satisfaction des besoins primaires et des mises en danger de l'enfant. Madame ne parvenant pas à se saisir des conseils et Monsieur étant peu présent car il travaillait, un accompagnement par une TISF a été proposé. Le couple a refusé cette intervention à laquelle il ne mettait pas de sens. Un signalement de la situation au parquet a donné lieu à une OPP pour Leila.

Leila a ainsi été accueillie à la pouponnière à l'âge de 1 mois. Des visites médiatisées avec ses deux parents ont été mises en place. Les parents ont collaboré avec les professionnels autour de l'intérêt de leur fille. Du fait de l'investissement parental, il a été préconisé une orientation en centre parental afin de répondre au besoin d'étayage au quotidien.

La famille est accueillie au centre parental du CDEF en juin 2023. Les retrouvailles avec Leila sont chaleureuses et se déroulent de façon fluide pour tous les membres de la famille.

Lors de l'accueil, l'histoire familiale et l'histoire de chaque parent ne sont pas relatées par le couple dont le discours est pauvre. Dans ce premier temps, nous observons un vide du côté imaginaire, du côté de la transmission et une discordance entre les faits relatés et les émotions exprimées :

- Madame peut dire être « exclue » de sa famille tout en disant qu'elle a de bonnes relations avec ses membres. Elle présente une légère déficience intellectuelle, elle a arrêté les cours en troisième.
- Monsieur entretient le lien à distance avec sa famille. Il n'est pas retourné au pays depuis plus de 3 ans. Il ne s'épanche ni sur son histoire, ni sur son exil.

La relation de confiance s'établit très progressivement avec l'équipe du centre parental. Les échanges restent opérationnels et le discours très lissé et idéalisé. Les parents semblent appréhender un jugement, les conséquences d'une éventuelle évaluation négative et s'efforcent de se mettre en scène comme des parents idéaux.

Ces défenses ne suffiront pas à contenir l'anxiété latente et le couple parental va rapidement se montrer aux prises d'une angoisse envahissante liée la crainte de la répétition du placement de Leila. Au cours de l'accompagnement, cette crainte circulera dans le couple de l'un à l'autre parent.

Dans les premiers temps, c'est davantage Madame qui a constamment peur de faire l'erreur qui précipitera le placement de Leila. Elle doute en permanence, demande la réassurance constante de l'équipe à qui elle adresse souvent les mêmes questions. Ses inquiétudes peuvent porter sur des faits du quotidien d'apparence anodine, comme si tout pouvait devenir prétexte à un placement (retards dans le quotidien, poids de l'enfant, maladies bénignes de Leila...).

L'émergence de cette problématique que le couple parental adresse à l'équipe a fait levier dans l'accompagnement. La relation est devenue plus authentique et a permis la mise au travail des parents qui a progressivement accepté l'aide.

Les professionnels (auxiliaires de puériculture et éducateurs) ont pu apporter l'étayage nécessaire autour du prendre soin quotidien de Leila et soutenir le couple pour qu'il reprenne confiance dans ses compétences parentales. A travers cet accompagnement de proximité, l'équipe éducative pluridisciplinaire a particulièrement aidé Madame à identifier ce qui relevait d'un risque réel et ce qui relevait de la projection de sa peur du placement. Les professionnels ont ensuite invité Madame à se décaler de ses demandes anxieuses en l'incitant à s'appuyer sur ses propres capacités de réflexion et d'analyse pour répondre elle-même à ses doutes. Madame a alors donné de moins en moins de consistance à ses angoisses et s'est davantage ancrée dans la réalité.

Parallèlement, un suivi psychologique avec la psychologue du service a été proposé à Madame qui s'y est engagée de façon active. Ce suivi a confirmé le caractère traumatique du placement de Leila qui l'a vécu de façon brutale et psychologiquement violente. Cet événement est douloureux et impossible à penser. La reviviscence de ce traumatisme est réactivée au quotidien par la situation d'observation et d'évaluation au centre parental qui vient représenter une menace omniprésente de placement.

C'est l'articulation de cet accompagnement pluridisciplinaire qui va permettre à Madame d'entamer un travail d'élaboration et de mise à distance efficient. Dans l'après-coup, elle sera en capacité de prendre du recul sur le chemin parcouru de façon sereine : elle reconnaît les compétences parentales acquises, exprime se sentir plus repérée et assurée dans son rôle de mère, est capable de revenir sur les raisons du placement de Leila à la pouponnière sans s'effondrer et de restaurer ainsi un sentiment de continuité. Dans le même sens, Madame parvient lors d'un entretien avec la psychologue, à partager ses interrogations sur le récit qu'elle pourra adresser à Leila sur cette période de sa vie quand celle-ci sera plus grande. La mise en circulation de l'histoire familiale et de la mise en récit semble ainsi commencer à se restaurer.

Si Monsieur témoigne parfois de ses inquiétudes, il est plus discret au cours de l'accompagnement. Il pourvoit aux besoins de la famille à travers son activité professionnelle et est beaucoup à l'extérieur.

Lors des rencontres entre la famille, l'auxiliaire de puériculture et la psychologue autour du développement de Leila, les parents se montrent très enveloppants avec leur fille qui est sécurisée. Elle explore et va se rassurer d'un parent à l'autre. Les échanges du couple autour de leur enfant sont pertinents et semblent apaisés.

Le développement de Leila est en harmonie avec son âge lors de ces consultations. Nous n'observons plus de retard significatif, alors que Leila souffrait d'une héminégligence à gauche qui entravait ses capacités psychomotrices (suivi en kinésithérapie).

L'accueil de Leila à la halte-garderie du centre parental a permis de travailler la séparation pour les parents. En effet, les retrouvailles, après le placement à la pouponnière, avaient entraîné un resserrement des liens d'attachement réactionnel. Les parents ont pu confier à l'équipe de la halte-garderie le caractère fusionnel de leur relation avec Leila et leur appréhension de se séparer. Un temps d'adaptation a permis aux parents de mieux connaître l'équipe de professionnelles et de leur accorder leur confiance. La séparation a été pensée de façon progressive (demi-journées puis journée complète).

Pour Leila, cet accueil a permis de travailler la séparation, la socialisation et la vie en collectivité. Au début de l'accueil à la halte-garderie, Leila a beaucoup marqué le départ de ses parents, par des cris et des pleurs qui ne cessaient qu'au bout d'un long moment. Elle refusait de quitter les bras de la professionnelle qui s'occupait d'elle. Après un long moment d'adaptation, Leila a accepté d'être installée au sol sur un tapis avec des jouets et elle a commencé à observer les autres enfants autour d'elle. Aujourd'hui, Leila est totalement sécurisée et repérée dans les locaux de la halte-garderie. Elle peut marquer le départ de ses parents par des pleurs, qui cessent une fois ses parents partis. Elle joue, seule ou avec les autres enfants de façon apaisée.

Cette expérience de séparation sécurisée a permis à Madame d'éprouver l'absence de sa fille de façon non traumatique et de se projeter en dehors de la maternité dans un projet de formation et d'insertion

Les observations sur l'évolution positive de la famille ont permis une levée de la mesure judiciaire de placement et une orientation vers un accompagnement en diffus au DAPE, afin de continuer à répondre aux besoins d'étayage des compétences parentales et de poursuivre l'accompagnement psychosocial vers le droit commun pour permettre à la famille de trouver les ressources extérieures pour suppléer aux difficultés rencontrées.

5. Conclusion et perspectives

La stabilité de l'équipe en 2023 a rendu possible la consolidation des pratiques : procédure d'admission, travail autour du règlement de fonctionnement, du livret d'accueil des familles et bien entendu du projet de service.

L'année 2023 a permis également de poursuivre les réflexions d'équipe autour de l'accompagnement des couples et de la conjugalité.

Le redéploiement des places en studios vers des appartements extérieurs (actuellement 3 utilisés), ainsi que le besoin identifié de créer un partenariat avec une famille d'accueil et/ou assistante maternelle identifiée seront des objectifs de travail sur l'année à venir.

Nous allons également au regard de l'actualité du service, préparer le transfert de compétences vers un autre opérateur

B. Le DAPE

1. Présentation du service

a) Présentation du service

Le Dispositif Appartement Parents Enfant a ouvert en mars 2018 dans le cadre de la diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement du CDEF31.

Ce dispositif accueille des couples ou des familles monoparentales, avec un ou plusieurs enfants, dont le plus jeune doit être âgé de moins de 3 ans. Nous pouvons accueillir la famille dès la grossesse de la mère, dans le cadre de la prévention.

Une des particularités du dispositif est que nous pouvons accueillir des personnes mineures. En revanche, nous ne pouvons pas accueillir de famille qui serait soumise à une mesure judiciaire sur l'enfant.

Les familles accueillies sont toutes orientées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, avec accord de principe du Responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance(RASE), dans le cadre d'un accueil provisoire parent(s)-enfant.

Dans le cadre du traitement des demandes d'admissions, les demandes émanant du Centre parental du CDEF sont prioritaires.

Aujourd'hui, le DAPE dispose de 9 appartements, situés dans le nord toulousain. La capacité d'accueil est de 14 adultes et 14 enfants .

Les missions principales du DAPE sont la prévention, l'observation, l'évaluation, et l'accompagnement vers l'autonomie.

Les interventions de l'équipe pluridisciplinaire sont guidées par les objectifs d'accompagnements figurant sur le Projet Pour l'Enfant (PPE), contractualisé avec l'ASE et sur le Projet Personnalisé d'accompagnement (PPA), défini entre la famille et le DAPE. La prise en charge visant à évaluer le degré d'autonomie des personnes afin de proposer une orientation adaptée, ont conduit les mesures d'accompagnements à être établies pour 6 mois renouvelables une fois.

Cependant, nous rencontrons des difficultés d'orientation pour les familles qui ne peuvent pas accéder à un logement autonome. Ces difficultés sont provoquées par :

- Une situation administrative non régularisée
- Une problématique autour de la parentalité
- Une difficulté d'orientation.
- Une difficulté d'hébergement

Les personnes accueillies sur le DAPE étant hébergées sur des appartements diffus, sont autonomes dans leur quotidien. De fait, l'équipe pluridisciplinaire travaille au quotidien sur une amplitude horaire allant de 9h à 19h du lundi au jeudi, 9h à 17h le vendredi. Les professionnels ne sont pas présents le week-end. En cas d'urgence le soir ou le week-end, les familles peuvent faire appel au cadre d'astreinte présent au CDEF.

b) Présentation de l'équipe

Le DAPE, bien qu'étant un service du CDEF, ne partage pas ses locaux. Des bureaux, partagés avec le service de l'Investigation A Domicile (IAD) leurs sont attitrés au cœur du village de Launaguet.

L'équipe du DAPE est scindée en deux parties et intervient sur des lieux différents :

- L'équipe du DAPE composée de deux éducatrices spécialisées, d'une éducatrice de jeunes enfants, et d'une puéricultrice. Ces quatre professionnelles occupent des locaux situés à l'extérieur du CDEF (81 avenue des nobles à Launaguet).

- Les bureaux de la psychologue à mi-temps et de l'assistante sociale à quart temps et du cadre socio-éducatif se trouvent au CDEF. Ces professionnels sont rattachés à l'équipe DAPE sur des temps de réunion, de formation, de visites à domicile.

L'équipe pluridisciplinaire se réunit lors des réunions hebdomadaires, des synthèses, des réunions de coordination, des Visites à Domicile, des temps de formation et des réunions partenariales ...

Cette notion de pluridisciplinarité est indispensable dans l'accompagnement des familles et de leurs enfants, elle permet des observations enrichies (regards croisés) lors de visites à domicile, au cours des entretiens ou de médiations proposés et favorise une cohérence de la prise en charge globale. Cet accompagnement pluridisciplinaire est mis en commun lors des réunions et permet ainsi de s'ajuster et de co-construire.

L'équipe partage également des « temps cliniques », animés par la psychologue du dispositif, et participe à un groupe d'analyse des pratiques.

Au cours de l'année 2023, l'équipe du DAPE a pu participer à différentes sessions de formations :

- Droit des étrangers : intervention de deux avocats sur quatre demi-journée avec une partie théorique et des mises en situation. Nous avons besoin de nous informer régulièrement sur le sujet afin d'orienter les usagers dans leur parcours de régularisation.

Cette formation nous a permis d'acquérir des connaissances sur les procédures de demande d'asile ou de demande de titre de séjour en fonction de la situation ou du parcours migratoire des familles accueillies. Cette formation s'est conclue avec la mise en place d'une convention afin d'officialiser un partenariat avec deux avocats spécialisés dans le droit des étrangers.

- Sensibilisation à la prostitution des mineurs, organisée par l'Amicale du Nid. Cette formation nous a permis de mieux cerner l'évolution de la prostitution en France, ses conséquences physiques et psychologiques sur les femmes victimes des réseaux de prostitution. Nous avons aussi abordé l'accompagnement psychosocial qui peut être proposé.

Soirée débat organisée par le CDEF :

- La construction psycho sociale de l'individu et les besoins primaires de l'enfant
- La nuit
- L'exil

2. Activité et public accueilli

- Activité 2023

Sur l'année 2022, les neuf logements du DAPE ont été occupés.

Le nombre d'entrée a légèrement diminué par rapport à 2022 (8 familles contre 10 l'année précédente). Ce chiffre est à mettre en lien avec la durée des séjours qui elle, a augmenté

- Répartition par sexe et âge

Sur les huit familles accueillies en 2023, six étaient des couples et deux concernaient des mères mineures. Nous n'avons pas accueilli de père célibataire.

- Statut administratif des admissions

Du fait de l'accompagnement en appartement autonome, le dispositif n'accompagne pas les familles dont les enfants sont confiés.

- Motifs d'admission

L'évolution déjà repérée les années précédentes 2021 et 2022, se poursuit. Les demandes extérieures pour des couples se confirment.

Les principaux motifs d'admission restent inchangés, ils sont en lien avec les missions du dispositif, à savoir l'accompagnement des compétences parentales et l'orientation vers les dispositifs de droits communs

- Personnes accueillies mois par mois

Il n'y a pas de tendances particulières qui se dégagent dans ce domaine

- Répartition des personnes accueillies par MDS / SAMI / Service Adoption / Autres départements

La répartition des personnes accueillies est équilibrée sur l'ensemble du territoire. A noter pour 2022 ; deux mères célibataires sont suivies par le SAMI en APJM

- Durée de séjour des personnes accueillies

Comme spécifié lors du précédent rapport d'activité, le dispositif accueille de nombreuses familles en situation administratives irrégulières. Leurs parcours jusqu'à une éventuelle régularisation est parfois très long ce qui accentuent la durée des séjours. Une convention avec un cabinet d'avocats spécialisés dans le droit des étrangers a été signée en 2023 pour aider l'équipe et les familles dans les démarches administratives.

- Orientations 2023

La moitié des familles (5 sur 10) ont bénéficié d'un logement autonome vers un dispositif de droit commun.

- Nombre de journées mois par mois

Le dispositif du DAPE a connu une baisse d'activité sur l'année 2023

Ceci s'explique par une augmentation du nombre d'accueils de mères isolées, ajoutées à une durée supérieure des séjours.

3. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

Nos accompagnements se situent à plusieurs niveaux. En effet, nous accompagnons en premier lieu la famille, et proposons donc des actions centrées sur l'enfant (parentalité, développement global, santé...). Mais nous accompagnons également les parents afin de les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie dans plusieurs domaines : administratif, insertion socio-professionnelles, prise en charge médicale, accès au logement...).

Nous intervenons le plus souvent en individuel (VAD, entretiens administratifs) mais proposons régulièrement des temps de partages collectifs (repas partagés, sorties).

Un travail a été amorcé en 2021 concernant la répartition de la référence des familles et cela a été réévalué les années suivantes. En effet, auparavant les deux éducatrices spécialisées s'occupaient de la parentalité et de l'aspect éducatif et la CESF de l'accompagnement social et administratif. En 2023, nous avons opté pour un mode de référence commun partagé en 3 entre les deux éducatrices et l'EJE pour s'occuper chacune de l'accompagnement sociale et éducatif des familles. Une co-référence a également été mise en place afin de conserver un regard croisé sur les situations. Le rôle de coordinateur du référent inclus le lien avec les partenaires extérieurs autour de la situation. Les relais sont pris également par les autres collègues lors des vacances de chacune. La puéricultrice a gardé la référence de tous les enfants et de l'accompagnement santé des parents s'il y a besoin.

Autour de la Famille :

Les ateliers que nous proposons visent à consolider le lien parent/enfant, à développer les compétences parentales de chacun, à valoriser le parent, l'aider à prendre confiance en lui, lui permettre de découvrir quels sont les besoins de son enfant et comment y répondre...Pour l'enfant, l'objectif est de le soutenir dans son développement global et favoriser son épanouissement dans la création de liens précoces avec ses deux parents.

Ateliers réguliers :

- Piscine
- Cuisine/Repas partager
- Ludothèque
- Atelier lecture : partenariat spécifique /modalité d'intervention

Ateliers ponctuels/vacances :

- Sortie théâtre
- Pique-nique
- Sortie ferme
- Sortie marché de Noël
- Sortie Toulouse Plage

Autour des parents :

Les parents que nous rencontrons ont besoin de soutien, à des degrés différents, dans leur quotidien. L'équipe pluridisciplinaire est là pour les accompagner autour de :

- La gestion du quotidien (entretien et hygiène de leur logement, anticipation des courses, cuisiner, gestion du budget familial, épuration des dettes, dossier de surendettement, demande de mise sous protection)
- Des démarches administratives et l'ouverture de leurs droits (CAF, CPAM...),
- La régularisation de leur situation administrative (rencontre avocat, rdv préfecture, aide à la constitution des dossiers...),
- L'insertion socio-professionnelle (pôle emploi, mission locale, cours de FLE, bénévolat...)
- Du suivi médical
- La recherche et de l'insertion dans logement autonome (demande HLM, contact avec les agences, dossiers AVDL, prêts ménagers, prêts CAF, secours financier, équipement du futur logement)

L'accompagnement de la situation globale des usagers permet de stabiliser leur situation familiale et leur redonner un sentiment de maîtrise de leur vie et de leurs projets.

b) Partenariats

Nos partenaires sont nombreux et variés autour de la prise en charge des enfants :

- Les crèches : Des rencontres ont lieu tous les trois mois avec l'ensemble des crèches partenaires du DAPE et du Centre Parental afin d'échanger sur les temps d'accueil des enfants et sur les inscriptions futures.
- Lire et faire lire : Ce partenariat avec des bénévoles a permis de sensibiliser les parents et les enfants à la découverte du livre au partage d'un moment de découverte avec leur enfant.
- La centre social CAF qui propose des activités parents enfant sur le secteur des Izards (gym poussette, ateliers créatifs, massage bébé)
- Le Laep de Trois Cocus /Borderouge et celui de la Vache « Alliance et Culture » pour des temps individuels de jeux ou participation à des ateliers d'éveil parent-enfant.

Il en est de même autour des parents :

- CAF : lien privilégié avec une responsable d'antenne, que nous pouvons facilement contacter en cas de besoin ou pour éclaircir et débloquer une situation. Le DAPE participe régulièrement aux « Petit déj' partenaires » pour rencontrer les différents partenaires du secteur (31200).
- Cours de FLE : accueillant régulièrement des personnes parlant peu ou pas le français, le DAPE bénéficie du partenariat du CDEF avec une professeure de Français Langue Etrangère (FLE). Suite à une diminution importante des participations, et au coût élevé que cela représentait, nous avons mis un terme à ce partenariat au mois de juin 2022. Depuis, nous faisons appel à diverses associations sur Toulouse (PARTAGE, CROIX ROUGE...)
- Cabinet d'avocat : face à l'augmentation de personnes accueillies en situation irrégulière, nous avons été amenés à rencontrer de nombreux avocats. Nous avons demandé d'établir un partenariat régulier avec le cabinet de Maître FRANCOS. Une convention est en cours d'élaboration afin que nous puissions officiellement faire appel à ce cabinet lors de questions ponctuelles, de temps de formation en droit des étrangers, et pour des consultations pour les personnes accueillies.
- Associations caritatives : Epicerie solidaire : « La main tendue » ; « Reflet 31 » pour le vestiaire solidaire et des activités culturelles; « Les Resto du cœur » pour les colis alimentaires familles et bébé

Santé :

Durant l'année 2023, nous avons accompagné des femmes et des couples autour de leur parentalité mais aussi autour de la santé, grossesse et de la contraception. La puéricultrice du DAPE accompagne également les parents dans les suivis médicaux de leurs enfants et veille au respect du schéma vaccinal.

Un travail considérable de coordination et de lien téléphonique avec les équipes pluridisciplinaires des maternités a été mis en place. Nous avons également accompagné plusieurs couples pour les premiers rendez-vous PMI, médecin généraliste, pédiatre.

4. Situation clinique

Le DAPE se caractérise par sa mission d'accueil des familles. Il s'agit d'un service de suite du centre parental qui a pour objectif de prévenir les difficultés en accompagnant les familles vers l'autonomie à travers l'accès effectif au droit commun. Nous avons choisi d'illustrer la spécificité du travail accompli par une situation ayant nécessité la mise en œuvre de nos valeurs de service public, notamment la continuité, l'adaptabilité et l'inconditionnalité de notre accompagnement.

Madame Dupont est accueillie au dispositif appartement parent-enfant, avec son fils Antoine, depuis le 26 juin 2023. L'histoire de Madame est parsemée d'évènements traumatiques. Elle évoque notamment une adolescence douloureuse marquée par des conflits familiaux. Suite à une mesure juridique de placement, elle est accueillie dans de nombreux foyers à partir de l'âge de 15 ans. Madame Dupont rencontre des problèmes de santé depuis son jeune âge (troubles auditifs, pathologies somatiques). A cela est venu s'ajouter un grave accident de voiture dont elle a dû longuement se rétablir à l'âge adulte.

Elle fait également face à une problématique d'addiction qui, selon elle, a entraîné des troubles dépressifs importants qui l'ont mise en danger. C'est dans ce contexte que son premier enfant, Martin, aujourd'hui adolescent, a été confié à une famille d'accueil à quelques mois de vie. Ce placement a été vécu dans la violence de l'arrachement et de l'incompréhension. Son évocation reste traumatique et douloureuse, même si Madame Dupont peut aujourd'hui reconnaître le bien-fondé de ce placement et se réjouir du bien-être de son fils aîné en famille d'accueil.

Durant son parcours, Me Dupont a été hospitalisée en psychiatrie à plusieurs reprises. Avant la naissance d'Antoine, elle bénéficiait d'un suivi en CMP. Elle est sous curatelle.

Madame Dupont est accueillie en centre parental après la naissance de son second fils Antoine. Avec l'aide de l'équipe, elle accède au soin somatique pour elle-même, met en place un suivi en addictologie, poursuit le suivi en psychiatrie périnatale, la sage-femme de PMI et débute un suivi avec la psychologue du service.

Beaucoup d'angoisses désorganisatrices envahissent Madame dès le début de son accueil et particulièrement au moment où Antoine approche de l'âge auquel Martin a été placé. Madame s'appuie sur les professionnels pour traverser ces temps de crise qui deviendront de moins en moins intenses et avec lesquelles elle prend de la distance. Elle parvient progressivement à aborder ses préoccupations tant au niveau personnel, parental que conjugal de façon apaisée et construite. De même, elle acquiert une certaine souplesse psychique qui lui permet de se restaurer plus rapidement en cas de difficultés rencontrées dans la réalité.

Malgré ses troubles psychiques, Madame parvient à laisser une place centrale à son enfant et à prioriser ses différents besoins. Elle peut s'interroger elle-même sur son positionnement parental, mais, à ce stade, elle vit les observations de l'autre de façon très intrusive et ne fait pas de réels liens entre sa position parentale et les manifestations comportementales de son fils. En effet, si Antoine présente un développement harmonieux lors des temps d'observation au centre parental et à la halte-garderie, il peut parfois se montrer agité ou tendu, en miroir avec l'état psychique de sa mère.

Par ailleurs, la contenance de l'accueil au centre parental, lui apporte une sécurité qui lui permet de mettre à l'épreuve sa situation de couple. Elle acte une séparation et un besoin de protection vis-à-vis des violences conjugales. Parallèlement, elle se préoccupe de la nécessité de laisser la place à chaque parent et de protéger Antoine des conflits conjugaux. En ce sens, elle saisit le juge des affaires familiales.

Aux vues de ces évolutions et de la demande de Madame, l'orientation vers un accompagnement en diffus par le DAPE est co-construite. La passation entre les deux services a pu se faire de façon fluide et donc sécurisante pour Madame et son fils qui ont pu garder certains repères (services de la même institution, professionnels communs aux deux services, même secteur géographique...). Cette continuité de service s'est avérée essentielle dans cet accompagnement du fait de l'instabilité affective de Madame et de ses fragilités.

Le changement d'équipe a représenté une source d'anxiété pour Madame. Il a fallu prendre le temps de la rencontre avec la nouvelle équipe. Madame a eu besoin d'être rassurée sur la capacité des professionnels à contenir et à supporter ses angoisses qui peuvent se manifester de façon massive et bruyante (logorrhée, états d'excitation psychique, agitation psychomotrice et difficultés de concentration transitoires).

Il semble que la relation de confiance ait pu s'établir à partir du moment où Madame s'est sentie entendue dans son urgence et que nous avons accédé à sa demande de changement d'appartement, du fait d'actes de délinquance fréquents dans l'environnement proche du domicile.

Grace à l'étayage de l'équipe pluridisciplinaire, Madame Dupont poursuit son évolution. Le suivi à distance que permet l'accompagnement en diffus favorise davantage le travail sur son positionnement maternel de façon non intrusive. L'agitation d'Antoine et ses réveils nocturnes font symptôme pour Madame et elle va accepter une prise en charge à l'ATTP pour travailler sur la relation mère-enfant.

On peut ainsi repérer que le travail de séparation psychique mère-enfant se poursuit et que Madame tente d'occuper une position parentale asymétrique adaptée (par exemple, elle se questionne sur la façon de mettre un cadre qui ne réponde pas à son angoisse mais au besoin de son enfant). Elle tente ainsi de se dégager progressivement d'une relation fusionnelle avec son fils pour lui laisser une place propre (elle peut le laisser jouer seul, avoir des temps calmes, est critique vis-à-vis de sa tendance à la surstimulation qui ne laisse pas d'espace à l'enfant...). Dans le même sens, elle fait intervenir davantage le tiers (discours des professionnels de la protection de l'enfance au DAPE, du soin à l'ATTP et de la crèche).

Deux mois après l'accueil, Madame nous a annoncé une nouvelle grossesse. Au départ, elle semblait sur la réserve, mais dès que les risques liés à cette grossesse (risque trisomique, risque de fausse couche...) se sont dissipés, elle a pu davantage s'y investir et envisager de faire famille avec le père de l'enfant et Antoine. Monsieur est aujourd'hui intégré à l'accompagnement et partage le quotidien de Madame et de son fils.

L'accompagnement au DAPE s'ouvre ainsi aujourd'hui sur la cellule familiale dans sa globalité.

- Des entretiens famille menés par la psychologue et la puéricultrice, doivent permettre de considérer la parole de tous les membres de la famille et la place de chacun dans la nouvelle configuration familiale.
- Des sorties et des ateliers pour Antoine sont organisées par l'équipe du service. Madame s'est toujours saisie de ces activités proposées et est en demande de faire vivre des choses différentes à son fils. Elle peut ainsi porter un

regard différent sur lui. Depuis son arrivée, Monsieur a également participé à une sortie extérieure. Cela permet à cette relation nouvelle de se construire au travers d'expériences communes.

- Les visites à domicile proposées par l'équipe sont des temps d'échange autour de la parentalité. Madame Dupont se questionne beaucoup sur sa place de mère et est en demande de soutien.

La place de monsieur, lors de ses visites, sera amenée à évoluer à la naissance du bébé lorsque son rôle de père sera plus concret.

En conclusion, cette situation met particulièrement en œuvre les processus présents dans la psychothérapie institutionnelle et montre l'importance de notre travail en partenariat. En effet, c'est le tuilage entre les différents acteurs (DAPE, Centre parental, ASE, ATTP, Périnatalité et PMI) qui permet à Madame Dupont d'être actrice de son accompagnement en s'appuyant sur la constellation transférentielle dont elle a structurellement besoin.

Accepter de partir de ce besoin particulier et le respecter permet de faire progressivement exister l'enfant et ses besoins propres. Le passage au DAPE semble aussi marquer une nouvelle étape durant laquelle la dyade mère-enfant s'ouvre progressivement vers l'extérieur et la présence de tiers externes à la famille, mais aussi interne à la famille (le père du bébé à venir, la famille d'origine de Madame).

5. Conclusion et perspectives

En 2023 et suite à la « pause » de la crise sanitaire, le service a retrouvé une dynamique avec les familles qui ont pu participer aux sorties à l'extérieur et aux activités sur le service. La question de la référence a aussi évolué et a permis de redistribuer au mieux la charge de travail au sein du service. Ceci est aussi plus repérant pour les familles et les partenaires.

Cette année également, nous avons pu commencer à mettre au travail une réflexion sur la prise en charge des violences conjugales, afin de répondre au mieux à cette problématique qui revient régulièrement.

La mise en place d'ateliers de préventions collectifs est encore à ce jour à affiner dans la construction et la réalisation.

Pour l'année 2024, nous aimerions continuer notre réflexion sur ces deux points précités ci-dessus. Nous allons également au regard de l'actualité du service, préparer le transfert de compétences vers un autre opérateur.

LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR

A. La Halte-garderie

1. Présentation du service

a) Présentation du service

La Halte-Garderie est un dispositif transversal permettant l'accueil des enfants de 4 mois à 18 mois dont les parents sont accueillis au centre parental ; et plus exceptionnellement au DAPE dans l'attente d'une place en crèche extérieure.

Les accueils des enfants sont programmés mensuellement, par demi-journée ou journée complète et sont construits en associant les besoins des enfants et le projet du parent. Le service est ouvert de 9h à 17h.

Nous accueillons 6 enfants maximum lorsque nous sommes 2 ou 3 professionnelles (exiguïté des locaux).

Lorsque nous sommes seules, la PMI a fixé le nombre d'enfants maximum accueillis à 3.

Le service est sous la responsabilité de la cadre du centre parental. Une réunion de fonctionnement a lieu tous les quinze jours, le jeudi après-midi. L'équipe participe également, dans la mesure du possible, à la réunion de fonctionnement du centre parental chaque lundi ainsi qu'aux synthèses des enfants accompagnés.

La Halte-Garderie est un espace où l'accompagnement de l'enfant est pensé dans le prendre soin (Care), avec un ratio du nombre d'enfants accueillis/des professionnels présents de 1 pour trois enfants. Cet effectif permet un accueil personnalisé, et une observation très fine de l'enfant. Les propositions sont adaptées à chaque enfant et peuvent être : la mise en place de temps forts comme des temps de jeu privilégiés, des massages, du portage en écharpe, des temps d'endormissement ritualisés, ... La mise en mots du vécu de l'enfant est au centre des préoccupations des professionnels. Les temps de transmissions avec les parents sont des outils précieux de soutien à la parentalité, où l'écoute se met à l'écoute et à la disposition du parent pour échanger ensemble autour de l'enfant.

La Halte-Garderie est un véritable outil dans le cadre du projet personnalisé d'accompagnement des familles accueillies au centre parental, notamment concernant les premières séparations.

La réflexion autour du projet d'accueil de jour petite enfance a été réamorcée en 2023 dans le cadre du travail institutionnel des « Projets de service ».

b) Présentation de l'équipe

L'équipe de la Halte-garderie est constituée de trois professionnelles : 1 éducatrice jeunes enfants et deux auxiliaires puéricultrices, toutes à temps plein. L'équipe accueille régulièrement des stagiaires.

La psychologue du centre parental intervient 2 fois par mois auprès de l'équipe lors de temps de réunion. Elle peut être également interpellée selon les besoins des enfants.

La cadre hébergement et accompagnement du centre parental a en charge les services de jour de la petite enfance : Halte-garderie et jardin d'enfants.

2. Accompagnements durant le séjour

a) Médiations

L'équipe de la Halte-Garderie organise régulièrement des moments de partages avec les familles : Café des parents, sorties à l'extérieur.

Sur l'unité, un potager a été créé afin de sensibiliser les enfants et leurs parents à l'environnement, au fait de bien se nourrir, de manger de saison. Cette médiation permet également d'observer la motricité des enfants et leurs compréhensions des consignes simples.

b) Partenariats

Les projets pour 2023 ont été nombreux : développement des partenariats extérieurs notamment vers les structures de psychomotricité ; développement également des partenariats avec les crèches extérieures, partenariat avec la Bibliothèque Nomade de la Mairie de Toulouse, etc.

3. Conclusion et perspectives

Pour 2024, l'équipe de la Halte-garderie souhaite participer à l'élaboration et à l'ouverture d'un accueil de jour petite-enfance au sein du CDEF31. Ce projet micro-crèche permettra d'accueillir à la fois des enfants de la Pouponnière et des enfants du personnel de l'établissement.

B. Le Jardin d'enfants

1. Présentation du service

a) *Présentation du service*

Le jardin d'enfants est un service d'accueil de jour destiné à accueillir les enfants de 24 mois à 4 ans, et plus si dérogation en fonction des besoins identifiés. Il est ouvert en semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Le service accueille des enfants du Centre parental, de la pouponnière (Unités Chatons et Canailous) et de Gaia.

En 2023, la mixité des accueils a pu de nouveau se mettre en place. Les activités extérieures et les partenariats mis en place depuis plusieurs années ont également pu reprendre

Le jardin d'enfants est un service en lien avec les différentes unités de l'institution et participe aux réunions d'équipe des différents groupes à raison d'une fois par mois. Ces temps d'échanges permettent de partager les observations autour des enfants et de leur développement dans ce contexte d'un accueil hors-quotidien.

Les observations donnent lieu à des notes d'observations régulières.

Le changement de cadre en 2021, avec une cadre en responsabilité des deux services d'accueil de jour petite enfance (Halte-Garderie et jardin d'enfants) a permis de repositionner les bases du fonctionnement de ce service, et de réenclencher les réunions d'accueil de jour petite enfance. Cependant il est à noter que cette année encore le Jardin d'enfants a connu de nouveau un changement de cadre. Ces changements rendent difficile la continuité du travail engagé.

En 2023, Le projet de service a été finalisé. Des changements de pratiques et l'adaptation du fonctionnement au plus près des besoins des enfants accueillis ont pu être pérennisés en 2023.

b) *Présentation de l'équipe*

Deux professionnels travaillent au jardin d'enfants du CDEF31, un moniteur éducateur et une éducatrice de jeunes enfants. Les enfants accueillis ne sont pas scolarisés et l'un des objectifs de l'accompagnement est de préparer l'enfant à cette scolarisation à venir

2. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

Dans le cadre du projet pédagogique, le Jardin d'enfants a mis en place plusieurs activités hebdomadaires à visée thérapeutique, pédagogique et éducatives dans le cadre de partenariats conventionnés (ferme, piscine, bibliothèque). Ces activités permettent de faire vivre à l'enfant de nouvelles expériences au travers de la médiation animale, ou de l'eau. Autant d'expériences qu'il n'a pas l'habitude de pratiquer.

La ritualisation de ces sorties hebdomadaires rassure l'enfant, et l'aide à se repérer dans le temps.

Les sorties ponctuelles permettent de faire des découvertes nouvelles et d'adoucir le placement, peut-être même de bien le vivre.

Les spécificités du Jardin d'enfants :

La spécificité du Jardin d'enfant est d'accueillir des enfants du Centre Parental, ce qui sous-entend la notion de parentalité, qui ne peut se faire qu'en présence ponctuelle et réfléchie du parent.

Une autre spécificité est l'accueil d'enfants des unités de la pouponnière de 20 mois à 3 ans, de l'unité de Gaïa de 3 à 4 ans (et plus avec dérogation).

Le Jardin d'enfants est un lieu où se rencontrent quotidiennement des enfants issus de ces trois unités de vie. Cette mixité permet à ces enfants de vivre des expériences qui sortent de leur quotidien et de leur environnement, leur permettant ainsi de côtoyer leurs pairs dans un lieu de mixité éducative. Cette rencontre en dehors de leur unité de vie n'aurait peut-être jamais eu lieu si ces enfants ne se retrouvaient pas au Jardin d'enfants. Chaque enfant étant particulier, il permet à l'autre de s'enrichir de par ses échanges. Il permet aussi de se retrouver sur un lieu avec un petit effectif. Ou la notion d'individualité prend tout son sens. Il n'y retrouve pas la dynamique quotidienne de son groupe ou unité de vie.

La parentalité :

L'introduction des parents au Jardin d'enfants se fait en tout premier lieu à l'instar des groupes éducatifs lors de sa période d'adaptation sur le rythme d'une moitié de demi-journée.

Ces parents viennent accompagner leurs enfants chaque matin. Ce temps d'accueil sert aussi d'échange d'informations sur les rythmes, les comportements et leur évolution au Jardin d'enfants. Il en est de même pour les retours du midi ou du soir. Il y a la déjà une rencontre de fait avec les enfants qui ne sont pas du centre parental.

Au même titre que les professionnels, le parent souhaite parfois partager des temps courts (rituel du bonjour avec son enfant). Cela lui permet de le découvrir dans un autre contexte, dans l'échange et l'interaction avec ses pairs et l'équipe du Jardin d'enfants.

La ritualisation du travail sur les émotions permet au parent de s'ouvrir sur d'autres supports qui peuvent l'aider à mieux comprendre les émotions de son enfant (colère, joie, tristesse, peur) et ses propres émotions.

A cette même occasion, le parent peut observer son enfant dans des préapprentissage à la scolarité. Et lui donner l'envie de le reproduire en dualité avec son enfant.

Durant ces périodes d'échanges, nous observons un grand intérêt des parents à ces méthodes pédagogiques et des retours largement positifs.

Les sorties :

Ces sorties permettent à l'enfant et aux parents de vivre des expériences en dualité dans un environnement particulier. La présence du parent du Centre Parental peut-être un vecteur rassurant face à des activités qui peuvent générer des angoisses chez l'enfant (ferme, animaux, rapport à l'eau, sortie à l'extérieur).

L'équipe éducative du Jardin d'enfants porte un soin particulier à l'organisation et aux participants de ces sorties

b) Partenariats

- La Mairie de Toulouse (Bibliothèque, Escalade ...)
- La ferme Vivaldi

3. Conclusion et perspectives

L'année 2023 a été marquée par le retour à un fonctionnement plus « normal » et de nouveau ouvert vers l'extérieur. Pour 2024, l'équipe du jardin d'enfants souhaite s'ouvrir en cherchant d'autres partenariats afin de proposer de nouvelles médiations aux enfants accueillis, mais également pérenniser ce qui fonctionne à ce jour.

L'équipe du jardin d'enfants va également sur l'année à venir participer à l'élaboration et l'ouverture d'un accueil de jour « petite-enfance » au sein du CDEF31

C. Le SAAJ

1. Présentation du service

a) *Présentation du service*

Le SAAJ est un service qui s'adresse initialement à tous les adolescents âgés de 14 à 17 ans révolus, accueillis au CDEF. En 2022 comme en 2021, les pré-adolescents (11/14) et certains enfants du pôle enfance ont aussi pu bénéficier d'accompagnements par le SAAJ en fonction de leurs besoins et des besoins de l'institution.

Le SAAJ a pour objectifs d'accueillir les jeunes sur des temps de journée, et de travailler la relation à l'autre par le biais de médiations éducatives. Il tente d'apaiser l'agitation et les angoisses des jeunes, de faire entrer ces derniers dans une adhésion à un projet en fonction de son état physique, affectif et moral.

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

- Rythmer le quotidien (au travers d'un emploi du temps construit et communiqué).
- Favoriser les processus de socialisation (multiplicité des propositions des médiations).
- Déclencher ou soutenir les désirs et/ou les projets des jeunes mais aussi des équipes éducatives.
- Favoriser l'expression (sports, débats, travaux manuels, artistiques...).

Les thèmes abordés lors de nos activités sont :

- L'expression et la création.
- La prévention, l'estime de soi et le bien-être.
- Le sport.
- La culture.
- La mise en situation professionnelle.

b) *Présentation de l'équipe*

Depuis 2018, l'équipe est composée de 2.80 ETP et a subi plusieurs mouvements en terme de personnel. Une nouvelle organisation permet au service de ne plus connaître de période de fermeture en dehors de quelques jours sur l'année. Cela implique des périodes durant lesquelles le service fonctionne à effectif réduit avec un seul professionnel en poste.

Les accompagnements individuels sont donc favorisés sur ces périodes. En 2022, le SAAJ a fonctionné avec 2 ETP pendant plusieurs mois suite à un arrêt de travail long.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h, sauf lorsqu'un atelier, une sortie ou un accompagnement spécifique nécessite que les horaires soient adaptés y compris le jour d'ouverture.

Un temps de réunion hebdomadaire est programmé. Ce temps est essentiel à l'élaboration et à la construction de projets. Il est également indispensable pour permettre à l'équipe d'échanger autour des différentes situations et de pouvoir ainsi répondre de manière la plus adaptée aux demandes d'accompagnement individuels.

À la fin de chaque semaine, l'équipe du SAAJ diffuse à l'ensemble des dispositifs un planning pour la semaine suivante. Ce planning est élaboré en fonction des partenariats en place mais également en fonction des demandes et besoins des jeunes et des équipes. Malgré cette recherche d'adaptation et de création sur mesure, certaines médiations ont toujours lieu le même jour afin d'être repérant et contenant. Cela permet à l'adolescent de se projeter à court terme.

2. Accompagnements durant le séjour

a) *Médiations*

Les médiations sportives et culturelles constituent les fondations du service. Mais de plus en plus, les jeunes sollicitent le SAAJ pour des temps plus « ordinaires » : discuter, faire de la cuisine, jouer aux cartes....

L'équipe s'efforce d'être polyvalente afin de s'adapter aux différents besoins des adolescents. Cette polyvalence peut également inviter le jeune à s'ouvrir, découvrir de nouvelles choses voire de nouveaux talents chez lui.

En 2022, les accompagnements en individuel ont connu une forte augmentation. Cette hausse est en partie dû aux besoins spécifiques du nouveau public accueilli au CDEF31. En effet, ces jeunes ne supportant que très peu le collectif, il a fallu que l'équipe du SAAJ adapte les prises en charge proposées. Il a été évalué que les jeunes adhèrent de plus en plus à des temps de médiations en individuel ou en tout petit groupe de 2 ou 3 enfants. Ces accompagnements en individuel ont tendance à s'inscrire dans le temps, sur plusieurs semaines voire sur plusieurs mois.

Les accompagnements individuels et collectifs sont construits en lien avec les équipes éducatives et le projet du jeune, autour de médiations sportives ou culturelles, mais également autour du projet scolaire et professionnel : élaboration d'un CV, recherche de stage...

Le SAAJ peut également être un support à la mise en œuvre des projets des autres services collectifs ou de projets en transversalité. En 2022, le SAAJ a porté l'organisation de soirée de type loisirs ou encore de moment conviviaux pour suivre des événements sportifs.

b) Partenariats

Afin d'étoffer les propositions et rendre les interventions plus riches, le service s'efforce d'élargir et d'entretenir les différents partenariats. Bien que la crise sanitaire n'ait pas permis de mener à bien l'ensemble des projets imaginés, le SAAJ a maintenu le lien et certains projets avec les partenaires suivants :

- Mixah (mixité accompagnement humain).
- La mairie de Toulouse service des sports adaptées 1 à 2 séances hebdomadaires.
- Bibliothèque Nomade avec service de Bus nomade 2 interventions.
- Studio expérience.
- Centre equestre EQUI-LIBRE séances thérapeutiques d'équitation.
- Association CALIN SOIN séances thérapeutiques de soin à l'animal.
- DECO N PIX (Street- art).
- Projet défenseurs des droits le SAAJ a porté le projet de médiation Escalade auprès des enfants bénéficiant de cette action avec les psychologues
- Boxe éducative avec Valentin Bonneau.

3. Conclusion et perspectives

En 2023, le SAAJ a connu des difficultés sur le plan RH avec seulement 2 professionnels en poste, un changement de chef de service et avec une absence de visibilité sur un éventuel changement de lieu d'implantation géographique. Cela a rendu difficile les projections tant sur le plan du partenariat que sur un plan logistique.

Pour 2024, l'accent sera porté d'emblée sur le recrutement d'un troisième professionnel afin d'assurer l'ouverture du SAAJ et de maintenir de façon concomitante des médiations extérieures.

L'officialisation en fin d'année de l'ouverture du SAAJ au pôle enfance va insuffler une nouvelle dynamique. Cela va demander une nouvelle réorganisation du service.

Plusieurs rencontres ont eu lieu fin 2023 avec tous les services (réunions coordo du pôle adolescents, coordo du pôle enfance et professionnels des dispositifs adolescents) afin de récolter les besoins de chacun, les freins potentiels qui pourraient survenir (temps enfance et adolescents à séparer).

Enfin ces 3 temps ont permis de mettre en exergue la nécessité pour le service du SAAJ d'évoluer tant sur les pratiques que sur les temps de prise en charge. Cela passera par une forte réorganisation des heures et jours d'ouverture.

Les 3 axes majeurs qui seront travaillés seront :

- Soutien aux équipes d'internat (relais des groupes, prise en charge lors d'assemblée de service, participation à des sorties avec les groupes ...).
- Maintenir et élargir l'ouverture des temps d'accueils de jour.
- Enfin, développer le partenariat avec comme objectifs l'élargissement des médiations sociales et culturelles adaptées aux tranches d'âge.
- Créer un projet transversal aux tranches d'âges.

SERVICES TRANSVERSAUX ET UNITES DEDIEES

A. L'Equipe Mobile d'Urgence

L'équipe mobile d'urgence 31 (EMU 31) est un dispositif qui a vu le jour en septembre 2021 et qui a pu montrer toute la pertinence de ses missions au sein du CDEF31 et plus généralement au sein du dispositif de la protection de l'enfance.

L'EMU n'intervient que dans les situations d'urgences relatives à la protection des mineurs sur le département de Haute Garonne et dont les équipes ASE n'auraient pas eu connaissance sur le temps d'ouverture de leur service. Elle intervient sur saisie du RASE si un cadre légal relatif à la protection de l'enfance est identifié, qu'il soit administratif ou judiciaire.

L'équipe est composée de 6 ETP (mission EMU et éducateur volant) et fonctionne de 7h à 15h (présence au CDEF) en semaine avec une astreinte jusqu'à minuit ; de 9h30 à 18h30 (présence au CDEF) avec une astreinte de 8h à 9h30 et de 18h30 à minuit, les week-ends et les jours fériés.

Une assistante sociale participe pleinement aux investigations les journées en semaine.

L'équipe des VUM (veilleurs d'urgence mobiles), composée de 6 ETP, vient compléter ce dispositif pour la continuité du service entre 21h40 et 7h le matin. Les professionnels de nuit sont chargés d'assurer la sécurité des enfants, d'apporter un soutien psychologique et matériel, et enfin, de répondre aux urgences de nuit pouvant intervenir dans différents services. Ils interviennent toujours, en cas de demande de renfort, sur les groupes en difficultés, principalement sur les services adolescents, mais aussi auprès des jeunes en autonomie dans les appartements diffus. Ils sont également amenés à apporter un soutien auprès des professionnels du pôle de la petite enfance et du centre parental. Ils sont les interlocuteurs privilégiés du cadre de permanence et travaillent en étroite collaboration avec les autres professionnels de l'établissement. Ils assurent les accueils de nuit et les transports nécessaires lorsque des adolescents se trouvent en difficultés pour regagner leur hébergement. Les postes en binôme restent primordiaux pour effectuer l'ensemble des missions variées qui leurs sont confiées.

La mission EMU est venue s'adosser au dispositif des éducateurs volants qui existe depuis juillet 2015. Il s'agit d'un dispositif dédié à la prise en charge des enfants et adolescents dans un contexte de complexité croissante des situations des usagers.

L'équipe, identique à celle de l'EMU intervient en soutien sur l'ensemble des dispositifs du CDEF. Les professionnels de cette équipe ont donc des tâches qui varient en fonction de leur planning qui définit si c'est un jour « mission volante » ou « mission EMU ». L'équipe des volants est présente en semaine de 7h à 22h et le week-end et les jours fériés de 9h30 à 22h.

Face à la suractivité mais également aux dynamiques parfois complexes sur les villas, des accueils ponctuels pouvaient se faire dans la chambre du pôle santé ainsi que dans la salle d'apaisement. Depuis 2022, ces accueils se sont multipliés pour faire face à la suractivité en réaménageant différents espaces non dédiés à l'accueil initialement. En effet, l'impossibilité d'accueillir ces adolescents sur d'autres dispositifs internes ou externes prolonge les séjours dans ces chambres dans des conditions précaires. Ce sont les professionnels de l'équipe volants qui assurent leur accompagnement. Cette prise en charge inadaptée pour les jeunes comme pour les professionnels crée des difficultés qui provoquent parfois des passages à l'acte et mises en danger chez les adolescents (agressions verbales et physiques, fugues...) et une impossibilité pour le personnel d'assurer pleinement leur mission de soutien auprès des autres services.

Les éducateurs volants ont très peu effectué leur mission de soutien aux équipes en 2023 du fait de la présence massive d'adolescents à l'hôtel ainsi que sur des lits d'appoints sur le site principal. En effet, l'année 2023 est marquée par 463 nuits d'hôtel et 1865 nuits sur le site principal hors unités.

123 adolescents accueillis dans ces espaces réaménagés en chambre sont restés 1 jour mais 50 d'entre eux sont restés de 6 à 30 jours. Enfin, 10 adolescents ont été accueillis dans ces conditions dégradés pendant plus d'un mois. Sur les 463 nuits d'hôtel comptabilisées, 7 adolescents ont passé plus d'un mois à l'hôtel en 2023.

Au-delà du suivi de ces situations la mission volants a également été mise de côté du fait du turn-over au sein de l'équipe et d'une équipe incomplète sur une partie de l'année. La mission EMU a ainsi été priorisée.

Les missions EMU

Le cadre du CDEF reste garant de l'opérationnalité de l'intervention de l'EMU 31. Cette équipe intervient auprès des enfants, des adolescents en situation de danger ou de vulnérabilité et pour lesquels un accueil d'urgence est sollicité par le RASE, suite à une décision administrative ou à celle du parquet, du juge des enfants. Elle intervient également dans le cadre d'une réquisition pour transmettre les premiers éléments d'évaluation au RASE concerné dès le lendemain de la mise à l'abri.

Ses missions principales sont :

- **Mettre à l'abri, aller à la rencontre et accueillir dans le cadre d'un accueil relai ou d'un accueil provisoire en urgence.**

Dans cette situation, les premiers éléments de l'observation de l'enfant fait l'objet d'une note transmise au RASE compétent. Le relai est pris par le service d'ASE.

- **Evaluer le danger et préconiser ou non le maintien d'une mesure de protection administrative ou judiciaire.**

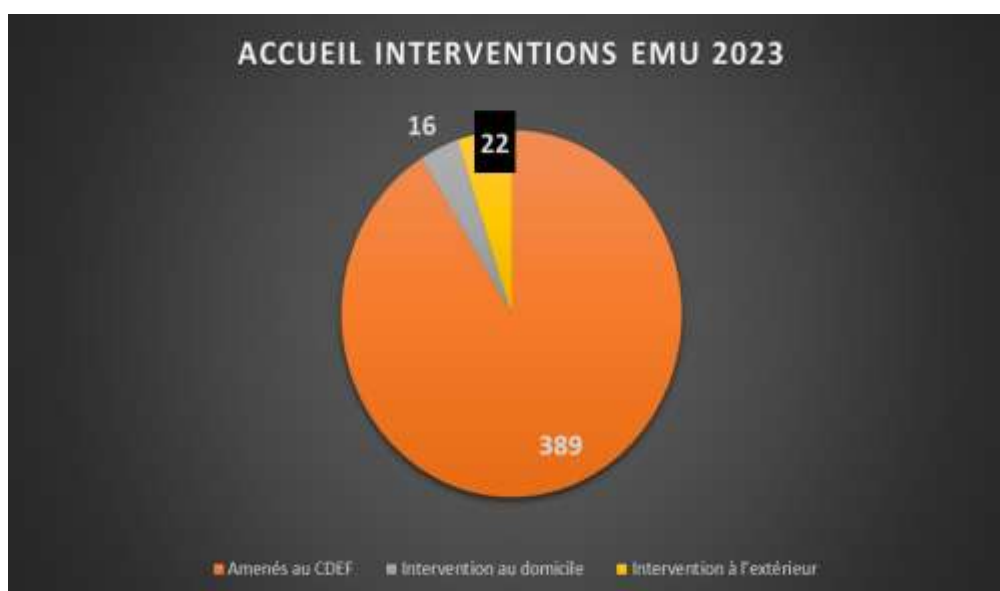
Dans ce cadre, les mineurs sont accueillis sous réquisition, RPU ou encore OPP

→ Réquisition : une évaluation flash est faite (en 24h) afin de situer les difficultés dans cette situation. Celle-ci peut préconiser un temps supplémentaire d'évaluation (RPU), une demande de placement en urgence (OPP) ou encore un retour à domicile. Dans tous les cas, un RASE (de permanence ou selon le territoire) doit valider la préconisation de cette évaluation.

→ RPU (recueil provisoire d'urgence) : dès l'accueil du mineur, l'EMU engage une évaluation à travers différentes démarches en fonction de la situation : entretiens avec le jeune, la famille, les établissements scolaires, le centre hospitalier...

L'EMU évalue la situation, apprécie le risque ou le danger et le besoin de protection administrative ou judiciaire pour ce mineur. A l'issue de cette évaluation, dans les délais impartis (de 3 à 5 jours), un rapport avec des préconisations est transmis au RASE compétent pour que ce dernier prenne une décision sur la suite à donner à cette situation.

→ OPP (ordonnance provisoire de placement) : pour les situations connues ou pas par les services de l'ASE, l'EMU, saisie par le cadre ASE, en dehors des heures d'ouverture des services, met en œuvre le placement en urgence. Le professionnel va à la rencontre du mineur, le met à l'abri mais il n'engage pas d'évaluation. Une note des premiers éléments d'observation est transmise aux services ASE.



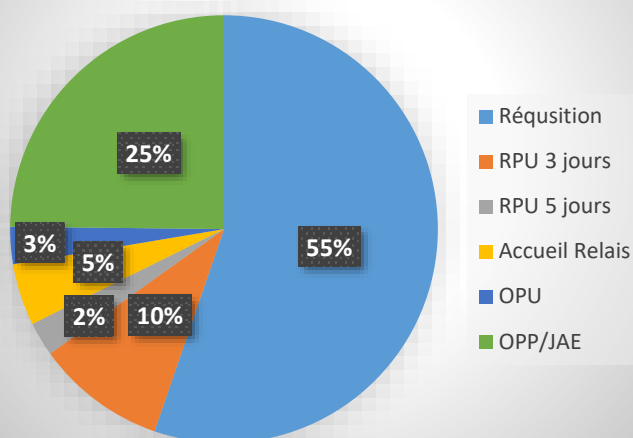
L'EMU a procédé à l'accueil de 427 situations en 2023. La majorité de ces admissions (91.1%) ne nécessitent pas de déplacement des professionnels. Pour 5.1% des situations l'équipe s'est déplacée sur un lieu d'intervention extérieur (commissariat, hôpital, école ...) et dans 3.7% des situations l'intervention a eu lieu au domicile familiale.

Comme sur d'autres services, septembre est un mois que se remarque par son pic pour les accueils. Février, juin et juillet sont des périodes marquées par un plus faible nombre d'admissions.

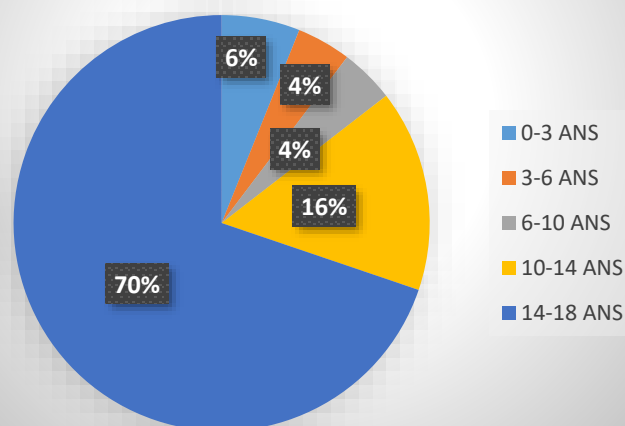
Même si la majorité des accueils ont lieu en semaine (67,3%), 32.7% se déroulent sur des temps de week-end et de jours fériés.

73,2% de ces interventions ont lieu après 19h que ce soit en semaine ou le week-end. Ce chiffre s'explique en grande partie par le nombre d'admissions qui se font sous réquisition soit 236 sur l'année 2023.

MESURES DE PLACEMENT 2023

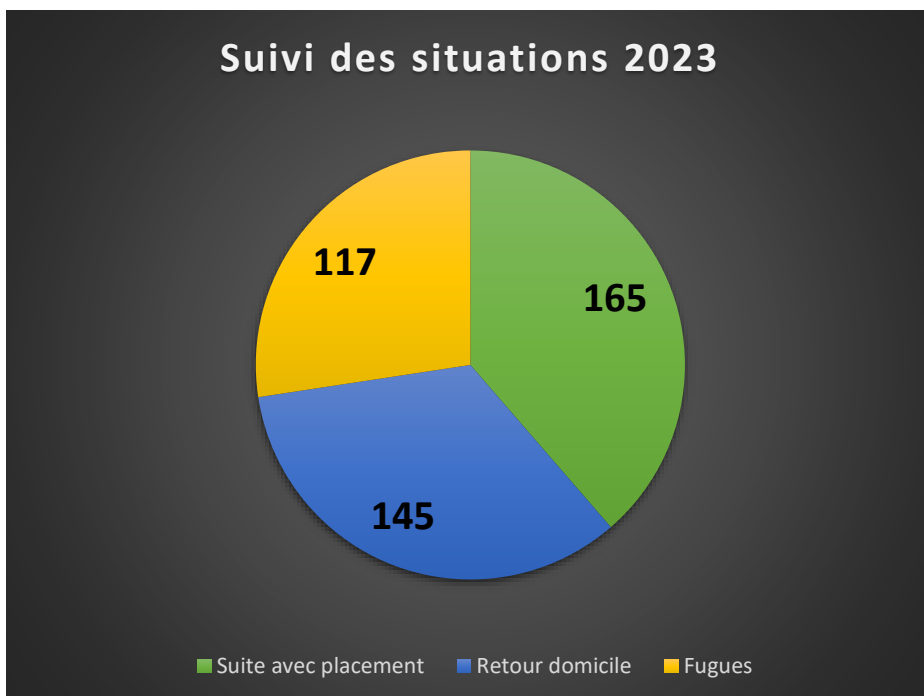


TRANCHE D'ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2023



La majorité des enfants accueillis dans le cadre de l'EMU ont des situations familiales connues par les services de l'ASE. 55% des admissions se sont faites sous réquisition. Ce chiffre peut être mis en corrélation avec les 70% d'accueils d'enfant entre 14 et 18 ans. Ce sont principalement des adolescents qui sortent de garde à vue ou qui sont en fugue du domicile parental ou d'un autre établissement social. Ils sont souvent interpellés par les forces de l'ordre lors de leur errance sur le territoire. A noter que cette situation peut aussi correspondre à la tranche d'âge des 10/14 ans. En effet, nous constatons que l'errance, les fugues et les actes délictueux touchent les enfants de plus en plus jeunes. 21% des enfants accueillis ont déjà une mesure de placement (OPP, OPU, JAE), décision qui ne nécessite pas d'évaluation de la situation par l'EMU.

Les recueils provisoires d'urgence représentent 35% des admissions. Ces derniers demandent un important travail d'investigation et d'évaluation de la situation avec différents entretiens (famille, mineurs, appels aux établissements scolaires ou encore à d'autres services) afin de préconiser une suite la plus adaptée possible en fonction des éléments recueillis.



27.4% des adolescents accueillis, principalement sous réquisition, repartent en fugue très rapidement du CDEF et ne sont pas en demande de soutien et d'accompagnement. Ils n'adhèrent pas à la protection proposée, ou au minimum un temps de répit au sein d'un lieu sûr, ces jeunes repartent dans leur errance. Par leur passage et leur rencontre avec l'EMU, ces adolescents sont informés qu'ils peuvent à tout moment trouver un lieu protecteur et une équipe ressource en cas de besoin.

Il est important de souligner que 133 situations accueillies par l'Emu venaient d'un autre département contre 70 en 2022. Ce chiffre a quasiment doublé en 1 an et représente 31% des interventions en 2023.

À la suite des investigations de l'EMU, plusieurs orientations sont possibles. Le nombre important de retour à domicile (33.9%) montre combien il est primordial d'être réactif pour comprendre rapidement la crise dans la sphère familiale, apporter une médiation entre le jeune et ses parents et ainsi éviter que les difficultés ne dégénèrent et provoquent un placement. Ce chiffre comprend les retours dans les lieux d'accueil d'origine, des départs rapides qui permettent de libérer les places d'urgence.

Une suite au placement a lieu pour 38.6% des mineurs accueillis. Ce chiffre reste important et provoque souvent le maintien de la présence des jeunes sur les chambres d'urgence faute de places disponibles sur les collectifs et dans d'autres établissements. Pour les plus jeunes, le maintien du placement oblige à du sureffectif sur les unités de vie.

Aujourd'hui, le dispositif EMU est bien connu et reconnu par les services de l'ASE. Les bénéficiaires de cette création sont certains. La rapidité et la réactivité dans le recueil des informations auprès des parents, des mineurs et des services facilitent la suite de la prise en charge. Le déclenchement d'une mesure de placement peut parfois être évité notamment du fait de la rapidité des actions et la mise en place de médiation au sein de la sphère familiale.

Les investigations menées par l'EMU permettent parfois de donner des informations complémentaires sur des situations connues, souvent par le fait d'une rencontre avec de nouveaux interlocuteurs.

D'une manière générale, l'errance des jeunes accueillis oblige à aller vite. Peu d'accueils se font sous RPU mais le nombre important de réquisitions demande un temps d'échange avec le jeune et la mise en place de contacts avec les familles ou les services.

Une attention particulière est à apporter à la suite donnée à ces accueils dans le cadre du dispositif EMU. En effet, si l'équipe remplit pleinement la mission d'évaluation de la situation, souvent le maintien des mineurs au CDEF engendrent une augmentation des présences d'adolescents dans les chambres d'accueil d'urgence (dont les conditions d'accueil sont inadaptées à leurs besoins) ou encore plus de sureffectif sur les unités de vie collective. Une réflexion est à mener pour améliorer la suite des accueils dans le cadre de ce dispositif.

B. Les Unités dédiées

L'année 2023 a été marquée par la constitution et la consolidation de deux unités dédiées à l'accueil de situations particulièrement complexes.

Un jeune garçon âgé de dix ans bénéficie depuis fin 2022 d'une prise en charge en appartement avec une équipe dédiée. En début d'année 2023, l'équipe était constituée de 9 ETP. Une évolution positive de la situation a permis de réduire cette équipe à 6 ETP à partir du mois de juin. La prise en charge en individuelle permet d'offrir un espace contenant et adapté aux besoins de l'enfant. Face à des dynamiques de groupes extrêmement complexes cette alternative permet également de préserver les collectifs.

Une autre situation a pu bénéficier de ce type d'accueil en 2023. Il s'agit d'une jeune fille qui présente des troubles du spectre autistique sévère. Un accueil dans la chambre du pôle santé a été mis en place avec une prise en charge renforcée et la présence continue de 2 ETP de jour comme de nuit. Jusqu'à l'automne 2023 cette jeune fille ne bénéficiait d'aucune prise en charge en institut médicaux social. Les seuls temps en dehors du CDEF se passaient au sein du SAAS et de l'association Nouvelles Rives. En fin d'année, la présence de cette jeune fille s'est concentrée sur les périodes de week-end et de vacances avec une prise en charge en IME du lundi au vendredi ainsi que la mise en place d'un internat. La constitution d'un accompagnement dédié était la seule alternative envisageable pour cette prise en charge.

Ce type d'unités ne sont pas nouvelles au CDEF. En effet, d'autres unités temporaires ont pu être créées par le passé pour d'autres prises en charge aux besoins spécifiques.

Le besoin est grandissant aujourd'hui et il semble important de réfléchir à une organisation nous permettant de répondre à ce type de prises en charge sur du plus long terme. La pérennisation de deux ou trois unités dédiées à l'accueil de situations particulièrement complexes devrait être envisagée.

C. Le Pôle santé

Le Pôle Santé est un service transversal du CDEF 31. Il a un rôle de prendre soin de la santé tel que défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ».

Le Pôle Santé est un service d'appui qui intervient auprès des enfants ainsi qu'auprès des familles et des mères mineures accueillies au Centre Parental.

L'amplitude horaire d'ouverture du Pôle Santé est de 8h à 19h, du lundi au vendredi.

Les missions du Pôle Santé

La prise en charge médicale, paramédicale et psychologique de chaque personne accueillie suite à l'évaluation de ses besoins en santé comprend le fait :

- De prendre en compte de la parole du mineur sur sa santé perçue et d'assurer le respect du secret médical ;
- D'associer les familles dans la prise en charge de la santé de leur enfant tout au long du séjour ;
- D'établir des évaluations et des bilans médicaux pouvant contribuer lors des synthèses à l'orientation de l'usager ;
- De s'inscrire dans le suivi des enfants en établissant des liens avec les partenaires extérieurs ;
- D'établir une politique sanitaire à l'échelle de l'institution : protocoles de soins, actions de prévention et d'éducation à la santé, formation des professionnels éducatifs sur les actions de santé ;
- D'assurer un travail transversal et multi-partenarial au bénéfice de l'enfant.

La réalisation de ces missions repose sur la mise en œuvre **des actions suivantes** :

- La réalisation d'un bilan médical et infirmier d'entrée dans les 15 jours suivant l'arrivée ;
- Le suivi de l'état de santé des enfants accueillis par la programmation de consultations infirmières et/ou médicales ;
- L'intervention en cas d'urgence sur les groupes situés au 425 ;
- La coordination des soins avec les partenaires externes ;
- La prise en charge d'usagers en salle d'apaisement ;
- L'accompagnement physiques aux soins externes ;
- La communication avec les équipes éducatives ;
- La participation aux réunions de service pluri professionnelles ;
- L'animation de réunions cliniques associant les infirmières, les auxiliaires de puériculture, les médecins et les psychologues ;
- La participation aux synthèses et autres réunions partenariales ;
- L'animation d'ateliers collectifs de promotion de la santé.

L'équipe du Pôle Santé

L'équipe soignante du Pôle Santé est composée de 4 médecins généralistes à temps partiel, 6 infirmières ou infirmières puéricultrice et 2 auxiliaires de puériculture. Les IDE/IPDE fonctionnent en référence des groupes éducatifs.

- *Les médecins* assurent les bilans médicaux, le suivi des enfants, les relations avec les partenaires externes, le lien avec les familles, la mise en place d'action de prévention.
- *Les infirmières et les auxiliaires de puériculture* réalisent l'accueil des enfants et leur bilan infirmier, leur suivi santé, la mise en place des traitements, la prise de rendez-vous, les accompagnements des enfants aux consultations chez

les spécialistes, les interventions auprès des services, la mise en place d'actions de prévention, les relations avec les partenaires internes et externes, les relations avec les familles et l'organisation interne et logistique du service.

L'année 2023 a été significative en termes de mouvements d'équipes. L'équipe soignante est restée en sous-effectifs durant plusieurs mois l'année 2023 (longs arrêts maladie) avec des difficultés de recrutement. Un cadre de santé est arrivé sur le Pôle Santé en Août 2023 sur un 50% d'encadrement Pôle Santé et 50% pouponnière. Cette difficulté à stabiliser l'équipe a généré des difficultés dans le suivi des situations des jeunes, dans un contexte de suractivité globale. Pour autant, le nombre de consultations médicales et ou IDE a peu diminué.

Au quotidien, toute l'équipe du Pôle Santé prend en charge les problèmes médicaux survenant tout au long de l'accueil de l'utilisateur au CDEF : urgences, soins infirmiers, consultations médicales (crise suicidaire, anxiété, trouble du sommeil, etc...), entretien de soutien psychologique, mise en place des prescriptions, commandes de traitement ou de dispositifs médicaux, lien avec les équipes éducatives.

Les jeunes se présentent également souvent spontanément pour diverses questions de prévention, de soins ou juste d'un besoin de temps singulier. Dans ces situations, c'est l'équipe présente ce jour-là qui prend en soin l'utilisateur, pas nécessairement la personne référente du groupe. Il est nécessaire d'accueillir la demande immédiatement, surtout pour les adolescents et en particulier pour les jeunes en situation d'errance.

Tous les professionnels du Pôle Santé sont référents de plusieurs dispositifs. La référence sur les groupes a pour fonction la réalisation des bilans de santé (médical et paramédical) dès l'admission au CDEF des usagers, le suivi et la coordination concernant la santé des usagers, ainsi que la prévention à la santé, tant individuelle que par des actions collectives.

Les professionnelles référentes sont les interlocutrices privilégiées des usagers, ainsi que pour l'équipe éducative.

Au sein du Pôle Santé, d'autres acteurs de la santé interviennent ponctuellement. Il s'agit :

- D'une orthophoniste qui assure des actes de dépistages et de suivi au sein du CDEF, tous les mardis après-midi
- D'étudiants en ostéopathie, 2 après-midis par mois hors vacances scolaires ;
- Du Collectif ZEF, organisation d'ateliers autour de l'accompagnement à la vie sexuelle et affective (usagers et professionnels)

LE POLE SANTE EN QUELQUES CHIFFRES...

Le bilan humain

☒ **1317 consultations médicales (1725 en 2022)**

☒ 173 bilans d'entrées paramédicaux – 433 consultations de suivi infirmières.

☒ **299 accompagnements – consultations spécialisées (322 EN 2022)**

☒ **387 actes techniques réalisés dont : pansements, vaccins, IDR, prises de sang, injections... (442 en 2022)**

Le bilan matériel

Pharmacie : 16 107.99 €

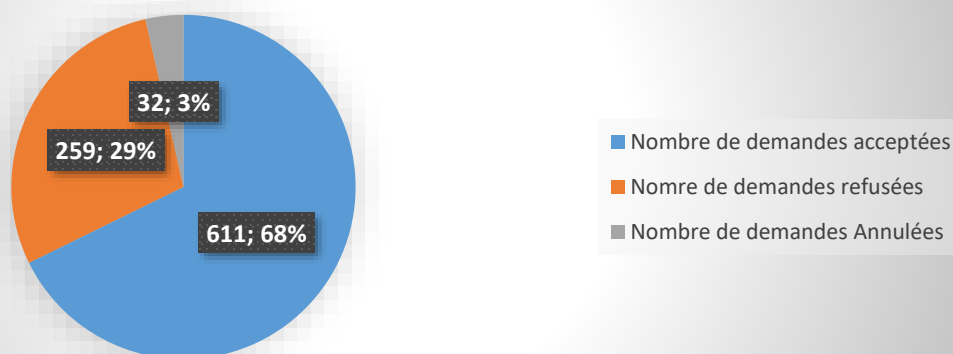
Para pharmacie : 20 289.60 €

Petit matériel pharmaceutique : 8 843.28 €

D. Le BASA

Le Bureau des admissions est un passage incontournable pour organiser administrativement le séjour des personnes accueillies. Le bureau des admissions et du suivi administratif est garant de la bonne tenue des dossiers et de la sécurité des informations détenues. Il recense également toutes les données pour la réalisation des statistiques. Ce service est composé de 8 professionnelles : 6 adjoints administratifs et 2 assistantes médico-administratives. Les professionnelles du BASA sont les premières interlocutrices lors de toutes demandes d'admissions en journée. Elles recueillent les premiers éléments sur la situation du mineur et transfèrent cette demande aux responsables des accueils qui en assurent le traitement. Pour 2023, 902 demandes d'admission ont été établis. 3 % de ces demandes ont été annulées, 29 % refusées et 68 % acceptées.

TABLEAU DES DEMANDES ADMISSIONS 2023



PARTIE. IV. L'ACTIVITE DES SERVICES RESSOURCES

A. La Comptabilité

Le service des Finances a pu intégrer en mars 2023 un agent gestionnaire de facturation, ce qui a permis au service de retrouver une stabilité et d'assurer une charge de travail devenue croissante et de plus en plus complexe.

Les agents du service veillent au respect des obligations légales en matière de réglementation comptable. Ils veillent également à l'application des procédures et normes comptables. Les professionnels gèrent également la relation avec les partenaires externes intervenant sur les questions financières.

Événements marquants de l'année :

Régies de l'établissement:

Un premier contrôle de la Paierie Départementale a eu lieu en août sur :

- Régie Allocations autonomie
- Régie Argent de poche
- Régie Menues dépenses
- Régie repas personnels et visiteurs
- Régie mixte Centre parental/DAPE

Un second contrôle a eu lieu au mois d'octobre pour la Régie des valeurs inactives (chèques de service et tickets de bus TISSEO).

La restitution des rapports reste satisfaisante, et ont malgré tout permis d'améliorer certains éléments de suivi dans le respect du code des finances publiques.

Par ailleurs, pour les régies du Centre parental, plusieurs réunions de travail ont été menées en lien avec les CESF du service et le régisseur afin de réajuster certains éléments des arrêtés constitutifs concernant notamment les participations et allocations du Centre parental.

Dépenses énergétiques

Dans un souci constant de gestion durable et réfléchie des dépenses, le service s'est chargé de répondre, en lien avec le service Atelier, à l'ensemble des enquêtes officielles du gouvernement (CEREN en mai) et déclaration de consommations à la Mission énergie du département.

Gestion du parc immobilier

Cette année on peut noter la restitution des villas « Las Tutos » et « Minimés », et la prise de 2 nouveaux appartements (1 pour le HAVRE et 1 pour ESCALE). Une gestion qui évolue et s'adapte au fil des nouvelles réglementations, avec le souci de suivre au plus près l'occupation des lieux loués, en remplaçant les décisions d'affectation au centre des commissions « appartements ».

Livret de fonctionnement des dépenses

Le livret réalisé fin 2023 met en exergue un travail d'équipe sur :

- Actualisation des partenaires (avec mise à jour des tarifs) et prospective de nouveaux (restaurants, espaces de loisirs, structures d'accueil...)
- Mise en place des cartes de stationnement à l'hôpital PURPAN
- Mise à jour du process pour les cartes TISSEO (récupérés par les chauffeurs) en lien avec le Directeur d'agence, Mr WASSER.
- Recherche et travail sur un mode de paiement alternatif pour réduire les avances des professionnels avec la proposition d'une carte de paiement Mobility Total.

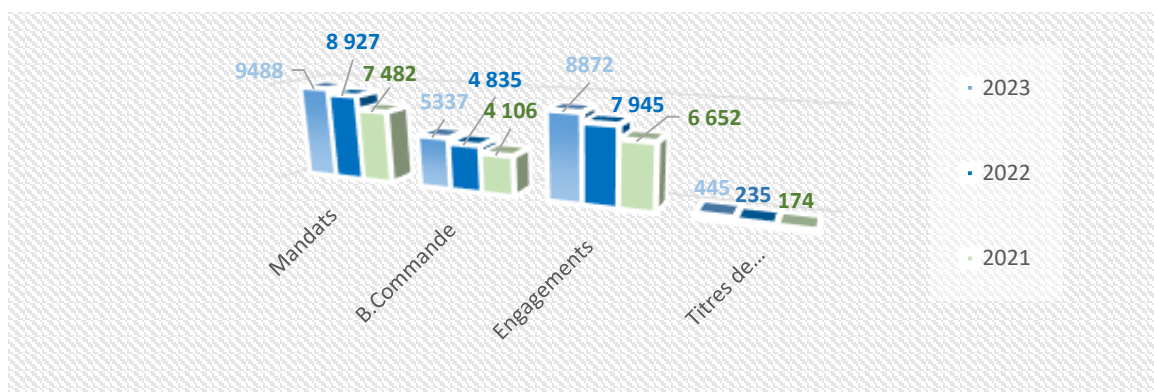
Appels d'offres

Plusieurs appels d'offres ont été élaborés en 2023 :

- Travail sur le recensement de l'ensemble des données pour le montage des marchés électricité,
- Elaboration du marché des chèques de service (valeurs inactives), afin de fermer la régie des Allocations accès à l'autonomie des jeunes en appartement.
- Elaboration du marché Intérim (travail en lien avec le CD service des marchés).
- Relance du marché des assurances des véhicules + auto-mission (marché en cours a été résilié par le prestataire) a été notifié en décembre et effectif le 1^{er} janvier 2024

Facturation – Commandes – Engagements

Quelques chiffres représentant le nombre de mandats, titres de recette, engagement et bon de commande établis sur les 3 dernières années :



Pour conclure, un des objectifs 2024 est de travailler sur la mise en place d'un règlement budgétaire et financier pour répondre aux recommandations du diagnostic réalisé par le CD31, en mai 2023.

B. L'accueil et la médiation

Présentation :

L'accueil-standard du CDEF31 est l'espace dans lequel se déroule la rencontre entre les visiteurs, les partenaires, les professionnels et les jeunes. L'accueil est devenu aujourd'hui un vecteur de communication au sein de l'institution. De par la configuration du hall d'accueil, il est le premier lieu d'échange entre les professionnels et les visiteurs.

Il peut être parfois un lieu d'apaisement pour certains enfants/jeunes de l'institution. Aussi, il peut arriver que les professionnelles de ce service soient mises à mal avec les comportements de certains jeunes. Lors du budget exécutoire 2023, il a été octroyé 2 postes d'agent de médiation, ce qui peut apaiser certaines tensions.

Il est envisagé de repenser l'espace et créer une zone d'attente qui pourrait permettre une certaine fluidité, notamment dans l'organisation des visites.

Missions :

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le week-end de 9h à 19h. Les professionnelles de ce service ont la charge :

- De l'accueil
- De l'orientation des visiteurs et des partenaires
- De l'accueil téléphonique
- L'archivage des dossiers des personnes accueillies en respectant la charte du CD31
- De la gestion des salles de réunion
- De la gestion d'une partie du parc automobile
- Des activités administratives
- De la décoration du hall d'accueil suivant les thématiques

AGENT DE MEDIATION/PREVENTION

Présentation du poste :

L'agent de médiation est chargé de créer ou de réparer du lien social et contribue, par sa présence de proximité active, à la prévention des conflits et des actes d'incivilité. Il intervient sur des espaces définis afin de renouer le dialogue et de trouver des solutions aux conflits. L'agent de médiation intervient sur les horaires suivants : du lundi au vendredi de 14h-22h et le week-end de 10h à 22h :

C. Les Services logistiques

1. Atelier

Le service technique, également appelé « atelier », a pour mission d'assurer la maintenance des locaux et des équipements, au sein d'un parc immobilier sans cesse en accroissement.

Il est composé de 7 agents qui interviennent dans différents domaines tels que : électricité, plomberie, menuiserie, peinture et autres...

Concernant les gros équipements et installations, la maintenance est sous traitée par contrats à des entreprises extérieures spécialisées : il s'agit principalement des bureaux de contrôle obligatoires et des contrats de maintenance, comme par exemple la centrale incendie, le groupe électrogène, les chaudières et la chaufferie.

Les horaires en semaine sont les suivants : 8h-16h du lundi au jeudi et 8h-15h le vendredi.

Les agents sont soumis à une astreinte technique 365 jours par an et 24h/24 pour l'ensemble des sites du CDEF31.

Spécificité : la sécurité

La vérification et le contrôle des organes de sécurité incombent au personnel du service et sont réalisés de manière hebdomadaire, notamment sur les points concernant : la chaufferie, la sous-station pouponnière, la chaufferie de l'école, les vannes gaz, la centrale incendie et les armoires électriques.

Des formations régulières sont réalisées sur la centrale incendie par le responsable du service, pour le personnel qui peut être amené à intervenir ou gérer la centrale sur des temps d'alerte. Lieux d'intervention : CDEF31 - 425 et villas du pôle adolescents.

L'année 2023 est marquée par l'absence de cadre sur le service atelier de juillet jusqu'à la fin de l'année.

C'est la cadre binôme qui le remplace jusqu'à la reprise du service en direct par la directrice adjointe ne charge des services logistiques, hygiène, patrimoine et de gestion des risques.

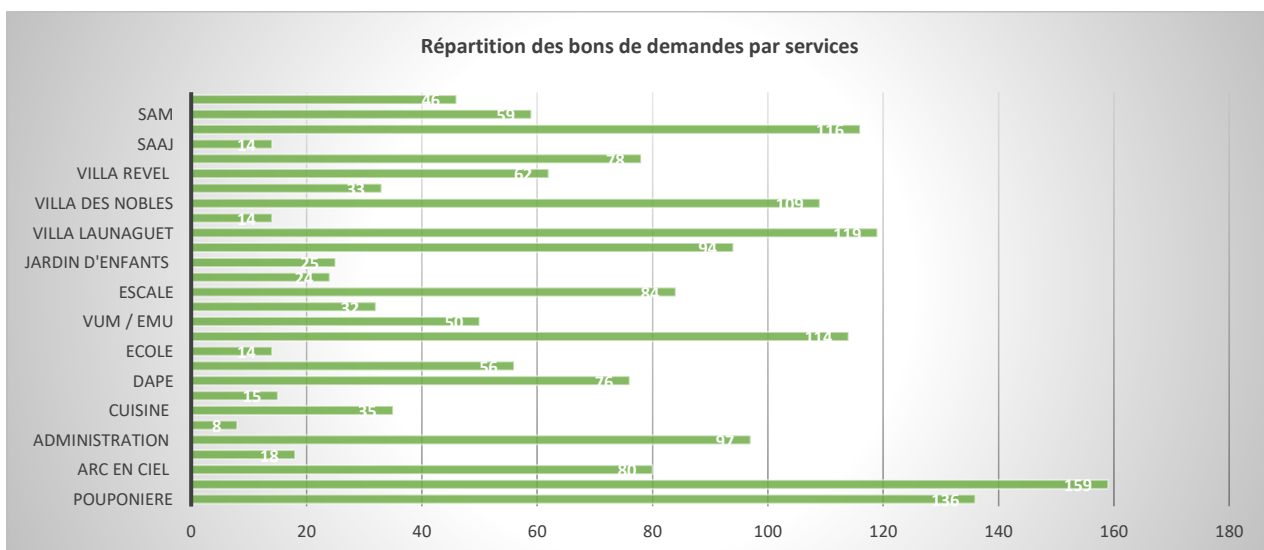
Des réunions mensuelles sont mises en place.

Un partenariat étroit avec la Direction du patrimoine est mis en place, permettant la réalisation de travaux à venir début 2024 :

- Création d'une micro-crèche au jardin d'enfants
- Création de bureaux à la place des anciens studios du Centre parental et de la Halte-garderie
- Réfection de l'unité Arc en Ciel

Opération de maintenance corrective :

En 2023, le service à répondu à 1767 bons de demandes provenant de l'ensemble des services de l'établissement :



Le service intervient aussi tout au long de l'année pour des travaux de création de mobilier, de réparation de grande ampleur, de remise en état, de déménagements, ci-dessous une liste des grands travaux menés par le services en 2023 :

- Création d'une pergola pour le jardin d'enfants
- Mise en place de grille sur les clôtures de la piscine de Gaia, Arc en ciel
- Création d'une clôture sur le balcon de l'appartement 202 jardin de Gaia
- Rénovation SDB de la villa des nobles (placo, carrelage du sol, carrelage des murs, peinture)
- Création d'une rampe PMR extérieur et intérieur (villa des nobles)
- Remplacement de la porte plus cadre chambre 8 villa des nobles
- Création de colonnes de rangement pour le centre parental
- Création d'une rampe d'escalier pour les enfants (centre parental)
- Création d'un bureau pour les éducateurs de Gaia
- Installation des climatisations portative de villa RH
- Création d'une cuisine dans l'appartement Gaia 202
- Création cuisine dans l'appartement Gaia 04
- Rénovation cuisine villa lastutos
- Installation villa des minimes
- Rénovation de la salle de bain de la villa saint Alban
- Rénovation appartement 58 avenue des minimes (remplacement du sol de la salle de bain, peinture mur et plafond, remplacement de la cuisine)

Déménagements :

Villa des minimes
Gaia -> pouponnière
Permanence RH
Appartement 202 jardin de Gaia
Appartement grand selve
Salle de pause
Bureau des VUM
Villa lastutos
3 unités de la pouponnière

Chantiers peinture :

Appartement complet 132 Maignan
Appartement complet bellis F6
Appartement complet 39 Edgar Degas
Villa st Alban partie commune
Villa negreneys salon
Pouponnière carrousel
Pouponnière dominos
3 Chambres et couloir arc en ciel
Peinture 6eme unité
Peinture 5 eme unité (cuisine, toutes les portes et les sous bassement de la pièce de vie
Peinture bureau de la direction
Studio 6 de la villa des nobles
Chambre 4 de la villa launaguet
Petite chambre du rdc de la villa launaguet
Appartement 9 centre parental
Appartement 4 centre parental
1 chambre villa negreneys
1 RDC villa revel

2. Transport

Le service des transports au sein du CDEF est assurée depuis le mois de novembre par quatre agents.

Ces agents travaillent sur une amplitude horaire de 7h00 à 18h00 avec une équipe de deux chauffeurs présente de 7h00 à 15h00 et une seconde équipe présente de 11h00 à 18h00

Les horaires du service sont de 9h-17h durant les périodes de congés scolaires.

Ils assurent les trajets quotidiens de plusieurs enfants dans les écoles ainsi que leurs différents lieux de rendez-vous ponctuels ou occasionnels ; mais également la livraison des repas sur les différentes villas du pôle adolescent en coordination avec la cuisine et la responsable du service. Les villas annexes mais également les appartements qui accueillent des jeunes temporairement. Ils effectuent des livraisons de courrier ou colis au sein des autres administrations ou de la récupération de commandes chez les fournisseurs.

Parc de véhicules :

Ils ont également en charge l'entretien courant et le suivi des révisions et réparations de toute la flotte des véhicules du CDEF (60 véhicules), ainsi que la coordination des rendez-vous avec les garages partenaires ou centres de contrôles techniques.

Investissement : Petits équipements d'entretien.

3. Espaces verts

Le service Espaces Verts est composé de 2 agents.

Les horaires du service sont du lundi au jeudi : 8h-16h et le vendredi : 8h-15h. En période estivale, le planning horaire est aménagé en fonction de la météo (canicule) : 7h-15h et 7h-14h le vendredi.

Ce service gère l'entretien des espaces verts du site du CDEF31 (8 hectares) et de 5 villas du pôle adolescents (8000m²). En plus de l'entretien journalier des accès au 425, le service a en charge la tonte des pelouses, le débroussaillage, la taille des haies et des arbres, ce qui induit le ramassage des branches et des feuilles et leur évacuation vers un circuit de collecte. Ils assurent l'entretien et l'arrosage des massifs. Des plantations de haies et de fleurs ont lieu également chaque année, principalement sur le site du 425.

Ils assurent également le nettoyage et les révisions du matériel nécessaire à ces travaux. Ils s'occupent aussi de l'entretien des toitures ou encore de l'aquarium du 425.

Spécificité : la sécurité

Les agents assurent une ronde quotidienne en semaine afin de nettoyer les entrées du 425 et vérifier l'état des clôtures (intrusion ou fugue).

Appui technique auprès des Equipes Educatives :

Les agents du service sont sollicités pour des conseils avisés sur la plantation et l'entretien de fleurs et de légumes par les unités éducatives.

La gestion des déchets :

Les agents du service espaces verts veillent également au ramassage des détritiques divers sur l'ensemble des extérieurs du site du 425, et ponctuellement sur les villas.

Ils s'occupent aussi de l'évacuation des déchets verts vers les déchèteries.

Mutualisation des services :

Dans le cadre de la mutualisation des services, il a été demandé aux deux agents de venir en renfort :

- sur le service chauffeur, ponctuellement en fonction des besoins tout au long de l'année (amener ou récupérer les véhicules du contrôle technique et réparations garage).

- sur l'atelier : renfort sur la manutention de charges, notamment lors des gros déménagements, de livraisons et des réformes de matériel.

Investissement :

Remplacement de petits matériels.

4. Buanderie

L'équipe de la buanderie est composée de 5 professionnelles pour 4.9 ETP temps plein.

Les professionnelles traitent le linge des usagers des groupes présents sur le site principal, les tenues des professionnels, le linge plat de toutes les unités de vie. Exceptionnellement, elles peuvent dépanner certaines villas en traitant le linge des jeunes. En 2023, les accueils d'urgence ont augmenté ce qui génère une augmentation de la gestion du linge plat. En fonction du nombre d'accueil d'urgence, il peut arriver que les professionnelles traitent le linge des jeunes accueillis.

La création de nouvelles unités de vie permettant l'équilibre des groupes d'enfants et d'unités dédiées a eu un impact sur la buanderie.

Les professionnelles réalisent le tri, le traitement selon les spécificités et le pliage du linge. Elles traitent, selon les différents protocoles, le linge contaminé par des souillures.

Très fréquemment, les professionnelles sont sollicitées pour réparer des objets appartenant aux enfants, les tenues professionnelles et tout autre type de vêtement pouvant être réparé.

Lors des différents protocoles hygiène, l'équipe est fortement sollicitée. Elles jouent un rôle majeur dans la gestion des différentes parasitoses que nous pouvons rencontrer au sein du CDEF. Lors d'une épidémie de poux ou de punaise de lit, le volume de linge est amplifié. L'une des réussites de l'éradication de l'infestation est la temporalité et la gestion du linge.

L'augmentation des protocoles pour les punaises de lit ou poux sont en constante augmentation.

En 2023, nous avons réalisé un traitement anti-poux sur les 3 unités du pôle enfance en même temps. Ce traitement a enclenché une gestion du linge personnel des enfants, du linge plat et du linge de réserve, issus généralement de dons.

Une décontamination des unités a été aussi réalisée de façon globale et au même moment.

Une augmentation d'électricité statique est constatée sur l'année 2023.

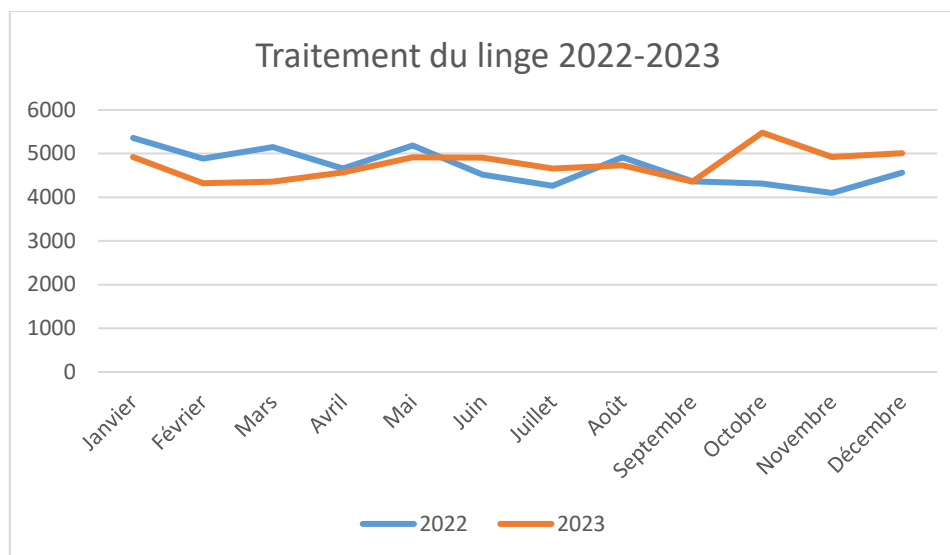
Le lien a été fait avec le Conseil Départemental pour essayer de nous apporter un soutien et des contrôles de tensions suite aux différents problèmes électriques que l'établissement a pu rencontrer.

Nous avons commencé la réactualisation de la méthode RABC, en mettant à jour toute la base documentaire.

Ci-dessous, vous trouverez un tableau reprenant la quantité de linge traitée en 2023, par service et de façon mensuelle. Vous trouverez à la suite de ce tableau, un graphe représentant l'évolution du linge traité au cours des 2 dernières années.

Une légère augmentation est observée entre l'année 2022 et 2023. Cette dernière est moins marquante que les comparatifs des années précédentes. La gestion des différentes épidémies peut générer une augmentation périodique régulière.

2023 MOIS	Pouponnière	Gaïa	Arc en Ciel	Robinson	Centre Parental	Tenues	Serpillères	Jardin d'enfants	Kit d'urgence	ANNEXES					Dispositifs alternatifs	TOTAL
										Saint Alban	Launaguet	Revel	Les Nobles	Las Tutos		
JANVIER	1187	441	567	361	188	597	1103	9	108	18	64	46	66	84	81	4920
FEVRIER	1052	518	471	452	123	417	957	17	84	25	33	42	27	91	14	4323
MARS	1225	377	431	489	210	557	1107	25	88	36	14	39	20	101	131	4361
AVRIL	1253	430	273	400	201	492	1014	39	112	21	41	73	77	85	60	4571
MAI	1153	418	321	419	392	615	1087	35	180	46	46	34	28	79	66	4919
JUIN	1201	445	228	453	274	605	1093	49	171	37	41	42	64	91	117	4911
JUILLET	1324	391	239	426	185	609	1057	17	120	53	48	41	27	76	44	4657
AOÛT	1248	343	368	373	147	540	1191	25	104	98	70	62	41	67	57	4734
SEPTEMBRE	1196	287	321	339	164	579	1146	17	84	0	63	21	42	87	14	4360
OCTOBRE	1520	537	394	471	166	647	1261	33	156	38	64	68	43	36	46	5480
NOVEMBRE	1530	444	185	392	166	695	1093	19	68	125	25	56	27	64	34	4923
DÉCEMBRE	1544	430	273	378	161	651	1154	11	90	46	44	73	39	70	44	5008
TOTAL	15433	5061	4071	4953	2377	7004	13263	296	1365	543	553	597	501	931	708	57167



5. Cuisine

L'équipe de la cuisine est constituée de 7 professionnels, réparti en 1 chef cuisinier 5 cuisiniers et 1 aide cuisinier. La cuisine a eu 1 audit hygiène en 2023, les résultats sont favorables. On constate tout de même une légère diminution du pourcentage final.

Les changements de professionnels et les difficultés de matériels sur les dernières années n'ont pas permis de maintenir un niveau d'excellence.

16 prélèvements de surfaces ont été réalisés au cours de l'année 2023. Ils sont tous conformes aux attentes. 4 prélèvements alimentaires ont été faits, ils sont tous conformes aux attentes.

Les professionnels ont pu préparer au cours de l'année 2023, 89 498 repas, tout confondu. Cela englobe la totalité des repas pour les usagers (6 mois de vie à la veille de la majorité), les accueils d'urgences, les repas thérapeutiques, des visites médiatisées et les repas pour les professionnels.

La confection des repas est stable comparée à l'année dernière. Les hausses de consommation se sont faites ressentir les années précédentes.

De nouveaux caissons ont pu être commandé.

Ils permettent de maintenir au mieux la température lors des transports de repas.

Les livraisons des 3 villas sont toujours réalisées en liaison chaude et froide du lundi au vendredi.

La livraison est assurée par le service chauffeurs.

Les effectifs repas sont saisis par les groupes éducatifs sur un fichier Excel partagé. Nous avons pu constater quelques soucis de réseau entre les différents groupes. Nous sommes en réflexion pour changer cette façon de procéder.

6. Entretien

L'équipe est constituée de 5 professionnels. Une professionnelle a repris son poste suite à un long arrêt maladie. Elle est positionnée en mi-temps thérapeutique. Elle n'apparaît pas dans le roulement des weekends.

Une deuxième professionnelle est positionnée à mi-temps thérapeutique.

Certains professionnels ont souhaité évoluer professionnellement vers un poste d'auxiliaire de puériculture. Suite à son retour de formation, nous avons pu répondre à son souhait. Le service entretien des locaux a connu beaucoup de changements de professionnels en 2023

Suite aux différents changements de professionnels, nous avons essayé de maintenir un transfert de compétence adéquat. Cela n'a pas toujours été évident mais l'esprit volontaire de l'équipe a pu être soutenant.

Les différentes mobilités des unités de vie et des bureaux nous ont permis de maintenir un équilibre dans la superficie à entretenir.

L'augmentation d'accueil en urgence et la création d'une unité dédiée proche du pôle santé a généré une augmentation de la charge de travail pour l'équipe. Le nombre de passage et l'intervention au sein des différentes pièces ont augmenté le temps de prestation pour chaque professionnelle.

De plus, l'accueil des enfants qui sont dans une souffrance personnelle prononcée ont généré de la peur pour certaines professionnelles. Nous avons essayé de travailler la mise en sécurité et l'accompagnement dans la gestion de l'appréhension de la peur en s'appuyant sur la psychologue du travail, en réaménageant les postes de travail et l'organisation du weekend.

La gestion des déchets au sein du CDEF reste un sujet délicat. Une partie de la collecte est réalisée par Toulouse Métropole et l'autre par SUEZ. Entre les différents mouvements de grèves chez le prestataire et les passages irréguliers, nous avons dû augmenter temporairement quelques collectes par notre prestataire SUEZ. La gestion des bacs lourds ou surchargés demande beaucoup d'efforts au quotidien à l'équipe. De plus le nettoyage et la désinfection après chaque collecte demande des efforts. Une aide a été demandée à l'atelier ou à l'équipe des jardiniers.

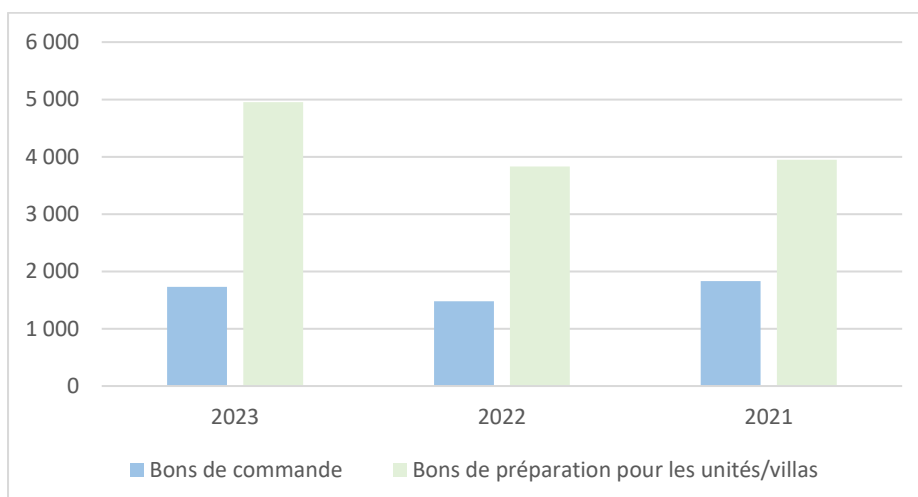
En cours d'année 2023, nous avons changé d'interlocuteur auprès de TM. Nous avons pu mettre en place certaines choses, mais le remplacement de bacs fût tout de même long. (plusieurs services à TM qui s'en occupent).

7. Magasin

Le magasin est composé de 3 professionnels. Le service magasin est un maillon indispensable pour le bon fonctionnement des unités/services. Il a en charge la réception, le stockage, la préparation et la distribution des produits : alimentaires, d'entretien, de papeterie, et des vêtements. Il garantit une continuité de service et une harmonisation des produits au sein de la structure. Il est ouvert de 6h à 16h afin de répondre aux besoins des unités éducatives. Ce service travaille en étroite collaboration avec le service finance en terme de groupement d'achats et avec le service cuisine pour la partie commandes alimentaires pour les menus. Cette profession nécessite une organisation cadrée et une bonne connaissance des produits. Un inventaire mensuel est effectué sur tous les produits/denrées tenus en stock, puis un inventaire annuel est déclaré comptablement au 31 décembre.

Cette année a fortement été marquée par des difficultés d'approvisionnement de marchandises pouvant parfois générer des dysfonctionnements sur l'organisation du service Cuisine.

Ci-dessous, quelques chiffres représentant le nombre de commandes, de livraisons (préparation de commandes via les unités éducatives et services), établis sur les 3 dernières années.



Annexes

1. [Le Rapport Social Unique 2023](#)
2. [Le Rapport du Compte administratif 2023](#)